

4.2 L'espace cultivé (opérations 2, 3, 4, 5, 6 et 9)

Les opérations 2, 3, 4, 5, 6 et 9 (tranchées T-15, T-16, T-13, T-4, T-14 et T-8) qui sont situées dans la portion centrale et est de l'aire d'intervention recoupent une partie de l'ancien champ cultivé. En raison de la faible épaisseur des remblais sous le stationnement, le niveau de l'ancien labour agricole a pu être exposé sur toute l'emprise des tranchées excavées dans ce secteur. Chaque tranchée mesure 8 m de longueur sur 4 m de largeur. Il a été possible d'effectuer six sondages manuels de 50 cm de côté à l'intérieur de chacune des six tranchées, soit respectivement dans les opérations 2 (photo 4.14), 3 (photo 4.15), 4 (photo 4.16), 5 (photo 4.17), 6 (photo 4.18) et 9. Bien qu'aucun élément ou artéfact pouvant témoigner d'une occupation autochtone ancienne n'ait été documenté à l'intérieur des sondages manuels, des couches de sols ainsi que des artéfacts ont pu être associés à l'ancienne affectation agricole du terrain, qui a été cultivé au cours du 19^e siècle et durant la première moitié du 20^e siècle.

L'espace occupé par l'ancien champ montre une séquence de déposition relativement peu complexe (figure 4.4 et photo 4.19 ; figures 4.5 à 4.9). Sous l'enrobé bitumineux du stationnement, d'une épaisseur de 5 à 8 cm, un dépôt de pulvar (enrobé bitumineux broyé) est rencontré sur une épaisseur de 15 à 25 cm. Dessous, deux niveaux consécutifs de gravier calcaire de calibre différent servent de remblai de fondation au stationnement, soit un niveau de gravier calcaire grossier surmontant un niveau de criblure de pierre. Ces niveaux ont été vraisemblablement compactés avec de la machinerie lourde, afin d'éviter de créer des cavités pouvant causer des irrégularités à la surface du stationnement. En dessous, un remblai de limon argileux gris foncé marbré rouille de compacité moyenne comportant des inclusions de nodules de mortier gris-beige et quelques fragments de briques, a été rencontré en plusieurs endroits du terrain. Ce dépôt de sol remanié de faible épaisseur (4-10 cm) n'était cependant pas systématiquement présent sous les remblais granulaires du stationnement. Il pourrait correspondre au niveau de circulation sur le chantier de construction lors des travaux d'aménagement du stationnement et du centre d'achat vers 1953, ou à des déblais de



Photo 4.14 Sondages de l'opération 2, vue vers l'ouest (photo PATR22N20_0038).



Photo 4.15 Sondages de l'opération 3, vue vers l'ouest (photo PATR22N20_0064).



Photo 4.16 Sondages de l'opération 4, vue vers l'ouest (photo PATR22N20_0080).



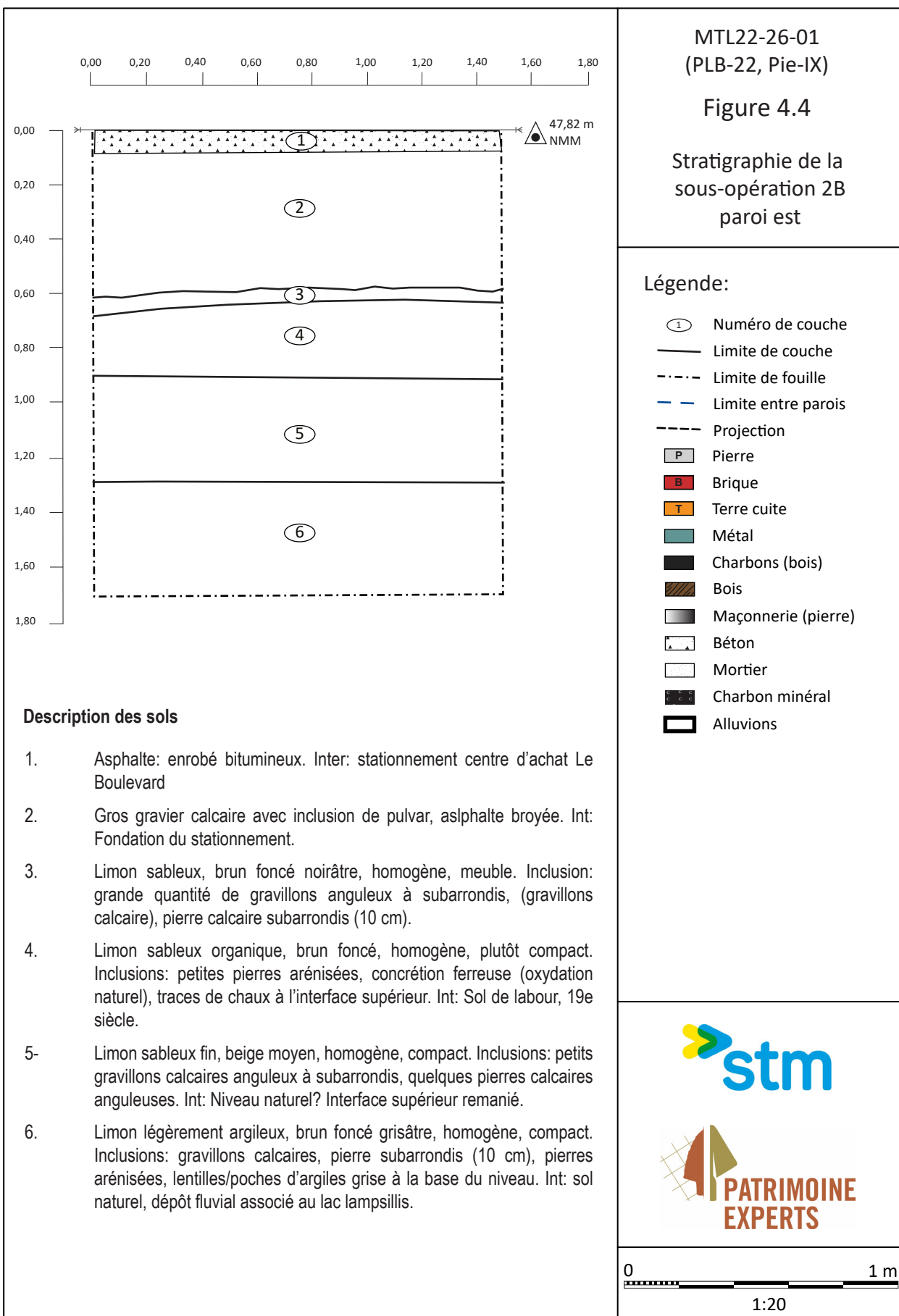
Photo 4.17 Sondages de l'opération 5, vue vers l'ouest (photo PATR22N20_0106).

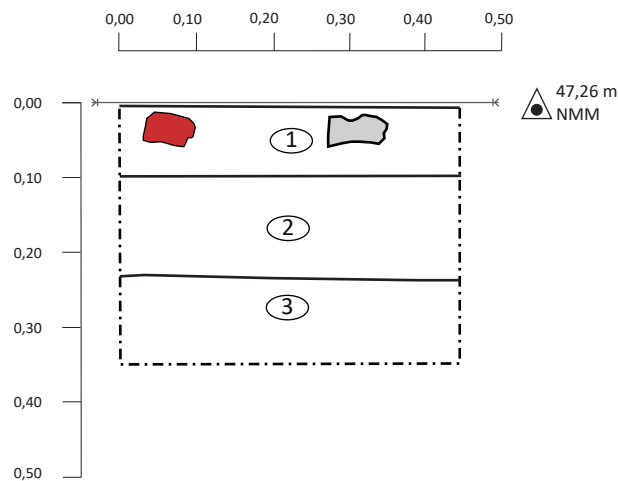


Photo 4.18 Sondages de l'opération 6, vue vers l'est (photo PATR22N20_0119).



Photo 4.19 Sous-opération 2B, paroi est (photo PATR22N20_0022).





Description des sols

1. Limon sableux beige jaunâtre compact avec un peu de gravier et petites pierres calcaires, briques rouges et traces de mortier en petits nodule. Interprétation: Remblais de nivellement lors de la mise en place du stationnement (vers 1930-1940)
2. Limon avec matière organique brun noirâtre. Int: Labour agricole.
3. Limon sableux gris bleuté foncée très compact avec un peu de fibres végétales. Int: sol naturel stérile.



PATR22N20_0045

MTL22-26-01
(PLB-22, Pie-IX)

Figure 4.5

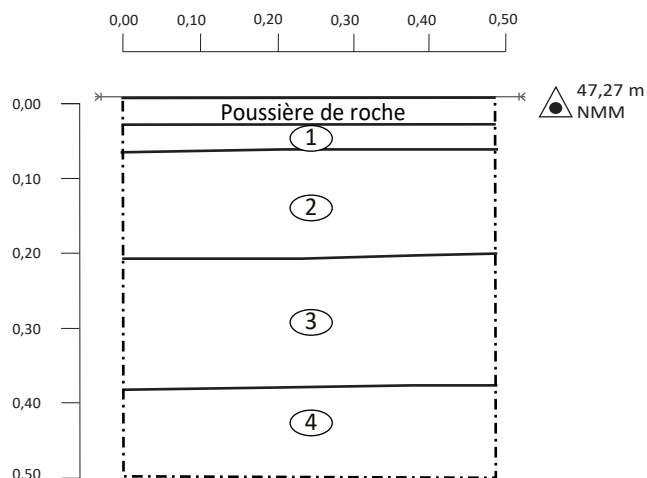
Stratigraphie de la
sous-opération 2F
paroi sud

Légende:

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- M Métal
- Charbons (bois)
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbon minéral
- Alluvions



0 50 cm
1:10



Description des sols

1. Limon argileux légèrement sableux beige jaunâtre chamarré gris foncé compact. Interprétation: Remblais de nivellement lors de la mise en place du stationnement.
2. Limon avec matière organique gris brunâtre compact. Int: Labour agricole.
3. Limon légèrement sableux beige jaunâtre avec quelques petites pierres (moins de 4 cm) Int: Sol naturel.
4. Limon argileux gris bleuté, légèrement brunâtre compact avec quelques petites pierres (moins de 6 cm) Int: Sol naturel.



PATR22N20_0068

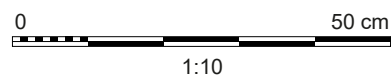
MTL22-26-01
(PLB-22, Pie-IX)

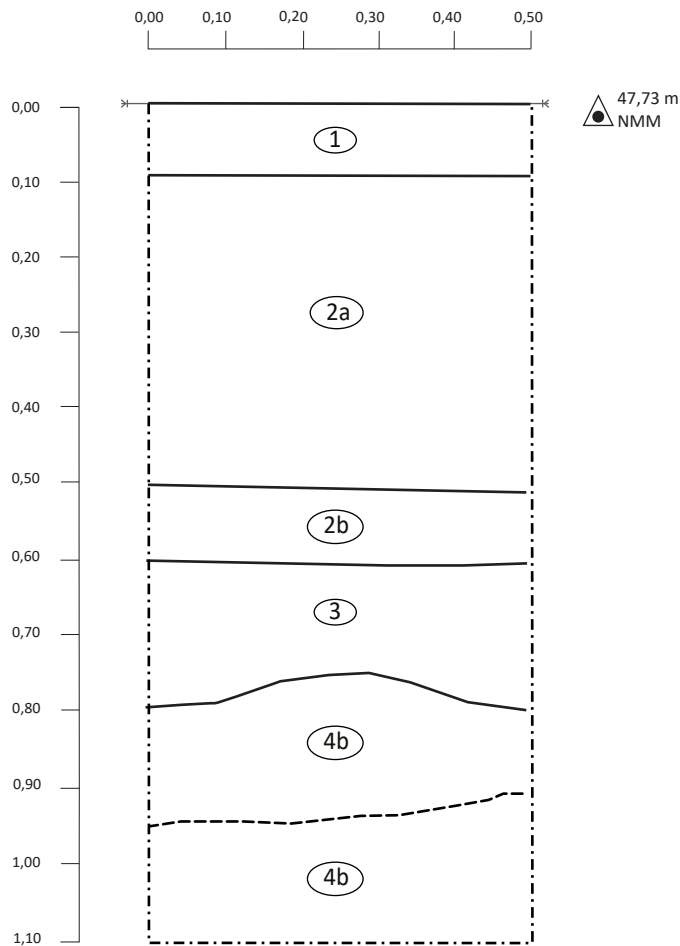
Figure 4.6

Stratigraphie de la
sous-opération 3F
paroi sud

Légende:

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- M Métal
- Charbons (bois)
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbon minéral
- Alluvions





Description des sols

1. Asphalte. Interprétation: Stationnement centre d'achat Le Boulevard
- 2a. Gros graviers calcaire anguleux. Int: Fondation du stationnement.
- 2b. Petits gravillons, poussière de roche calcaire anguleux. Int: Fondation du stationnement.
3. Limon légèrement sableux, gris foncé noirâtre organique compact, homogène. Inclusions: petits gravillons calcaire anguleux, matière organique décomposé, petites particules de sol oxydé. Int: Niveau de labour 19^e siècle.
- 4a. Limon argileux, gris pâle à moyen, compact hétérogène. Inclusions: Nodules d'argiles, pierres calcaires arainisés. Int: Dépôts associé au lac Lampsillis.
- 4b. Limon légèrement argileux beige orangé (oxyde), compact hétérogène. Inclusions: une petite lentille de sable fin, quelques petites pierres calcaire subarrondis, oxydation ferreuse (naturel). Int: Possible niveau B en formation. Même matrice de sol que 4a et percolation d'oxyde de fer.

MTL22-26-01
(PLB-22, Pie-IX)

Figure 4.7

Stratigraphie de la
sous-opération 4G
paroi sud

Légende:

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- M Métal
- Charbons (bois)
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbon minéral
- Alluvions



PATR22N20_0088

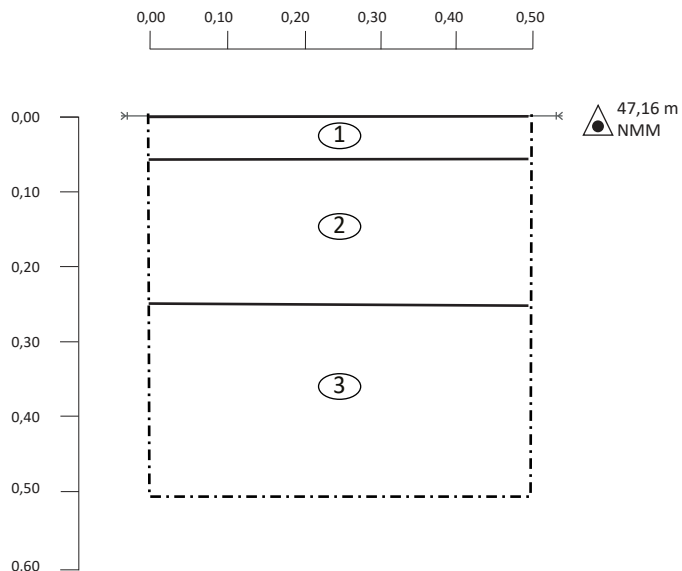


0 50 cm
1:10

MTL22-26-01
(PLB-22, Pie-IX)

Figure 4.8

Stratigraphie de la
sous-opération 5F
paroi sud



Description des sols

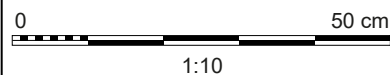
1. Poussière de pierre. Interprétation: Base de la fondation du stationnement
2. Limon organique gris brunâtre compact avec fibre végétale, rare petit grains de quartz, quelques fragments de petits graviers calcaires anguleux. Int: Labour agricole.
3. Limon argileux gris bleuté légèrement foncé plutôt compact avec quelques petites pierres. Int: Sol naturel

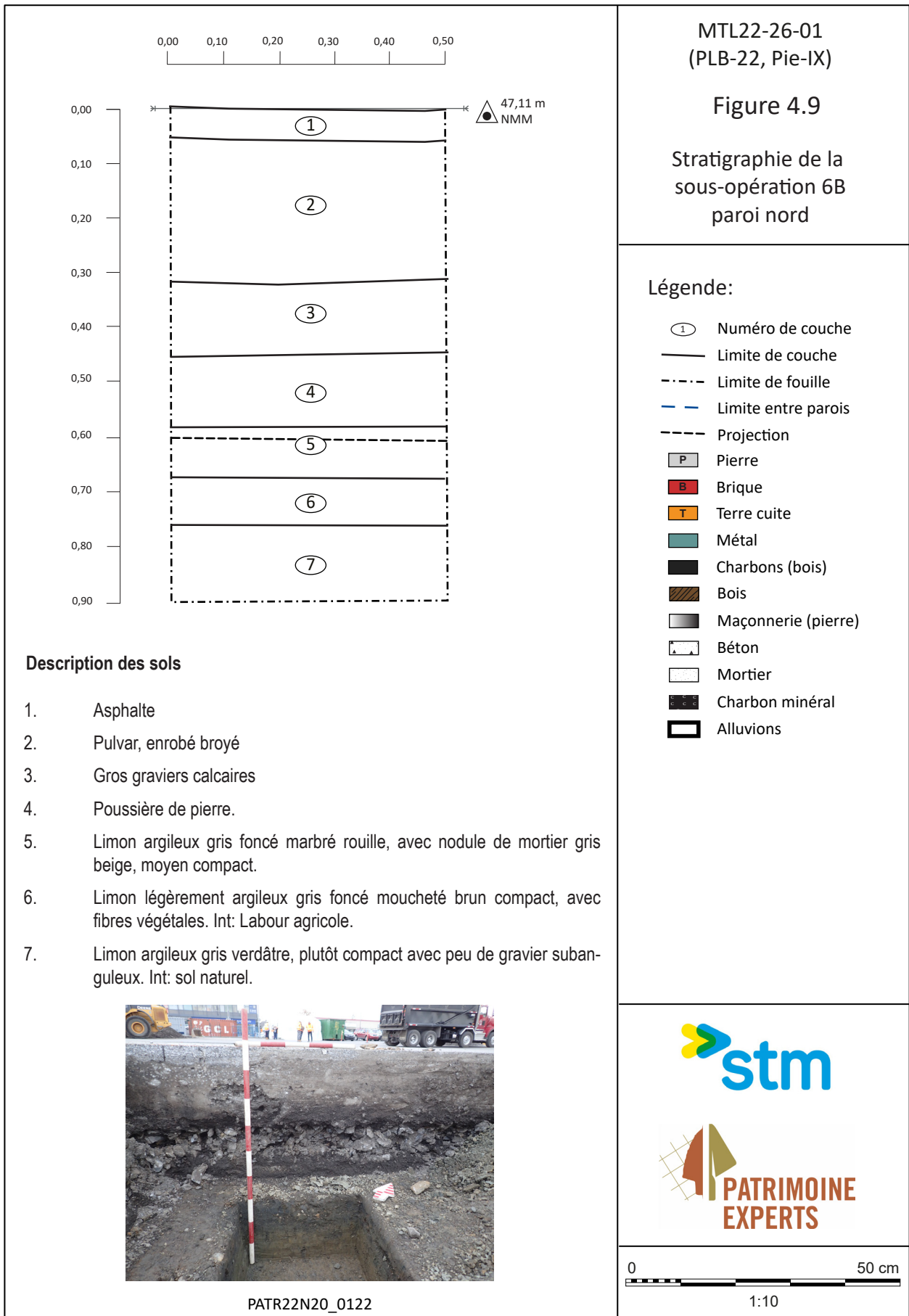


PATR22N20_0116

Légende:

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- M Métal
- Charbons (bois)
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbon minéral
- Alluvions





sols issus du creusement des infrastructures souterraines qui traversent actuellement le terrain ou bien à un remblai servant à rehausser ou à niveler partiellement le terrain avant la mise en place du stationnement. Ce dépôt n'a pas livré beaucoup d'artéfacts, on compte principalement des fragments de briques rouges à orangées, de même que du verre à vitre et des petits morceaux de charbon minéral (lot 2D1).

En dessous de ces dépôts associés à la mise en place du stationnement vers 1953, la couche de limon organique brun foncé formant l'ancien labour agricole était conservée à des profondeurs variant de 54 à 70 cm sous la surface de l'enrobé bitumineux. La surface du niveau agricole montre une légère pente vers le nord-ouest montréalais (vers l'ouest et le nord géographique). À son point le plus élevé dans les sous-opérations 2 (47,19 m dans 2B et 47,16 m dans 2F) et 3 (47,20 m dans 3F), le niveau de surface du labour diminue progressivement pour atteindre respectivement 47,03 m et 47,02 m d'altitude respectivement dans les opérations 6 (6B) et 9 (9E). Le labour agricole varie entre 10 et 20 cm d'épaisseur.

En termes de culture matérielle, les couches de labour ont livré des fragments en terre cuite communes non glaçurées pouvant correspondre à des briques ou à des contenants indéterminés, probablement des pots horticoles (2F2 et 6B1). Tout dépendamment de leur dimension, ce type de contenant servait de pots à semis ou de pots à plantes avant leur transplantation. La présence de ce type de contenant horticole est tout à fait cohérente avec la vocation agricole du terrain. Des restes de broche de fer et de barbelé (photos 4.20 et 4.21) ont également été retrouvés dans des sondages des opérations 2 (lot 2F2), 6 (lot 6G2) et 10 (lot 10F2). Ces trois tranchées suivent un alignement général nord-sud qui concorde avec la limite des champs cultivés, d'après les superpositions des



Photo 4.20 Fragment de broche en fer et petit fragment en TCC non glaçurée du lot 2F2 (photo PATEX_0001).

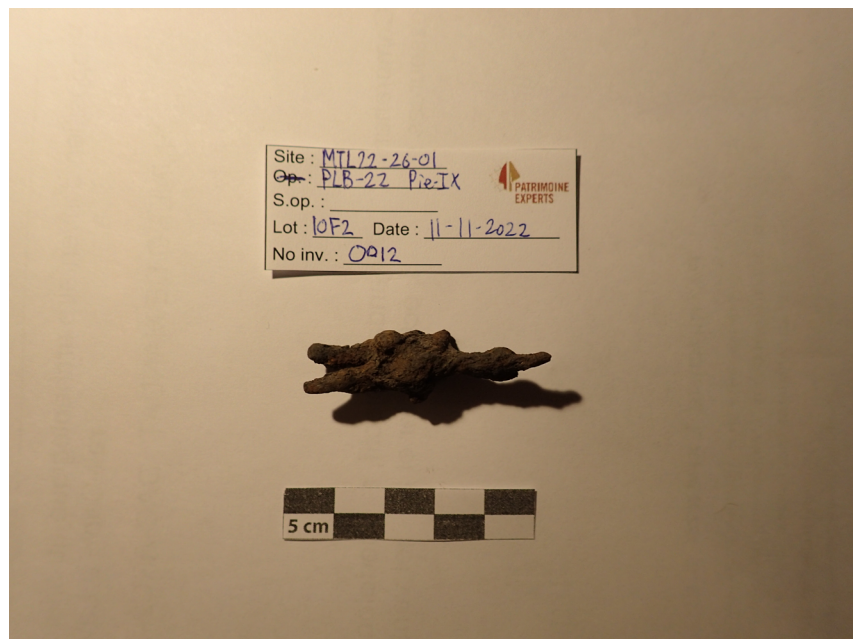


Photo 4.21 Fragment de broche en métal et de barbelé (photo PATEX_0002).



Photo 4.22 Sondages de l'opération 9, vue vers l'ouest (photo PATR22N20_0156).



Photo 4.23 Sondage 9E en cours de fouille. Infiltration de sol organique dans le limon craquelé (photo PATR22N20_0142).



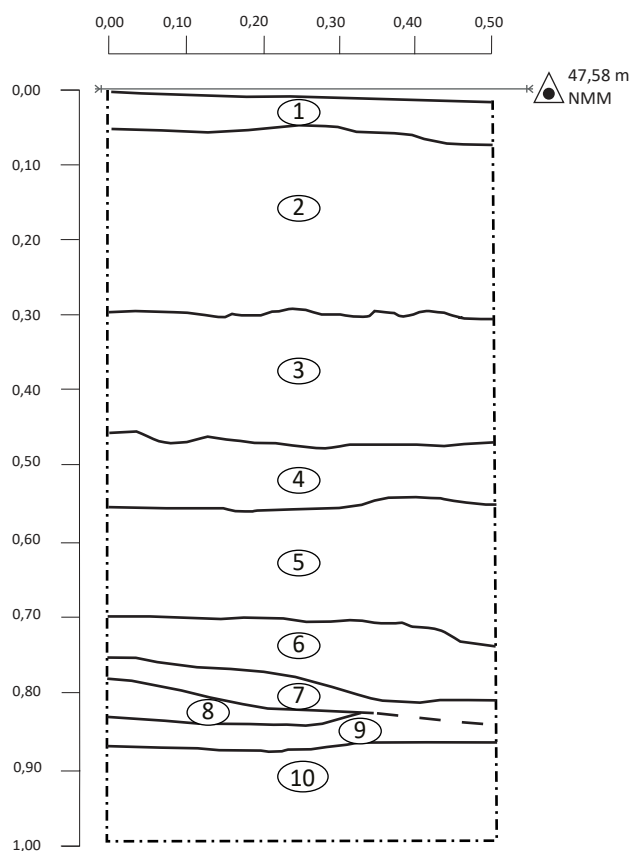
Photo 4.24 Sondage 9E, paroi nord (photo PATR22N20_0165).

photographies aériennes de 1930 et 1948 (voir plans 4.3 et 4.4, section 4.3). Dans la même emprise, les sondages 2C et 2D ont également livré des fragments de bois sciés de divers formats, qui pourraient appartenir à une ancienne clôture. La présence possible d'une ancienne clôture et notamment de barbelé indique que le champ pourrait avoir servi à certains moments comme pâturage pour le bétail.

Des fragments d'une bouteille cylindrique à alcool (bière, spiritueux ou vin) et d'une bouteille à pans plats (possiblement une bouteille à gin) ont été récupérés dans les sondages 3B et 3G (lots 3B2 et 3G2). Du papier goudronné, des morceaux de bois incomplets, de même que des fragments de verre à vitre incolore ont également été récupérés dans les sondages 2E (lot 2E2) et 6B (lot 6B1). Des cosses de graines, possiblement de graminées ou de fèves (?) ont été récupérées dans le sondage 9C (lot 9C1).

Une aire d'excavation en particulier, l'opération 9, a été perturbée par des infrastructures souterraines et des tranchées d'excavations qui ont remanié une partie des sols sur des profondeurs plus importantes (photo 4.22). Au centre-sud de l'aire d'excavation, une base de béton assez massive munie d'encrages métalliques devait anciennement supporter un poteau ou un panneau publicitaire. Un peu à l'est, une tranchée comblée de gravier traversait l'opération 9 du nord au sud. Un sondage (9G) a été excavé dans la tranchée afin d'atteindre le fond, ce qui a permis de démontrer que la tranchée était vide et entièrement comblée de gravier. Cette tranchée devait peut-être accueillir une canalisation qui fût éventuellement retirée.

Le sondage 9E plus spécifiquement montre des particularités pédologiques intéressantes. La couche de limon sous-jacente au niveau de labour semble avoir séché à un certain moment et se serait fissurée, ce qui aurait causé l'infiltration du labour dans les petites failles qui se sont créées à la suite de sa dessiccation (photo 4.23). L'examen du profil stratigraphique de la paroi sud du sondage 9E (figure 4.10 ; photo 4.24) permet de mieux comprendre comment se serait produit ce phénomène. La stratigraphie montre deux niveaux de sols organiques, soit le labour agricole situé sous le remblai d'aménagement du stationnement, de même qu'un niveau de sol organique brunâtre



MTL22-26-01
(PLB-22, Pie-IX)

Figure 4.10

Stratigraphie de la
sous-opération 9E
paroi sud

Légende:

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- - - Limite de fouille
- - - Limite entre parois
- - - Projection
- P Pierre
- B Brique
- T Terre cuite
- M Métal
- Charbons (bois)
- Bois
- Maçonnerie (pierre)
- Béton
- Mortier
- Charbon minéral
- Alluvions



PATR22N20_0163

Description des sols

1. Asphalte. Interprétation: stationnement centre d'achat.
2. Pulvar, asphalte broyée.
3. Gros graviers calcaires anguleux. Interprétation: fondation stationnement.
4. Petits graviers calcaires anguleux, poussière de roche. Inclusions: lentilles d'argile limoneuse beige foncé. Interprétation: fondation stationnement.
5. Limon argileux, gris foncé, compact et homogène. Inclusions: gravillons calcaires anguleux, pierres calcaires sub-arrondies, pierres calcaires arénisées, percolation ferreuses (naturelles). Interprétation: niveau de labour, 19^e siècle.
6. Limon argileux gris foncé noirâtre (organique), plutôt compact, homogène. Inclusions: charbon de bois, petites particules minérales blanches. Interprétation: niveau d'occupation ?
7. Argile limoneuse, grise pâle, compact, homogène. Inclusions: Petits gravillons, pierres cristallines (quartz, feldspath?), sol de 6 apporté par des racines, lentilles de sol argileux, gravillons calcaires. Interprétation: dépôt naturel associé aux possibles débordements d'un bras du ruisseau Pont-à-l'Avoine.
8. Argile limoneuse, beige brun pâle, compact, homogène. Interprétation: sol ayant recouvert un ancien sol d'occupation (9), déposition naturelle.
9. Limon légèrement argileux, gris pâle, compact, homogène (même que sol 7). Inclusions: petits gravillons calcaires sub-arrondis. Interprétation: sols organiques enfouis?
10. Argile limoneuse, beige brun pâle, compact, homogène (même que sol 8). Inclusions: rares pierres calcaires et granitiques arénisées, petits gravillons calcaires blanchâtres. Interprétation: sol naturel.



0 50 cm
1:10

plus profond (couche 9) qui aurait été enfoui par de fines alluvions de limon qui se seraient déposées lors d'une période de forte crue du ruisseau du Pont-à-l'Avoine situé un peu plus au nord. Après la décrue du ruisseau et le retrait des eaux, la couche de sol limoneux ayant recouvert le niveau organique enfoui aurait été éventuellement exposée au soleil, ce qui aurait causé sa dessiccation et la formation de fissures qui se seraient éventuellement comblées par le labour.

1.1 Les infrastructures agricoles (opération 10)

L'opération 10 devait initialement uniquement se limiter à l'emprise de la tranchée T-9. Similairement aux autres tranchées recoupant le secteur agricole, l'excavation des remblais moderne sur toute son emprise, a offert un dégagement suffisant pour permettre d'y effectuer six sondages manuels. Les séquences de déposition des sols agricoles et des remblais associés à la mise en place du stationnement vers 1953 sont similaires à ceux décrits précédemment (voir section 4.2). La mise au jour d'une pièce de bois de grande dimension dans le dernier sondage effectué (2F) a toutefois nécessité d'agrandir successivement l'aire d'intervention archéologique, ce qui a conduit à la mise au jour de nouveaux vestiges (voir plan 4.2).

Afin de documenter la poursuite du vestige de bois 10A200a, l'opération 10 a été une première fois agrandie vers le sud-ouest avec l'excavation de la sous-opération 10H sur une longueur de 5 m et une largeur de 3 m. La mise au jour de nouveaux vestiges de pierre (10A100 et 10A150) dans la sous-opération 10H, a nécessité la poursuite des excavations mécaniques, ce qui a conduit à l'agrandissement successif de l'opération 10 avec l'ouverture des sous-opérations 10J, 10K, 10L, 10M, 10N, 10P, 10Q, 10R, 10S et 10T. L'objectif de ces sous-opérations consistait à déterminer l'emprise des vestiges mis au jour, afin de définir les limites des aménagements ou des bâtiments auxquels ils appartenaient. Dans un même souffle, il était également nécessaire d'évaluer la valeur patrimoniale des éléments mis au jour et le potentiel de recherche sur le terrain afin de déterminer la nécessité de poursuivre des interventions archéologiques subséquentes.

Dans le cas du vestige 10A200, trois sections totalisant six pièces de bois, ont été dégagées. Chaque section se compose de deux planches de 2,5 cm d'épaisseur, de 22 cm de largeur et de longueur variables selon les sections. Afin de circonscrire la première section dégagée et de vérifier la présence d'autres éléments associés, des sondages manuels supplémentaires ont d'abord été effectués de part et d'autre du sondage 10F, dans les limites de la tranchée T-9 (sous-opération 10A). À l'extrémité est, deux autres sections de bois (10A200b et 10A200c) ont été dégagées (photo 4.25), tandis qu'à l'extrémité ouest, la section de bois la plus longue (10A200a) se poursuivait au-delà des limites de la tranchée T-9 tel qu'observé au long de la paroi sud de la sous-opération 10A (photo 4.26).

Les pièces de bois de la longue section 10A200a étaient fixées entre elles à l'aide de clous découpés. Les clous découpés ont été majoritairement utilisés à partir des années 1780 jusqu'au début du 20^e siècle. Les deux autres sections de bois (10A200b et 10A200c) ont été fixées à l'aide de clous tréfilés dont la période de production commence à partir des années 1890 et se poursuit encore aujourd'hui (photo 4.27). La fonction de ces pièces de bois demeure encore incertaine. Elles semblent avoir fait partie d'un

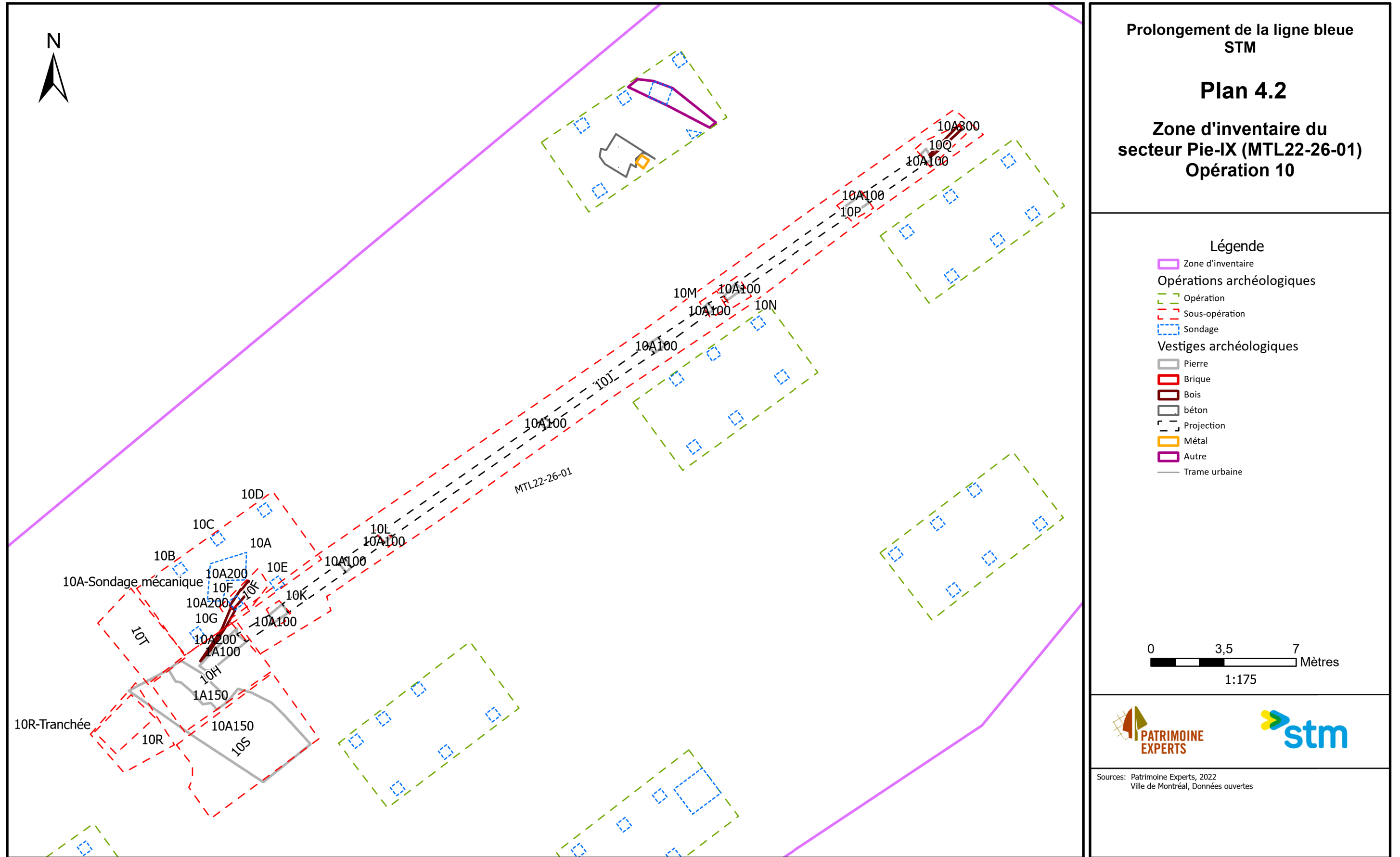


Photo 4.25 Vestige 10A200, vue d'ensemble vers le nord-est (photo PATR22N20_0244).



Photo 4.26 Sous-opération 10F, paroi sud (photo PATR22N20_0193).



Photo 4.27 Profil de 10A200a et 10A200b, vue vers le sud-ouest (photo PATR22N20_0235).



aménagement plus complexe qui aurait été vraisemblablement démantelé après son abandon pour être ensuite déposé directement dans le labour. La période d'utilisation des clous découpés et tréfilés qui ont été utilisés pour fixer ces pièces de bois permet d'estimer la mise en place de cet aménagement vers la fin du 19^e siècle ou au début du 20^e siècle. L'absence de tranchée visible d'un côté ou de l'autre de la section 10A200a en paroi sud de la sous-opération 10A, tend à indiquer que les pièces de bois n'ont pas été disposées à cet endroit volontairement pour répondre à une fonction spécifique tel que cela aurait été le cas pour une canalisation de bois. Sa déposition consisterait plutôt à un rejet post-utilisation. À son extrémité sud-ouest, la section de bois 10A200a était disposée de façon oblique par rapport à un long vestige de pierre (photo 4.28). Dans le cas des deux sections les plus à l'est (10A200b et 10A200c), les deux planches de chaque section étaient fixées perpendiculairement dans le sens de la longueur, de façon à former un angle droit. Les deux pièces de l'ensemble 10A200b, d'une longueur de 96 cm chevauchent partiellement les deux pièces de l'ensemble 10A200c, d'une longueur de 52 cm. Des clous plantés depuis l'extérieur devaient servir à maintenir les deux sections en place. Ces deux sections de bois pourraient avoir été apposées sur le faîte d'une toiture, soit la partie formant le sommet d'un toit à deux versants. La longue section de bois située plus au sud-ouest (10A200a) est pourrait correspondre à un élément de charpente d'un bâtiment. Il est présumé d'après le positionnement des clous, que les deux planches de bois formant cet ensemble d'une longueur de 3 m, devaient initialement être fixées l'une contre l'autre. L'un des côtés se serait éventuellement séparé causant l'écartement partiel des deux planches. Ces pièces de bois pourraient avoir fait partie d'un bâtiment agricole ou d'un bâtiment secondaire n'apparaissant sur aucune photographie aérienne ni sur aucun plan. L'aménagement a probablement été démantelé au cours de la première moitié du 20^e siècle, vraisemblablement plusieurs années avant la mise en place du stationnement du centre d'achat vers 1953.



Photo 4.28

Vue d'ensemble vers l'est des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200 (photo PATR22N20_0215).

Le vestige de pierre 10A100, d'une longueur totale de 43 m, d'une largeur de 47 à 57 cm et d'une hauteur moyenne de 22 cm, suit une orientation générale est-ouest, qui diffère cependant de l'axe de lotissement des terres qui sont orientées par rapport au nord montréalais (nord-est géographique, d'après l'axe du boulevard Saint-Laurent). Le vestige de pierre semble plutôt suivre un axe similaire au ruisseau du Pont-à-l'Avoine qui s'écoule un peu au nord de l'aire d'intervention. Ce long vestige linéaire se compose d'un seul rang de pierres des champs aux arêtes subarrondies à subanguleuses et de dimensions assez variées, pouvant alterner entre 40 et 70 cm de longueur, sur 20 à 40 cm de largeur et environ 10 à 20 cm de hauteur (photos 4.29, 4.30 et 4.31). Les pierres de plus grandes dimensions sont disposées à plat et en parpaing dans l'ouvrage, c'est-à-dire qu'elles traversent le vestige transversalement. De plus petites pierres subanguleuses d'environ 30 cm de longueur sur 8 cm de largeur et 8 cm de hauteur sont disposées sur le côté et en panneresse au long des parements ou servent pour le blocage intérieur entre les plus grosses pierres. Les parements ne sont pas dressés et les pierres semblent avoir été simplement disposées au fond d'une tranchée linéaire. Un sol de limon argileux beige sert de liant entre les pierres. Le sommet du vestige passe d'une altitude de 47 m à son extrémité est, à une altitude de 46,95 m à son extrémité ouest.



Photo 4.29 Poursuite du vestige 10A100 dans 10K et 10L, vue vers l'ouest (photo PATR22N20_0253).



Photo 4.30 Parement nord du vestige 10A100 dans 10K, vue vers le sud (photo PATR22N20_0255).

À son extrémité ouest, le vestige s'appuie contre l'empierrement 10A150, qui recoupe l'emprise d'un ancien chemin agricole. À son extrémité est, le vestige s'interrompt abruptement et laisse place à une canalisation de bois qui est légèrement désaxé vers le nord, par rapport au vestige de pierre (photo 4.32). La canalisation 10A300 est appuyée contre le vestige 10A100. Elle est formée de trois planches de bois d'une épaisseur de 3,2 cm (1¼ po) et devait être fermée par un couvercle. Un trou de clou à section carrée est visible sur la tranche d'une des planches de côté, ce qui tend à confirmer que la canalisation devait être recouverte d'une quatrième planche servant le couvercle. La canalisation a été dégagée sur une longueur de 2,00 m. Elle possède une hauteur de 17 cm, une largeur intérieure de 16 cm et une largeur extérieure de 22 cm. Son sommet se situe à une altitude de 46,99 m, soit au même niveau que le sommet du vestige de pierre. Un segment de tuyau en métal cuivreux d'une longueur de 46 cm (18 po) et d'un diamètre intérieur de 4 cm (1½ po) a été récupéré tout près. La présence combinée de la canalisation de bois 10A300 et du segment de tuyau en métal cuivreux au bout du vestige de pierre 10A100 semble indiquer que celui-ci servait au transport ou au drainage de l'eau.



Photo 4.31 Vestige 10A100 dans 10P, vue vers l'est (photo PATR22N20_0264).



Photo 4.32 Vestige de pierre 10A100 et de la canalisation 10A300 dans 10Q, vue générale vers l'est (photo PATR22N20_0299).

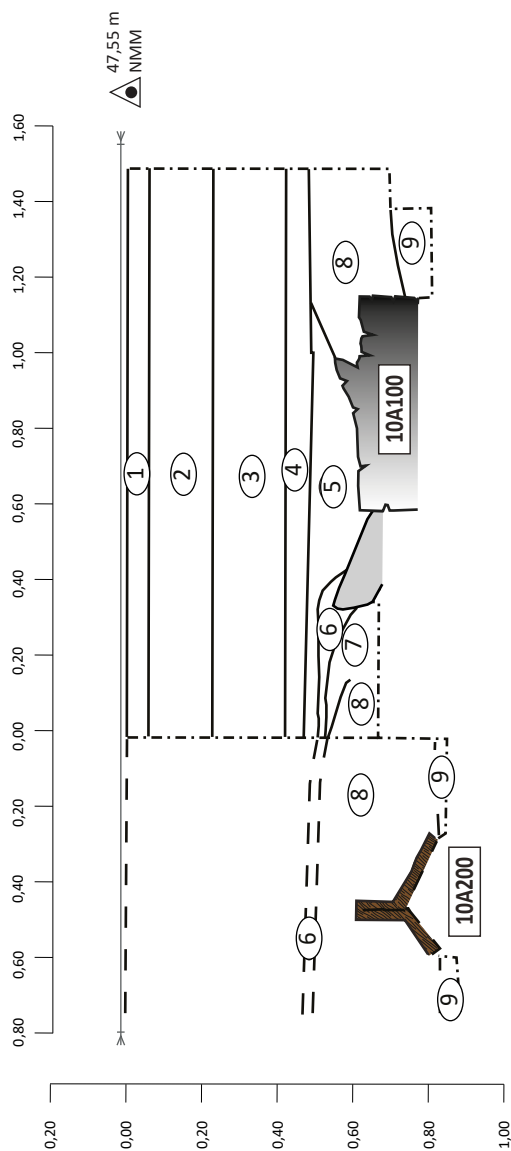
L'examen de la paroi est de la sous-opération 10H (figure 4.11 ; photo 4.33) montre les limites d'un fossé s'élargissant vers le haut, au-dessus des pierres (couche 5) du vestige 10A100. Le fossé a été comblé par un remblai d'argile limoneuse beige-gris foncé à jaunâtre (couche 5) qui a été observé dans d'autres portions de l'ancien champ, notamment dans les sondages 2F (couche 1), 3F (couche 1) et 6B (couche 5). Ce remblai qui est associé aux travaux d'aménagement du stationnement vers 1953 aurait comblé le fossé lors du remblaiement du terrain. Ce remblai recouvre le labour agricole (couche 8) ainsi qu'un autre dépôt d'argile limoneuse (couche 6) associé à l'abandon du vestige de pierre 10A100. La tranchée de construction du vestige de pierre 10A100 est visible du côté nord. Elle a été comblée par un dépôt de limon argileux beige légèrement orangé (couche 7).

Un alignement dans l'axe des vestige 10A100 et 10A300 est visible sur la superposition de la photographie aérienne de 1947 (plans 4.3 et 4.4, figure 4.12). Une trace linéaire disposée dans le même axe que les vestiges 10A100 et 10A300 est bien perceptible sur la photo à l'endroit indiqué par les flèches rouges (figure 4.13). Bien que l'image aérienne, ne permette pas d'en identifier précisément la fonction, il est toutefois possible d'émettre quelques hypothèses pour interpréter ce vestige à partir des données recueillies au terrain. L'interprétation la plus plausible implique que ce long vestige servait de fossé ou de rigole de drainage agricole à fond rocheux, pour éviter que le sol ne soit saturé en eau. Le sol limoneux et argileux de l'ancienne parcelle agricole devait nécessiter un drainage approprié pour éviter les problèmes pouvant être causés par un excès d'eau lors de la mise en culture des terres. Le drainage agricole, qui est pratiqué depuis au moins le 19^e siècle au Canada, permet d'assainir la zone racinaire afin de favoriser la croissance des plantes et améliore également les conditions de travail du sol, qui devient difficile à labourer lorsqu'il est saturé en eau. D'après l'encyclopédie canadienne, les canalisations pouvaient être à l'époque en bois, en terre cuite ou en pierre, mais sont désormais généralement en plastique et suivent des directives précises quant au type de sol et à la topographie des champs cultivés (figure 4.14). Les canalisations les plus couramment rencontrées en contexte archéologique, pour les périodes de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, sont généralement en terre cuite ou en bois (voir par exemple les sites BiFj-115 et BiFj-118, Patrimoine Experts 2019 ; 2021). En ce qui concerne le vestige de pierre, la pente (de moins de 1%) ne semble toutefois pas suffisamment importante pour permettre un écoule-



Photo 4.33 Sous-opération 10H, paroi est (photo PATR22N20_0241).

Figure 4.11 MTL22-26-01 (PLB-22, Pie-IX) - Stratigraphie de la sous-opération 10H, paroi est



Description des sols

1. Asphalte. Stationnement
2. Pulvar. asphalte broyée. Stationnement.
3. Gravier de pierres. Stationnement.
4. Poussière de pierre. Stationnement.
5. Argile limoneuse beige marbrée gris foncé, compact, avec quelques graviers et pierres (moins de 30 cm). Interprétation: recouvrement d'abandon du vestige 10A100.
6. Argile limoneuse beige plutôt, compact et homogène avec peu de gravier
7. Limon argileux beige, légèrement orangé, moyennement compact. Interprétation: remblai de comblement de la tranchée de construction du vestige avec quelques petites pierres sub-arrondies.
8. Limon organique gris-brunâtre avec fibres végétales et fragments de bois. Labour.
9. Limon argileux gris-bleuté. Sol naturel.

Légende:

—	Limite entre parois	P	Pierre	Bois	Charbons de bois
---	Projection	B	Brique	Maçonnerie (pierre)	Charbon minéral
N/M	Altitude	T	Terre cuite	Béton	
304100	Vestige		Métal	Mortier	

Échelle :

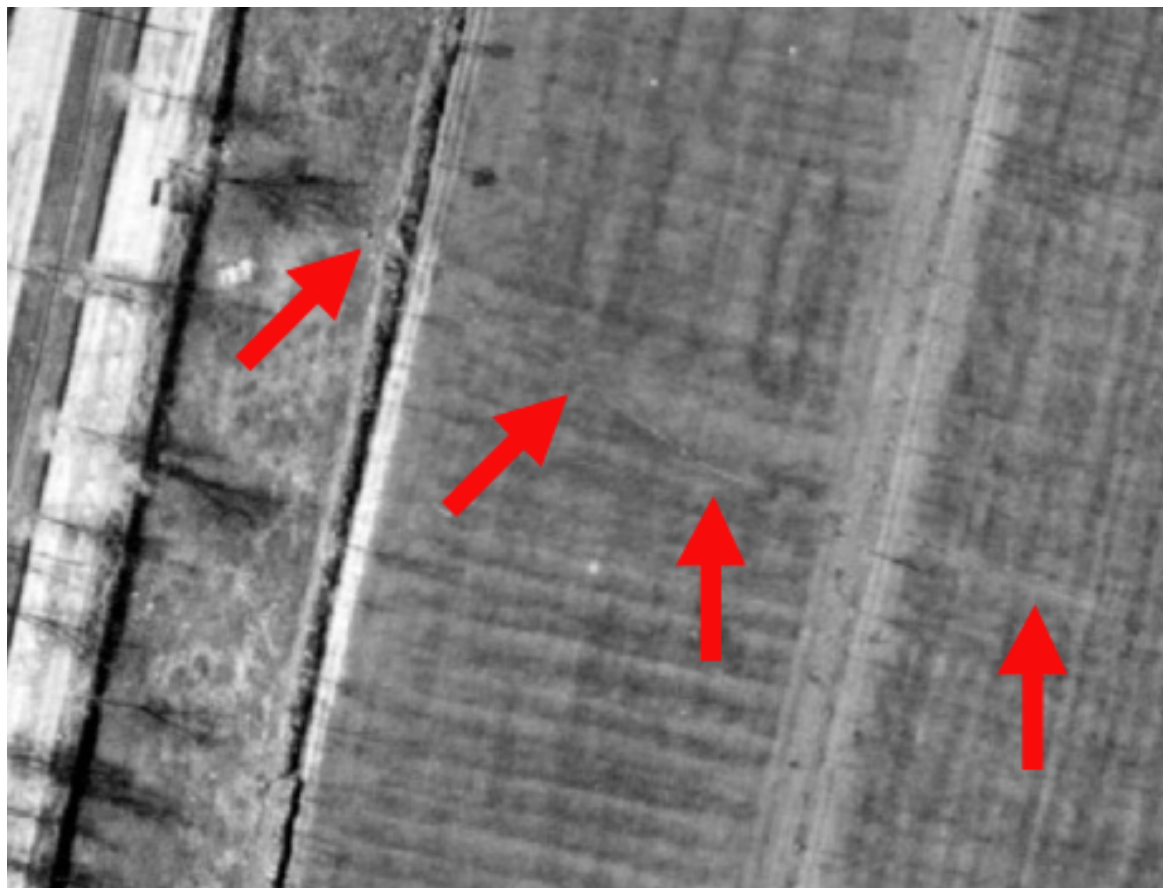


Figure 4.12

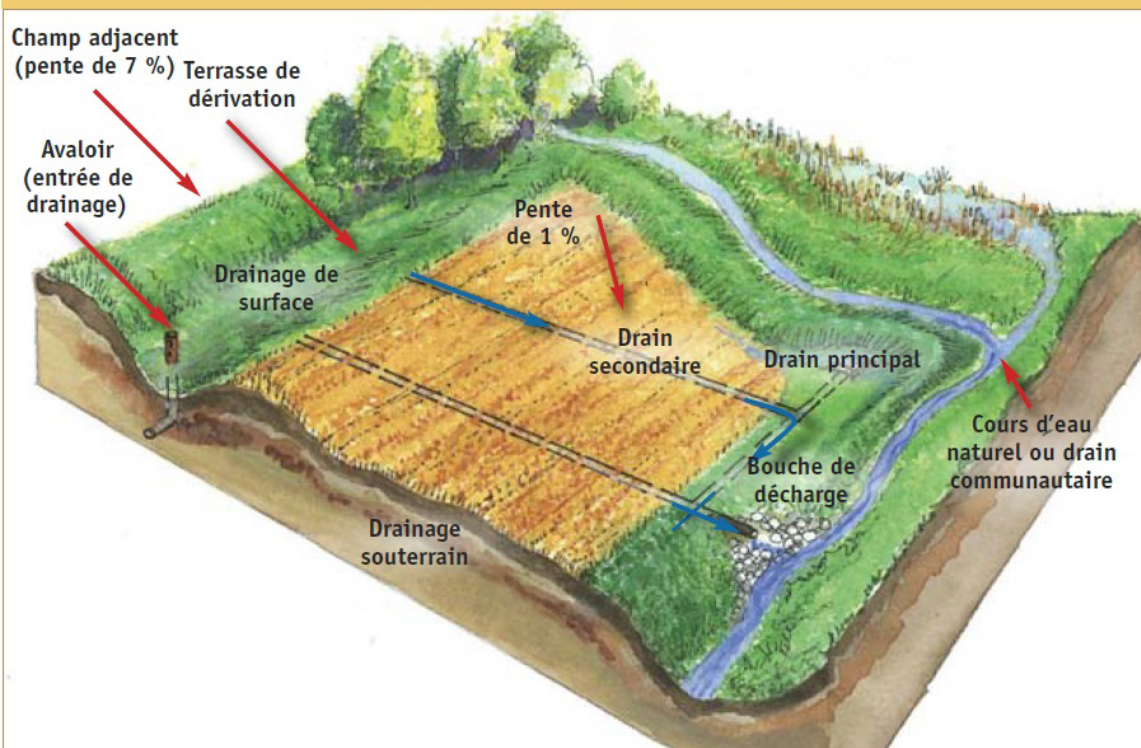
Extrait d'une photographie aérienne 1947 montrant l'ancienne parcelle agricole de l'aire d'étude (Ville de Montréal: VM97-3_7P15-44).

**Figure 4.13**

Trace linéaire probablement associée au vestige 10A100, sur l'extrait d'une photographie aérienne de 1947 montrant l'ancienne parcelle agricole (Ville de Montréal: VM97-3_7P15-44).



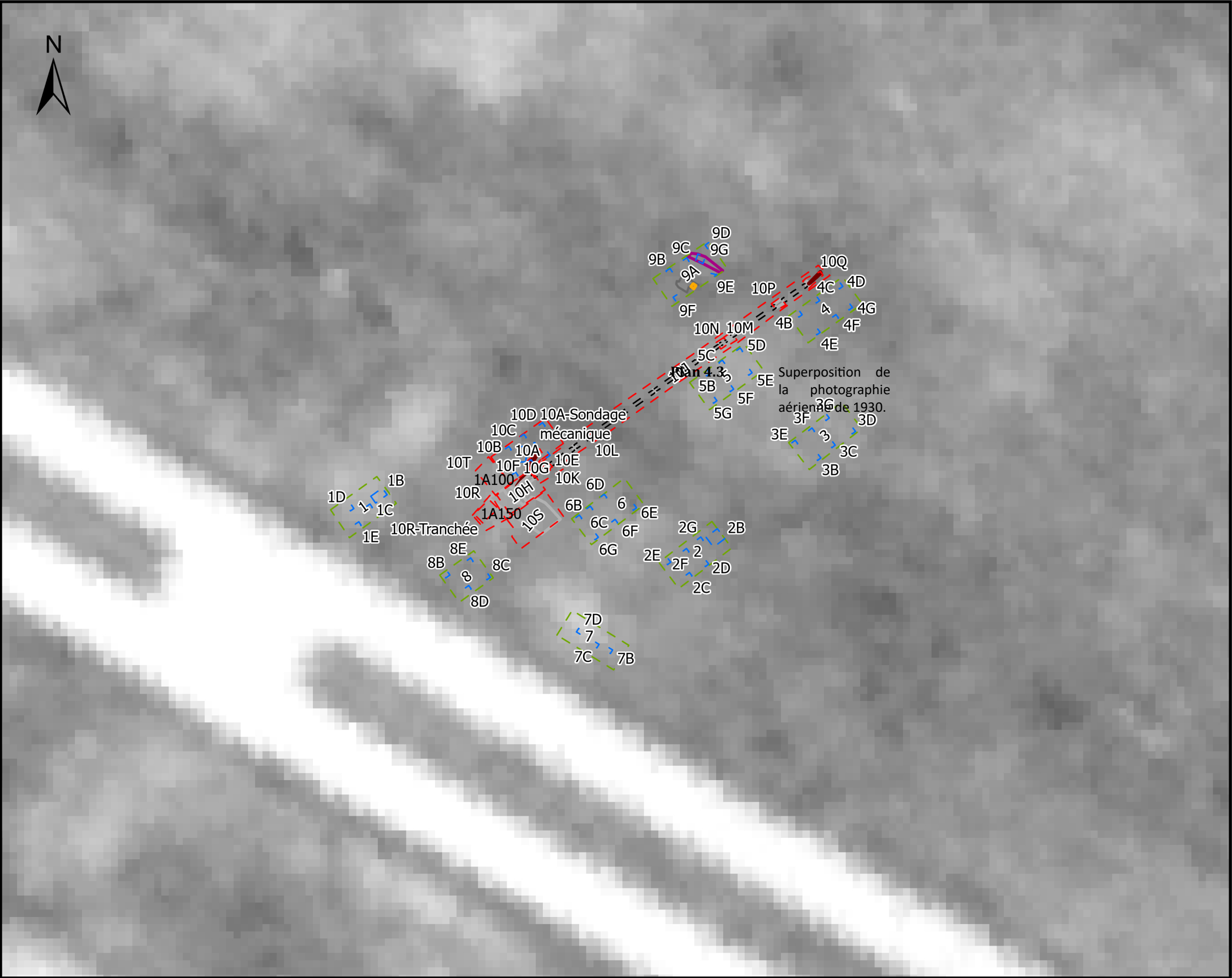
SYSTÈME DE DRAINAGE DES TERRES CULTIVÉES

**Figure 4.14**

Système de drainage des terres cultivées selon le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales (gouvernement de l'Ontario 2011, p.20).

ment rapide de l'eau, ce qui explique l'incertitude quant à l'hypothèse du fossé de drainage. Sur 43 m de longueur, le sommet du vestige ne décline en effet que de 5 cm vers l'ouest.

Dans un court article de 1913 du *Journal of Agriculture and Horticulture* intitulé « A Few Remarks on farm Drainage » R. Brodie explique toute l'importance (en 10 raisons) du drainage souterrain dans l'agriculture. L'auteur indique que les drains souterrains peuvent être faits de tuiles de terre cuite de trois pouces disposées bout à bout et recouvertes de papier goudronné au niveau des jonctions, avant d'être recouvert de terre, et ce afin d'éviter les infiltrations de sable. Il est spécifié que les tranchées doivent être placées en descente ou du haut au bas du champ. Lorsque le sol est pierveux ou graveleux, les pierres peuvent être utilisées en remplacement des tuiles, en disposant des pierres de tailles moyennes de chaque côté du bas du drain avec une pierre plate au-dessus, en remplissant ensuite de pierres jusqu'à moins de 18 pouces du haut du fossé, puis en mettant de la litière ou de la paille au-dessus avant de recouvrir de terre pour empêcher le sable éolien de boucher le drain. Brodie, ajoute que l'utilisation de tels drains de pierre est en usage sur sa ferme familiale depuis plus de 80 ans. Cette manière de procéder permettait selon lui d'employer judicieusement les pierres issues de l'épierrement des champs. L'auteur conclut son article en indiquant que pour les terres basses et les zones humides, l'utilisation de drain souterrain pourrait ne pas s'avérer économiquement viable. De larges tranchées ouvertes sont alors préférées par les agriculteurs. Au cours du 20^e siècle, l'excavation des fossés est d'ailleurs facilitée par le recours aux trancheuses mécanisées (Brodie 1913). La première trancheuse mécanisée est achetée au Canada en 1902, mais son usage commence surtout à se répandre au cours du second quart du 20^e siècle (Barrington 2022).



Prolongement de la ligne bleue
STM

Plan 4.3

Superposition de la photographie
aérienne de 1930

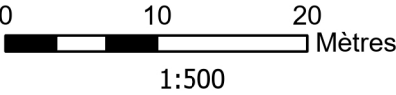
Légende

Opérations archéologiques

- Opération
- Sous-opération
- Sondage

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Brique
- Bois
- béton
- Projection
- Métal
- Autre



Sources: Patrimoine Experts, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes

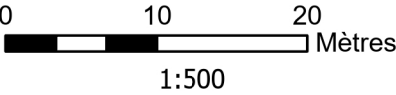


Prolongement de la ligne bleue
STM

Plan 4.4

Superposition de la photographie
aérienne de 1948

- Légende
- Opérations archéologiques
- Opération
 - Sous-opération
 - Sondage
- Vestiges archéologiques
- Pierre
 - Brique
 - Bois
 - béton
 - Projection
 - Métal
 - Autre
- VM97-3_7P14-42.jpg
- RVB
- Rouge :Band_1
 - Vert : Band_2
 - Bleu : Band_3



Sources: Patrimoine Experts, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes

Bien que le vestige de pierre 10A100 ne corresponde pas en tout point à la description des drains de pierre tirée de l'article de 1913 cité précédemment, plusieurs éléments s'en rapprochent tout de même. Comme pour les drains de pierre, le vestige en question se compose de larges pierres disposées à plat sur le dessus et bordées de plus petites pierres sur les côtés. L'ouvrage n'est cependant pas recouvert d'un niveau de pierres disposées à tout venant (*loose stones*). De plus, la tranchée qui surmonte le vestige est assez peu profonde et laisse supposer qu'une partie de l'ancien labour agricole pourrait avoir été décapé avant l'aménagement du stationnement vers 1953. De plus, le fait que le fossé surmontant les pierres ait été comblé par le niveau de circulation du chantier de construction du centre d'achat et du stationnement milite en faveur d'un fossé ouvert à fond rocheux plutôt qu'une canalisation souterraine. La faible pente observée entre les deux extrémités du vestige de pierre permet toutefois d'émettre quelques doutes sur la grande efficacité du fossé pour le drainage. Enfin, il est important de souligner que le vestige 10A100 suit un axe similaire au bras sud du ruisseau du Pont-à-L'avoine qui passait plus au nord, environ au niveau de la rue Jean-Talon.

Ce fossé, bien que peu profond et ne présentant qu'une très faible pente, pourrait tout de même avoir servi à limiter les effets des fortes crues du cours d'eau. À cet effet, l'un des sondages situés au nord du vestige (voir sondage 9E, section 4.2), donc plus près du ruisseau et à plus basse altitude (environ 47,00 m), montre un niveau organique enfoui (peut-être un ancien labour) à 46,75 m d'altitude, sous des alluvions de limon argileux. Ces alluvions se seraient vraisemblablement déposées lors de crues exceptionnelles ou pourraient également avoir été causées par un mouvement de sol rapide causé par l'action de l'eau. Dans un document de 2011 portant sur le drainage des terres cultivées, produit par le ministère de l'agriculture de l'Ontario, il est spécifié que « Le drainage souterrain est parfois inefficace dans certaines argiles lourdes (> 60 % en teneur d'argile) et certains sols argileux mal structurés ayant une très faible perméabilité. De tels sols ont avantage à être drainés en surface. ». Il est également indiqué que « Les rigoles de drainage devraient être utilisées uniquement en situation d'urgence ou lorsqu'aucune autre solution n'existe pour enlever l'eau accumulée à la surface. ». Enfin, parmi les solutions préconisées pour le drainage des terres cultivées, outre la dérivation des eaux de surface vers des systèmes de drainage souterrain, d'autres méthodes reposent sur le déplacement de terre ou le façonnement de fossés peu profonds que la machinerie agricole peut traverser (Gouvernement de l'Ontario 2011). Ces critères semblent plutôt bien correspondre aux caractéristiques pédologiques du terrain, qui se compose de sols limoneux et argileux, de même qu'à la disposition du vestige 10A100 dans l'axe du ruisseau, le tout combiné à la faible profondeur du fossé qui le surmonte.

L'une des autres hypothèses qui ont guidé les interventions archéologiques après la découverte du vestige de pierre impliquait qu'il pouvait s'agir de la fondation d'une ancienne grange. Cette hypothèse, sans être complètement écartée, semble désormais peu plausible, compte tenu de la longueur importante du vestige (43 m) et de l'absence d'autres éléments imbriqués pouvant former un retour de mur. Les autres bâtiments de la ferme sont également plutôt éloignés de la zone de travaux. De plus, les granges d'aussi grande dimension, bien qu'elles ne soient pas inexistantes, demeurent cependant plutôt rares (Séguin 1963).

Une dernière hypothèse pouvant être évoquée, implique que le vestige servait à soutenir un aménagement agricole, tel qu'une couche chaude. La technique de couche chaude, qui s'est répandue en culture maraîchère durant la première moitié du 20^e siècle, permettait de hâter la pousse des légumes comme les radis, les concombres et les laitues en utilisant la chaleur produite par la décomposition de la matière organique afin de dégeler les sols plus rapidement. Cette technique nécessitait l'installation d'un coffrage de bois recouvert de vitres appelées « châssis vitrés » afin de maintenir la chaleur autour des plantes et de capter le rayonnement du soleil (Dorion 2001, 127 ; Lavoie 2018, 11). Les traces archéologiques pouvant être associées à cette technique maraîchère sont cependant assez méconnues. Il est toutefois vraisemblable qu'une plus grande quantité de pièces de bois et de fragments de verre à vitre auraient été retrouvés à proximité d'aménagements d'anciennes couches chaudes. Les couches chaudes ne semblaient d'ailleurs pas être supportées par des fondations de pierre. L'hypothèse la plus plausible demeure celle d'un fossé de drainage agricole.

L'empierrement 10A150 est disposé dans un axe général nord-sud qui suit l'axe de lotissement des terres. Le vestige consiste en un étalement de pierres des champs d'une largeur de 3 à 3,30 m et d'une épaisseur d'environ 20 cm, dans une matrice de limon organique gris brunâtre compact avec des inclusions de fibres végétales, des petites branches et des fragments de briques. Le sol en surface est assez similaire au labour. Les pierres ont des dimensions variables. Les pierres subarrondies vont de 28 à 58 cm de longueur, sur 25 à 40 cm de largeur et 12 à 20 cm de largeur. Quelques pierres calcaires plus anguleuses de plus petite dimension (12 cm x 9 cm x 4 cm) sont également observées. Les pierres ne forment pas un agencement particulier, mais ont plutôt été étalées au-dessus du sol naturel dans le but d'offrir une surface de circulation ferme afin d'éviter l'embourbement des véhicules lorsque le sol est gorgé d'eau au printemps ou devient vaseux après de fortes pluies. Les pierres proviennent probablement de l'épierrement des champs. Le profil de cet ancien chemin agricole est visible au long des parois nord des sous-opérations 10H (figure 4.15 ; photo 4.34) et 10R (photo 4.35) ainsi qu'au long de la paroi sud de la sous-opération 10S (figure 4.16 ; photos 4.36 et 4.37).



Photo 4.34 Sous-opération 10H, paroi nord (photo PATR22N20_0220).

Photo 4.35 Sous-opération 10R, paroi nord, profil du remblai de démolition à l'ouest et profil de l'empierrement 10A150 à l'est (photo PATR22N20_0292).



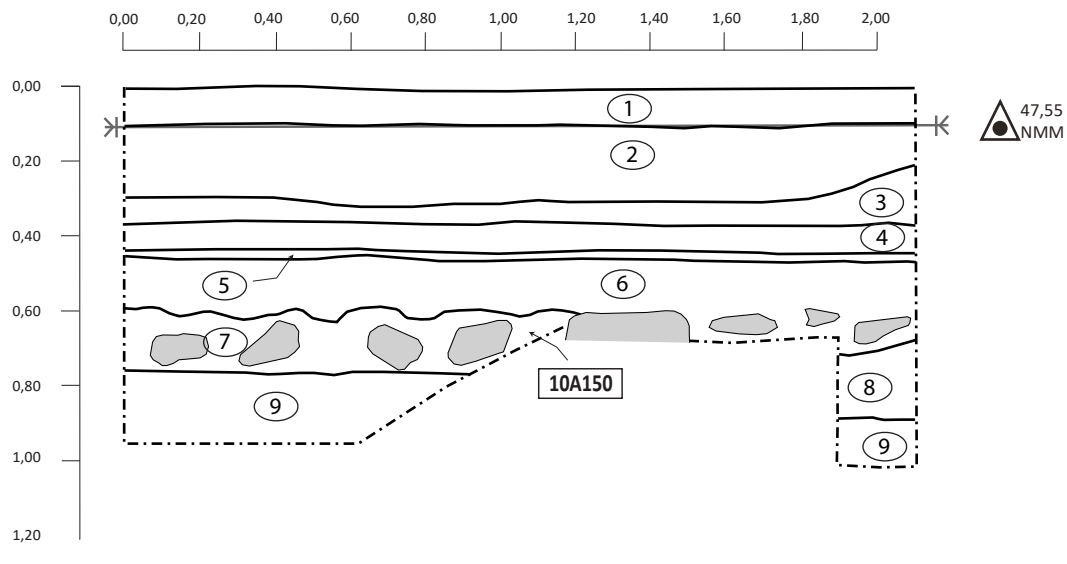
Photo 4.36 Sous-opération 10S, section est de la paroi sud, profil de l'empierrement 10A150 (photo PATR22N20_0284).



Photo 4.37 Sous-opération 10S, section ouest de la paroi sud, profil du remblai de démolition qui se poursuit vers l'ouest (photo PATR22N20_0291).



Figure 4.15
MTL22-26-01 (PLB-22, Pie-IX)- Stratigraphie de la sous-opération 10H, paroi nord



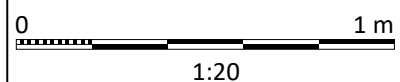
Description des sols

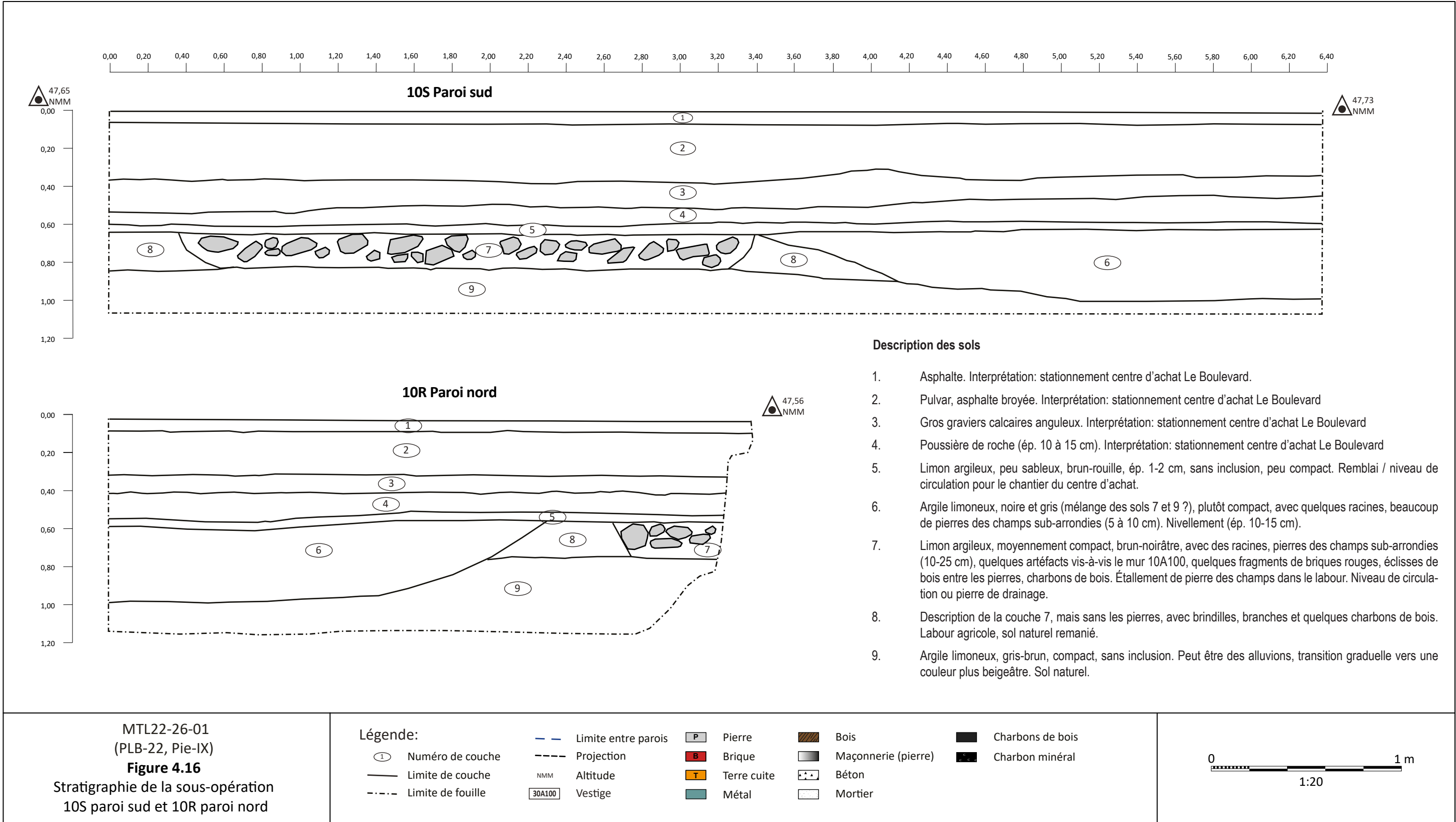
1. Asphalte. Interprétation: stationnement centre d'achat.
2. Pulvar, asphalte broyée.
3. Gros graviers calcaires anguleux. Interprétation: fondation stationnement.
4. Poussière de roche (ép. 10 à 15 cm).
5. Limon argileux, peu sableux, brun-rouille, ép. 1-2 cm, sans inclusion, peu compact.
6. Limon argileux gris bleuté compact avec fragment de briques (moins de 5 cm), nodule de mortier (moins de 2 cm), gros fragment de béton, plusieurs grosses pierres calcaires anguleuses et déchets de construction divers. Int: remblais de rehaussement provenant d'une démolition au 20^e siècle..
7. Limon argileux, moyennement compact, brun-noirâtre, avec des racines, pierres des champs sub-arrondies (10-25 cm), quelques artefacts vis-à-vis le mur 10A100, quelques fragments de briques rouges, éclisses de bois entre les pierres, charbons de bois. Étallément de pierre des champs dans le labour. Niveau de circulation ou pierre de drainage.
8. Description de la couche 7, mais sans les pierres. Labour, sol naturel remanié.
9. Argile limoneuse, gris-brun, compact, sans inclusion. Peut être des alluvions, transition graduelle vers une couleur plus beigeâtre. Sol naturel.

Légende:

① Numéro de couche	P Pierre	Bois
— Limite de couche	B Brique	Maçonnerie (pierre)
- - - Limite de fouille	T Terre cuite	Béton
- - - Limite entre parois	M Métal	Mortier
- - - Projection	Charbons (bois)	Charbon minéral

Échelle :







Prolongement de la ligne bleue
STM

Plan 4.5

Superposition de la photographie
aérienne de 1956

Légende

Opérations archéologiques

- Opération
- Sous-opération
- Sondage

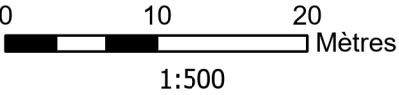
Vestiges archéologiques

- Pierre
- Brique
- Bois
- béton
- Projection
- Métal
- Autre

1956-3883-1-143-e13200.tiff

Valeur

- 255
- 0



Sources: Patrimoine Experts, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes

Le chemin agricole est également visible sur la photographie aérienne de 1947 (plans 4.4 et 4.5). Il est bordé à l'ouest par un talus de sol. Au terrain, la base de ce talus correspond au remblai de comblement d'un large fossé composé d'un sol plutôt hétérogène de limon argileux comportant de nombreuses pierres calcaires anguleuses, de même que des fragments de béton, de briques et d'autres déchets de construction. Cet imposant remblai de près de 40 cm d'épaisseur est observé au long des parois nord et sud des sous-opérations 10R et 10S. Ce remblai qui comporte plusieurs débris de démolition se poursuit plus à l'ouest. Il est rencontré dans les opérations 1, 7 et 8 (voir section 4.1). L'excavation mécanique de la sous-opération 10R (lot 10R99) a d'ailleurs permis de récupérer des artefacts similaires à ceux retrouvés dans les tranchées du secteur ouest. Les artefacts, qui proviennent probablement pour la plupart du remblai de démolition incluent un fragment de carreau en verre opaque noir, montrant une surface plane et une surface parcourue de fines ondulations, de même qu'une probable douille d'ampoule électrique non filetée et dotée d'un joint d'isolation en caoutchouc. On retrouve également un fragment de tuyau de pipe recouvert d'un enduit jaune ainsi qu'un fragment de bouteille de boisson gazeuse, probablement une bouteille de Coca-Cola, d'après la forme du corps de la bouteille qui présente des pans côtelés et un amincissement vers le bas.

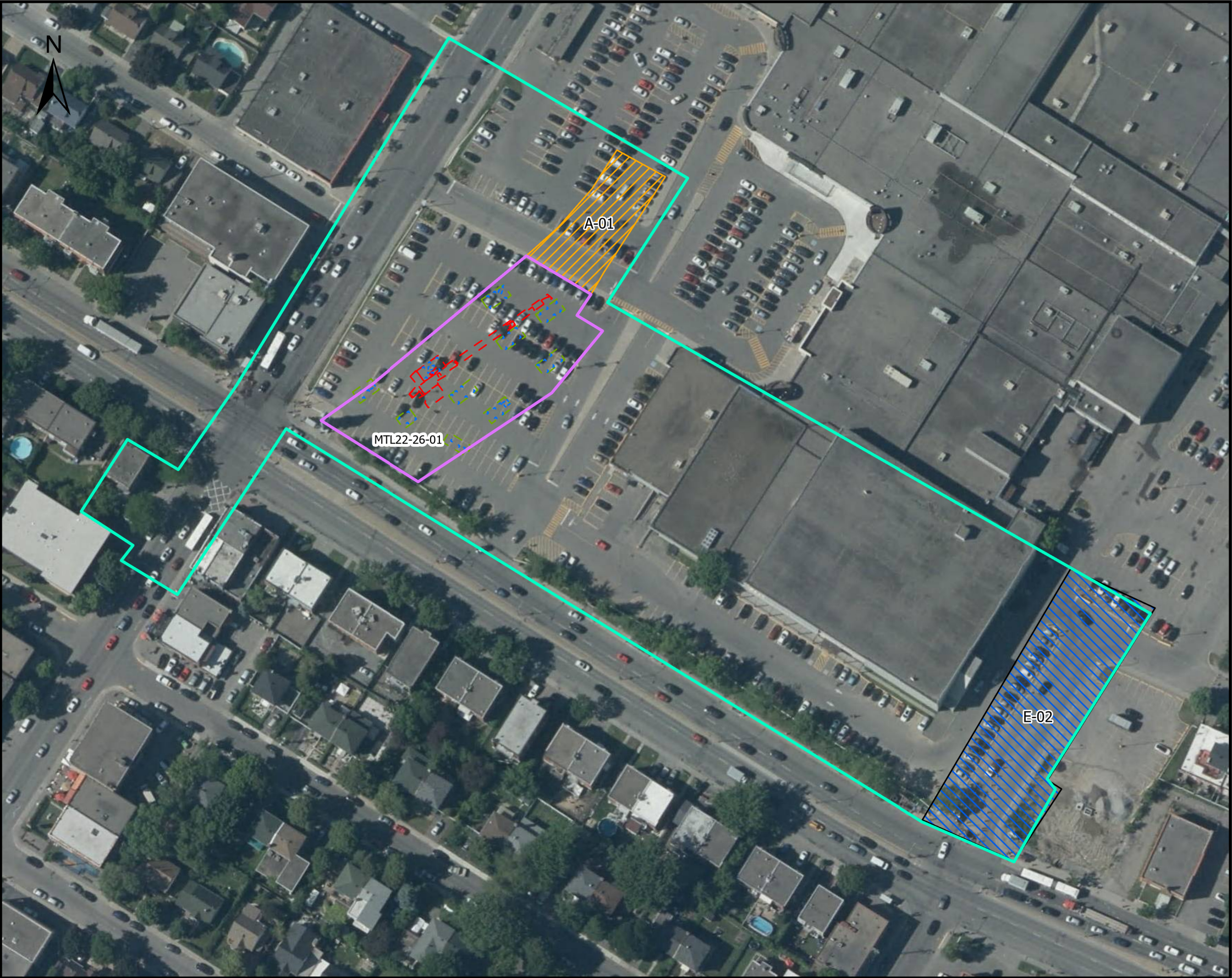
Conclusion et recommandations

En conclusion, l'intervention archéologique réalisée dans le secteur Pie-IX au cours du mois de novembre 2022 dans le cadre du projet de prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal par la Société de transport de Montréal (STM) n'a pas permis de mettre au jour de trace d'occupation autochtone ancienne. Les interventions ont cependant permis de confirmer la présence, sous les niveaux d'aménagement de la seconde moitié du 20^e siècle, de sols naturels et d'une couche de sol naturel remaniée par des activités de labourage, en plus d'aménagements de pierre et de bois associés à l'ancienne vocation agricole du terrain jusqu'au milieu du 20^e siècle. Tout le périmètre de l'ancien champ, situé à l'est d'un ancien chemin agricole (vestige 10A150), conserve des pans importants de sols en place ou ayant été faiblement remaniés par les aménagements de la seconde moitié du 20^e siècle. La présence de ces couches de sols limoneux et argileux, surmontés par un sol naturel remanié plus organique associé à l'ancien labour agricole, confirme que le secteur était bel et bien susceptible de receler des éléments témoignant de la période autochtone ancienne.

En ce qui concerne la période historique, les aménagements de pierre et de bois (10A100, 10A200 et 10A300) qui ont été mis au jour dans l'opération 10, correspondent selon toute vraisemblance à des fossés de drainage dans l'ancienne parcelle agricole ainsi qu'à un aménagement de bois indéterminé, possiblement associé à un ancien bâtiment secondaire ou à une installation indéterminée recouverte d'un toit à deux versants qui aurait été démantelé au cours du premier quart du 20^e siècle. Ces éléments, bien qu'ils enrichissent les connaissances sur le patrimoine agricole de la région, n'ont pas résulté en la création d'un nouveau site archéologique et n'ont pas non plus justifié la poursuite des interventions archéologiques au-delà du périmètre couvert par l'inventaire de novembre 2022. Par conséquent, dans l'emprise expertisée de la zone de potentiel A-01, les travaux de la STM ont pu être conduits sans contrainte à l'endroit du patrimoine archéologique.

5.1 Recommandations

L'inventaire archéologique effectuée dans le secteur d'intervention Pie-IX a permis de confirmer la présence de sols en place susceptibles de révéler des éléments témoignant d'une occupation autochtone ancienne, dans la majeure partie de l'emprise expertisée de la zone de potentiel A-01 (plan 5.1). Par conséquent, si des travaux sont prévus dans la portion de la zone de potentiel A-01 n'ayant pas encore été expertisé qui est située juste à l'est du secteur d'intervention de 2022, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique préalable adaptée à l'ampleur des travaux. Quant à la zone de potentiel historique E-02 localisée plus au sud, Arkéos recommandait dans son étude de potentiel de 2020 (p. 85) d'effectuer une surveillance archéologique en cas de travaux dans cette zone de potentiel.



Prolongement de la ligne bleue
STM

Plan 5.1

Potentiel archéologique résiduel
du secteur d'intervention Pie-IX

Légende

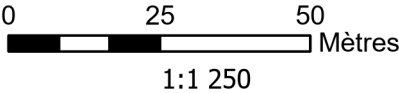
- Aire d'étude
- Zone d'inventaire

Zone de potentiel

- Historique
- Préhistorique

Opérations archéologiques

- Opération
- Sous-opération
- Sondage



Sources: Patrimoine Experts, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes

Bibliographie

- Arkéos inc. 2020. « Prolongement de la ligne Bleue — Société de transport de Montréal (STM) Étude de potentiel archéologique ». Étude de potentiel archéologique.
- Barrington, Suzelle F. 2022. « L'histoire du développement du drainage souterrain au Québec de 1850 à 1970 ». *Canadian Biosystems Engineering/Le génie des biosystèmes au Canada* 64 (1,15-1,27). <https://doi.org/10.7451/CBE.2022.64.1.15>.
- Bay Bottles. 2018. « Murray & Lanman, Druggists, New York, Florida Water ». baybottles.com. 2018. <https://baybottles.com/2018/05/10/murray-lanman-druggists-new-york-florida-water/>.
- Bradley, Charles S. 2001. « La pipe à fumer pour l'archéologue ». In *Études en culture matérielle*, 120-54. Ottawa : Parcs Canada.
- Brodie, R. 1913. « A Few Remarks on Farm Drainage ». *The Journal of agriculture and horticulture* 16 (mercredi 1er janvier 1913): 245.
- Dorion, Jacques. 2001. *L'histoire agricole et horticole de l'île Jésus*. Laval.
- Englobe. 2021. « Société de Transport de Montréal. Caractérisation environnementale site phase II. Secteur de l'édicule Pie-IX projeté. Centre commercial Le Boulevard. 4270, rue Jean-Talon Est. Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal (Québec). OC03-P0019295.003-3259-EN-R-0001-00. »
- Ethnoscop inc. 2001. « Réaménagement des espaces publics de la Ville de Montréal. Jardin des Premières-Nations au Jardin botanique de Montréal. Étude de potentiel et intervention archéologiques de la propriété des frères des Écoles chrétiennes, MTL00-03-1. » Montréal.
- . 2021a. « Inventaire archéologique 2020. Projet intégré service rapide par bus (SRB), Boulevard Pie-IX - lot Jean-Talon, Montréal (MTL20-26-02). » Montréal : STM, SRB, Ville de Montréal, Gouvernement du Québec.
- . 2021 b. « Mise à jour d'une étude de potentiel archéologique existante dans le cadre des travaux de la STM pour le prolongement de la ligne bleue ». Étude de potentiel archéologique.
- Gouvernement de l'Ontario. 2011. « Les pratiques de gestion optimales : Drainage des terres cultivées ».
- Guiard, Jean-Paul, Montréal-Nord, et SHGMN. 2014. « Le pont Pie-IX ». <chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1153942.pdf>.
- Larocque, Robert. 2000. « Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal. » MCCQ.
- Lavoie, Claude. 2018. « Histoire de Sainte-Dorothée. (2e partie) ». *L'Envol, Bulletin d'information – Association des employés retraités de la ville de Laval. Automne 2020*, 10-17.
- Patrimoine Experts. 2019. « Interventions archéologiques dans les secteurs 6, 7, 8 ; les zones CN4, 2016-A et sur le site BiFj-115 (ancien parc Thornton) ». L'Assomption : Ministère des Transports du

- Québec.
- . 2021. « Projet Turcot. Interventions archéologiques (novembre 2014 - août 2016). Dans les limites de l'ancien village de Saint-Henri-des-Tanneries : Les sites BiFj-118, BiFj-119 et BiFj-125 et les secteurs 1 (MTL16-23-06), 2 (MTL15-23-04), 2B (MTL15-23-05), 3 (MTL15-23-06), 3B (MTL15-23-07), 4 (MTL15-23-08), 4B (MTL15-23-09), 5 (MTL14-23-01), 5B (MTL15-23-10) ET 5C (MTL15-23-11). » Ministère des Transports du Québec.
- Samford, Patricia, et George L. Miller. 2002. « Post-Colonial Ceramics ». Diagnostic Artifacts in Maryland. 2002. <https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/index-PostColonialCeramics.htm>.
- Séguin, Robert-Lionel. 1963. *Les granges du Québec du XVIIe au XIXe siècle*. Bulletin no 192, no 2 de la série des Bulletins d'histoire. Fleur de Lys. Ottawa : Musée national du Canada.
- Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL). 2008. « Quadrilatère borné par la rue d'Hérelle, le boulevard Saint-Michel et l'avenue Joseph-Guibord, arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension et Rosemont-La petite Patrie. Inventaire archéologique. Rapport final. » Smart Centres.
- Ville de Montréal. 2023. « Les grandes rues de Montréal - Rue Pie-IX ». Web page. Ville de Montréal. 2023. https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5677,96817695&_dad=portal&_schema=PORTAL.

GREFFES DES NOTAIRES (Registre foncier du Québec)

- Lazarus Bavitch, 23 déc. 1957, Montréal, 1313652.
- Lazarus Bavitch, 12 juin. 1953, Montréal, 1013542.
- Lazarus Bavitch, 18 janv. 1951, Montréal, 876758.
- G.Henri Seguin, 29 janv. 1942, Liquidation, vente, transfert, Hochelaga Jacques Cartier, 524474.
- G.Henri Seguin, 3 nov. 1937, Vente aux enchères, Hochelaga Jacques Cartier, 422489
- Camille Paquet, 18 mai 1915, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 301452
- C. Paquet, 3 janv. 1908, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 141375
- Camille Paquet, 25 nov. 1907, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 139750
- Louis Bédard, 29 sept. 1903, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 102827
- Léandre Bélanger, 14 juin 1900, Bordereau de mariage, Hochelaga Jacques Cartier, no. 86148
- C.R. Germain, 10 juin 1887, Testament, Hochelaga Jacques Cartier I no. 28059
- Livre de renvoi, 1874, lot 438
- Normand Latreille, 24 août 1983, Cession pour rue Jean-Talon, Montréal, no. 3403269
- Eustache Prud'homme, 1912, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 217680
- Alexandre Eustache Prud'homme, 3 octobre 1905, Vente, No. 116968
- La Gazette Officielle du Québec, 25 juil. 1936, Vente pour taxes municipales (BanQ numérique : 0000116364)

Annexe 1:

chaines de titres de propriété

Prolongement de la ligne bleue, STM
À l'angle des rues Pie-IX et Jean-Talon Est
Titres de propriété des lots du cadastre original inventoriés en 2022

Table des matières

Lot 6 291 711 (2020), lot 2 217 078 (2003), lot 1039 Paroisse de Sault-au-Récollet (1987), lot 438..... 2

439 4

Références 4

Lot 6 291 711 (2020), lot 2 217 078 (2003), lot 1039 Paroisse de Sault-au-Récollet (1987), lot 438.

- Paroisse du Sault-au-Récollet
- Village de la Côte de la Visitation

No. lot	Dates	Type de document	Notaire, Bureau et no. d'enregistrement	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Adresse	Description/Notes
438	23 déc. 1957	Vente	Lazarus Bavitch, Montréal, 1313652.	Marlow Enterprises Limited	James Joseph Patrick Walsh	4 846 901, 76\$	-	4140 to 4290 Jean Talon Street East (Even numbers only)	A) Pties de 439 (616 à 648) B) Pt. 438: bounded in front to the northwest by Jean Talon Street East, C) Pt 437 D) Pt. 437A E) Pt 435 F) Pt. 435 Together with all the buildings thereon erected Servitude to the Shawinigan Water & Power Company (RFQ: 1050702) and to Québec Hydro Electric Commission (RFQ: 1050703) ...Town of St=Michel (RFQ: 919921) Titles: (a) 439 (616 à 631), RFQ: 1013542; 438 ...from Cummings Homes Inc., RFQ 1013542 et 1034121. Notes: l'adresse est la même aujourd'hui et désigne le Centre le Boulevard.
438	12 juin. 1953	Vente	Lazarus Bavitch, Montréal, 1013542.	Cummings Homes Inc.	Marlow Enterprises Limited	1 \$	384' par 573-5/10'	-	1. a) Pt 438 b) Pt 437A 2. a) 439 pties 500 à 505; b) 439 pties 622-623; c) 439 pties 629 à 631 3. 439 pties 616 à 619 4. 12 lots: 438 pties 449 à 495. Together with all the buildings thereon erected presently in the course of construction. Titles: 1. Vente de Allan McLean, Montréal no. 876758. 2. 988109. 3. 904886.
438	18 janv. 1951	Vente	Lazarus Bavitch, Montréal, 876758.	Allan McLean	Cummings Homes Inc.	75 400 \$	2 ar. by 21 ar.	-	a) Lot 438 in Town of St-Michel, Parish of Sault au Recollet. To be deducted the part of the said lot sold by William Newman (Hochelaga Jacques Cartier no. 301452). b) 437a Servitude exist between William Newman et Henry Newman to the Shawinigan Water & Power Company (Hochelaga Jacques Cartier no. 203452). Titles: Acquired with greater extend from S.B. Peckham, es equal, Hochelaga Jacques Cartier no. 524474. Notes: Pas de mention de bâtiment. Terrain vacant.
438	29 janv. 1942	Liquidation, vente, transfer	G.Henri Seguin, Hochelaga Jacques Cartier, 524474.	The Title Guarantee and Trust Corporation of Canada (La corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada)	Allan McLean, Golf Professional	10 628,61\$	2 ar. by 21 ar.	-	1. Certain farm in the Parish of St-Leonard de Port-Maurice: A) peace of land, lot 438, paroisse du Sault au Recollet with the buildings thereon erected , deduction however to be made of the piece sold to the Town of St-Michel, for the widening of Côte St-Michel Road, under deed of sale before C. Paquet, 18 may, 1915 , Hochelaga Jacques Cartier, no. 301452. B) South west part (S.W. Pt) 437a (2 arpents by 1-1/2 arpent). Deduction of the part sold to the Shawinigan Water and Power Company in 1911, Hochelaga Jacques Cartier no. 203452. Titles: In favor of the Town St-Michel, 3 november 1937, Montreal, no. 422489.

No. lot	Dates	Type de document	Notaire, Bureau et no. d'enregistrement	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Adresse	Description/Notes
438	3 nov. 1937	Vente aux enchères	G.Henri Seguin, Hochelaga Jacques Cartier, 422489	Arthur C. Cherrier, comptable de la Ville de Montréal	La corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada	804,59\$	-	-	Les lots numéros 437A et 438 de la paroisse du Sault au Récollet. Présenté dans la Gazette Officielle de Québec, bureau d'enregistrement de Montréal sous le no. 04286, 23 juillet 1934. Publié en français et en anglais le 18 et 25 juillet 1936. Et dans le Devoir le 27 et 27 juillet 1936. Et dans The Gerald le 27 et 28 juillet 1936.
438	25 juil. 1936	Vente pour taxes municipales	La Gazette Officielle du Québec (BanQ numérique : 0000116364)	Pontiac Financial Co. Ltd.		-	-	-	437a et 438
438	18 mai 1915	Vente	Camille Paquet, Hochelaga Jacques Cartier, no. 301452	William Newman, gentilhomme fermier	Ville de Saint-Michel	3 500 \$	Largeur 30 pieds	-	Un emplacement situé en la dite Ville St-Michel, lot 438 de la Paroisse du Sault au Récollet d'une profondeur de 30 pieds par toute la largeur du dit lot 438... avec bâtisses dessus construites. Entendu que les matériaux provenant de la démolition des bâtisses érigées sur le dit immeuble demeurent la propriété du vendeur. Titres : Acquis avec plus grande étendue de Monsieur Arthur Picard, vente, C. Paquet, le3 janvier 1908, Hochelaga Jacques Cartier, no. 141375. Notes : Élargissement du chemin Saint-Michel.
438	3 janv. 1908	Vente	C. Paquet, Hochelaga Jacques Cartier, no. 141375	Arthur Sicard, farmer	Mr. William Newman, farmer	6 500 \$	2 arpents by 21 arpents	-	1. A farm Parish of St-Leonard de Port Maurice, no. 438 plan of Paroisse du Sault au Récollet, with buildings thereon erected. 2. Piece of land measuring 2 arpents by one arpent and a haft in depth, bounded at one end by lot 438, other end by the farm of the incorporated Village od la Cote de la Visitation, forming part of lot 437A. Titles : by Community of property between the vendor and Dame Rose Anne Lapierre, his late wife, by marriage contract, 9 July 1900, acquired before L. Bédard 21 September 1903, Hochelaga Jacques Cartier, no. 102827. Rose Anna Lapierre, déclaration de transmission, Hochelaga Jacques Cartier, no. 139436. Deed consented in his favor by Léon Lapierre <i>es-quality</i> , 20 November last, no 139750.
438	25 nov. 1907	Vente	Camille Paquet, Hochelaga Jacques Cartier, no. 139750	Léon Lapierre, tuteur ad hoc à X Sicard, Wilfrid Sicard, Frénée Sicard, Albert Sicard, enfants mineurs de Arthur Sicard, cultivateur et Rose Anne Lapierre	-	5 500 \$	-	-	Mis en vente par Joseph Dansereau, huissier de la Cour Supérieure. 1. Une terre, no 438, avec bâtisses dessus construites. 2. Un lot désigné 77A, 2 arpents et demi de largeur par 4 arpents et demi en profondeur... Titres : Les immeubles vendus sont des conquêts de la communauté de biens entre Arthur Sicard et Rose Anne Lapierre... Acquis de Adélard Dagenais et suivant acte de vente devant L. Bédard, le 21 septembre 1903, Hochelaga Jacques Cartier no. 102827.
438	29 sept. 1903	Vente	Louis Bédard, Hochelaga Jacques Cartier, no. 102827	Adélard Dagenais, cultivateur et Diane Cusson	Arthur Sicard, cultivateur	5 000 \$	-	-	Une terre, no. 438, avec les bâtisses y érigées Propriété : Diana Cusson propriétaire en vertu d'un testament de feu Joseph Corbeil, son premier mari, reçu devait B. E. Pelland, le 14 juin 1900 enregistré par bordereau, Hochelaga Jacques Cartier no. [86148]. Adélard Dagenais devient propriétaire par contrat de mariage, Bélanger, le 20 août 1900, Hochelaga Jacques Cartier, no. 86149.
438	14 juin 1900	Bordereau de mariage	Léandre Bélanger, Hochelaga Jacques Cartier, no. 86148	Joseph Corbeil	Diane Cusson, sa femme	-	-	-	Joseph Corbeil et Diane Cusson mariage le 2 avril 1895, régime de communauté de biens Une terre no. 438 dont le dit sieur Corbeil était propriétaire 1. aux termes du testament de M. Paul Corbeil, son père, passé devant M. C.R. Germain, le 10 juin 1887, Hochelaga Jacques Cartier l no. 28059. 2. Du testament de Sieur Joseph Corbeil... 3. Acte de déclaration de décès...
438	10 juin 1887	Testament	C.R. Germain, Hochelaga Jacques Cartier l no. 28059	Paul Corbeil, cultivateur	Joseph Corbeil	-	-	-	En la présence de Gédéon Limoges, hôtelier et de Monsieur Séraphin Turcot, cultivateur. À Odile Corbeil : le lot de terre numéro 371 de la paroisse du Sault au Récollet avec le droit de prendre sur le lot la grange neuve et la transporter sur son lot. À Joseph Corbeil, le lot où je réside connu no. 438. Notes : Implique qu'il y a une maison.
438	1874		Livre de renvoi lot 438	Paul Corbeil	-	-	2 x 21 arpents	-	Contenant deux arpents de largeur, sur vingt-un arpents de profondeur, formant quarante-deux arpents en superficie. Borné en front par le chemin public, en profondeur par le no. 437A, d'un côté par le no. 437 et de l'autre côté par le no. 439.

439

No. lot	Dates	Type de document	Notaire, Bureau et no. d'enregistrement	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Adresse	Description/Notes
439	1912	Vente	Eustache Prud’homme, Hochelaga Jacques Cartier, no. 217680	Late Charles Senecal, farmer,	Robert Bickerdike, member of the house of Commons of Canada, et al.				A farm situated in the parish of St-Leonard de Port-Maurice, no. 439. Containing 3 arpents in front by 23 arpents in depth, , being bound in front by the public road of Côte St-Michel, in rear by the farm of James Drummonds, to the north-east by lot no. 437 and 438, With a stone house thereon erected. As to the other buildings now existing on the said farm, the vendor will hat the right to remove the same until the 1 st may 1913. Purchased from Dame Marie Emma Corbeil, widow of late Pierre Paul Corbeil.... A.E. Prud’homme, 3 oct. 1905, Hochelaga Jacques Cartier no. 116968. The farm was an acquis of the community of property between Charles Senecal and his wife...
439	3 octobre 1905	Vente	Alexandre Eustache Prud’homme, No. 116968	Marie Emma alias Emma Corbeil, veuve de feu Pierre Paul alias Paul Corbeil, cultivateur	Charles Sénécal, cultivateur	8 625 \$	3 arpents de front par 23 arpents de profondeur	-	Une terre située en a paroisse de Saint-Léonard de Port Maurice, connue comme le no. 439 de la Paroisse du Sault au Récollet, contenant 3 arpents de front par 23 arpents de profondeur, formée en front par le chemin de la Côte St-Michel, en arrière par la terre de James Drummond...nord-ouest 438...sud-ouest no 440, avec une maison en pierre, une grange, une remise et autres dépendances dessus érigées. Titres : Appartiens à Pierre Paul Corbeil pour lui avoir été donné par son père Paul Corbeil en vertu de la donation contenue dans le contrat de mariage entre Pierre Corbeil et Marie Emma Corbeil, E.Q. Labadie, Hochelaga Jacques Cartier, no. 9845. Paul Corbeil père avait acquis de François Corbeil et Marie Louise Vannier suivant acte de vente passé devant J.E.O Lbadie, le 9 mars 1876, enregistrement de [Montréal] no. 96284
439	19 janv. 1880	Donation	E.Q. Labadie, Hochelaga Jacques Cartier, no. 9845						
439	1874	-	Livre de renvoi du lot 439	François Corbeil	-	-	3 x 22 arpents = 67 arpents 5 perches en superficie		Contenant trois arpents de largeur sur vingt-deux arpents, cinq perches de profondeur, formant 67 arpents et 50 perches en superficie. Borné en front par le Chemin Public, en profondeur par la ligne limitative sud-est de la paroisse du Sault-au-Récollet, d’un côté les les nos 437 et 438 et de l’autre côté par le no. 440. Sub. 14 nov. 1913 (1 à 791). Resub 27 mars 1915 (792 à 804) Resub 6 déc 1954 (805 à 807) – 6 fév. 1956 (808 à 811) – 1971 (812), 1973 (813), 1979 (814), 1981 (815). Remplacé par lot 1039 (dossier no. 612869) et 1821 (dossier no. 635053).

Références

Lazarus Bavitch, 23 déc. 1957, Montréal, 1313652.

Lazarus Bavitch, 12 juin. 1953, Montréal, 1013542.

Lazarus Bavitch, 18 janv. 1951, Montréal, 876758.

G.Henri Seguin, 29 janv. 1942, Liquidation, vente, transfert, Hochelaga Jacques Cartier, 524474.

G.Henri Seguin, 3 nov. 1937, Vente aux enchères, Hochelaga Jacques Cartier, 422489

La Gazette Officielle du Québec, 25 juil. 1936, Vente pour taxes municipales (BanQ numérique : 0000116364)

Camille Paquet, 18 mai 1915, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 301452

C. Paquet, 3 janv. 1908, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 141375

Camille Paquet, 25 nov. 1907, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 139750

Louis Bédard, 29 sept. 1903, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 102827

Léandre Bélanger, 14 juin 1900, Bordereau de mariage, Hochelaga Jacques Cartier, no. 86148

C.R. Germain, 10 juin 1887, Testament, Hochelaga Jacques Cartier I no. 28059

Livre de renvoi, 1874, lot 438

Normand Latreille, 24 août 1983, Cession pour rue Jean-Talon, Montréal, no. 3403269

Eustache Prud’homme, 1912, Vente, Hochelaga Jacques Cartier, no. 217680

Alexandre Eustache Prud’homme, 3 octobre 1905, Vente, No. 116968

Annexe 2:
Inventaire de la culture matérielle

Inventaire de la culture matérielle

Projet: STM - Prolongement de la ligne bleue

Patrimoine Experts senc

Analyste: Antoine Loyer-Rousselle

Seq	Lot	Code mat.	Matériau	Bjbet	Description	Nb.Fr	Nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0001	2F2	3.1.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	Fragments de tige ou de broche en fer tréfilé. 2,5 à 13 cm de longueur, 2 mm de diamètre.	7	0	Peut-être les restes d'une clôture	7.1	Indéterminé		À élaguer	PATEX_0001
0002	2F2	1.1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Un petit fragment de brique ou de contenant indéterminé.	1	0		7.1	Indéterminé		À élaguer	PATEX_0001
0003	2E2	5.6.4	Goudron	Papier goudronné	Fragment de papier goudronné de 4 cm	1	0		4.7.1.4	Matériaux de revêtement		Élagué	
0004	2E2	2.1	Verre incolore	Vitre	4 mm d'épaisseur	1	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		Élagué	
0005	2D1	5.2.3	Bois	Indéterminé	Morceau de bois incomplet de 9,5 cm (Lo), 2,1 cm (La) et 0,9 cm (Ep.) avec trace de clou découpé sur l'épaisseur.	1	0		4.7.1	Matériaux de construction	1780-1900	À élaguer	1408
0006	2D1	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Indéterminé	Petits fragments de brique	2	0		4.7.1	Matériaux de construction		Élagué	
0007	2D1	4.4	Déchets industriels	Charbon minéral	Trois petits morceaux de charbon minéral et résidus de combustion	3	0		1.8.1	Feu, production		Élagué	
0008	3D2	3.1.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	Fragments de tige de clou tréfilé	2	0		7.1	Indéterminé		À élaguer	
0009	3B2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille cylindrique	Fragment de bouteille cylindrique. Ovale en relief sur la face extérieure pouvant faire partie d'une marque de fabricant embossée ou d'un décor.	1	0		4.2.1.2	Boissons, conservation/e ntreposage			
0010	3G2	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille carrée	Fragments mince de bouteille à pans plats.	2	0	Possiblement une bouteille à gin	4.2.1.2	Boissons, conservation/e ntreposage			

Seq	Lot	Code mat.	Matériau	Bbjet	Description	Nb.Fr	Nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0011	10E1	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille de bière	Fragments jointifs d'une bouteille cylindrique	2	0		4.2.1.2	Boissons, conservation/e ntreposage	20 ^e siècle	À élaguer?	
0012	10F2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clôture	Fragment de tige en fer tréfilé d'une clôture barbelée	1	0		3.2	Élevage	20 ^e siècle	À élaguer?	PATEX_0002
0013	10F2	2.1	Verre Incolore	Vitre	4 mm d'épaisseur	1	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		Élagué	
0014	9C1	5.5.2	Écorce	Graine	Une cosse de graine presque complète et deux fragments d'une autre cosse de graine.	3	2	Cosse de graine indéterminée ou larve?	6.2	Végétaux			PATEX_0003 et 0004
0015	10Q99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Tuyau	Section de tuyau en métal cuivreux de 4 cm de diamètre intérieur (1½ po), de 4,5 cm de diamètre extérieur et de 46 cm de longueur (18 po).	1	1		4.8.3	Plomberie et canalisation			
0016	10A300	5.2.3	Bois	Échantillon	Échantillon de la canalisation de bois 10A300 pour identification de l'essence.	1	0		7.1	Indéterminé		À élaguer	1409
0017	10A200 b	5.2.3	Bois	Échantillon	Échantillon de la pièce de bois 10A200b pour identification de l'essence.	1	0		7.1	Indéterminé		À élaguer	
0018	10A200 b	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	Clou tréfilé de 7,8 cm de longueur et de 0,4 cm de diamètre.	1	1		4.7.2.3	Fixations - clous			
0019	10A200 a	5.2.3	Bois	Échantillon	Échantillon de la pièce de bois 10A200b pour identification de l'essence.	1	0		7.1	Indéterminé		À élaguer	
0020	10A200 a	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	Clou découpé légèrement tordu de 8,5 cm de longueur et de 3 mm sur 6 mm de largeur de tige.	1	1		4.7.2.3	Fixations - clous	1780-1900		
0021	7B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant indéterminé	Rebord de contenant indéterminé en terre cuite commune non glaçurée. Couche 7 de la stratigraphie.	1	0	Possible pot horticole?	7.1	Indéterminé			
0022	6B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant indéterminé	Fragment de paroi de contenant indéterminé en terre cuite commune non glaçurée.	1	0	Possible pot horticole?	3.1	Agriculture/horticulture			

Seq	Lot	Code mat.	Matériau	Bbjet	Description	Nb.Fr	Nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0023	6B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Un petit fragment de brique gresée (ayant subie une forte cuisson)	1	0		7.1	Indéterminé		Élagué	
0024	6B1	2.1	Verre Incolore	Vitre	3 mm d'épaisseur	1	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			
0025	6B1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	Clou découpé légèrement tordu de 2,8 cm de longueur et de 2 mm de largeur	1	1		4.7.2.3	Fixations - clous	1780-1900		
0026	6C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Un petit fragment de brique orangée	1	0		7.1	Indéterminé		Élagué	
0027	6C1	2.1	Verre Incolore	Vitre	3 mm d'épaisseur	4	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			
0028	2D2	5.2.3	Bois	Fragment	Fragment de bois à section demi-circulaire de 16,8 cm à 2 cm de largeur.	1	0		7.1	Indéterminé		À élaguer	
0029	2C2	5.2.3	Bois	Fragments	Trois fragment de bois, le premier de 18,5 cm de longueur et de 3 cm de largeur, le second de 14,8 cm de longueur et de 1,4 cm de largeur doté d'une rainure centrale. Le dernier fragment est petit et semble venir du premier.	3	0		7.1	Indéterminé		À élaguer	1410
0030	6G2	5.2.3	Bois	Fragments	5 fragments de bois d'environ 2 à 6 cm de longueur.	5	0		7.1	Indéterminé		Élagué	
0031	6G2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	Fragments de tige ou de broche en fer tréfilé. 3,5 et 7 cm de longueur, 2 mm de diamètre.	2	0	Peut-être les restes d'une clôture	7.1	Indéterminé		Élagué	
0032	6C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Quatre fragments de brique rouges à orangée	4	0		7.1	Indéterminé		Élagué	
0033	8A99	3.1.1.12	Fer laminé	Crampon	Crampon (gros clou) de 18 cm de longueur et de 1 cm de largeur.	1	1		4.7.2.3	Fixations - clous			
0034	10R99	5.6.4	Goudron	Papier goudronné	Gros fragment de papier goudronné de 10 x 12 cm environ, replié sur lui-même.	1	0	Probablement couche 6 (10R)	4.7.1.4	Matériaux de revêtement		À élaguer	

Seq	Lot	Code mat.	Materiau	Bbjet	Description	Nb.Fr	nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0035	10R99	3.1.2.2	Laiton	Douille d'ampoule	Probable douille d'ampoule en laiton non filetée avec joint d'isolation en caoutchouc à la base et sur le pourtour intérieur. L'ouverture intérieur de la partie en laiton mesure 1,4 cm de diamètre. L'ouverture à l'autre extrémité au niveau de la base de caoutchouc est de 0,8 cm.	1	1	Probablement couche 6 (10R)	4.8.2	Éclairage			
0036	10R99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	Tuyau de pipe recouvert d'un enduit jaune	1	1	Probablement couche 6 (10R)	4.2.2	Tabac			
0037	10R99	2.3.2.10	V Coul opaque noir	Carreau	Fragment de carreau en verre opaque noir, montrant une surface plane et une surface parcourue de fines ondulations. Longueur incomplète de 6,5 cm, largeur de 4,5 cm et épaisseur de 0,8 cm.	1	1	Probablement couche 6 (10R)	4.7.1.4	Matériaux de revêtement			1411
0038	10R99	2.1	Verre incolore	Bouteille de boisson gazeuse	Fragment de base de bouteille à pans côtelés et à corps aminci vers le bas. Probablement fabriqué à la machine automatique	1	1	Possible une bouteille de coca-cola. Cependant les modèles de bouteilles de Coca-Cola similaires qui sont produites à partir de 195 semblent être en verre teinté régulier vert. Probablement couche 6 (10R)	4.1.4	Alimentation, conservation	1915-		
0039	8C2	4.4.2	Laitier	Laitier	Fragment de laitier, résidu industriel.	1	0		1.3.97.2	Indéterminé, résidus			
0040	8C2	5.1.6	Charbon	Charbon minéral	Gros fragment de charbon minéral	1	0		1.8.1	Feu, production			

Seq	Lot	Code mat.	Materiau	Bbjet	Description	Nb.Fr	nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0041	8C2	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille de bière	Petit fragments de corps d'une bouteille cylindrique	1	0		4.2.1.2	Boissons, conservation/e ntreposage			
0042	8C2	2.1	Verre Incolore	Vitre	2 mm d'épaisseur	2	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			
0043	8A5	2.3.2.11	V Coul opaque autre	Carreau	Fragments jointifs de carreau en verre opaque brun-rougâtre, montrant une surface plane et une surface parcourue de fines ondulations brunes pales. Longueur incomplète de 7,8 cm, largeur de 5,6 cm et épaisseur de 0,8 cm.	3	1		4.7.1.4+F4 4:M44	Matériaux de revêtement			PATEX_0005, 0006 et 0007
0044	8A5	1.2.2	Grès Fin (GF)	Carreau	Carreau en grès blanc grisâtre. Inscription sur la face arrière : « A » au centre et « MADE IN BELGIUM » dessous. Longueur incomplète de 10 cm de côté et de 1 cm d'épaisseur.	1	1	Possiblement un carreau de salle de bain. L'inscription made in date d'un amendement à une loi sur l'importation de biens aux États-Unis de 1921.	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	1921-		PATEX_0005, 0006 et 0007
0045	8A5	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	Fragments d'assiette (bouge, marli et fond) non décorés. Un fragment de décor bleu indéterminé.	5	0		4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1810-		PATEX_0008 et 0009
0046	8A5	5.1.1	Os	Ossements	Ossements de mammifères, trois os long, dont deux fragments de côte et un fragment d'articulation	4	0		6.1.1.1	Mammifères			PATEX_0008 et 0009
0047	8A5	5.1.4	Coquille	Mollusque	Coquille d'huitre	1	0		6.1.2	Mollusques			PATEX_0008 et 0009

Seq	Lot	Code mat.	Matériau	Bbjet	Description	Nb.Fr	Nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0048	8D1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	Fragment de marli d'assiette à rebord ondulé et décor moulés de points embossés et décor floral blanc sur fond bleu foncé.	1	0	Probablement daté du 19e siècle, avant 1890/1900. Base remblai démolition 8A5.	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1810-		PATEX_0010 et 0011
0049	8D1	1.2.1	Grès Grossier (GG)	Carreau	Carreau en grès gris foncé. Longueur incomplète de 6,3 cm et largeur incomplète de 4 cm de largeur et de 1 cm d'épaisseur.	1	1	Base remblai démolition 8A5.	4.7.1.4	Matériaux de revêtement			PATEX_0010 et 0011
0050	8D1	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille de bière	Fragments de corps d'une bouteille cylindrique, dont deux jointifs	3	0	Base remblai démolition 8A5.	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage			PATEX_0010 et 0011
0051	8D1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2 mm et 4 mm d'épaisseur	2	0	Base remblai démolition 8A5.	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			PATEX_0010 et 0011
0052	8D1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	Petit fragment de bouteille cylindrique.	1	0	Base remblai démolition 8A5.	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			PATEX_0010 et 0011
0053	8D1	5.1.1	Os	Ossement	Ossement de côte de mammifère.	1	0	Base remblai démolition 8A5.	6.1.1.1	Mammifères			PATEX_0010 et 0011
0054	8C1	5.6.4	Goudron	Papier goudronné	Petit fragment	1	0		4.7.1.4	Matériaux de revêtement		Élagué	
0055	8C1	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	Fragments de bol	2	0		4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1810-		PATEX_0012, 0013 et 0014
0056	8C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant indéterminé	Fragments de contenants indéterminés	4	0		4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1810-		PATEX_0012, 0013 et 0014

Seq	Lot	Code mat.	Materiau	Bbjet	Description	Nb.Fr	nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0057	8C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant indéterminé	Fragment de contenant indéterminé avec décor imprimé vert sur la surface extérieur, rehaussé d'argent lustré	3	1		4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1810-		PATEX_0012, 0013 et 0014
0058	8C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant indéterminé	Fragment d'appendice dont le bout est bleu.	1	0		4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1810-		PATEX_0012, 0013 et 0014
0059	8C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Fragment courbe de contenant indéterminé, probablement un pot à plante.	1	0		7.1	Indéterminé			PATEX_0012, 0013 et 0014
0060	8C1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2 mm d'épaisseur	4	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			PATEX_0012, 0013 et 0014
0061	8C1	2.1	Verre incolore	Vitre	2 mm d'épaisseur	2	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			PATEX_0012, 0013 et 0014
0062	8C1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	Petit fragment de bouteille cylindrique.	1	0		4.1.4	Alimentation, conservation			PATEX_0012, 0013 et 0014
0063	8C1	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille carrée	Fragment mince d'une bouteille à pans plats.	1	0	Possiblement une bouteille à gin	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage			PATEX_0012, 0013 et 0014
0064	8C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	Fragment de tuyau de pipe portant l'inscription « SCOTLA... » d'un côté et de l'autre côté une inscription presque illisible « UCUCA »	1	1		4.2.2	Tabac			PATEX_0012, 0013 et 0014

Seq	Lot	Code mat.	Matériau	Bbjet	Description	Nb.Fr	nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0065	8C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	Fragment de tuyau de pipe portant l'inscription « ...GOW » d'un côté	1	1		4.2.2	Tabac			PATEX_0012, 0013 et 0014
0066	8B2	1.2.1	Grès Grossier (GG)	Tuyau	Fragment de conduite en grès grossier à corps orangé et glaçure brune foncé	1	1		4.8.3	Plomberie et canalisation			
0067	8B2	5.1.6	Charbon	Charbon minéral	Fragments de charbon minéral	3	0	Couche 6 strati	1.8.1	Feu, production			
0068	8B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	Fragments de marli sans décor	3	0	Couche 6 strati	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1840-		
0069	8B2	5.1.4	Coquille	Mollusque	Fragment de coquille d'huitre et fragment de petite coquille blanche d'un petit mollusque	2	0	Couche 6 strati	6.1.2	Mollusques			
0070	8B2	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2 mm d'épaisseur	4	0	Couche 6 strati	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			1415
0071	8B2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	Clou découpé de 3,6 cm de longueur et de 3 mm de largeur	1	1	Couche 6 strati	4.7.2.3	Fixations - clous	1780-1900		
0072	8B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	Clou tréfilé de 7 cm de longueur et de 4 mm de diamètre.	1	1	Couche 6 strati	4.7.2.3	Fixations - clous			
0073	8B2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Anneau	Quart d'anneau oblongue , identification incertaine	1	1	Couche 6 strati	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.			
0074	7A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	Fragment de tuyau de pipe avec talon et début du fourneau portant l'inscription « ...SGOW » d'un côté et « W(?)M(?)...»	1	1	Probablement Wm. Murray & Co. Glasgow 1830-1861	4.2.2	Tabac	1830-1861		PATEX_0015 et 0016
0075	7A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Fragment courbe de contenant indéterminé, probablement un pot à plante.	1	0		7.1	Indéterminé			PATEX_0015 et 0016

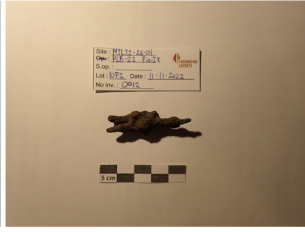
Seq	Lot	Code mat.	Materiau	Bbjet	Description	Nb.Fr	nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0076	7A99	2.3.2.10	V Coul opaque noir	Carreau	Petit fragment de carreau en verre opaque noir, montrant une surface plane et une surface parcourue de fines ondulations. Longueur incomplète de 6,5 cm, largeur de 4,5 cm et épaisseur de 0,8 cm.	1	1		4.7.1.4	Matériaux de revêtement			
0077	7A99	5.1.1	Os	Ossement	Petit fragment d'ossement de côte de mammifère.	1	0		6.1.1.1	Mammifères			
0078	7A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1 fragment de 4 mm d'épaisseur, 1 de 6 mm, 5 de 2 mm.	7	0		4.7.1.1	Matériaux de base - vitre			
0079	7A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	Quatre fragments de bouteille de teinte variée allant du bleu au turquoise, probablement quatre objets différents	4	0		4.1.4	Alimentation, conservation			
0080	7A99	2.1	Verre incolore	Bouteille	Trois fragments de bouteilles non jointifs, appartenant possiblement au même spécimen. Un fragment de corps d'une bouteille en forme d'octogone aplati avec début d'épaule. Un fragment d'épaule et de col	3	1	Possiblement fabriqué à la machine (après 1915)	4.1.4	Alimentation, conservation			1416
0081	7A99	5.1.4	Coquille	Mollusque	Petit fragment de coquille d'huitre	1	0		6.1.2	Mollusques		Élagué	
0082	7A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	Poignée	Poignée de porte ou de meuble de 5,7 cm de diamètre et de 2 cm d'épaisseur	1	1		4.7.2.1	Systèmes de fermeture			PATEX_0017
0083	1A99	5.1.1	Os	Ossement	Fragment d'os long scié, formant une rondelle	1	0		6.1.1.1	Mammifères			PATEX_0017
0084	1A99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	Base et partie de corps d'une bouteille de forme cylindrique portant l'inscription partielle embossée « WATER » « ...?AY & LANMAN » « GISTS », « 105 » sur le cul	4	0	Inscription complète FLORIDA WATER MURRAY & LANMAN DRUGGISTS NEW YORK	4.1.4	Alimentation, conservation	1857-		PATEX_0017

Seq	Lot	Code mat.	Matériau	Bbjet	Description	Nb.Fr	Nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0085	1A99	1.2.1	Grès Grossier (GG)	Tuyau	Fragment de conduite en grès grossier à corps orangé et glaçure brune foncé tachetée	1			4.8.3	Plomberie et canalisation			
0086	1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Fragment de base de contenant cylindrique	1	0	Possible pot horticoles?	3.1	Agriculture/horticulture			PATEX_0017
0087	1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	Fragment courbe de contenant assez épais (1 cm), portant un décor végétal ou de graminé moulé sur la paroi extérieur, probablement un pot à plant ornemental.	1	0		3.1	Agriculture/horticulture			PATEX_0017
0088	1A99	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Tuyau	Tuyau de plomb, probablement une ancienne conduite d'eau	1	0		4.8.3	Plomberie et canalisation		Mettre à l'écocentre	
0089	1A99	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	Petit fragment d'assiette	1	0		4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	v.1810-		PATEX_0017
0090	8A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	Brique presque complète à corps rouge orangé. 20,2 cm x 9,1 cm x 6 cm	1	1		4.7.1.2	Matériaux de base - divers		À élaguer	1417
0091	8B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	Clou tréfilé de 8,3 cm de longueur et de 5 mm de diamètre.	1	1	Couche 5 strati	4.7.2.3	Fixations - clous		À élaguer	
0092	8B1	2.1	Verre incolore	Vitre	2 mm d'épaisseur	2	0	Couche 5 strati	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre		À élaguer	
0093	8B1	5.2.3	Bois	Madrier	Fragments de madriers de bois de construction de taille variée	4	0	Couche 5 strati	4.7.1.2	Matériaux de base - divers			
0094	8B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	Fragments jointifs d'une brique à corps rouge orangé.	6	1	Couche 5 strati	4.7.1.2	Matériaux de base - divers		Élagué	
0095	14-11-2022	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille de bière?	Fragments de corps d'une bouteille cylindrique	3	0		4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage			

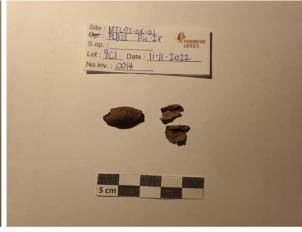
Seq	Lot	Code mat.	Materiau	Bbjet	Description	Nb.Fr	nb.ob	Commentaires	Code fonction	Fonction	Datation	Élagage	Photo
0096	14-11-2022	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	Fragments de bouteille fabriquée à la machine, dont deux fragments joints du bas du corps portant l'inscription partielle « ...PROP... », au-dessus de « ... BE PR... »	10	1		4.1.4	Alimentation, conservation	1915-		
0097	14-11-2022	2.1	Verre incolore	Bouteille	Fragment de corps de bouteille incolore	1			4.1.4	Alimentation, conservation			
0098	14-11-2022	3.1.1.1.13	Fer tréfilé	Clou tréfilé	Clou tréfilés de 10,3 cm, 9,6 cm et 4 cm de longueur et de diamètre variable.	3	3		4.7.2.3	Fixations - clous			



PATEX_0001.JPG



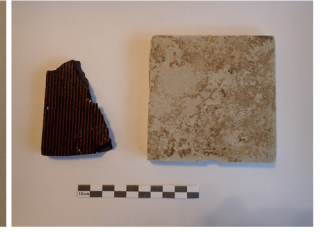
PATEX_0002.JPG



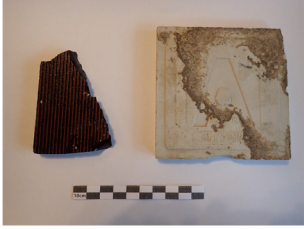
PATEX_0003.JPG



PATEX_0004.JPG



PATEX_0005.JPG



PATEX_0006.JPG



PATEX_0007.JPG



PATEX_0008.JPG



PATEX_0009.JPG



PATEX_0010.JPG



PATEX_0011.JPG



PATEX_0012.JPG



PATEX_0013.JPG



PATEX_0014.JPG



PATEX_0015.JPG



PATEX_0016.JPG



PATEX_0017.JPG

Annexe 3:

Catalogue des photographies

Projet : STM - Prolongement de la ligne bleue

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Catalogue: PATR22N20

Archéologue : A. LOYER ROUSSELLE

Cliché	Date	Secteur	Op.	S.-Op.	Description	Orient.
1	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	S
2	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	SO
3	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	O
4	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Abri portable	E
5	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	O
6	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	NE
7	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	E
8	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	NE
9	2022-11-01	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	NE
10	2022-11-07	Pie-IX	-	-	Vue générale du terrain avant les travaux	E
11	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1A	Excavation en cours dans le remblais de démolition	NE
12	2022-11-07	Pie-IX	4 (T-13)	4A	Vue générale de la base de l'excavation mécanique	E
13	2022-11-07	Pie-IX	4 (T-13)	4A	Tranchée T-13	E
14	2022-11-07	Pie-IX	4 (T-13)	4A	Vue générale de la base de l'excavation mécanique	O
15	2022-11-07	Pie-IX	3 (T-16)	3A	Vue générale de la base de l'excavation mécanique	E
16	2022-11-07	Pie-IX	3 (T-16)	3A	Vue générale de la base de l'excavation mécanique	NE
17	2022-11-07	Pie-IX	3 (T-16)	3A	Vue générale de la base de l'excavation mécanique	O
18	2022-11-07	Pie-IX	3 (T-16)	3A	Tranchée T-16	O
19	2022-11-07	Pie-IX	T-15	2A	Base de l'excavation mécanique (2A), 2B et 2C	NE
20	2022-11-07	Pie-IX	T-15	2A	Base de l'excavation mécanique (2A), 2B et 2C	O
21	2022-11-07	Pie-IX	T-15	2A	Tranchée T-15	O
22	2022-11-07	Pie-IX	T-15	2B	Paroi est, sans flash	E
23	2022-11-07	Pie-IX	T-15	2B	Paroi est, avec flash	E
24	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1A	Base de l'excavation mécanique et tranchée 1B	E
25	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1A	Base de l'excavation mécanique et tranchée 1B	O
26	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1A	Tranchée T-10	O
27	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi est, sans flash	E
28	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi est, avec flash	E
29	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi ouest, sans flash	O
30	2022-11-07	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi ouest, avec flash	O
31	2022-11-08	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi est, sans flash	E
32	2022-11-08	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi est, avec flash	E
33	2022-11-08	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi est, avec flash	E
34	2022-11-08	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi sud, sans flash	S
35	2022-11-08	Pie-IX	1 (T-10)	1B	Paroi sud, avec flash	S
36	2022-11-08	Pie-IX	5 (T-4)	5A	Excavation en cours de 5A	O
37	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2A	Vue générale des sondages	E
38	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2A	Vue générale des sondages	O
39	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2C	Paroi sud	S
40	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2C	Paroi sud	S
41	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2C	Vue en plan du sondage	S
42	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2E	Vue en plan du sondage	N
43	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2E	Paroi sud	S
44	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2F	Vue en plan du sondage	S
45	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2F	Paroi sud	S
46	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2G	Vue en plan du sondage	S
47	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2G	Paroi sud	S
48	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2D	Vue en plan du sondage	S
49	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2D	Paroi sud	S
50	2022-11-08	Pie-IX	2 (T-15)	2D	Paroi sud	S

Cliché	Date	Secteur	Op.	S.-Op.	Description	Orient.
51	2022-11-08	Pie-IX	6 (T-14)	6A	Base de l'excavation mécanique	NO
52	2022-11-08	Pie-IX	6 (T-14)	6A	Tranchée T-10	O
53	2022-11-08	Pie-IX	5 (T-4)	5A	Base de l'excavation mécanique	NE
54	2022-11-08	Pie-IX	5 (T-4)	5A	Tranchée T-4	O
55	2022-11-09	Pie-IX	2 (T-15)	2A	Vue générale des sondages	E
56	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1A	Vue générale des sondages	E
57	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1D	Vue en plan du sondage	E
58	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1D	Paroi sud	S
59	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1E	Vue en plan du sondage	S
60	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1E	Paroi sud	S
61	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1C	Vue en plan du sondage	S
62	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1C	Paroi sud	S
63	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3A	Vue générale des sondages	E
64	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3A	Vue générale des sondages	O
65	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3E	Vue en plan du sondage	S
66	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3E	Paroi sud	S
67	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3F	Vue en plan du sondage	S
68	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3F	Paroi sud	S
69	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3G	Vue en plan du sondage	S
70	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3G	Paroi nord	N
71	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3B	Vue en plan du sondage	E
72	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3B	Paroi sud	S
73	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3C	Vue en plan du sondage	S
74	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3C	Paroi sud	S
75	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3D	Vue en plan du sondage	S
76	2022-11-09	Pie-IX	3 (T-16)	3D	Paroi sud	S
77	2022-11-09	Pie-IX	5 (T-4)	5A	Sondages en cours par l'équipe de terrain	E
78	2022-11-09	Pie-IX	1 (T-10)	1A	Compaction de la tranchée T-10	NO
79	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4A	Vue générale des sondages	E
80	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4A	Vue générale des sondages	O
81	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4B	Vue en plan du sondage	S
82	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4B	Paroi sud	S
83	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4C	Vue en plan du sondage	S
84	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4C	Paroi sud	S
85	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4D	Vue en plan du sondage	S
86	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4D	Paroi sud	S
87	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4G	Vue en plan du sondage	S
88	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4G	Paroi sud	S
89	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4F	Vue en plan du sondage	S
90	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4F	Paroi sud	S
91	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4E	Vue en plan du sondage	S
92	2022-11-09	Pie-IX	4 (T-13)	4E	Paroi sud	S
93	2022-11-10	Pie-IX	7 (T-1)	7A	Excavation du remblai de démolition en cours	N
94	2022-11-10	Pie-IX	7 (T-1)	7A	Excavation du remblai de démolition en cours	NO
95	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4A	Vue générale de T-13	E
96	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4A	Vue générale de T-13	O
97	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4B	Vue en plan du sondage	S
98	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4B	Paroi sud	S
99	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4C	Vue en plan du sondage	S
100	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4C	Paroi sud	S
101	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4D	Vue en plan du sondage	S
102	2022-11-10	Pie-IX	4 (T-13)	4D	Paroi sud	S
103	2022-11-10	Pie-IX	7 (T-1)	7A	Paroi est (T-1)	E
104	2022-11-10	Pie-IX	7 (T-1)	7A	Paroi est (T-1)	E
105	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5A	Vue générale des sondages	E

Cliché	Date	Secteur	Op.	S.-Op.	Description	Orient.
106	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5A	Vue générale des sondages	O
107	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5B	Vue en plan du sondage	S
108	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5B	Paroi nord	N
109	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5C	Vue en plan du sondage	S
110	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5C	Paroi nord	N
111	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5D	Vue en plan du sondage	S
112	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5D	Paroi nord	N
113	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5E	Vue en plan du sondage	S
114	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5E	Paroi sud	S
115	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5F	Vue en plan du sondage	S
116	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5F	Paroi sud	S
117	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5G	Vue en plan du sondage	S
118	2022-11-10	Pie-IX	5 (T-4)	5G	Paroi sud	S
119	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6A	Vue générale des sondages	E
120	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6A	Vue générale des sondages	O
121	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6B	Vue en plan du sondage	S
122	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6B	Paroi nord	N
123	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6C	Vue en plan du sondage	S
124	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6C	Paroi nord	N
125	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6D	Vue en plan du sondage	S
126	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6D	Paroi nord	N
127	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6E	Vue en plan du sondage	S
128	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6E	Paroi sud	S
129	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6F	Vue en plan du sondage	S
130	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6F	Paroi sud	S
131	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6G	Vue en plan du sondage	S
132	2022-11-10	Pie-IX	6 (T-14)	6G	Paroi sud	S
133	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A-9G	Vue générale de la tranchée de gravier et de 9G	NO
134	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A-9G	Sondage 9G	NO
135	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A-9G	Excavation en cours dans l'opération 9	O
136	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8A	Vue générale des sondages 8B et 8C	E
137	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8A	Vue générale des sondages 8B et 8C	SE
138	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8B	Vue en plan du sondage	N
139	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8B	Paroi nord	N
140	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8C	Vue en plan du sondage	N
141	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8C	Paroi nord	N
142	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Infiltration de terre organique dans le limon craquelé	S
143	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Infiltration de terre organique dans le limon craquelé	S
144	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Paroi sud, en cours	S
145	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Vue en plan du sondage en cours	S
146	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Vue en plan du sondage en cours	S
147	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7A	Vue générale des sondages	N
148	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7A	Vue générale des sondages	S
149	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7B	Vue en plan du sondage	N
150	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7B	Paroi nord	N
151	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7C	Vue en plan du sondage	N
152	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7C	Paroi nord	N
153	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7D	Vue en plan du sondage	N
154	2022-11-11	Pie-IX	7 (T-1)	7D	Paroi nord	N
155	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A	Vue générale des sondages	E
156	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A	Vue générale des sondages	O
157	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9B	Vue en plan du sondage	N
158	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9B	Paroi nord	N
159	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9C	Vue en plan du sondage	N
160	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9D	Vue en plan du sondage	N

Cliché	Date	Secteur	Op.	S.-Op.	Description	Orient.
161	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9D	Paroi est	E
162	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Vue en plan du sondage	S
163	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Paroi sud	S
164	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Paroi ouest	O
165	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9E	Paroi nord	O
166	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9F	Vue en plan du sondage	S
167	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9F	Paroi sud	S
168	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A	Base de béton d'un poteau ou d'une affiche	SE
169	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A	Base de béton d'un poteau ou d'une affiche	SO
170	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A	Base de béton d'un poteau ou d'une affiche	SE
171	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A	Vue rapprochée des ancrages de métal sur la base	O
172	2022-11-11	Pie-IX	9 (T-8)	9A	Vue rapprochée des ancrages de métal sur la base	N
173	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Vue en plan du sondage	S
174	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Vue en plan du sondage	S
175	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10C	Paroi nord	N
176	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10C	Paroi nord	N
177	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8A	Paroi ouest	O
178	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8A	Paroi ouest	O
179	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8A	Vue en plan des sondages 8D et 8E	N
180	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8A	Vue en plan des sondages 8D et 8E	S
181	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8D	Vue en plan du sondage	N
182	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8D	Paroi nord	N
183	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8E	Vue en plan du sondage	N
184	2022-11-11	Pie-IX	8 (T-12)	8E	Paroi nord	N
185	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10A-10F	Dégagement en cours du vestige de bois dans 10F	O
186	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10A-10F	Dégagement en cours du vestige de bois dans 10F	NO
187	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Vestige de bois 10A200	SO
188	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Vestige de bois 10A200	NE
189	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Vestige de bois 10A200	SO
190	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Vestige de bois 10A200	SO
191	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Vestige de bois 10A200	S
192	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Paroi sud, avec flash	S
193	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10F	Paroi sud, sans flash	S
194	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10A-10F	Vue générale du sondage et de son extension	O
195	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10B	Vue en plan du sondage	N
196	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10B	Paroi nord	N
197	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10C	Vue en plan du sondage	N
198	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10C	Paroi nord	N
199	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10D	Vue en plan du sondage	N
200	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10D	Paroi nord	N
201	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10E	Vue en plan du sondage	S
202	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10E	Paroi sud	S
203	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10G	Vue en plan du sondage	S
204	2022-11-11	Pie-IX	10 (T-9)	10G	Paroi sud	S
205	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Ouverture de la sous-opération 10H, extension	O
206	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Ouverture de la sous-opération 10H, extension	SO
207	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue d'ensemble des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200	E
208	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue d'ensemble des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200	SE
209	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue d'ensemble des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200	SO
210	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue rapprochée de la jonction de 10A100 et 10A200	SO
211	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue rapprochée de la jonction de 10A100 et 10A200	SO
212	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue d'ensemble des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200	NE
213	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue d'ensemble des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200	NE
214	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue d'ensemble des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200	E
215	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10H	Vue d'ensemble des vestiges 10A100, 10A150 et 10A200	E

Cliché	Date	Secteur	Op.	S.-Op.	Description	Orient.
216	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Paroi E, avec flash	E
217	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Paroi E	E
218	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Paroi E, vue rapprochée	E
219	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Paroi E, vue rapprochée avec flash	E
220	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Paroi nord	N
221	2022-11-14	Pie-IX	10	10H	Paroi nord, avec flash	N
222	2022-11-14	Pie-IX	10	10A100	Vue d'ensemble de 10A100	E
223	2022-11-14	Pie-IX	10	10A100	Vue d'ensemble de 10A100	O
224	2022-11-14	Pie-IX	10	10A100	Parement sud de 10A100	N
225	2022-11-14	Pie-IX	10	10A100	Parement sud de 10A100 et jonction de la paroi E de 10H	N
226	2022-11-14	Pie-IX	10	10A100	Parement nord de 10A100	S
227	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200	Vue générale de 10A200	E
228	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200	Vue générale de 10A200	SO
229	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200	Vue générale de 10A200	SO
230	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200a	Vue générale de 10A200a	S
231	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200b	Vue en plan de 10A200b	S
232	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200b	Vue en plan de 10A200b	S
233	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200a	Vue de profil de 10A200a	SO
234	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200b	Vue en plan de 10A200b	S
235	2022-11-14	Pie-IX	10	10A200	Vue de profil de 10A200a et 10A200b	SO
236	2022-11-14	Pie-IX	10	10A-10F	10A-10F, paroi sud	S
237	2022-11-14	Pie-IX	10	10A	Photo ratée	N
238	2022-11-14	Pie-IX	10	10A	Vue générale de la portion est	NE
239	2022-11-14	Pie-IX	10	10A	Vue générale	O
240	2022-11-15	Pie-IX	10	10H	Paroi est de 10H	E
241	2022-11-15	Pie-IX	10	10H	Paroi est de 10H	E
242	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue rapprochée des clous découpés, 10A200	SE
243	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue rapprochée de clous découpés, 10A200	SE
244	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue générale de 10A200	NE
245	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue rapprochée de clous tréfilés, 10A200	NE
246	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue rapprochée de clous tréfilés, 10A200	NE
247	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue générale des vestiges dans 10H, une fois recouvert de plastique	NE
248	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue générale des vestiges dans 10H, une fois recouvert de plastique	E
249	2022-11-15	Pie-IX	10	10A200	Vue générale des vestiges dans 10H, une fois recouvert de plastique	E
250	2022-11-16	Pie-IX	N/A	N/A	Vue générale du site sous la neige	SO
251	2022-11-17	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10K et 10L	E
252	2022-11-17	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10K et 10L	NE
253	2022-11-17	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10K et 10L	E
254	2022-11-17	Pie-IX	10	0A100/10	Vue du vestige 10A100 dans 10K	E
255	2022-11-17	Pie-IX	10	0A100/10	Parement nord du vestige 10A100 dans 10K	S
256	2022-11-17	Pie-IX	10	0A100/10	Parement sud du vestige 10A100 dans 10K	N
257	2022-11-17	Pie-IX	10	0A100/10	Vue du vestige 10A100 dans 10L	O
258	2022-11-17	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10K et 10L	O
259	2022-11-17	Pie-IX	10	0A100/10	Parement sud du vestige 10A100 dans 10L	S
260	2022-11-17	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10K et 10L	E
261	2022-11-17	Pie-IX	10	10A100	Vue générale de 10J en cours d'excavation	SE
262	2022-11-18	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10P (avant-plan), 10M et 10N	O
263	2022-11-18	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10P (avant-plan), 10M et 10N	E
264	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Vue du vestige 10A100 dans 10P	E

Cliché	Date	Secteur	Op.	S.-Op.	Description	Orient.
265	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Vue du vestige 10A100 dans 10P	E
266	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Vue du vestige 10A100 dans 10P	O
267	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Profil du vestige 10A100 dans 10P	E
268	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Parement nord du vestige 10A100 dans 10P	S
269	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Parement sud du vestige 10A100 dans 10P	N
270	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Vue de 10R en cours d'excavation	O
271	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Vue de 10R en cours d'excavation	O
272	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Vue de 10R en cours d'excavation	O
273	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Vue de 10R en cours d'excavation	O
274	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Vue générale de 10S	SO
275	2022-11-18	Pie-IX	10	10T/10R	Vue générale de 10T et 10R	O
276	2022-11-18	Pie-IX	10	0A150/10	Vue générale de 10A150 dans 10S	S
277	2022-11-18	Pie-IX	10	0A150/10	Vue générale de 10A150 dans 10S	O
278	2022-11-18	Pie-IX	10	0A150/10	Vue de profil de 10A150 dans 10S	N
279	2022-11-18	Pie-IX	10	0A150/10	Vue générale de 10A150 dans 10S	N
280	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi est de 10S	E
281	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi est de 10S	E
282	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S	S
283	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, profil de 10A150	S
284	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, profil de 10A150, avec flash	S
285	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, profil de 10A150, avec flash	S
286	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, profil de 10A150, avec flash	S
287	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, transition 10A150 et démolition	S
288	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, transition 10A150 et démolition	S
289	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, niveau démolition (section ouest)	S
290	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, niveau démolition (section ouest)	S
291	2022-11-18	Pie-IX	10	10S	Paroi sud de 10S, niveau démolition (section ouest)	S
292	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Paroi nord de 10R	N
293	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Paroi nord de 10R	N
294	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Paroi nord de 10R	N
295	2022-11-18	Pie-IX	10	10R	Paroi nord de 10R	N
296	2022-11-18	Pie-IX	10	10A100	Poursuite du vestige 10A100 dans 10M et 10N	E
297	2022-11-18	Pie-IX	10	100/10M/ 10A100	dans 10M et 10N	E
298	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	10A100 et 10A300 dans 10Q	SE
299	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Vue générale de 10A100 et 10A300 dans 10Q	E
300	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Vue générale de 10A100 et 10A300 dans 10Q	E
301	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Canalisation 10A300 dans 10Q	N
302	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Canalisation 10A300 dans 10Q	N
303	2022-11-18	Pie-IX	10	0A100/10	Canalisation 10A300 dans 10Q	O
304	2022-11-21	Pie-IX	10	10J	Vue générale de 10J et des vestiges gelés	O
305	2022-11-21	Pie-IX	10	10P	Vue générale du vestige 10A100	N
306	2022-11-21	Pie-IX	10	10N	Vue générale du vestige 10A100	N
307	2022-11-21	Pie-IX	10	10R/10S	Vue générale de 10R et 10S gelés	O
308	2022-11-21	Pie-IX	10	10J	Vue générale de 10J et des vestiges gelés	E
309	2022-11-21	Pie-IX	10	10S	Vue générale de 10A150 dans 10S	SE
310	2022-11-21	Pie-IX	10	10S	Vue générale de 10A150 dans 10S	S
311	2022-11-21	Pie-IX	10	10S	Vue générale de 10S	SO
312	2022-11-21	Pie-IX	10	10R	Vue générale de 10R	O
313	2022-11-21	Pie-IX	10	10R	Vue générale de 10R	N
314	2022-11-21	Pie-IX	10	10J à 10R	Croquis d'arpentage de 10J à 10R	N/A

Annexe 4:

Planches-contact



PATR22N20_0001.JPG



PATR22N20_0002.JPG



PATR22N20_0003.JPG



PATR22N20_0004.JPG



PATR22N20_0005.JPG



PATR22N20_0006.JPG



PATR22N20_0007.JPG



PATR22N20_0008.JPG



PATR22N20_0009.JPG



PATR22N20_0010.JPG



PATR22N20_0011.JPG



PATR22N20_0012.JPG



PATR22N20_0013.JPG



PATR22N20_0014.JPG



PATR22N20_0015.JPG



PATR22N20_0016.JPG



PATR22N20_0017.JPG



PATR22N20_0018.JPG



PATR22N20_0019.JPG



PATR22N20_0020.JPG



PATR22N20_0021.JPG



PATR22N20_0022.JPG



PATR22N20_0023.JPG



PATR22N20_0024.JPG



PATR22N20_0025.JPG



PATR22N20_0026.JPG



PATR22N20_0027.JPG



PATR22N20_0028.JPG



PATR22N20_0029.JPG



PATR22N20_0030.JPG

1435



PATR22N20_0031.JPG



PATR22N20_0032.JPG



PATR22N20_0033.JPG



PATR22N20_0034.JPG



PATR22N20_0035.JPG



PATR22N20_0036.JPG



PATR22N20_0037.JPG



PATR22N20_0038.JPG



PATR22N20_0039.JPG



PATR22N20_0040.JPG



PATR22N20_0041.JPG



PATR22N20_0042.JPG



PATR22N20_0043.JPG



PATR22N20_0044.JPG



PATR22N20_0045.JPG



PATR22N20_0046.JPG



PATR22N20_0047.JPG



PATR22N20_0048.JPG



PATR22N20_0049.JPG



PATR22N20_0050.JPG



PATR22N20_0051.JPG



PATR22N20_0052.JPG



PATR22N20_0053.JPG



PATR22N20_0054.JPG



PATR22N20_0055.JPG



PATR22N20_0056.JPG



PATR22N20_0057.JPG



PATR22N20_0058.JPG



PATR22N20_0059.JPG



PATR22N20_0060.JPG



PATR22N20_0061.JPG



PATR22N20_0062.JPG



PATR22N20_0063.JPG



PATR22N20_0064.JPG



PATR22N20_0065.JPG



PATR22N20_0066.JPG



PATR22N20_0067.JPG



PATR22N20_0068.JPG



PATR22N20_0069.JPG



PATR22N20_0070.JPG



PATR22N20_0071.JPG



PATR22N20_0072.JPG



PATR22N20_0073.JPG



PATR22N20_0074.JPG



PATR22N20_0075.JPG



PATR22N20_0076.JPG



PATR22N20_0077.JPG



PATR22N20_0078.JPG



PATR22N20_0079.JPG



PATR22N20_0080.JPG



PATR22N20_0081.JPG



PATR22N20_0082.JPG



PATR22N20_0083.JPG



PATR22N20_0084.JPG



PATR22N20_0085.JPG



PATR22N20_0086.JPG



PATR22N20_0087.JPG



PATR22N20_0088.JPG



PATR22N20_0089.JPG



PATR22N20_0090.JPG



PATR22N20_0091.JPG



PATR22N20_0092.JPG



PATR22N20_0093.JPG



PATR22N20_0094.JPG



PATR22N20_0095.JPG



PATR22N20_0096.JPG



PATR22N20_0097.JPG



PATR22N20_0098.JPG



PATR22N20_0099.JPG



PATR22N20_0100.JPG



PATR22N20_0101.JPG



PATR22N20_0102.JPG



PATR22N20_0103.JPG



PATR22N20_0104.JPG



PATR22N20_0105.JPG



PATR22N20_0106.JPG



PATR22N20_0107.JPG



PATR22N20_0108.JPG



PATR22N20_0109.JPG



PATR22N20_0110.JPG



PATR22N20_0111.JPG



PATR22N20_0112.JPG



PATR22N20_0113.JPG



PATR22N20_0114.JPG



PATR22N20_0115.JPG



PATR22N20_0116.JPG



PATR22N20_0117.JPG



PATR22N20_0118.JPG



PATR22N20_0119.JPG



PATR22N20_0120.JPG



PATR22N20_0121.JPG



PATR22N20_0122.JPG



PATR22N20_0123.JPG



PATR22N20_0124.JPG



PATR22N20_0125.JPG



PATR22N20_0126.JPG



PATR22N20_0127.JPG



PATR22N20_0128.JPG



PATR22N20_0129.JPG



PATR22N20_0130.JPG



PATR22N20_0131.JPG



PATR22N20_0132.JPG



PATR22N20_0133.JPG



PATR22N20_0134.JPG



PATR22N20_0135.JPG



PATR22N20_0136.JPG



PATR22N20_0137.JPG



PATR22N20_0138.JPG



PATR22N20_0139.JPG



PATR22N20_0140.JPG



PATR22N20_0141.JPG



PATR22N20_0142.JPG



PATR22N20_0143.JPG



PATR22N20_0144.JPG



PATR22N20_0145.JPG



PATR22N20_0146.JPG



PATR22N20_0147.JPG



PATR22N20_0148.JPG



PATR22N20_0149.JPG



PATR22N20_0150.JPG



PATR22N20_0151.JPG



PATR22N20_0152.JPG



PATR22N20_0153.JPG



PATR22N20_0154.JPG



PATR22N20_0155.JPG



PATR22N20_0156.JPG



PATR22N20_0157.JPG



PATR22N20_0158.JPG



PATR22N20_0159.JPG



PATR22N20_0160.JPG



PATR22N20_0161.JPG



PATR22N20_0162.JPG



PATR22N20_0163.JPG



PATR22N20_0164.JPG



PATR22N20_0165.JPG



PATR22N20_0166.JPG



PATR22N20_0167.JPG



PATR22N20_0168.JPG



PATR22N20_0169.JPG



PATR22N20_0170.JPG



PATR22N20_0171.JPG



PATR22N20_0172.JPG



PATR22N20_0173.JPG



PATR22N20_0174.JPG



PATR22N20_0175.JPG



PATR22N20_0176.JPG



PATR22N20_0177.JPG



PATR22N20_0178.JPG



PATR22N20_0179.JPG



PATR22N20_0180.JPG



PATR22N20_0181.JPG



PATR22N20_0182.JPG



PATR22N20_0183.JPG



PATR22N20_0184.JPG



PATR22N20_0185.JPG



PATR22N20_0186.JPG



PATR22N20_0187.JPG



PATR22N20_0188.JPG



PATR22N20_0189.JPG



PATR22N20_0190.JPG



PATR22N20_0191.JPG



PATR22N20_0192.JPG



PATR22N20_0193.JPG



PATR22N20_0194.JPG



PATR22N20_0195.JPG



PATR22N20_0196.JPG



PATR22N20_0197.JPG



PATR22N20_0198.JPG



PATR22N20_0199.JPG



PATR22N20_0200.JPG



PATR22N20_0201.JPG



PATR22N20_0202.JPG



PATR22N20_0203.JPG



PATR22N20_0204.JPG



PATR22N20_0205.JPG



PATR22N20_0206.JPG



PATR22N20_0207.JPG



PATR22N20_0208.JPG



PATR22N20_0209.JPG



PATR22N20_0210.JPG



PATR22N20_0211.JPG



PATR22N20_0212.JPG



PATR22N20_0213.JPG



PATR22N20_0214.JPG



PATR22N20_0215.JPG



PATR22N20_0216.JPG



PATR22N20_0217.JPG



PATR22N20_0218.JPG



PATR22N20_0219.JPG



PATR22N20_0220.JPG



PATR22N20_0221.JPG



PATR22N20_0222.JPG



PATR22N20_0223.JPG



PATR22N20_0224.JPG



PATR22N20_0225.JPG



PATR22N20_0226.JPG



PATR22N20_0227.JPG



PATR22N20_0228.JPG



PATR22N20_0229.JPG



PATR22N20_0230.JPG



PATR22N20_0231.JPG



PATR22N20_0232.JPG



PATR22N20_0233.JPG



PATR22N20_0234.JPG



PATR22N20_0235.JPG



PATR22N20_0236.JPG



PATR22N20_0237.JPG



PATR22N20_0238.JPG



PATR22N20_0239.JPG



PATR22N20_0240.JPG



PATR22N20_0241.JPG



PATR22N20_0242.JPG



PATR22N20_0243.JPG



PATR22N20_0244.JPG



PATR22N20_0245.JPG



PATR22N20_0246.JPG



PATR22N20_0247.JPG



PATR22N20_0248.JPG



PATR22N20_0249.JPG



PATR22N20_0250.JPG



PATR22N20_0251.JPG



PATR22N20_0252.JPG



PATR22N20_0253.JPG



PATR22N20_0254.JPG



PATR22N20_0255.JPG



PATR22N20_0256.JPG



PATR22N20_0257.JPG



PATR22N20_0258.JPG



PATR22N20_0259.JPG



PATR22N20_0260.JPG



PATR22N20_0261.JPG



PATR22N20_0262.JPG



PATR22N20_0263.JPG



PATR22N20_0264.JPG



PATR22N20_0265.JPG



PATR22N20_0266.JPG



PATR22N20_0267.JPG



PATR22N20_0268.JPG



PATR22N20_0269.JPG



PATR22N20_0270.JPG



PATR22N20_0271.JPG



PATR22N20_0272.JPG



PATR22N20_0273.JPG



PATR22N20_0274.JPG



PATR22N20_0275.JPG



PATR22N20_0276.JPG



PATR22N20_0277.JPG



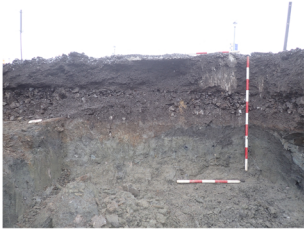
PATR22N20_0278.JPG



PATR22N20_0279.JPG



PATR22N20_0280.JPG



PATR22N20_0281.JPG



PATR22N20_0282.JPG



PATR22N20_0283.JPG



PATR22N20_0284.JPG



PATR22N20_0285.JPG



PATR22N20_0286.JPG



PATR22N20_0287.JPG



PATR22N20_0288.JPG



PATR22N20_0289.JPG



PATR22N20_0290.JPG



PATR22N20_0291.JPG



PATR22N20_0292.JPG



PATR22N20_0293.JPG



PATR22N20_0294.JPG



PATR22N20_0295.JPG



PATR22N20_0296.JPG



PATR22N20_0297.JPG



PATR22N20_0298.JPG



PATR22N20_0299.JPG



PATR22N20_0300.JPG



PATR22N20_0301.JPG



PATR22N20_0302.JPG



PATR22N20_0303.JPG



PATR22N20_0304.JPG



PATR22N20_0305.JPG



PATR22N20_0306.JPG



PATR22N20_0307.JPG



PATR22N20_0308.JPG



PATR22N20_0309.JPG



PATR22N20_0310.JPG



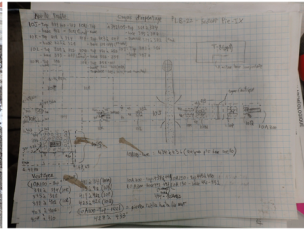
PATR22N20_0311.JPG



PATR22N20_0312.JPG



PATR22N20_0313.JPG



PATR22N20_0314.JPG

Annexe 5:

Dossier technique

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

△	Station de triangulation.	C.	Centre.
○	Station de polygonale.	☒	Axe ou ligne de centre
□	Station de stadia.	Cl.	Clou.
B.P.	Borne de pierre.	Bord.	Bordure.
M	Monument.	Puis.	Puisard.
T.F.	Tige de fer.	Reg.	Regard d'égout.
P	Piquet.	Tel.	Poteau de téléphone
P.F.	Point foré.	V.AV.	Visée avant.
R.N.	Repère de nivellement.	V.AR.	Visée arrière.
C.G.	Croix gravée.	P.T.	Point tournant.
— — —	Clôture.	H.I.	Hauteur d'instrument.
—x—x—x	Clôture de grillage.		
⌈	Contours d'immeubles.		

NO STM - prolongement

DATE 7-11-2022

PAGE

1

Gite Pie - IX

- Potentiel au tochtone ancien lié à la présence de l'ancien ruisseau du Pont-à-L'avoine.

- 10 tranchées d'excavation ménagées jus qu'à l'atteinte des sols en place / ancien labour

Excavation de quatre tranchées
lundi le 7-11-2022

- op.1 = T-10 = 4x8 m
remblai/démolition jus qu'à 1,20m.

Tranchée avec palier de sécurité
1 test pit fait = sols en lien avec le ruisseau

- op.2 : T-15 = 4x8m
sols en place à partir de 0,80m
1 test pit

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO

DATE

PAGE

2

Méthode d'enregistrement

- Chaque tranchée = opération d'inventaire
- Excavation mécanique = s-op «A»
- Chaque sondage ou tranchée exploratoire = 1 s-op. Bot +
- Dans chaque sondage, un bt = une colonne stratigraphique
- Un relevé stratigraphique par tranchée d'inventaire
- De 3 à 6 sondages par tranchées d'inventaire.

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO

DATE

7-11-2022

PAGE

3

Suite des activités du lundi

7-11-2022

- Op. 3 = T-16 4x8m
Sols en place à partir de 0,45m
Pas de test pit
- op. 4 = T-13 4x8m
Sols en place à partir de 0,60m
Pas de test pit
- Fin de l'excavation de T-13 en pm
- Arrivée de Anthony et de l'équipement à 13h00.
- Inventaire de l'équipement
- Fin de l'implantation

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO

DATE

8-11-2022

PAGE

4

Équipe: - R.I.: Antoine L.R.

- Archeo-terrain: Jonas L.

Tatum M.

Anthony R.

Alexandra P.

- Début des sondages manuels
en AM avec op. 1 (T-10) et
op. 2 (T-15) et op. 3 (T-16) en PM

- Excavation mécanique de T-4
et T-14 en PM

- Enregistrement croquis d'arpentage des
op. 1 et op. 2 en am-PM.

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO

DATE

9-11-2022

PAGE

5

Équipe- R.I.: ALR

- Archeo-terrain: T.M

A.R

A.P

Jonas = Covid (absent)

- poursuite des sondages manuels
dans T-16 (op. 3)

- Début des sondages dans T-13
(op. 4) et T-4 (op. 5)

- Remblaiement des op. 1 et 2
(T-10 et T-15).

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO PLB-22 site Pie-IX 1451
DATE 10-11-2022 PAGE 6

Équipe: R.I.: ALR
Arde T.: AR
TM
AP
JL

- Début des sondages dans
T-14 (op. 6) et T-1 (op. 7)
T-12 (op. 8)
- Excavation mécanique dans
T-1, T-13, T-8
- Remblaiement de T-16 (op. 3)

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO PLB-22 site Pie-IX
DATE PAGE 7

- op. 5 = T-4 4 x 8
Sols en place à partir de 0,60 m
Pas de test pit mécanique
- op. 6 = T-14 4 x 8
Sols en place à partir de 0,60
Pas de test pit mécanique
- op. 7 = T-1 3,5 x 8
Voir stratigraphie ouest
L'ancien labour semble avoir été décapé
- op. 8 = T-12 4 x 5
Remblai de démolition (SAS) à partir
de 0,60 m jusqu'à plus de 1,00
- op. 9 = T-8 4 x 8
- Sols en place à partir de 0,54 m
- Ancien
- op. 10 = T-9 4 x 8
Sols en place à partir de 0,44 m
pas de test pit mécanique

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO Site Pie IX 1452
DATE 11-11-2022 PAGE 8

Équipe : R.I : ALR
A.T. : AR
TM
AR
JL

- Pour suite des sondages dans T-8 (op. 9) et T-12 (op. 8)
- Début des sondages et excav. récom. T-9 (op. 10)
- Remblaiement de T-13, T-4, T-14
- Un remblai de démolition a été observé sur un moins 0.50m de profondeur dans les sondage 8B et 8C qui ont été effectués dans T-12.
- Le remblai sera réexcavé jusqu'à l'atteinte de sols en place.

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO Site Pie-IX
DATE 11-11-2022 PAGE 9

- Mise au jour d'un vestige de bois orienté dans l'axe N-S, par rapport au nord réel, dans la couche de labour du sondage 10F
- Une nouvelle tranchée d'inventaire (extension) de la tranchée T-9 sera excavée.
- Celle-ci a une grandeur maximale de 4x4m,

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

EXONUTIONS

NO PLB-22 - Pie IX 1453
DATE 14-11-2022 PAGE 11

Journée Froide -1°C en AM
~5°C en PM

Équipe: R.I.: ALR

A.T:

AR (parti à 8h00)
malade
TM }
IL } Départ
à 16h15

- Excavation de 10H (extension sud
de 5x3m de T-9 (op. 10A).

- Dégagement d'une fondation de
pierre orientée E-O, par rapport
au NMTI et d'un niveau de
pierres arrondies provenant
probablement d'une démolition,
entremêlée à de la brique.

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO PLB-22 - Pie IX
DATE 15-11-2022 PAGE 12

- Fin des enregistrements des
vestiges - des op. 10H et 10A.

Départ à 10h45 du chantier

- Les vestiges ont été recouvert
de toile de plastique et d'un remblai

- Ils n'ont pas été compactés
le remblaiement a été interrompé
au cours de la journée

- Il a été décidé de poursuivre
le dégagement de la Fondation de
Pierre vers l'est pour en documenter
l'étendue

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO PLB-22 Pie-IX

DATE 16-11-2022 PAGE 13

R.I.: ALR

- Tempête de neige 15-20 cm
déjà 10 cm au sol le matin
- La journée a été annulée pour
mesure de sécurité

17-11-2022

R.I.: ALR

AM

: Temps Froid 4°C
Neige au sol

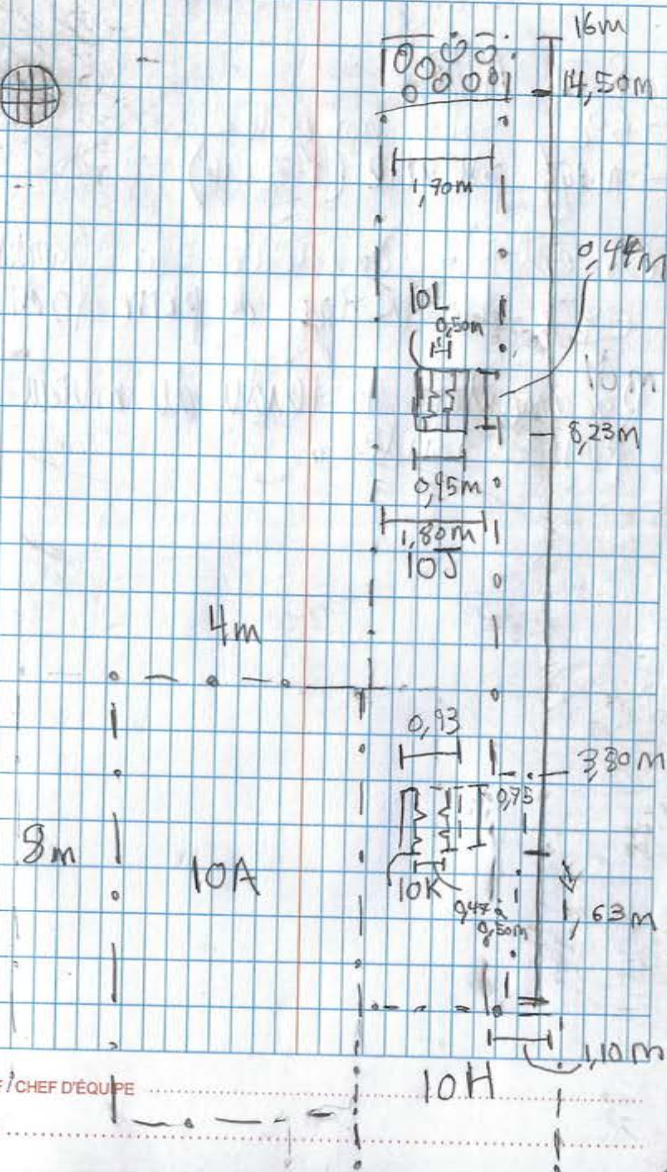
- Bucaro saffaire à déneiger le terrain
- L'excavatrice n'est pas disponible
de 7h00 à
- Bucaro vise également à terminer
la composition de tranchées

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO PLB-22 Pie-IX

DATE 17-11-2022 PAGE 14



PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO

DATE 18-11-2022

PAGE

15

R.I. ALR

- 6°C, Sols non gelés
- Neige prévue (1-3 cm)

• Objectif - documenter la fourmille
est du vestige de pierre 10A100.

- Documenter l'étendu du niveau de
pierres rondes.

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS

NO

DATE 21-11-2022

PAGE

16

R.I. ALR

- 10°C, ressentir -15°C

- Sols et parois gelés

- Dessin de deux parois

- Arpentage

- Description des vestiges

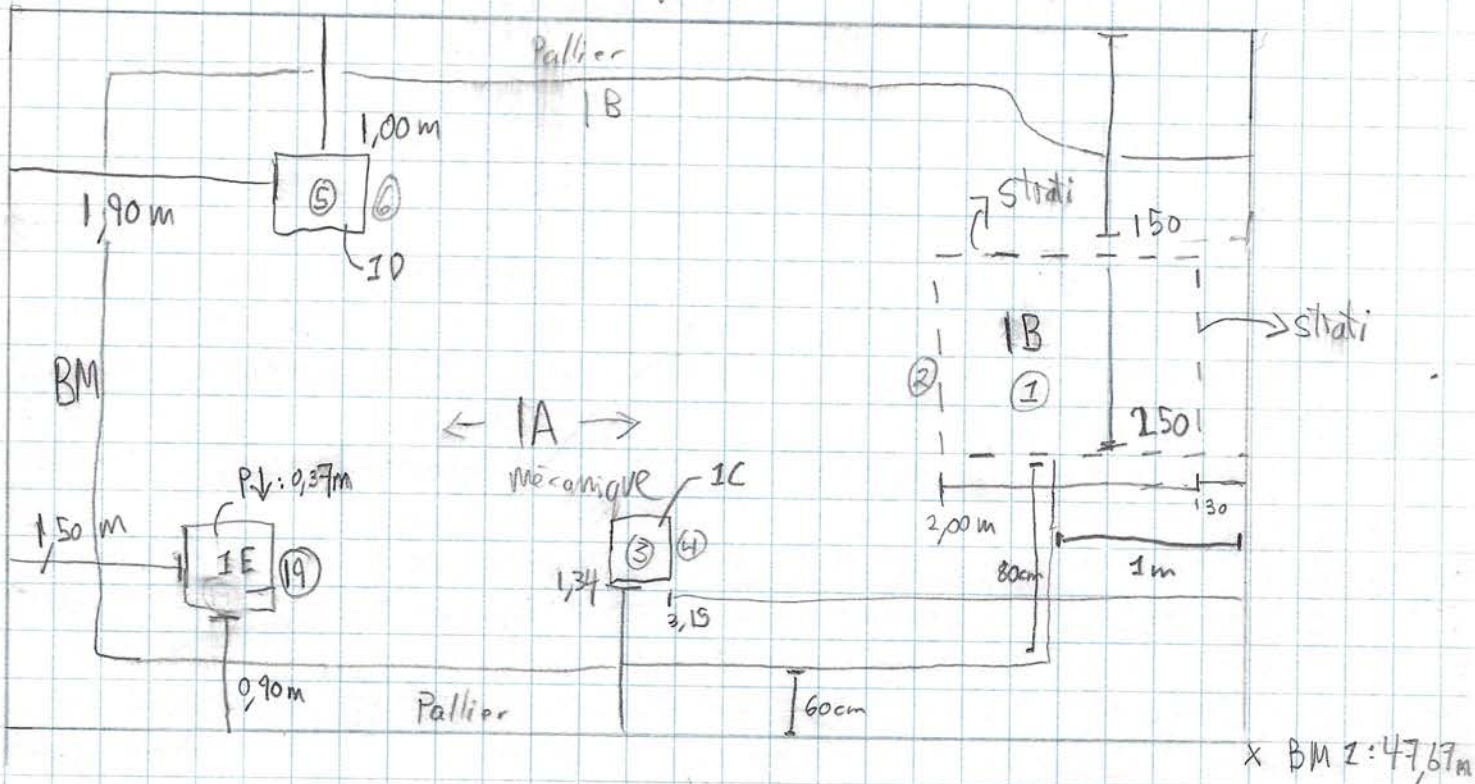
- Fin de chantier et
départ à 15h00

PARTY CHIEF / CHEF D'ÉQUIPE

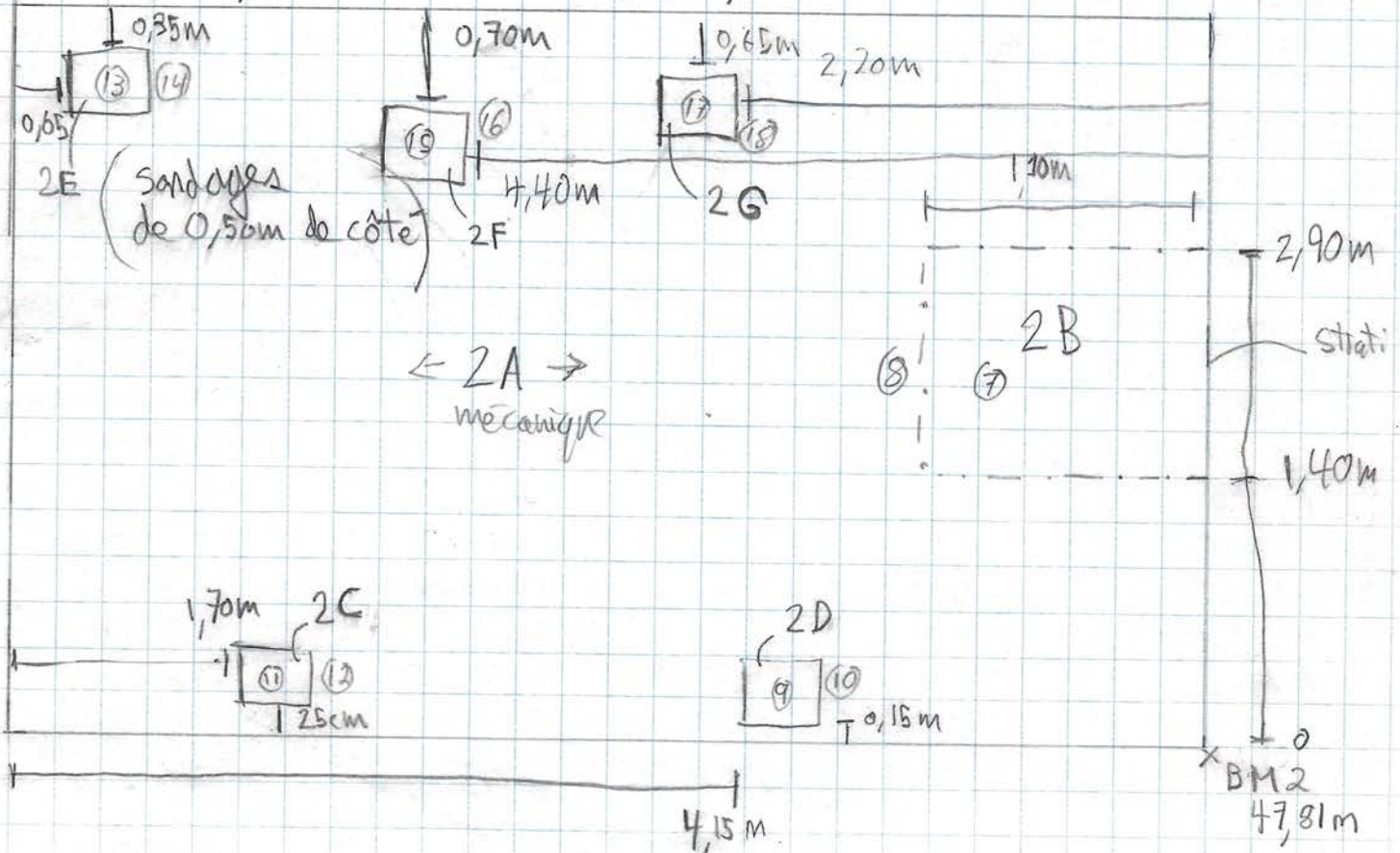
CONDITIONS

PLB-22, Plan. de T-10 (op.1)

8 x 4 m



PLB-22, Plan. de T-15 (op.2)



Points d'altitudes des op. 1 et 2 (F10 et 11)

1457

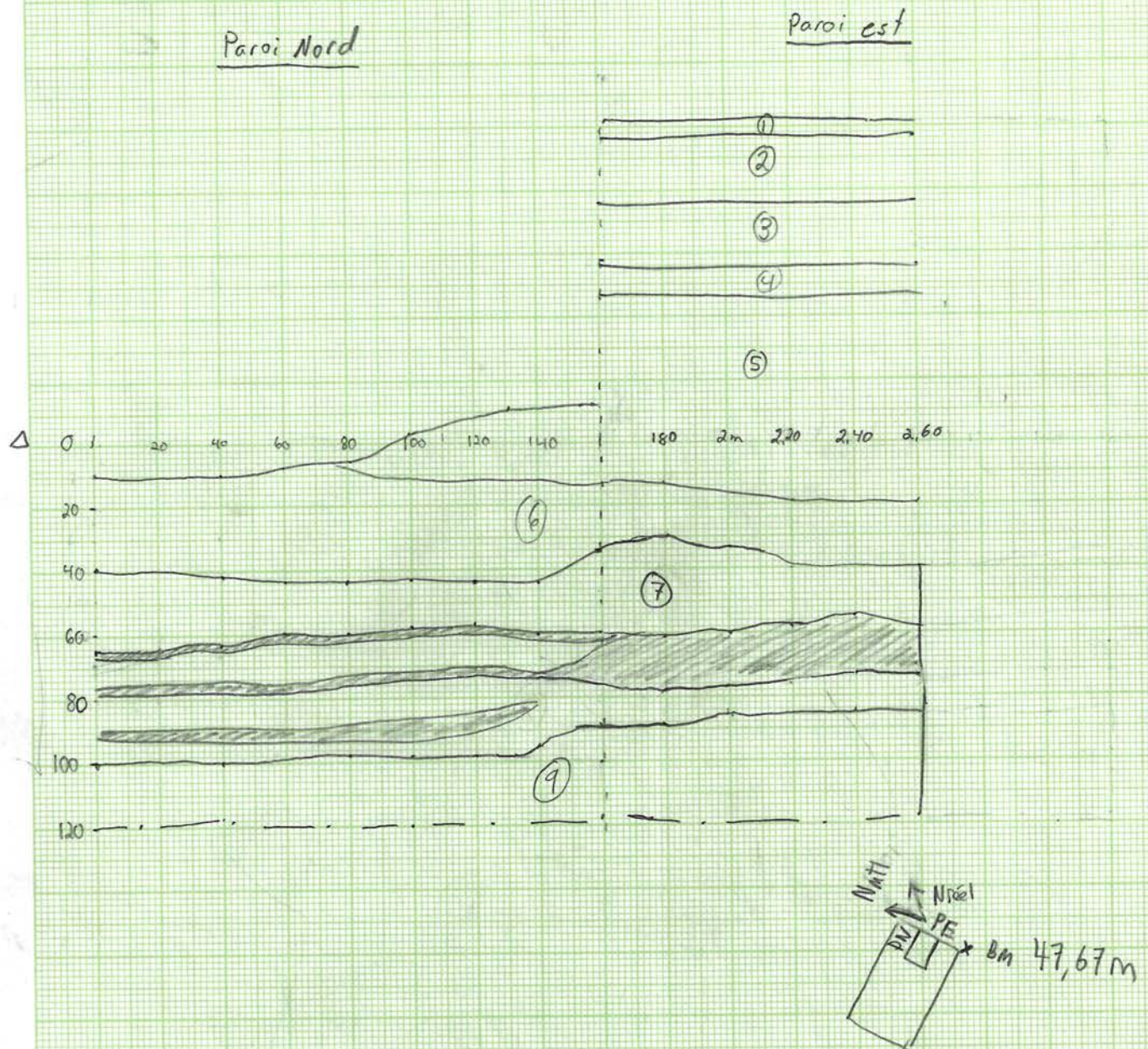
V. alt Hi V. alt Alt.

Description

47,67m	①	1,44	3,69	op. 1.
	②	1,44	2,59	op. 1
	③	1,44	3,00	op. 1
	④	1,44	2,55	op. 1
	⑤	1,44	2,96	op. 1
	⑥	1,44	2,55	op. 1
47,81m	⑦	1,31	2,91	op. 2
	⑧	1,31	1,89	op. 2
	⑨	1,31	2,22	op. 2
	10	1,31	1,84	op. 2
	⑪	1,31	2,20	op. 2
	⑫	1,31	1,82	op. 2
	⑬	1,31	2,19	op. 2
	⑭	1,31	1,86	op. 2
	⑮	1,31	2,22	op. 2
	⑯	1,31	1,86	op. 2
	⑰	1,31	2,20	op. 2
	⑱	1,31	1,90	op. 2
BM1 47,67m	⑲	1,44	2,49	op. 1

profondeur de 0,37m

PLB-22-1B Tranchée T-10; stratigraphie de la paroi nord et est



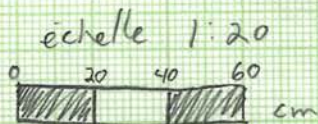
BM: 47,67 m

V.ar: 1,30

Hi:

V.ar: 2,32

#photos 27 à 35



BM ~

V. Ar ~

V. Ar ~

AR
ALR
08/11/2022

10 MM/CM

PLB-22, IB, description des couches

- ① Asphalte: Enrobé bitumineux / Int: stationnement du centre d'achat Le Boulevard
- ② Pulvérin, asphalte broyé
- ③ Gros gravier calcaire, Int: remblai de fondation du stationnement
- ④ Criblure de pierre / Int remblai de fondation du stationnement
- ⑤ Sol hétérogène de limon argileux légèrement sableux gris mat, ocre compact avec gros fragments de béton, plusieurs grosses pierres, des briques rouges, de la tce,
Int: Remblai de remoussement / nivellement du terrain
- ⑥ Sol hétérogène composé de limon sableux beige grisâtre très compact, avec plusieurs poches/lentilles de gravillons calcaire subanguleux grisâtre, avec petites pierres à gravier subanguleux à subarrondis, plaquettes schisteuses (2-3 cm), (3-6 cm), petite pierre granitique et calcaire, pierre arénisée

Int: Sol naturel remanié ?

- ⑦ Limon sableux homogène beige légèrement grisâtre moucheté orangé très compact, avec un peu de pierres arénisées petits gravier/pierres (2 cm) et gravillons subarrondis calcaire, quelques plus grosses pierres (>5 cm)

Int: Sol naturel, horizon B

- ⑧ Matrice identique à ⑦, mais intercalée par des alluvions de sabb fin brun gris et sabb moyennement noirâtre, avec gravier/gravillons subanguleux.
Int: Alluvions de débordement du lit majeur du ruisseau du Pont-à-Lavoine

- ⑨ Argile grise-bleutée plutôt compact et homogène, avec traces verticales d'oxydation ocre,

Int: Dépôts marins/lacustre du lac à Lampsilis / mer de Champlain

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur : Op. 2 (T-15)

Sondage : 2F

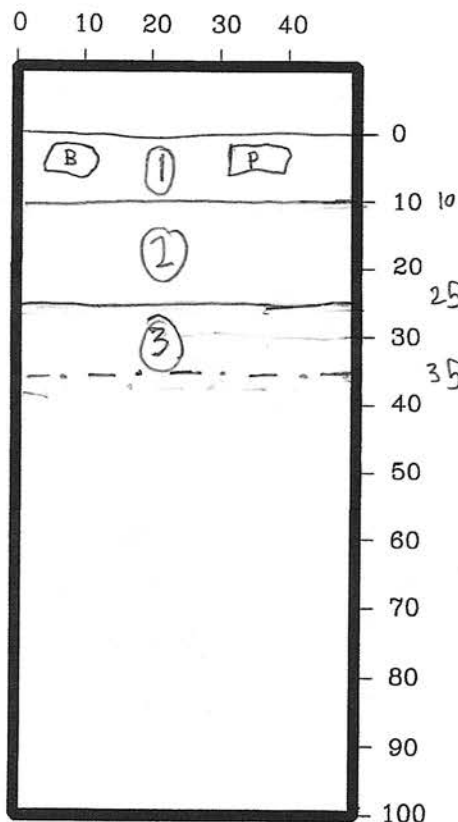
Archéologue : ALR

Site :

Photo(s) : 45

Paroi : sud

Date : 11-10-2022



Échelle : 1cm = 10cm

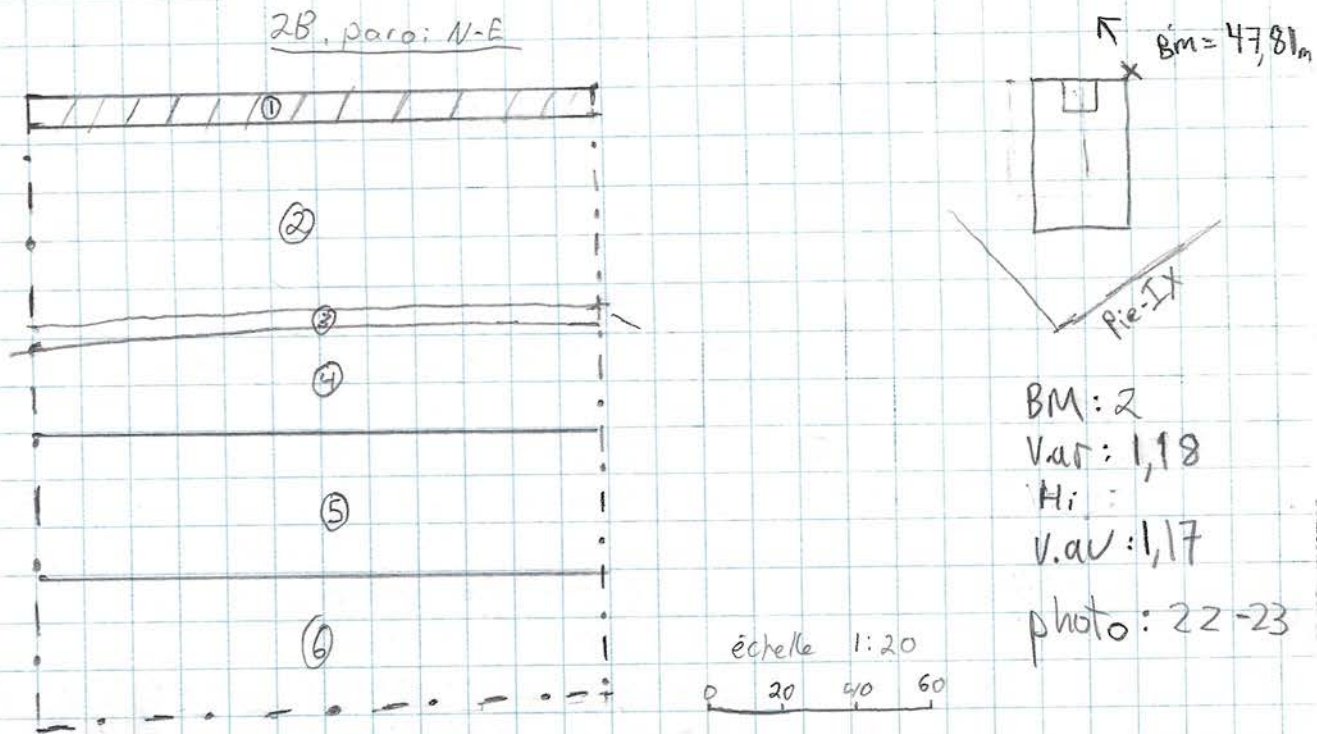
Légende :

① Limon sableux beige jaunâtre compact avec un peu de gravier et petites pierres calcaires, briques rouges et traces de mortier en petits nodules
 Int: Remblai de nivellement lors de la mise en place du stationnement (vers 1930/1940)

② Limon avec matière organique brun noirâtre avec fibres végétales,
 Int: Labour agricole

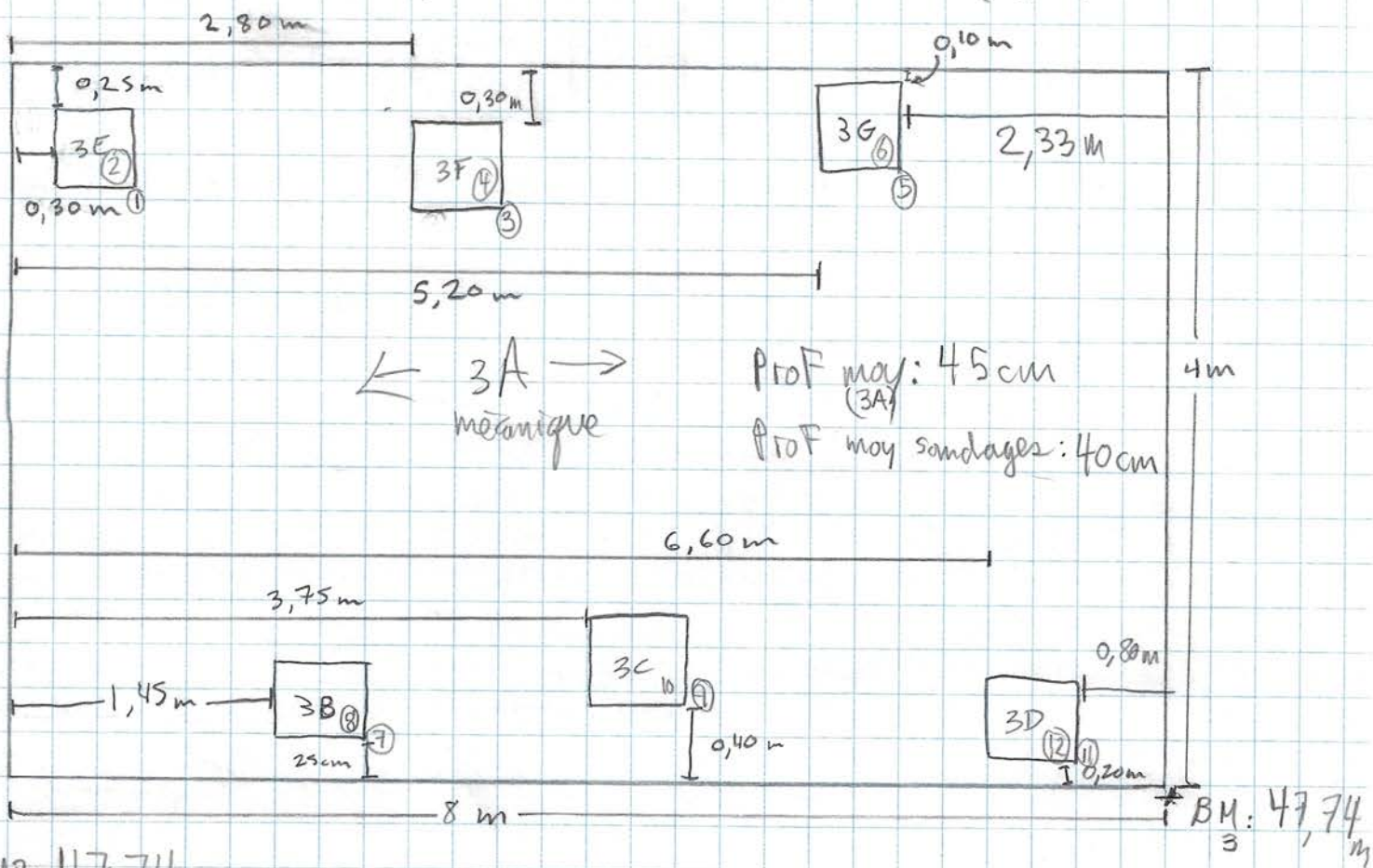
③ Limon sableux gris bleuté fin et très compact avec un peu de fibre végétales
 Int: sol naturel stérile

Observations particulières :



- ① Asphalte : enrobé bitumineux / Inter : stationnement du centre d'achat Le Boulevard
- ② Gros gravier calcaire avec inclusion de pulvar, asphalte broyée. Inter : Fondation du stationnement
- ③ Limon sableux, brun foncé noirâtre, homogène, meuble Inclusion : grande quantité de gravillons anguleux à subarrondis (gravillons calcaire), pierre calcaire subarrondis (10cm)
- ④ Limon sableux organique, brun foncé, homogène, plutôt compact. Inclusions : petite pierre arainisée, concrétion ferreuse (oxydation naturel), traces de chaux à l'interface supérieur
Inter : sol de Labour / 19^e siècle
- ⑤ Limon sableux fin, beige moyen, homogène, compact. Inclusions : petits gravillons calcaire anguleux à subarrondis, quelques pierres calcaires anguleuse
Inter : Niveau naturel ? interface supérieur remanié
- ⑥ Limon légèrement argileux, brun foncé grisâtre, homogène, compact. Inclusions : gravillons calcaires, pierre subarrondis (10 cm), pierres arainisées, lentilles/poches d'argiles grise à la base du niveau. Inter : sol naturel, dépôt fluvial associé aux lac lampsaillies.

PLB-22 croquis de la tranchée T-16 (op.3)

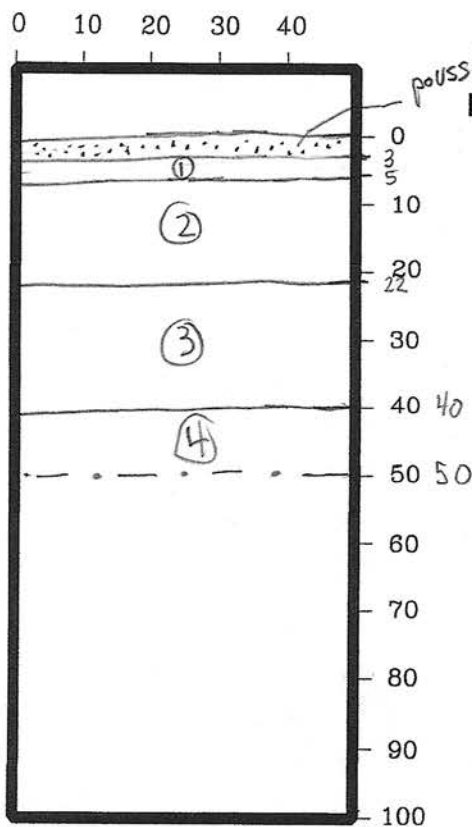


BM3: 47,74m

	V_{gr}	H_i	V_{av}	Alt.
1	1,55		2,02	
2			2,42	
3			2,02	
4			2,56	
5			2,03	
6			2,39	
7			2,04	
8			2,34	
9			2,01	
10			2,46	
11			1,97	
12	1,55		2,33	

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22 Secteur : T-16 (op.3) Sondage : 3E Archéologue : ALR
 Site : Photo(s) : 68 Paroi : sud Date : 10-11-2022



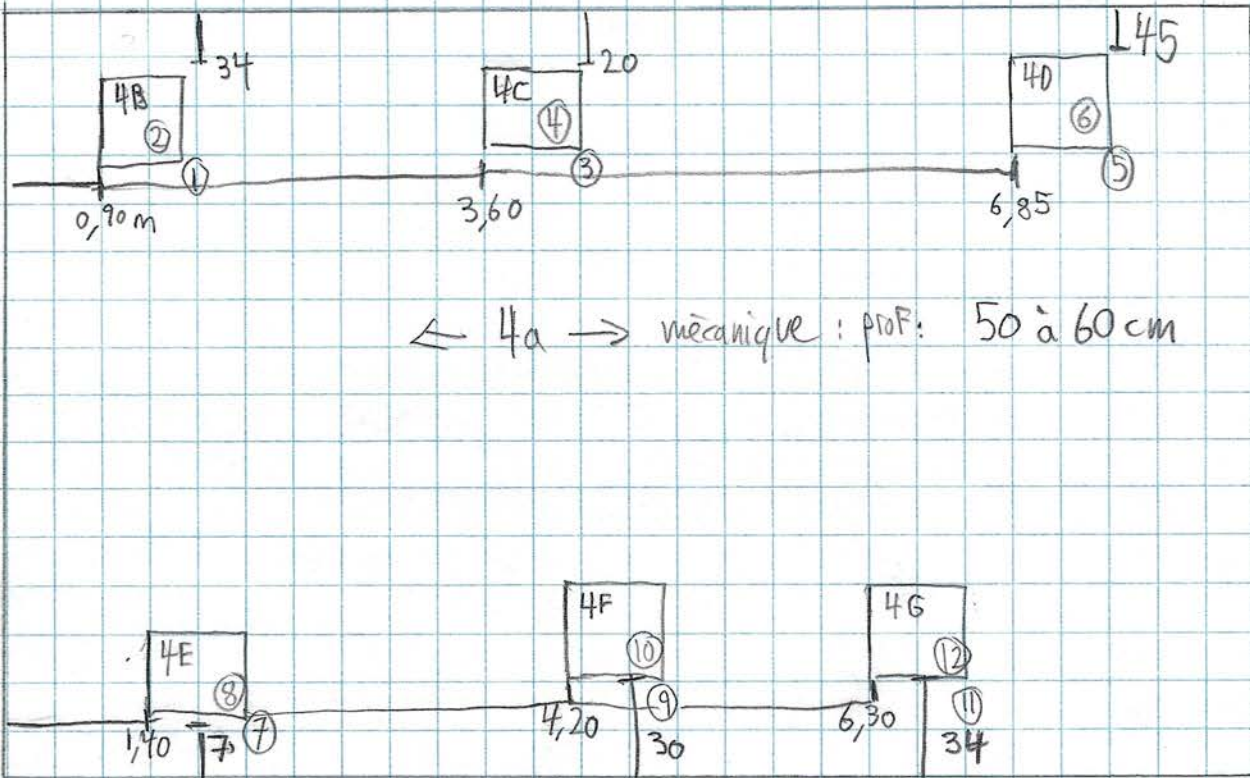
Échelle : 1cm = 10cm

Légende :

- poussière de pierre (Base du remblai de Fondation du stationnement)
- ① Limon argileux légèrement sableux beige jaunâtre
 Chamarré gris foncé compact.
 Int: remblai de nivellement lors de la mise en place du stationnement.
- ② Limon avec matière organique gris brunâtre
 compact
 Int: labour agricole
- ③ Limon légèrement sableux beige jaunâtre avec quelques petites pierres (≤ 4 cm)
 Int: sol naturel
- ④ Limon argileux gris bleuté, légèrement brunâtre compact avec quelques petites pierres (≤ 6 cm)
 Int: sol naturel

Observations particulières :

PLB-22 croquis de la tranche T-13 (op. 4)

NMTI
NREIX Bm 4:
47,73 m

BM 4: 47,73 m

	V. ar	Hi	V. av	Alt.
1	1,56		2,14	
2			2,57	
3			2,15	
4			2,56	
5			2,11	
6			2,49	
7			2,11	
8			2,65	
9			2,08	
10			2,60	
11			2,05	
12	1,56		2,46	

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur :

Sondage : 46

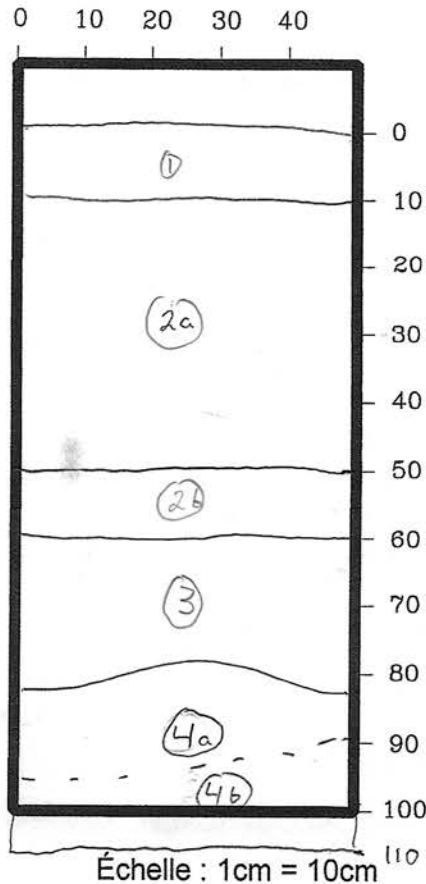
Archéologue :

Site :

Photo(s) :

Paroi :

Date :



Légende :

- ① Asphalte / Inter : Stationnement centre d'achat Le Boulevard
- ②a Gros gravier calcaire anguleux / Inter : Fondation du stationnement
- ②b Petit gravillons / poussière de roche calcaire anguleux / Inter : Fondation du stationnement
- ③ Limon légèrement sableux, gris foncé noirâtre organique compact, homogène. Inclusions : petits gravillons calcaire anguleux, matière organique décomposée, petites particules de sol oxydés, Inter : Niveau de labour / 19^e siècle
- ④a Limon argileux, gris pâle à moyen, compact, hétérogène. Inclusions : Nodules d'argiles, pierres calcaires arainisés. Inter : Dépôts associés au lac Lampsillis
- ④b Limon légèrement argileux, beige orange (oxyde) compact, hétérogène. Inclusions : une petite

Observations particulières :

lentille de sable fin, quelques pierres calcaire subarrondis, oxydation ferreuse (naturel)

Inter : possible niveau B en formation
 la même matrice de sol que ④a et percolation d'oxyde de fer.

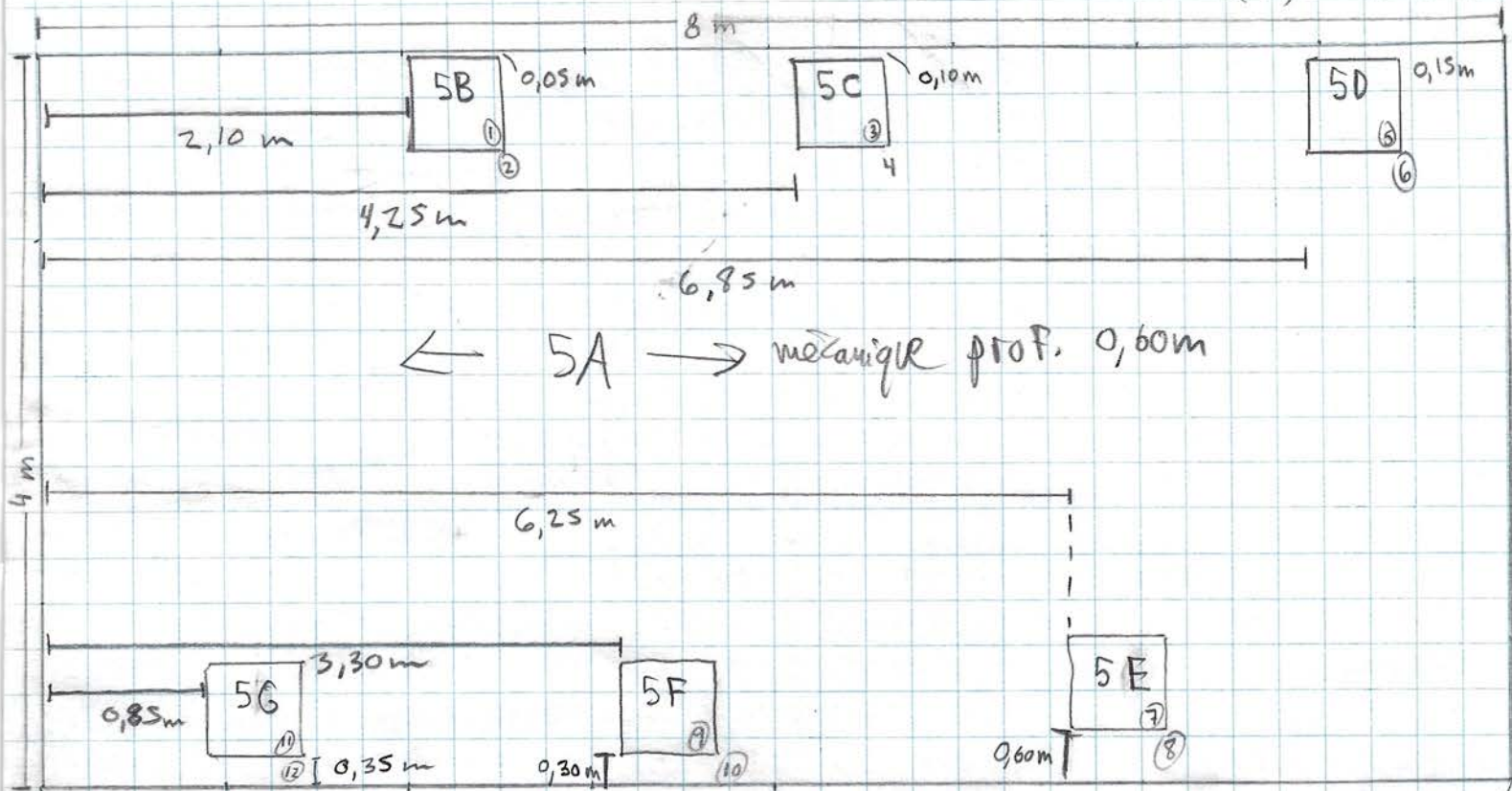
PLB-22

Croquis de la tranchée T-4 (op. 5)

1466

Néel
N (MRL)

Patex
J. Leclerc
10-11-2022



← 5A → mécanique prof. 0,60m

	B.M.	V.ar.	V.av.
1-	47,73	1,32	1,90
2-			2,23
3-			1,90
4-			2,31
5-			1,91
6-			2,31
7-			1,88
8-			2,26
9-			1,89
10-			2,42
11-			1,94
12-			2,22

B.M. 47,73m

Echelle :

1 m

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur : op. 5 (T-4)

Sondage : 5 F

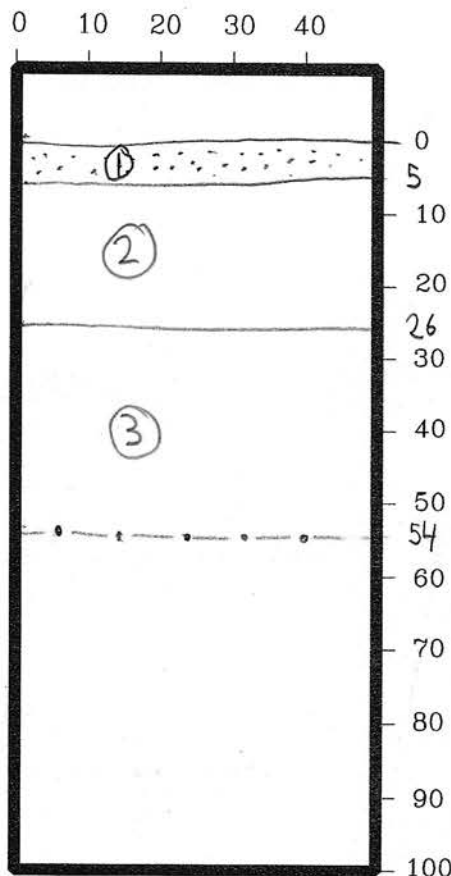
Archéologue : ALR

Site :

Photo(s) :

Paroi : sud

Date : 11-11-2022



ÉCHELLE : 1 CM = 10 CM

Légende



Litière



Lf Humus



Ae B



C Argile



Sable



Limon



Till



Fluvio-glaciaire



Calcaire



Schiste



Grès



Blocs



Galets



Gravier



Charbon



Rubéfié



Rubéfié

Observations particulières :

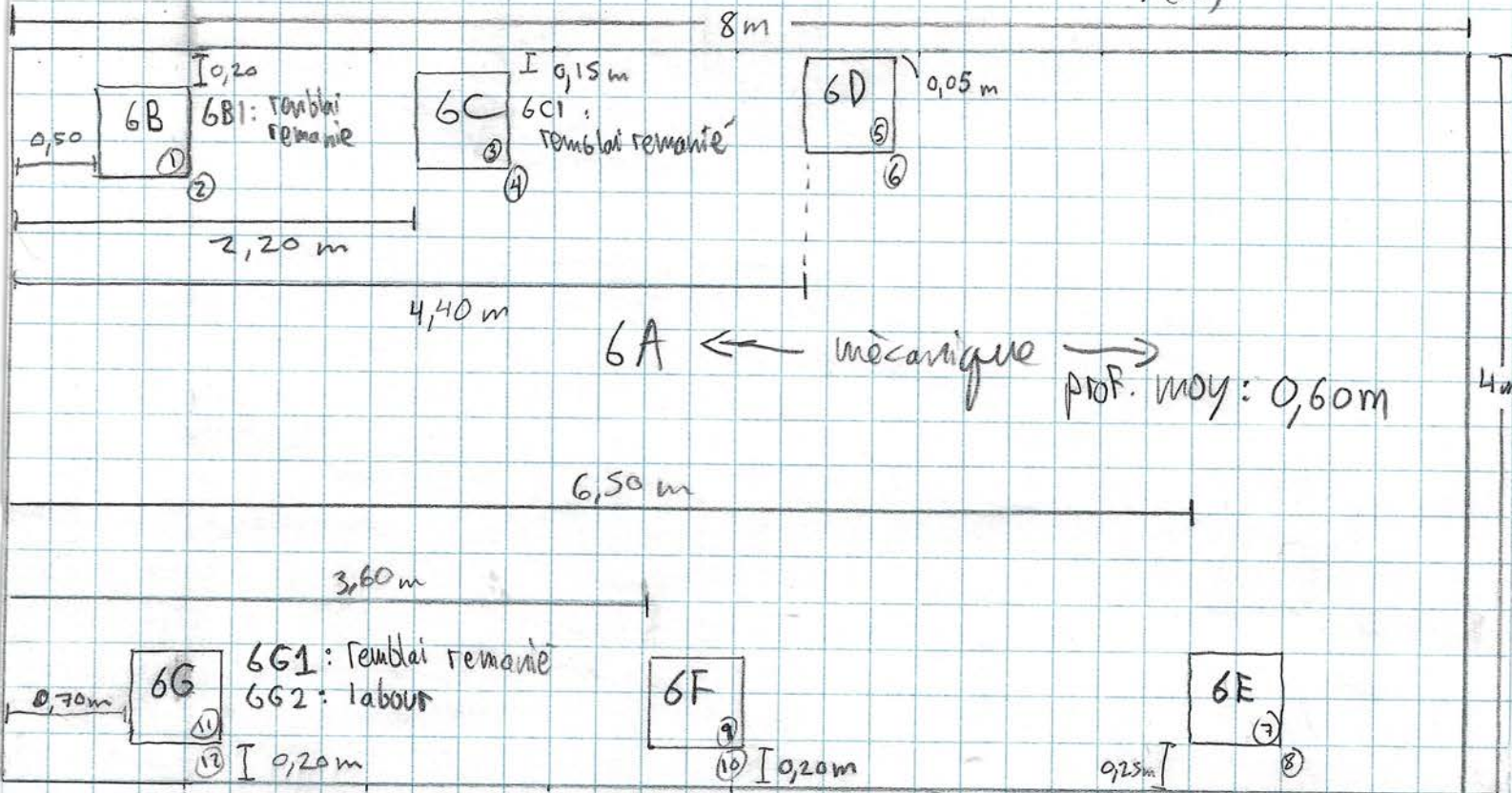
① : poussière de pierre base de la Fondation du stationnement

② : Limon organique gris brunâtre avec fibre végétale, rares petits grains de quartz, quelques fragments de petits graviers calcaire anguleux. Int: labour agricole

③ : Limon argileux gris blanchâtre légèrement foncé plutôt compact avec quelques petites pierres.

Croquis de la tranchée T-14 (op. 6)

↑ neel
N(m/l)



BM: 47,73m

	Bm.	V.ar	V.av.
1-	47,73	1,32	1,94
2-			2,22
3-			1,95
4-			2,25
5-			1,97
6-			2,29
7-			1,96
8-			2,35
9-			1,92
10-			2,21
11-			1,92
12-			2,22

Echelle =

□ = 1m

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur : op 6 (T-14)

Sondage : 6B

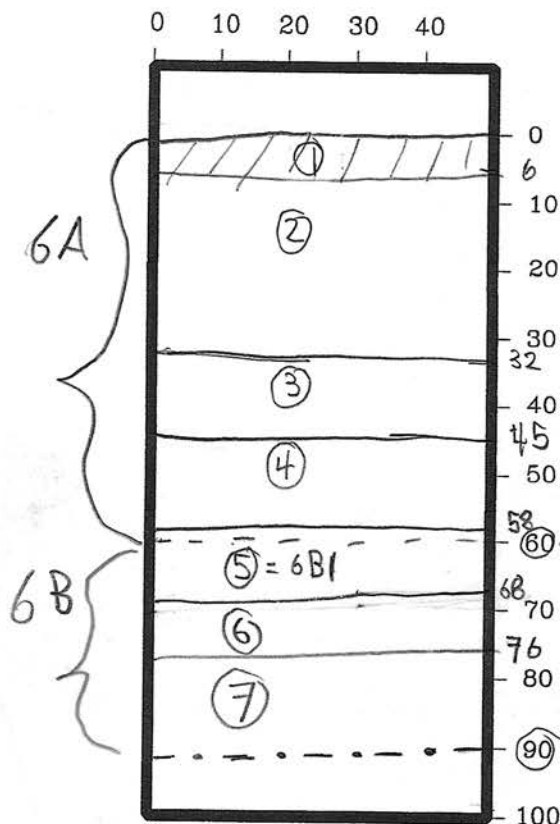
Archéologue : ALR

Site :

Photo(s) :

Paroi : N

Date :



Légende :

① Asphalte

② Pulvar, enrobé broyé

③ Gros gravier calcaire

④ Poussière de pierre

⑤ Limon argileux gris foncé marbré
rouille, avec nodules de mortier gris
beige, moy. compact

Artéfacts : verre à vitre, clou découpe (à vérifier)

Int: Surface de l'ancien labour remanié

⑥ Limon légèrement argileux gris foncé
moussé brun compact, avec fibres
végétales.

Int: labour agricole

⑦ Limon argileux gris verdâtre plutôt compact
avec peu de gravier subanguleux

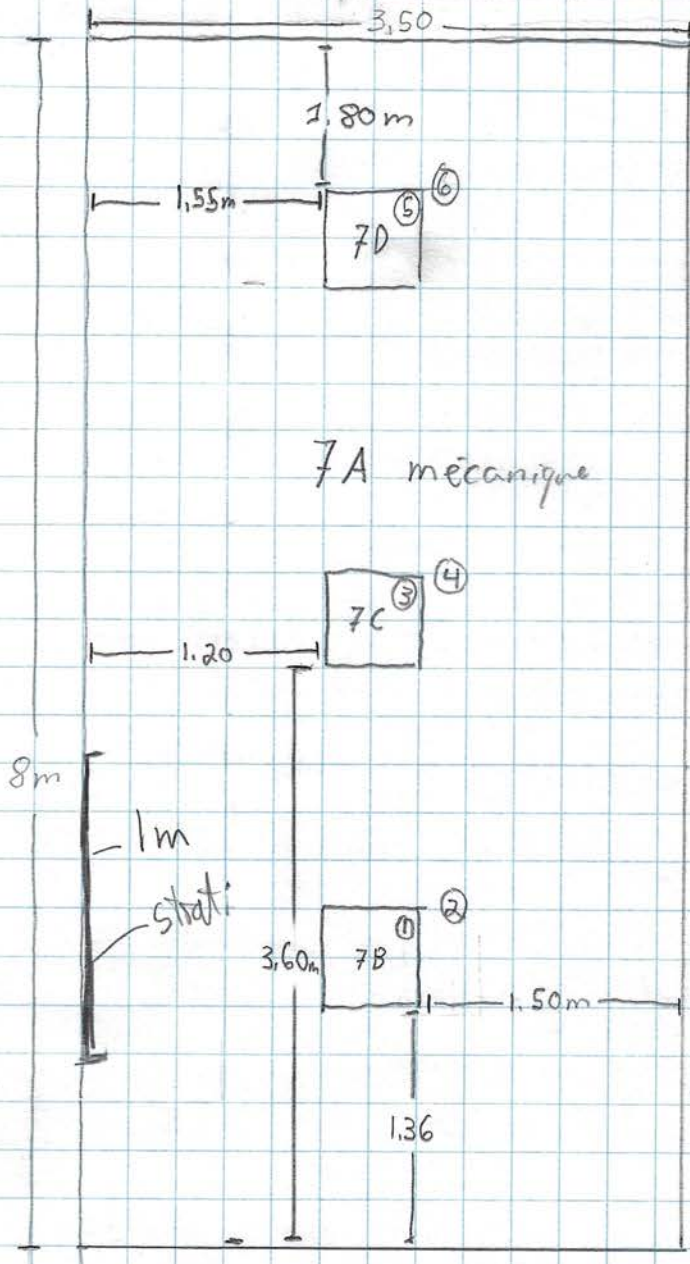
Int:

Sol naturel

Échelle : 1cm = 10cm

Observations particulières :

Croquis de la tranchée T-1 (op. 7)



↑ N réel
N(MTL)

	BM	V. ar	V. av	HI
1-		1.47	3.01	
2-		1.47	2.66	
3-		1.47	2.95	
4-		1.47	2.69	
5-		1.47	2.96	
6-		1.47	2.73	

- 7B, 7C et 7D = sol naturel ^{stérile} composé de limon sableux gris beige, compact avec gravillons et gravier calcaire subanguleux.
- Le niveau de labour n'est pas présent dans les sondages

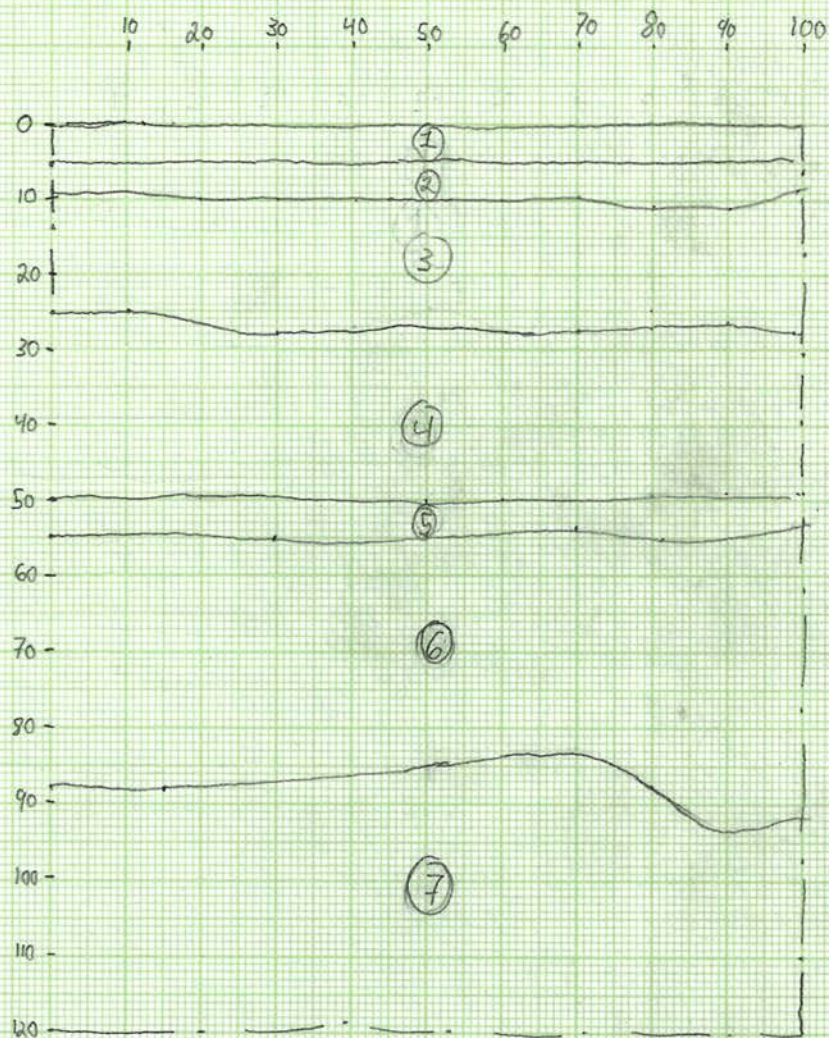
Séquence stratigraphique, op. 7, paroi ouest

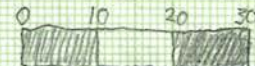
AR

10/11/2022

photo 103-104

1/2



échelle 1:10


BM:

V. AV:

V. AR:

HI:

Séquence stratigraphique op. 7, paroi ouest

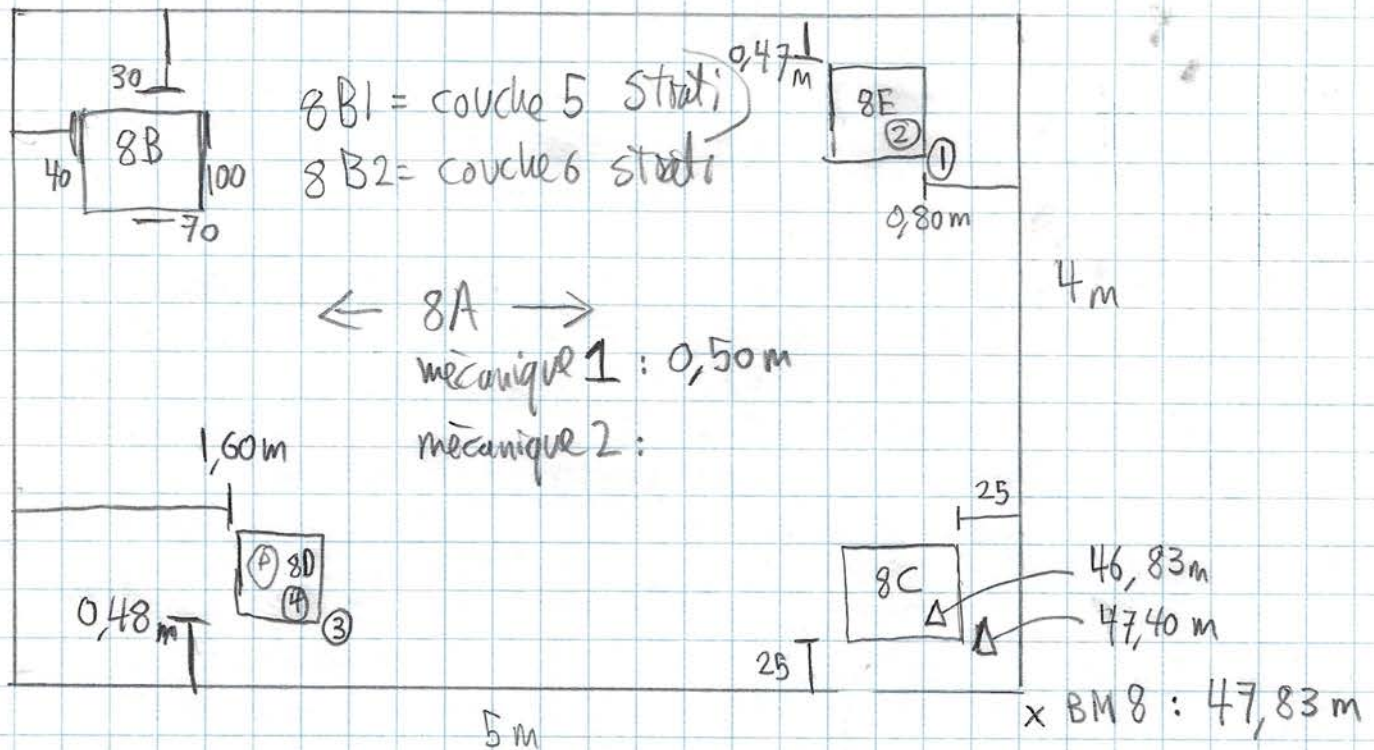
AR / ALR
10/11/2022

- ① Asphalte. Interprétation: Stationnement du centre d'achat le Boulevard
- ② Pulvar, asphalte broyée. Interprétation: Fondation stationnement du centre d'achat?
- ③ Pulvar?
- ④ Gros gravier calcaire anguleux. Interprétation: Fondation du stationnement du centre d'achat
- ⑤ Petit gravier calcaire anguleux. Interprétation: Fondation du stationnement du centre d'achat.
- ⑥ Limon sablo-argileux, brun foncé grisâtre marbré rougeâtre, compact, hétérogène.
Inclusions: Nodules et poussière de mortier, fragments briques rouge, Pierre calcaire anguleuse (5-20 cm), fibre de bois, fragment de bois (planche), charbon minérale, feuille goudronnée
Interprétation: Remblais de démolition / 19^e siècle
- ⑦ Limon légèrement sableux fin, gris foncé noirâtre (organique) à brun beige (base de la couche), plutôt compact, hétérogène. Inclusions: Matière organique décomposée, fragment esquillage, pierre calcaire anguleuse (10-25 cm), fragments de bois décomposé, particules et fragments de briques, poches de cendres?
Interprétation: Niveau de labour et sol naturel remanié.

Croquis de la tranchée T-12 (op. 8)

NMTI

N réel



8C1 : 47,40m à 47,07m

sable limoneux beige avec compacts avec plusieurs petites pierres calcaires anguleux

8C2 : 47,07 à 46,83m

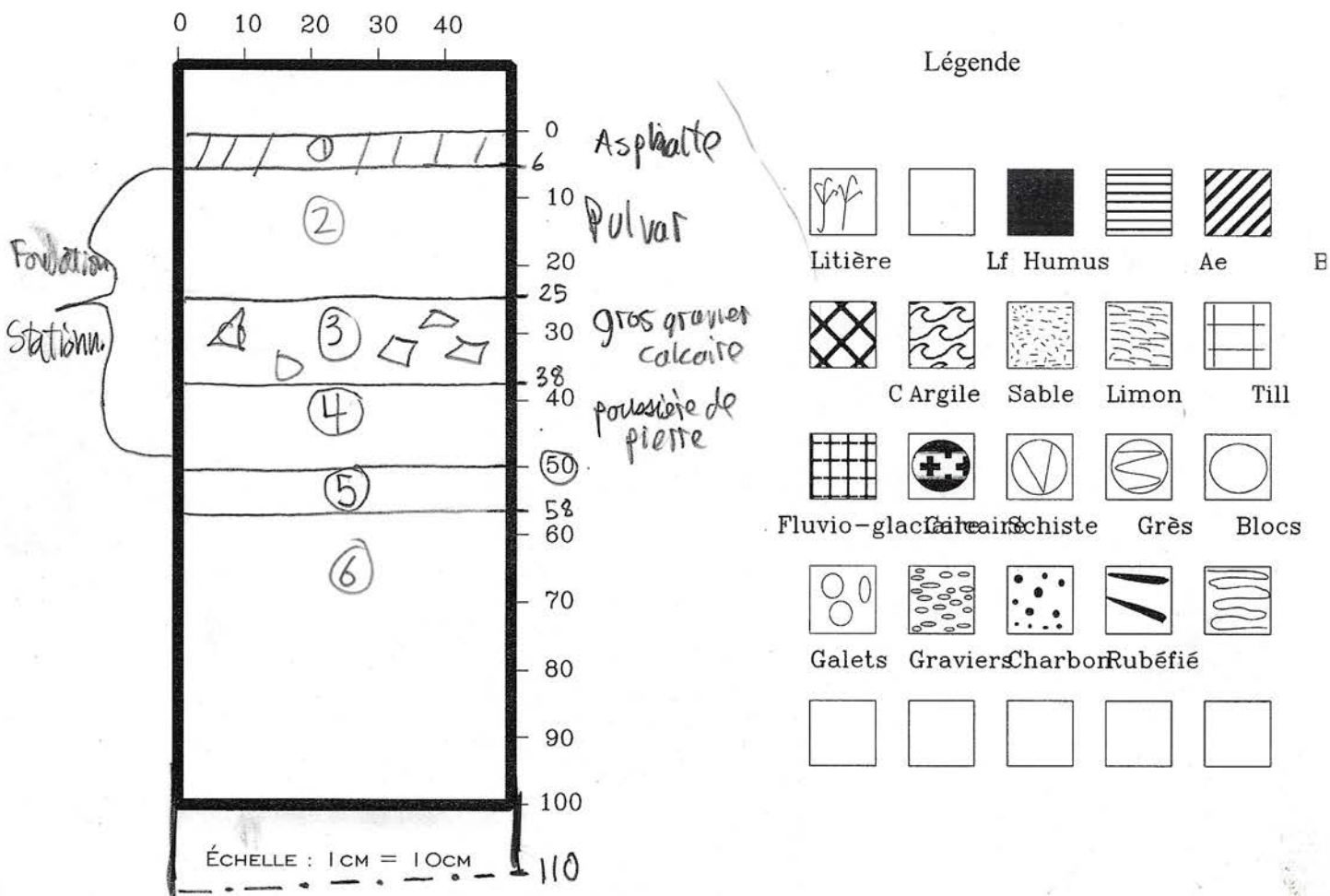
Limon argileux gris bleuté, avec inclusions idem à 8C1.

Int: voir couche (5 et 6) de la stat. de 8B.

#	V. d'alt.	Alt.	V. d'alt.	Alt.
1	1.63		2.72	
2			2.90	
3			2.73	
4			2.89	

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22	Secteur : T-12 (op. 8)	Sondage : 8B	Archéologue : ALR
Site :	Photo(s) :	Paroi : nord	Date : 11-11-2022



Observations particulières :

- ⑤ Limon argileux brunâtre moy. compact, avec petits Frag. de briques rouges, gros charbon minéral, nodules de mortier gris blanchâtre (2 cm et -). Int: surface de circulation du chautier de construction du centre d'achat le boulevard.
- ⑥ Limon argileux gris blenté compact avec Frag. de briques (< 5 cm) rouges, nodules de mortier (< 2 cm), gros fragments de béton, plusieurs grosses pierres calcaires anguleuses.

Int: remblai de rehaussement provenant d'une démolition au 20^es.

Relevé en plan de la tranchée T-8 (op. 9)

5mm de précision le 14-11-2022

Points d'arpentage

9A-tranche: 884 000 à 003 : Top
004 à 007 : Fond

9B-sondage 008 à 011 : top
012 : Fond

9C-sondage 013 à 016 : top
017 : Fond

9D-sondage 018 à 021 : top
022 : Fond

9E-sondage: 022 à 025
026

9F-sondage 027 à 030 : top
031 : Fond

Tranchée base 032 à 39

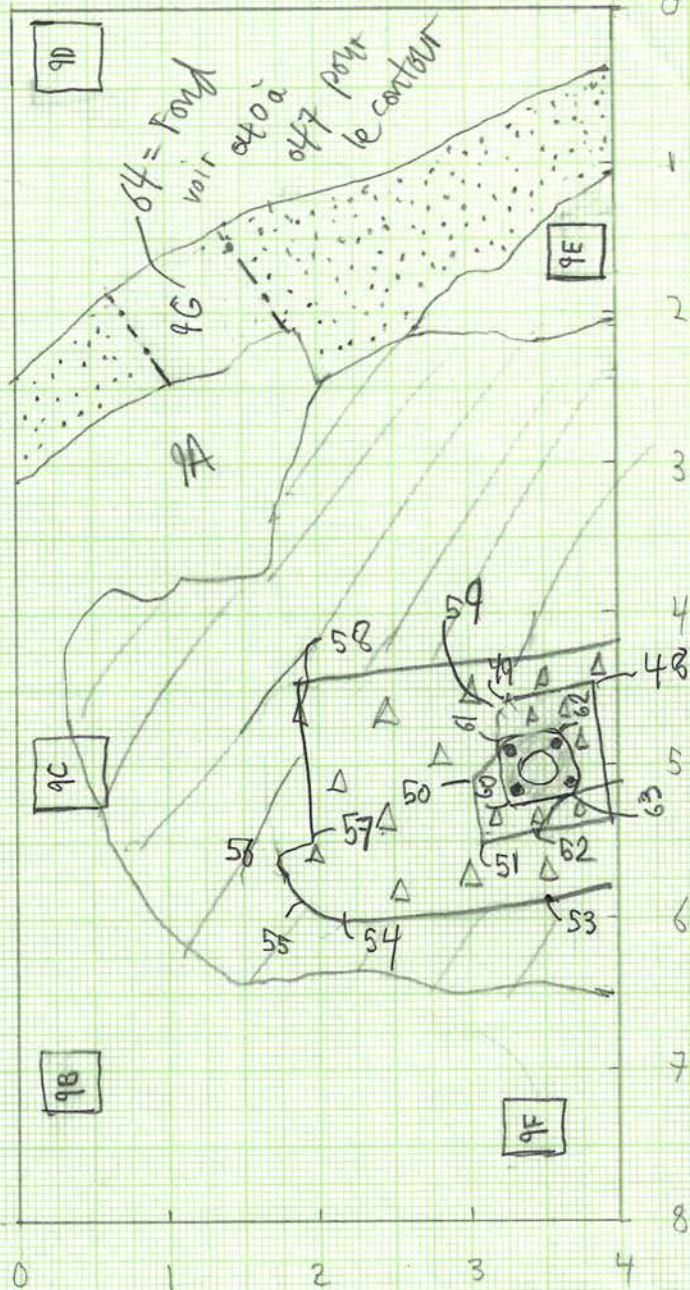
(tranchée de la
base de béton

Tranchée - massif: 040 à 047
(tranchée gravier)

9A-base-béton: 048 à 063

9A-socle-métal

michel.lavoie@aecom.com



Légende

Tranchée gravier

Tranchée
base de béton

béton

métal

Échelle 1:50
(seule la tranchée est à
l'échelle)

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB 22

Secteur : F8 (op. 9)

Sondage : 9E

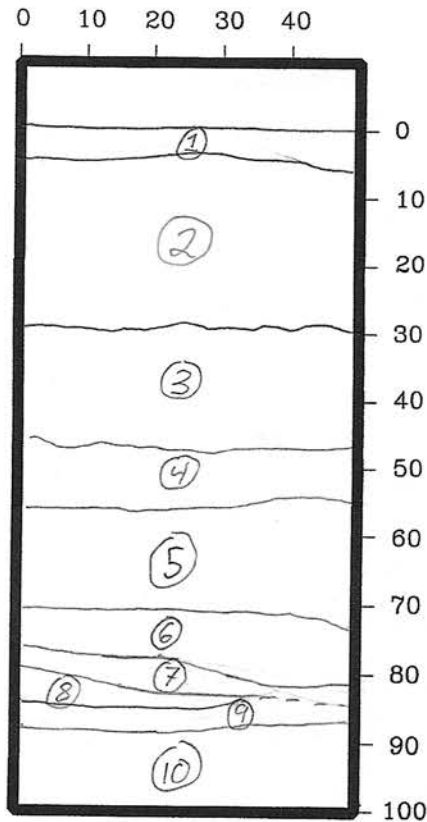
Archéologue : A.R

Site :

Photo(s) :

Paroi : Sud

Date : 11/11/2022



Échelle : 1cm = 10cm

Légende :

- ① Asphalte / Inter : stationnement centre d'achat
- ② Pulvar, asphalte broyée
- ③ Gros gravier calcaire anguleux / Inter : Fondation stationnement
- ④ Petits gravier calcaire anguleux / poussière de roche. Inclusions : Lentilles d'argile limoneuse beige foncé. Inter : Fondation stationnement
- ⑤ Limon argileux, gris foncé compact, homogène. Inclusions : gravillons calcaire anguleux, Pierre calcaire sub-arrondis, pierre calcaire arainisée, percolation ferreuse (naturelle). Inter : Niveau de labour / 19^e siècle
- ⑥ Limon argileux, gris foncé noirâtre (organique), plutôt compact homogène. Inclusions : charbon de bois?, petite particules minérale blanche. Inter : Niveau d'occupation?
- ⑦ Argile limoneuse, grise pâle, compact, homogène. Inclusions : petit gravillons pierre cristalline (quartz, feldspat?), sol de ⑥ apporté par des racines, lentille sol argileux, gravillons calcaire. Inter : Dépôt naturel → associé au possible débordement d'un bras du ruisseau Pont-à-L'Arrière

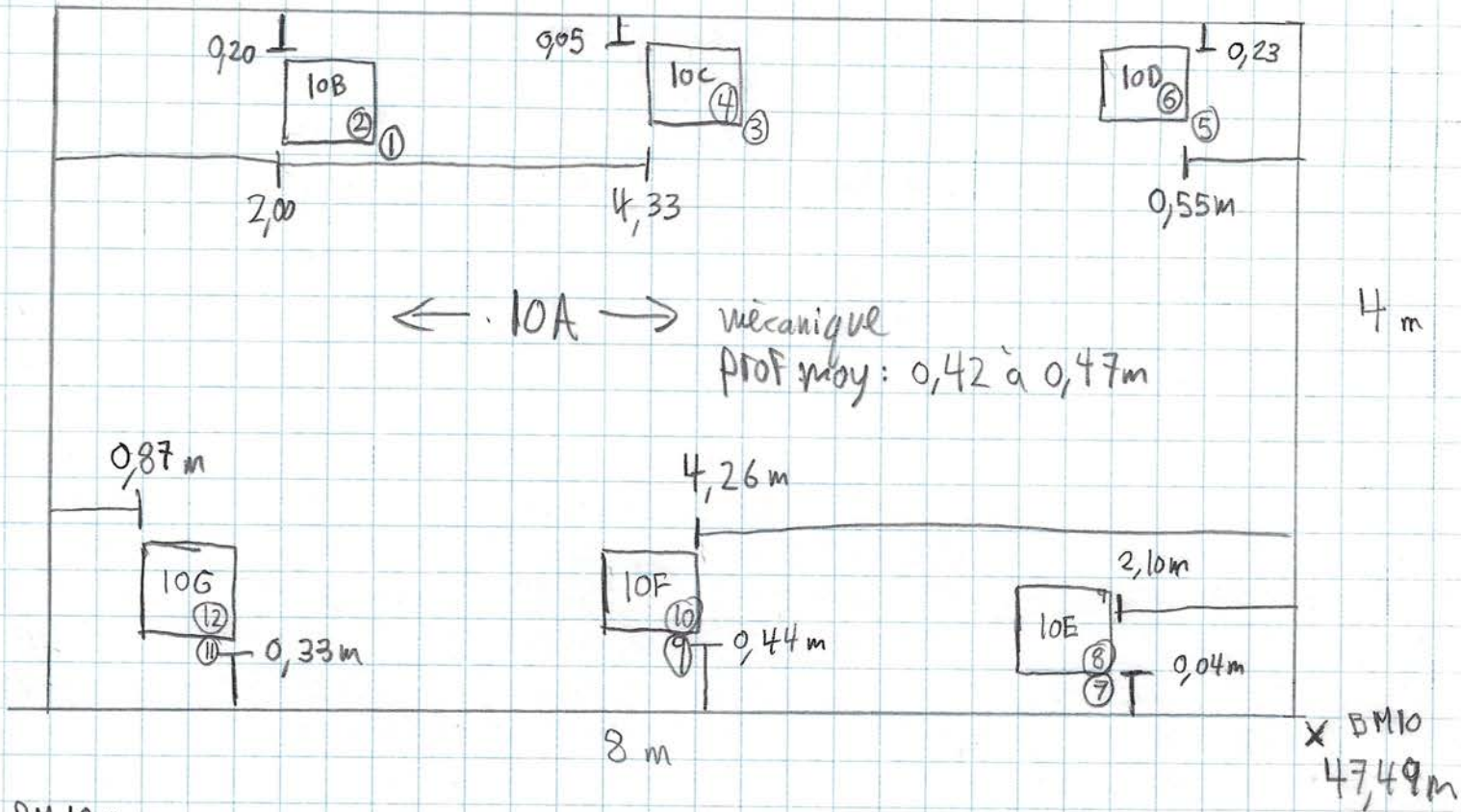
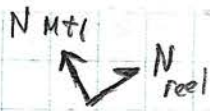
Observations particulières :

- ⑧ Argile limoneuse, beige brun pâle, compact, homogène. Inter : sol ayant recouvert un ancien sol d'occupation? déposition naturelle

- ⑨ limon légèrement argileux, gris pâle, compact homogène. Inclusions : petits gravillons calcaire subarrondis. Le même sol ⑦. Inter : sol d'occupations enfouies?

- ⑩ Argile limoneuse, beige brun pâle, compact, homogène, même que ⑧. Inclusion : rare pierres calcaire / granitique arainisée, petit gravillon calcaire blanchâtre. Inter : sol naturel

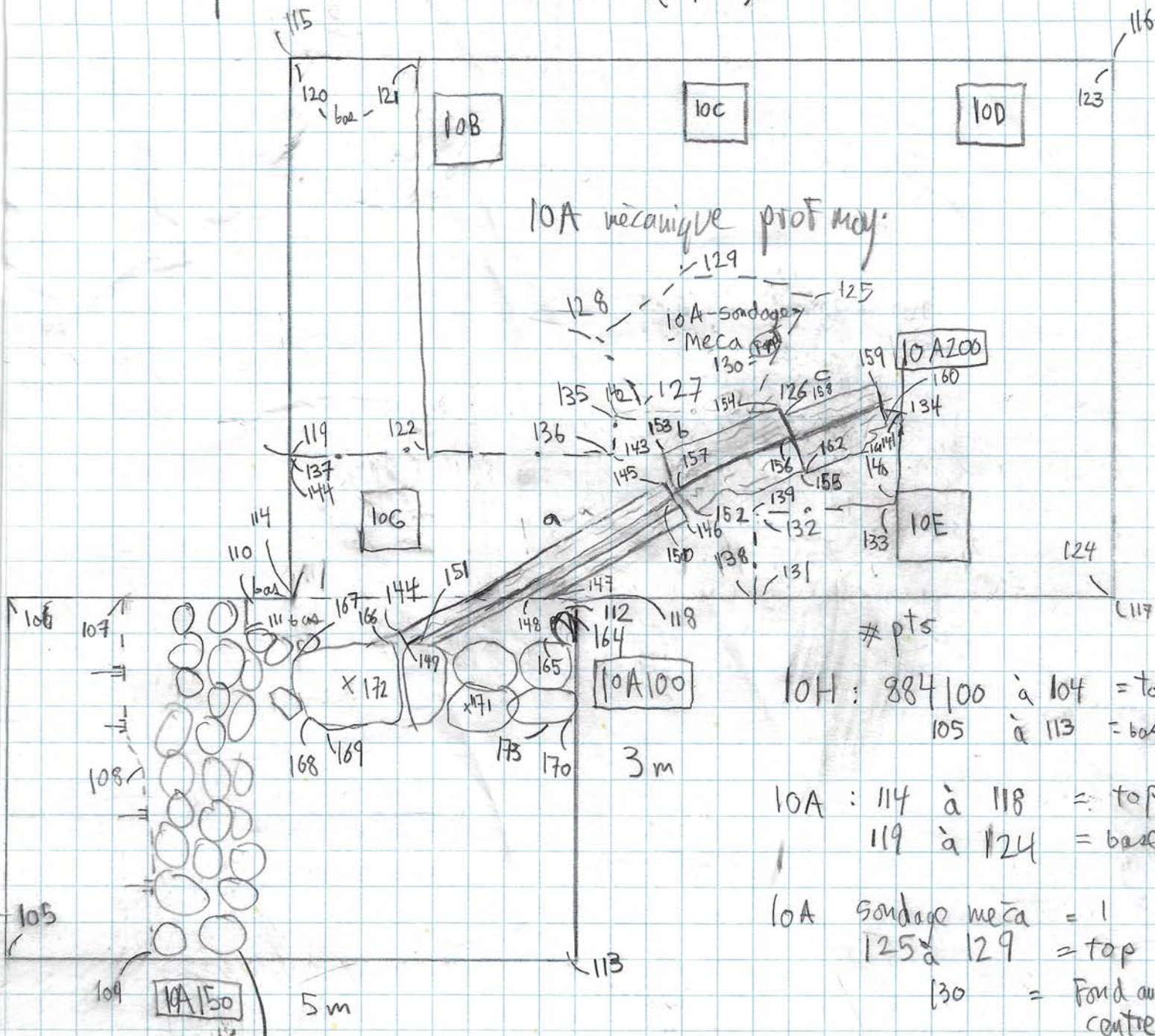
Croquis de la tranchée 1477 T-9 (op. 10)



BM10:

	V. ar	Hi	V. aV	Alt.
1	1.99		2.44	
2			2.85	
3			2.47	
4			2.79	
5			2.46	
6			2.85	
7			2.43	
8			2.76	
9			2.44	
10			2.70	
11			2.38	
12			2.75	

Croquis de la tranchée T-9 (op.10)


$$\Downarrow 1A150 = 174 \text{ à } 1a(\text{Fin})$$

1 OF - top

131 à 137 = top

138 à 143 = base

144 à 149 = contour (150-151) = top

10A200 a

152 à 155

10A200-b-top 156-157

10A200-c. 158-162

top 103

TA100-164 à 170

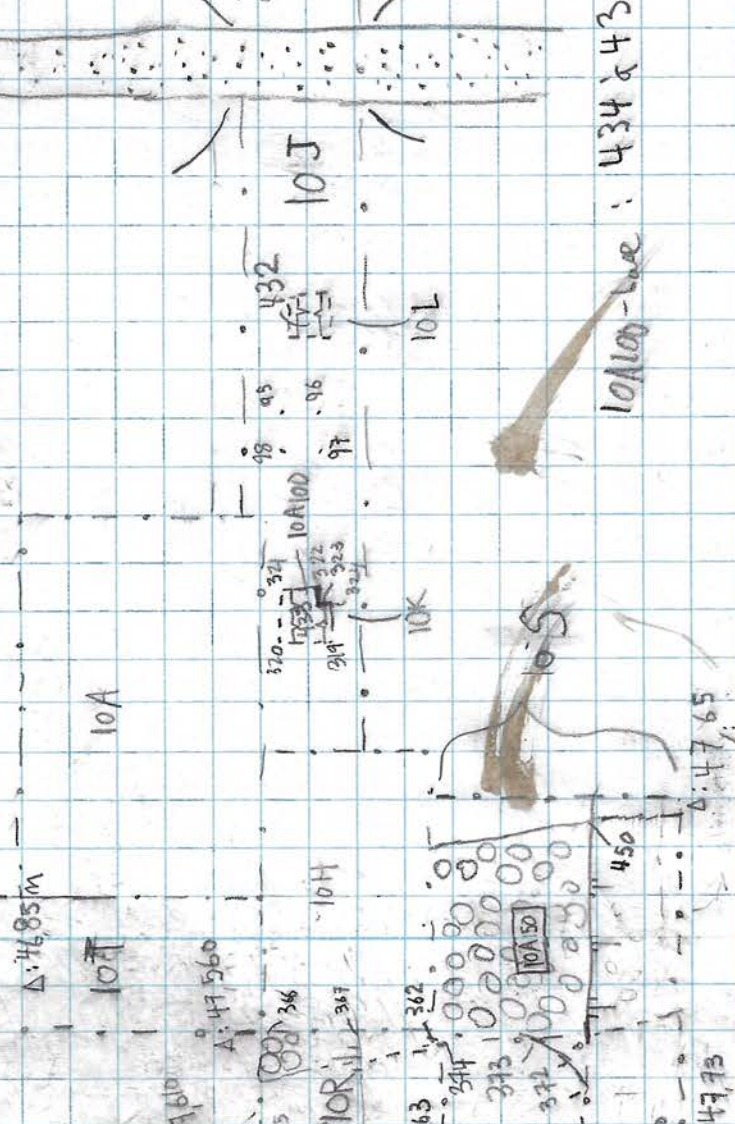
173 = base
Pierre

171-172=top
pierre.

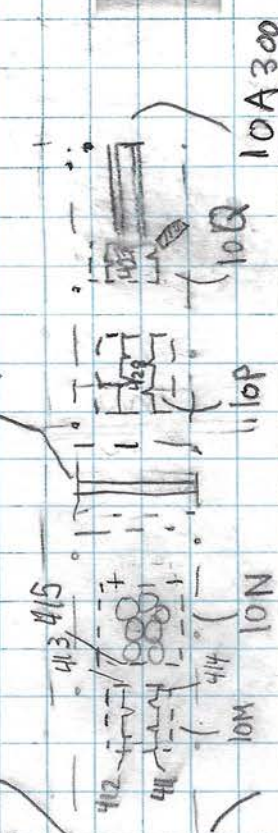
Croquis d'orientation PLB-22 - Secteur Pie-IX

Arc de Toule

10J-top 84300-312 10N-top à 342105-top 368 à 374
 - base 33 - 318 (P. central) - base 375 à 378
 10K-top 311 à 324 10P-top 343 à 347 - tranchée 379 à 382 (Fond)
 - base 325 à 328 - base 348-349 (P. central)
 10L-top 329 à 332 10Q-top 350 à 355 10T-top 383 à 386
 - base 333 - 334 (P. central) - base 356 - 357 - base 387 à
 10M-top 335 10R-top 358-361
 - base 362-363 (P. central)
 - tranchée : 364 à 367 (Fond tranchée)



tuyau électrique



10N10P-base : 434 à 436 (quelques pts base réelle)

Vestiges

10A100-top = 401 (10M)
 391 à 394 (10K)
 395 à 398
 399 à 402 (10L)
 403 à 406
 407 à 410
 411 à 414 (10N)
 415 à 418 (10N)
 419 à 422 (10P)
 423 à 426 (10Q)
 427 à 433

10A300-top: 437 à 440 10A150-top 445 à 450
 10A300-base 442-443 10A150-base 451-452
 (50mm) 444 = 40mm
 444 = 40mm

10A100-top-reel = pierres faïences hautes du mur
427 à 433

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PBL 22

Secteur : T-9 (op. 10)

Sondage : 10C

Archéologue : A.R

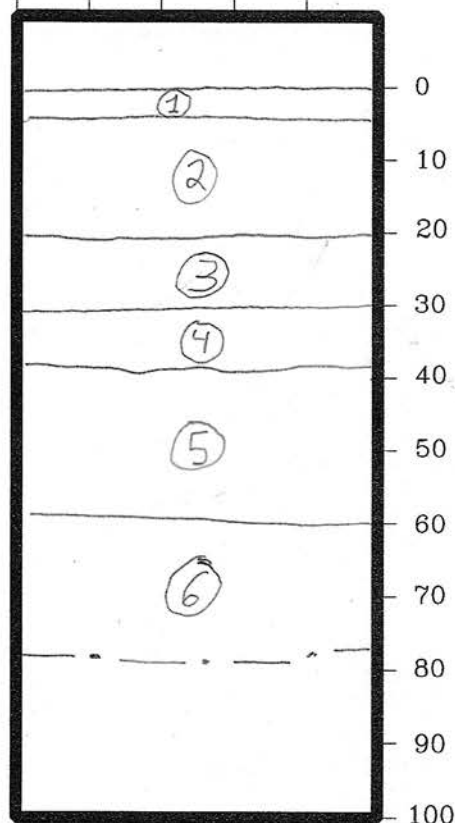
Site :

Photo(s) : 175-176

Paroi : Nord

Date : 11/11/2022

0 10 20 30 40



ÉCHELLE : 1cm = 10cm

Légende



Litière



Lf Humus



Ae B



C Argile



Sable



Limon



Till



Fluvio-glaciaire



Calcaire



Schiste



Grès



Blocs



Galets



Gravier



Charbon



Rubéfié



Rubéfié

Observations particulières :

① Asphalte/Inter: Stationnement du centre d'achat

② Pulvar, asphalte broyée

③ Gros gravier calcaire anguleux/Inter: Fondation du stationnement

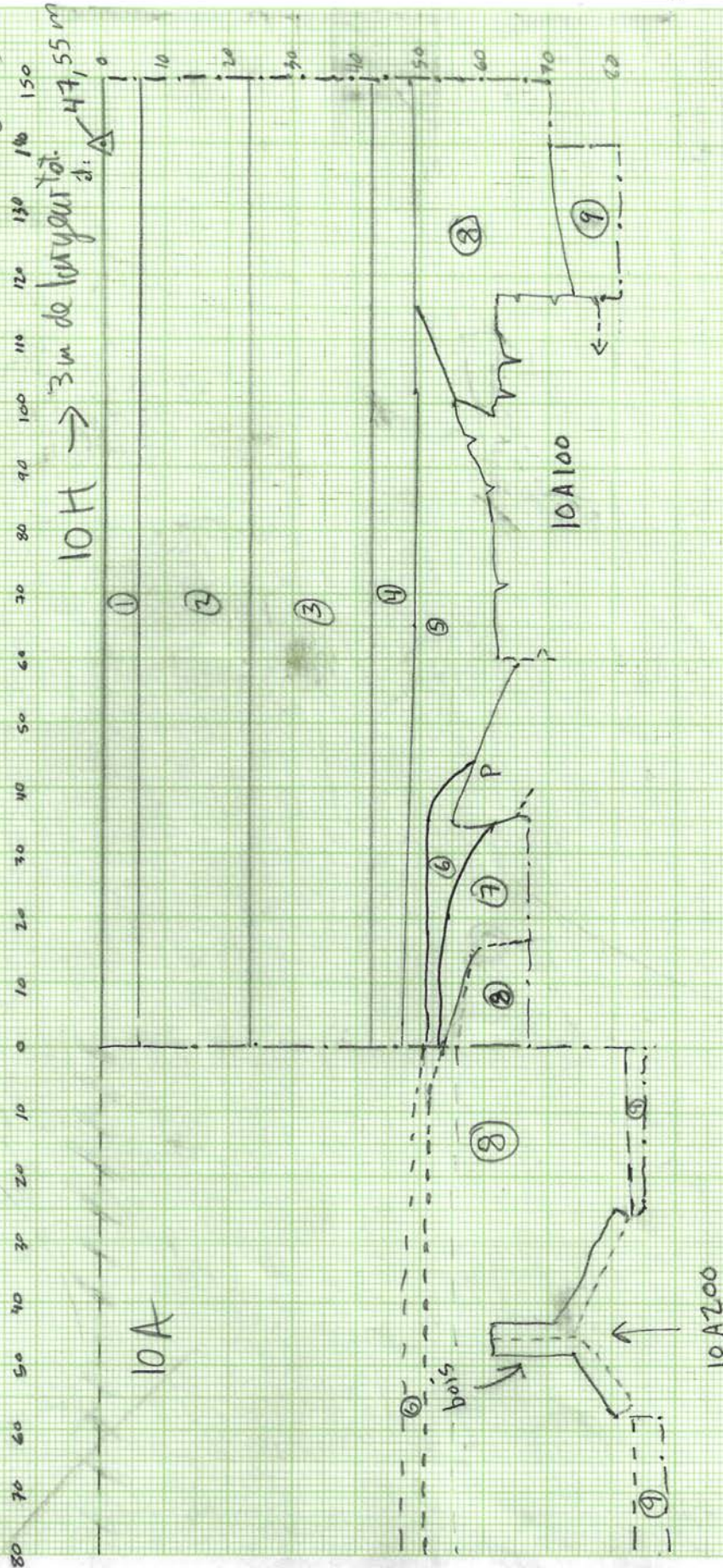
④ Petit gravier/poussière de roche calcaire/Inter: Fondation du stationnement

⑤ Limon légèrement argileux, gris foncé noirâtre avec percolation verticale d'oxyde ferreux (sol orange), compact, homogène. Inclusions: Matière organique décomposée rare gravillons calcaire gris pâle blanchâtre friable. Inter: Niveau de labour/19^e siècle⑥ Argile limoneuse, gris moyen marbré brun beige à la base, compact, hétérogène. Inclusions: Petits gravillons calcaire subanguleux à arrondis. Inter: Dépôt lampillis.

PLB-22 Coupe stratigraphique 10H parà Est

Patex
J. Leclerc
14 nov 2022
(avec des gants...)

10H → 3m de largeur tot. 47,55 m

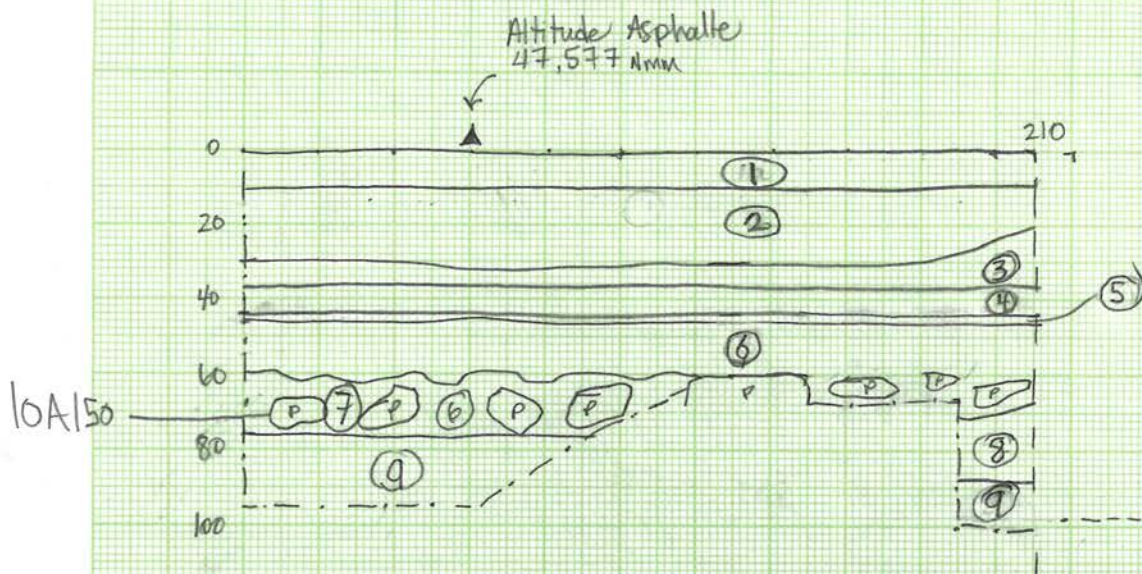


PLB-22, 10H Description des couches, parois

- ① Asphalte
 - ② Pulvar, asphalte broyée
 - ③ Gravier grossier calcaire
 - ④ poussière de pierre
- } stationnement
- ⑤ Argile limoneuse beige marbrée grise Fonce compact, avec quelques gravier et pierres (< 3 cm)
 Int: recouvrement d'abandon du vestige 10A100
- ⑥ Argile limoneuse beige plutôt compact et homogène avec peu de gravier fin calcaire
 Int: remblai d'assainissement / rehaussement après l'abandon de la ferme.
- ⑦ Limon argileux beige légèrement orangé moyennement compact
 Int: remblai de comblement de la tranchée de construction du vestige avec quelques petites pierres subarrondies
- ⑧ Labour = voir descriptions autres sondages / parois
 Limon organique gris brunâtre avec fibre végétale et frag. de bois...
- ⑨ Sol naturel = voir descriptions autres sondages / parois
 Limon argileux gris bleuté ...

PLB-22
Sous-op. 10H.
Parcel Nord

ALR, TM
14.11.2022
échelle 1:20



Description des lots:

- 1- Asphalte, stationnement centre d'achat. ± 10 cm
- 2 - Pulvar - Fondation stationnement ~ 20 cm
- 3- Gravier 1-2", fondation d'asphalte. ~ 10 cm
- 4- Poussière de rocher. 10 à 15 cm.
- 5- Limon argileux, peu sableux, brun-rouille, ép. 1-2 cm, sans inclus, peu compact.
- 6- Argile limoneuse, noire et gris (mélange entre ⑦ et ⑨?), plutôt compact, avec quelques racines, beaucoup de pierres des champs, sub-arrondies (5-10 cm), Nivellement? ép.: 10-15 cm
- 7- limon-argileux, mynnit compact, brun-noirâtre, grisâtre, avec des racines, pierres des champs, sub-arrondies (10-25 cm), Quelques artefacts vis-à-vis. le mur 10A/100, ... Egalement de pierres des champs dans le labour... Démolition? (niveau de circulation sols argileux?) Quelques frag. de briques rouges, éclisses de bois entre les pierres, ou ch. de bois (particules), Fragments de branche
- 8- Description de la couche ⑦ mais sans les pierres. Labour, naturel remanié.
- 9- Argile-limoneux, gris-brun, compact, sans inclusion, peut être des alluvions, transition graduelle vers une couleur plus beigeâtre. Sol naturel.

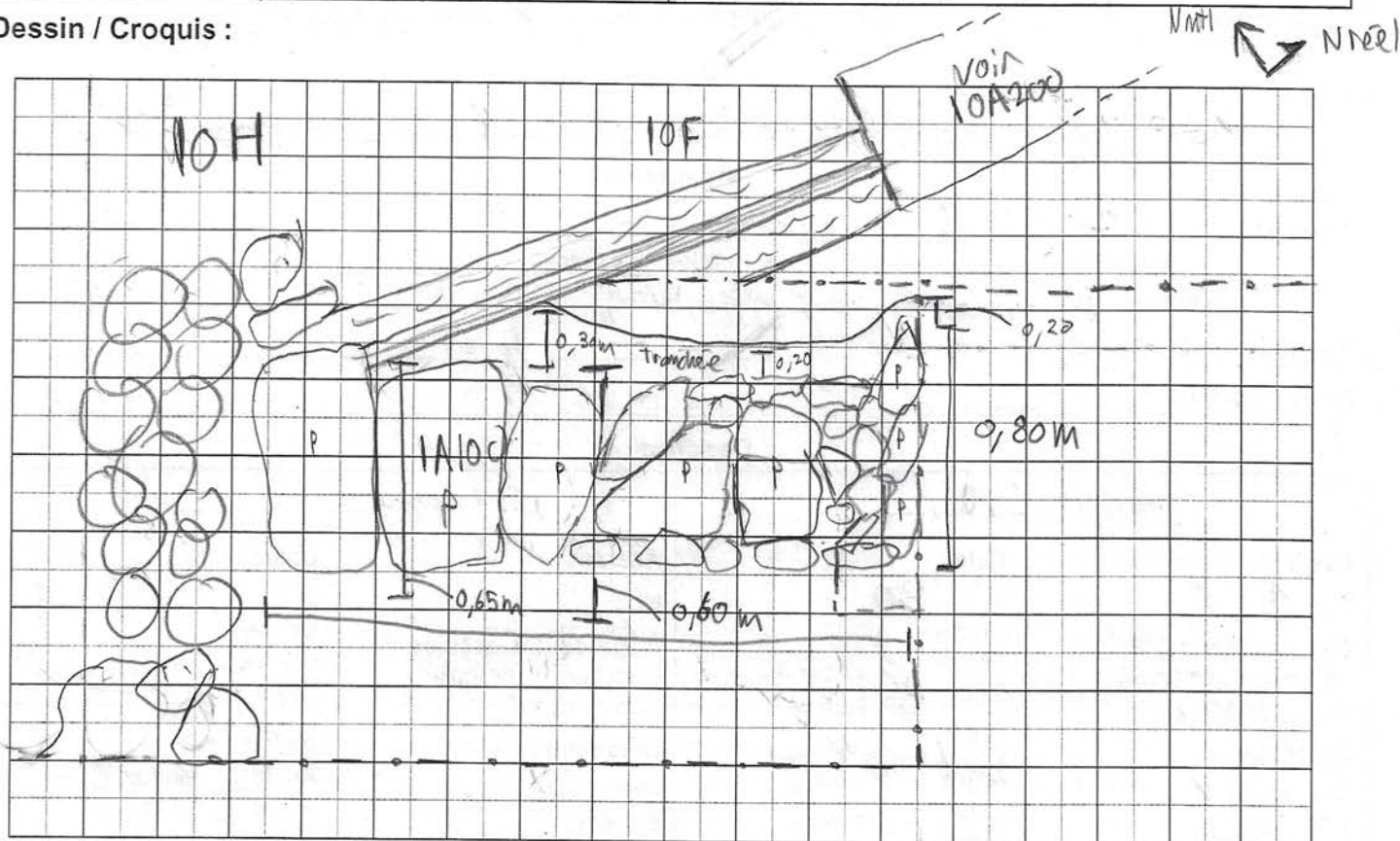
FICHE D'ENREGISTREMENT
VESTIGE ARCHITECTURAL

VESTIGE : 10A100

PAGE 1/2

Site :	Relation(s) :	
Date : 14-11-2022	Sous :	Appuyé contre :
Archéologue : ALR	Sur :	Imbriqué à :

Dessin / Croquis :



Échelle :

Altitudes :

PR (BM) :

Point / Description

V.ar.

Hi.

V.av.

Sommet (Alt.)

Base (Alt.)

Carnet (pp.) :

Photographie(s) :

Plan(s) :

Photogrammétrie :

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

1485

FICHE D'ENREGISTREMENT
VESTIGE ARCHITECTURAL

VESTIGE : 10A100 - Lot 10H1 nettoyage du mur = abandon-démolition et de 10H1206

PAGE 212

Contexte

Complet : Oui ☒ Non ☐ Sommet : Oui ☐ Non ☒ Base : Oui ☒ Non ☐

Type de volume : Mur pignon ☐ Mur gouttereau ☐ Mur ext. ind. ☒ Mur int. ind. ☐ Autre ☐

Construction : Parement simple ☐ Double ☐ Double avec blocage ☒ Parement composite ☐ Ind. ☐

Mesures

Longueur : > 2,54 m Largeur : 0,60 à 0,80 m Hauteur : 18 cm Orientation : E-O

Matériaux

Pierre (%) : Calcaire 20% Granite ? Grès 80 Autre ☐
Moellons/brutes ☒ Ébauchées ☐ Équarries ☐ Autre ☐
Couleur gris (calcaire), beige (grès/granite)

Briques (%) : Commune ☐ Réfractaire ☐ Autre ☐ Couleur ☐

Autre matériau : ☐

Description

Parement SUDParement ☐

Assises

Nb.: 1

Appareil des assises:

Régulier ☐ Irrégulier ☐À tout venant ☒

Dressage :

Non dressé ☒± dressé ☐Dressé ☐

Appareillage des pierres :

Petit (10-20cm) ☐Moyen (20-50 cm) ☒Grand (≥50 cm) ☒

Disposition des pierres :

À plat ☒De chant ☐En boutisse ☐En panneresse ☒Autre ☐

Cales :

% 30Couleur grisForme subanguleuxTaille 8-12 cm

Liants :

Limon argileux ☒Argile ☒ Mortier ☐Sable ☐ Terre ☐Autre ☐Couleur beige

Joints :

Affleurants ☐ Secs ☐Vifs ☒Autres ☐Couleur ☐

Mortier :

Gravillons (%) ☐Chaux(%) ☐ Sable(%) ☐Autre ☐

Assises

Nb.: ☐

Appareil des assises:

Régulier ☐ Irrégulier ☐À tout venant ☐

Dressage :

Non dressé ☐± dressé ☐Dressé ☐

Appareillage des pierres :

Petit (10-20cm) ☐Moyen (20-50 cm) ☐Grand (≥50 cm) ☐

Disposition des pierres :

À plat ☐De chant ☐En boutisse ☐En panneresse ☐Autre ☐

Cales :

% ☐Couleur ☐Forme ☐Taille ☐

Liants :

Argile ☐ Mortier ☐Sable ☐ Terre ☐Autre ☐Couleur ☐

Joints :

Affleurants ☐ Secs ☐Vifs ☐Autres ☐Couleur ☐

Mortier :

Gravillons (%) ☐Chaux(%) ☐ Sable(%) ☐Autre ☐

(Particularités / Datation / Interprétation / Commentaires)

Fondation en pierre à maçonnerie à liant de mortier de terre argileux.
 Une seule assise de pierre, composée de pierres assez hétéroclites
 dont de gros blocs de pierre des champs subarrondis à subanguleux (Lo: 62 à 64)
 → en partant dans l'ouvrage (La: 36 à 40)
 quelques pierres calcaires onguieuses. Les deux parements sont bordés par de
 petites pierres subanguleuses de 20 cm de longueur par 8 cm de largeur et 8 cm de hauteur
 posées à plat et en panneresse.

Patrimoine Experts

CONSULTANT EN ARCHÉOLOGIE

VESTIGE: 10A100-suite / 10A300 (plan)

Site :	Archéologue : ALR
Date Début : 17-11-2022 Fin : 21-11-2022	Méthode : Mécanique / manuel (sondage)
Association :	Photographie : Général
Sous : 10A150?	Détails :
Bordé par : 10A300/10A200	Photogrammétrie :
Sur :	Dessins :
Imbriqué à : 10A150?	Carnet Topo :

Hand-drawn schematic diagram of a cable layout on graph paper. The diagram shows a central cable with a globe icon at one end, branching into several parallel cables. Labels include '10 A', '10 H', '10 K', '10 J', '10 L', '10 M', '10 N', '10 P', '10 Q', 'tranchée électrique', '54 à 57 cm', '10 A 300', '54 à 60 cm', '47 cm', '50 cm', and '250 cm'. Dimensions and cable types are indicated throughout the layout.

Dimensions (m) : Longueur : _____ Largeur : _____ Épaisseur : _____ Orientation : _____

Points	V.ar.	H.i.	V.av.	Élév. Sommet	V.ar.	H.i.	V.av.	Élév. Base	Épaisseur
voir Fichier d'arpentage									
BM :	Élévation (m NMM) :								

VESTIGE : 10A100 - suite

page 2/2

Assemblage

☒ Parement double ☒ Double avec blocage ☐ Simple ☐ Autre : _____

Matériaux

☒ **Pierres** % Calcaire 30 granite 70
Autre _____
☒ brutes 90% ☒ ébauchées 10%
☐ équarries ☐ taillées

☐ **Briques communes**
Dimensions : L : _____ l : _____ H : _____
Creux : _____
Marque : _____

☐ **Béton**
Couleur : _____
Granulat : _____

☒ **Appareil irrégulier**
☐ Assisé
☐ Réglié
☐ Alternance d'assises régulières
☐ À assises régulières
☐ Régulier
☒ À plat ☐ De chant
☒ En panneresse ☐ En boutisse

☐ **Appareil commun**
☐ Anglais
☐ Flamand
☐ Composé
☐ En boutisse
☐ En panneresse
☐ Simple ☐ 1 ½ brique ☐ Double
☐ Autre

☐ Armature : _____
☐ Coffrage : _____

Dimension moyenne : Longueur : _____ largeur : 47 à 57 cm hauteur 22 cm Couleur : gris à beige

☐ **Autre matériau** : _____

voir assemblage moy: 54cm

Liant → voir stratigraphie, paroi est

Joints

☐ Mortier ☐ béton ☒ terre ☐ autre _____
Couleur : limon argileux beige à gris
Chaux (%) _____ Sable (%) _____ Gravier (%) _____

☒ Affleuré ☐ Baveux ☐ Creux : _____
☐ Maçonnerie sèche ☐ Crépi : _____
Épaisseur : _____

Description

Parement

Nombre d'assises : _____
☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☒ non dressé
☐ Empattement : largeur : _____ hauteur : _____
Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☒ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm)
Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : déstructuré vers le centre près de la tranchée d'égout

Parement

Nombre d'assises : _____
☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☐ non dressé
☐ Empattement : largeur : _____ hauteur : _____
Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☐ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm)
Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____

État de conservation : ☒ Complet ☐ Sommet conservé ☐ Dégradation : _____

Interprétations

Type de vestige : ☐ Façade ☒ latéral ☐ arrière ☐ mur mitoyen ☐ mur de refend ☐ base ☐ autre :

Probablement un mur latéral d'une grange ou un autre aménagement indéterminé.

Datation/Commentaires

- Fin 19^{es} / avant 1930

FICHE D'ENREGISTREMENT
VESTIGE ARCHITECTURAL

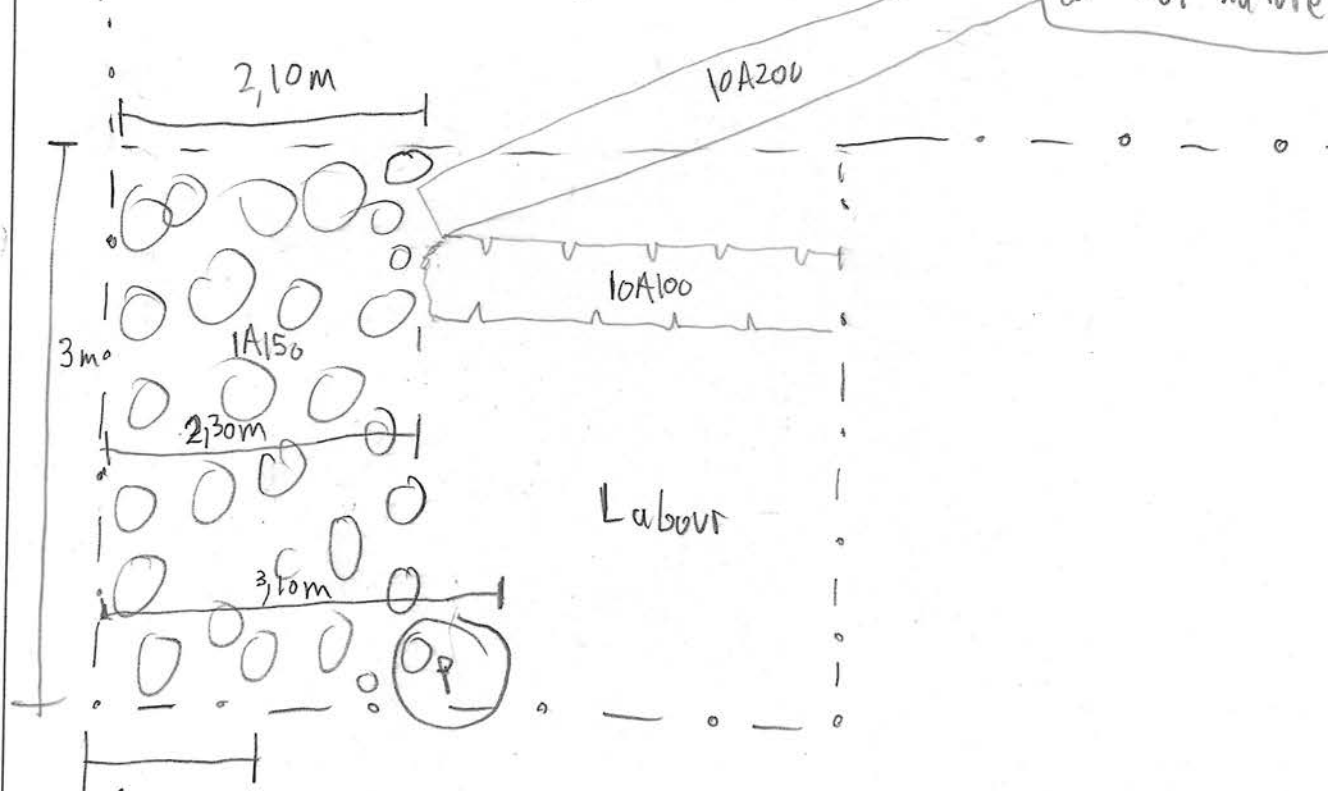
VESTIGE : 10A150

PAGE 1/1

Étalement de pierres des champs dans une matrice de limon organique gris brunnâtre compact, avec fibres végétales, petites branches, fragments de briques sur une épaisseur d'environ 20 cm, sol similaire au labour (surtout en surface)

Les pierres ont des dimensions assez variables étant comprises entre $28 \times 25 \times 12 \text{ cm}$ / $58 \times 40 \times 20 \text{ cm}$ / $12 \times 9 \times 4 \text{ cm}$ (anguleux = calcaire)

Les pierres ne forment pas un agencement particulier, mais sont en place au-dessus du sol naturel



Frénque ici, et parfois partiel, lors de l'excavation mécanique

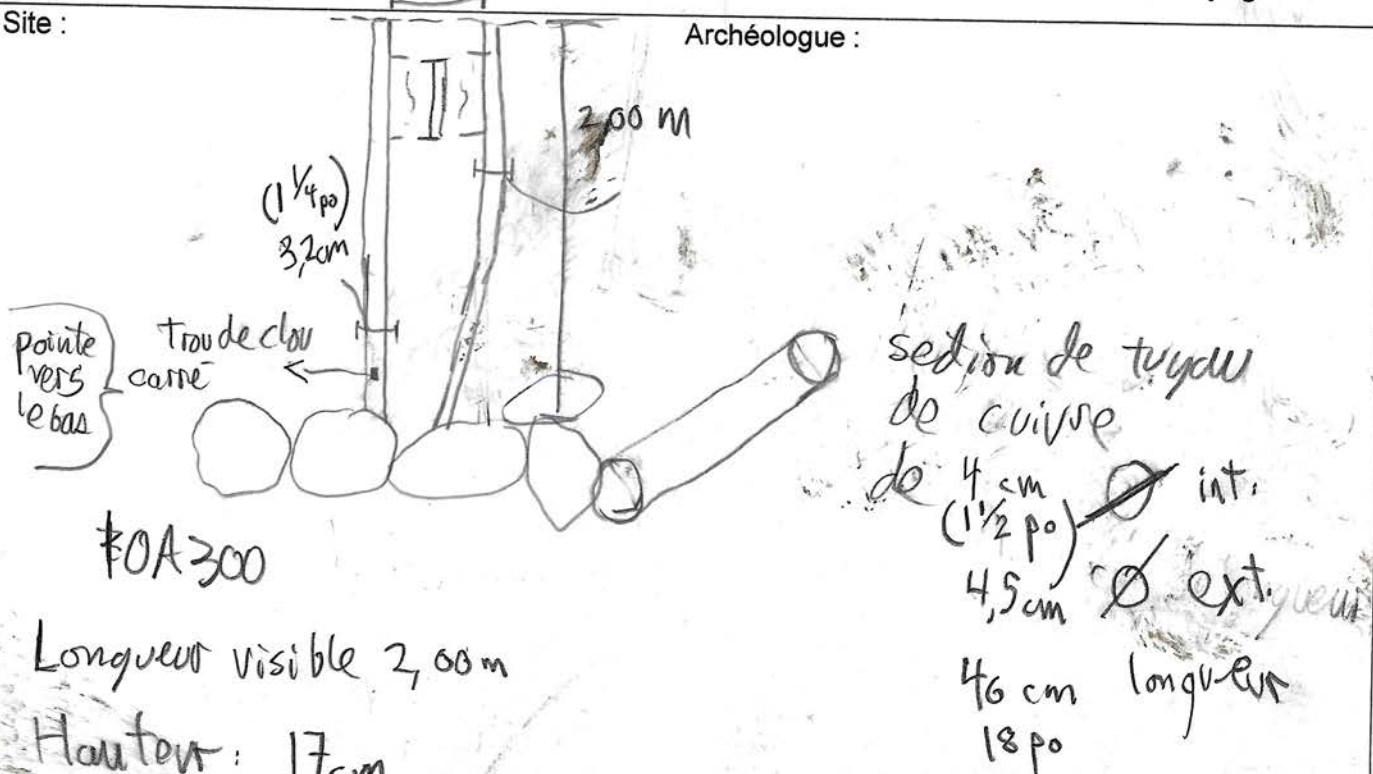
Pour vérifier s'il s'agissait d'un mur ?

LOT / VESTIGE : 10A 300

page /

Site :

Archéologue :



Longueur visible 2,00 m

Hauteur : 17 cm

Largeur int : 16 cm
Ext : 22 cm

- La canalisation est appuyée contre 10A 300
- Elle devrait être fermée par un couvercle

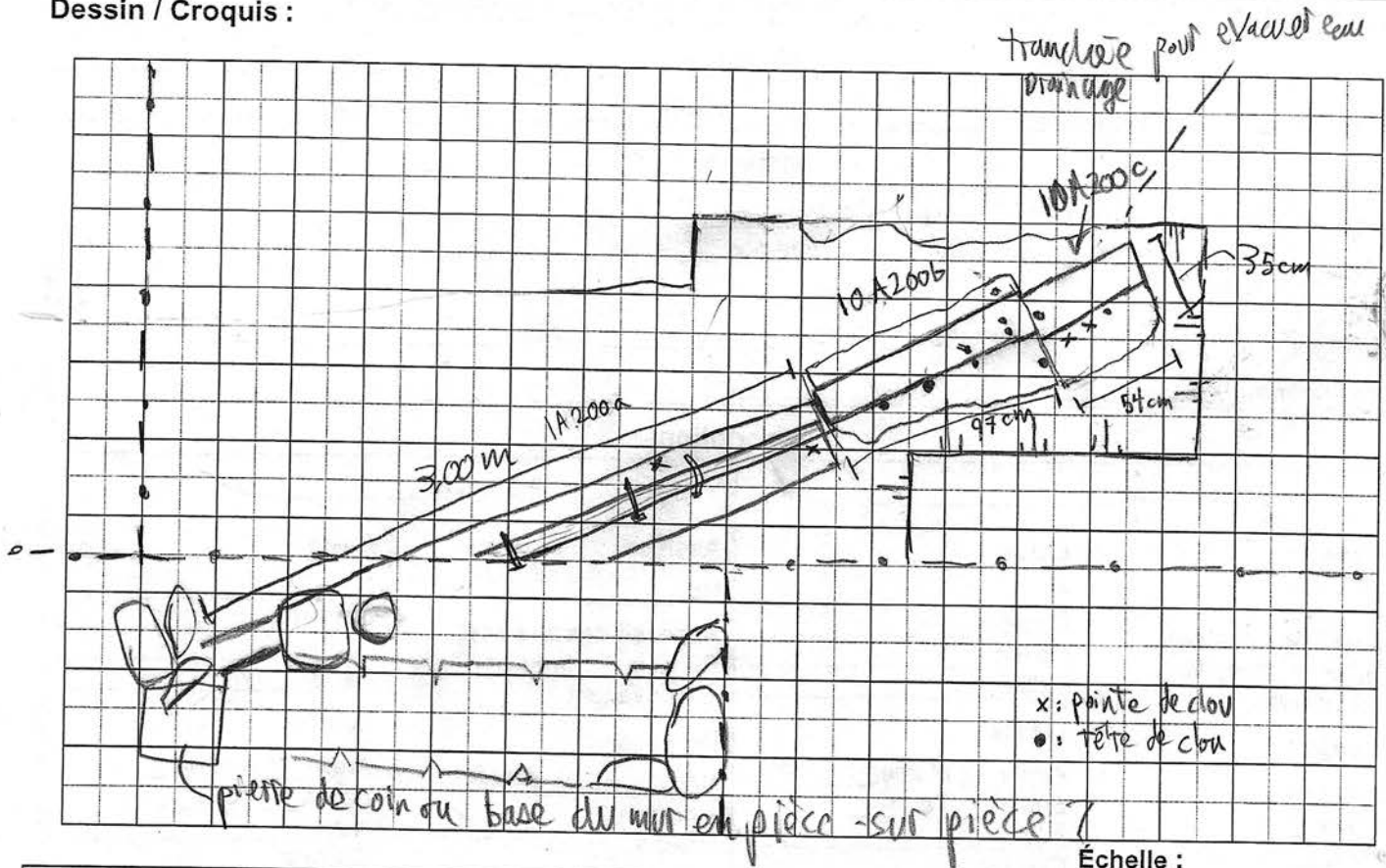
1490
FICHE D'ENREGISTREMENT
VESTIGE ARCHITECTURAL

VESTIGE : 10A200

PAGE 1/2

Site :	Relation(s) : dans le labour	
Date : 14-15/11/2022	Sous :	Appuyé contre : —
Archéologue : ALR	Sur :	Imbriqué à : —

Dessin / Croquis :



Altitudes :

Point / Description

V.ar.

Hi.

V.av.

Sommet (Alt.)

PR (BM) :

Base (Alt.)

Carnet (pp.) :

Photographie(s) :

Photogrammétrie :

Plan(s) :

FICHE D'ENREGISTREMENT
VESTIGE ARCHITECTURAL

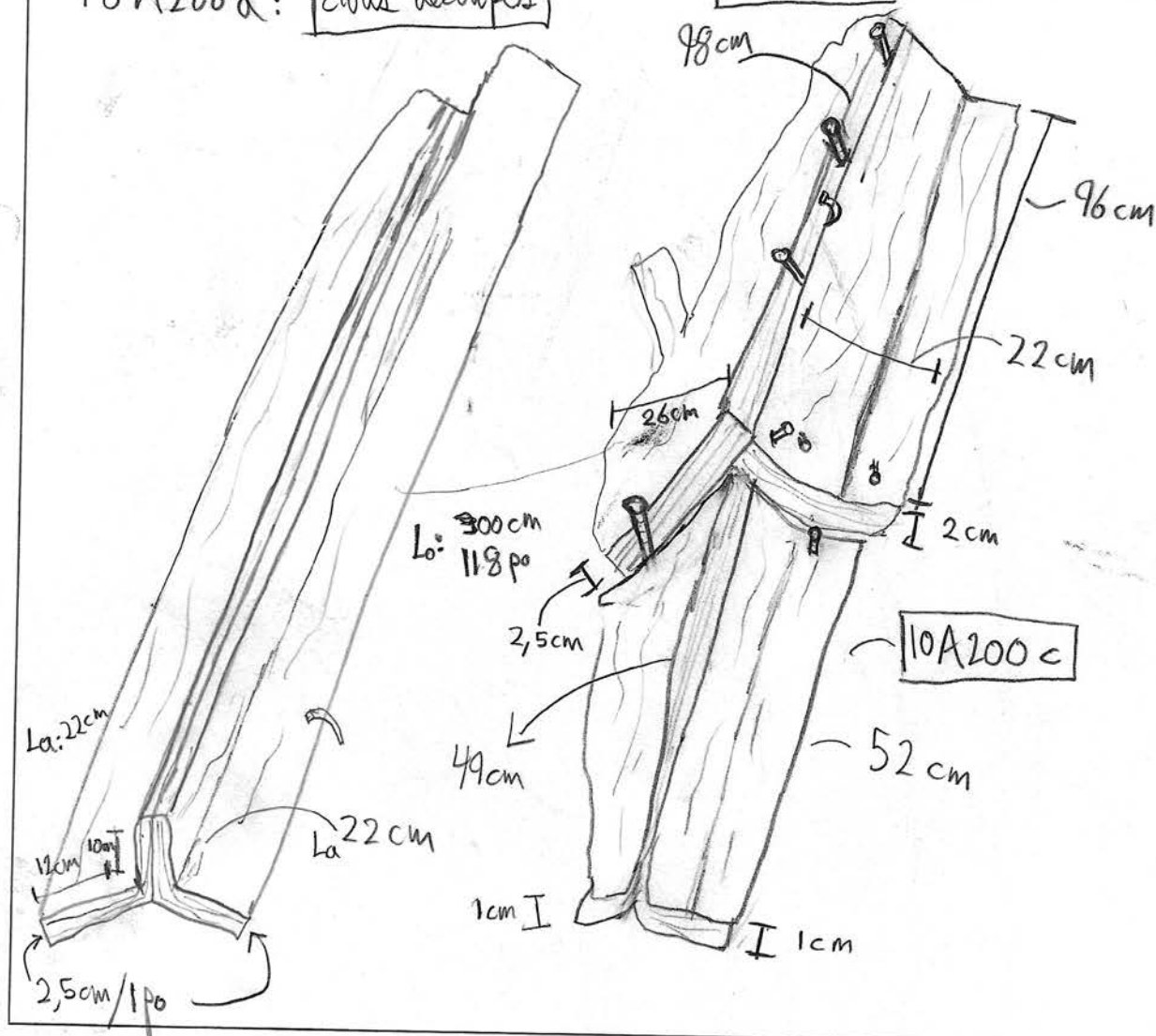
VESTIGE : 10A200

PAGE 3/3

Description générale : Trois sections disjointes de planches de bois de différentes longueurs, fixées entre elles par des clous trefilés dans le cas des sections 10A200b et c et des clous découpés dans le cas de la section 10A200a

10A200a : clous découpés

10A200b : clous trefilés



LOT / VESTIGE : 10A200

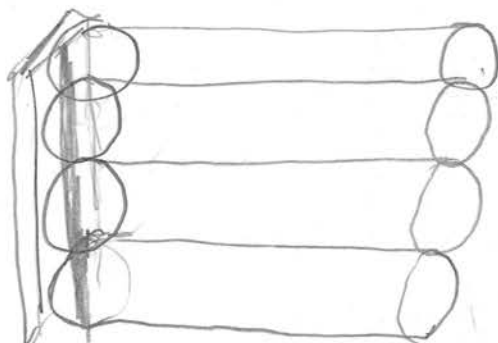
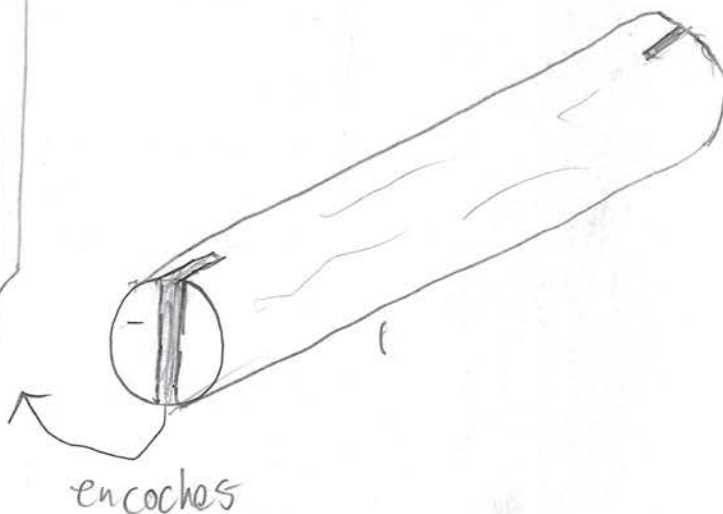
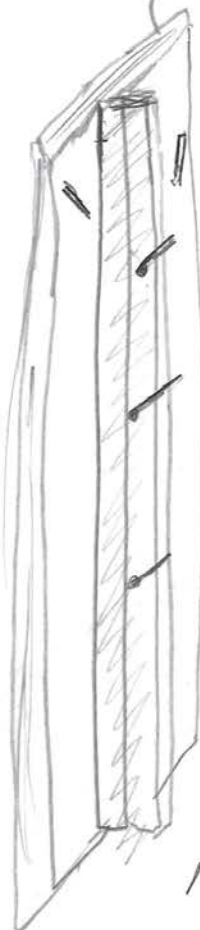
page /

Site :

Archéologue :

10A200 hypothèse de pièce-sur-pièce avec
fondins avec encoche

10'

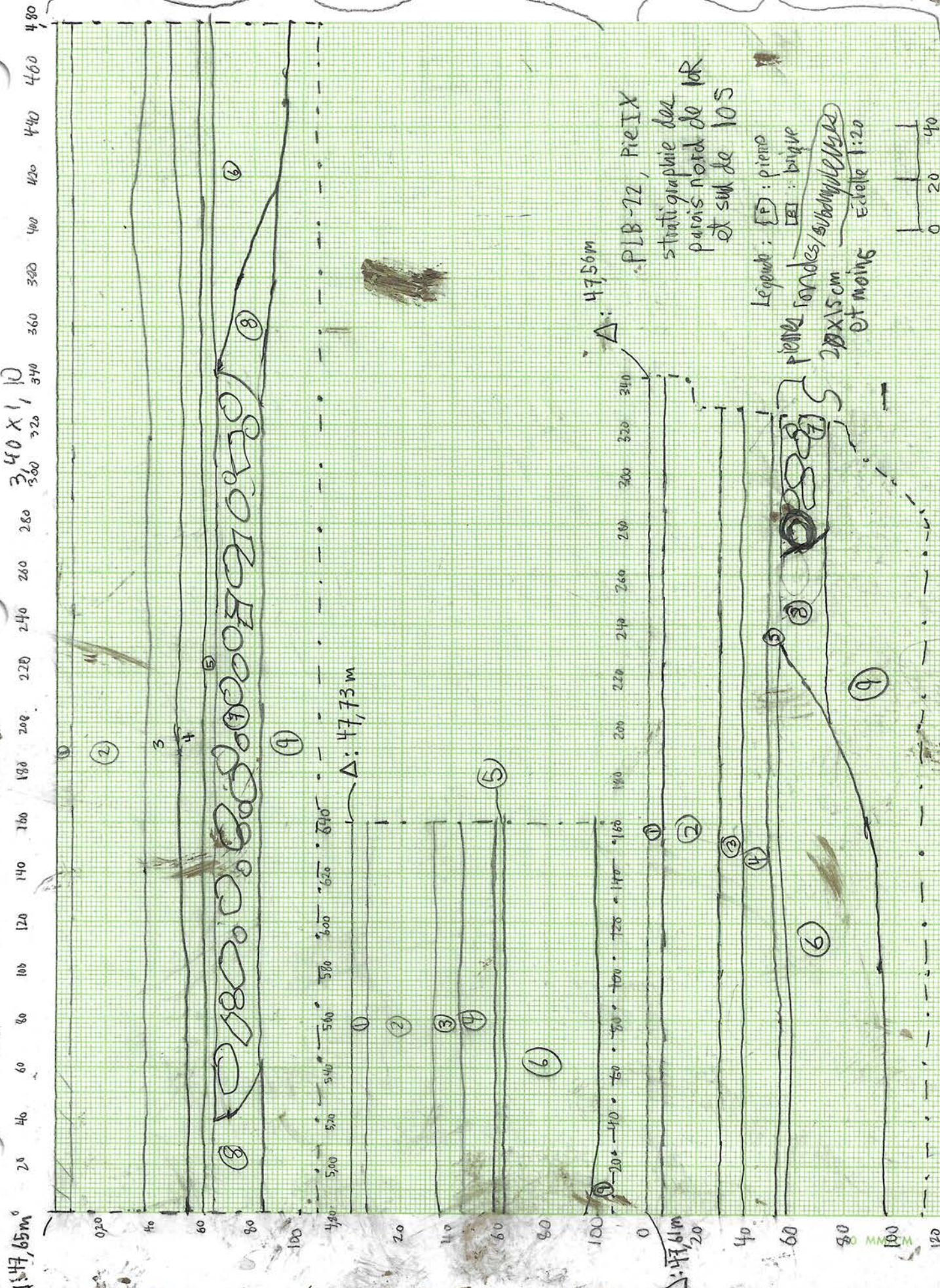


6,40 x 1

3,40 x 1,10

10S
Paroi
Sud

10R
Paroi
Nord



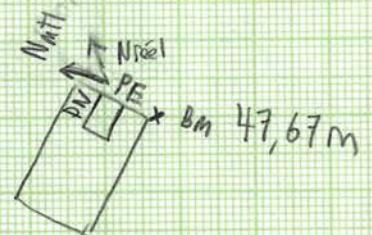
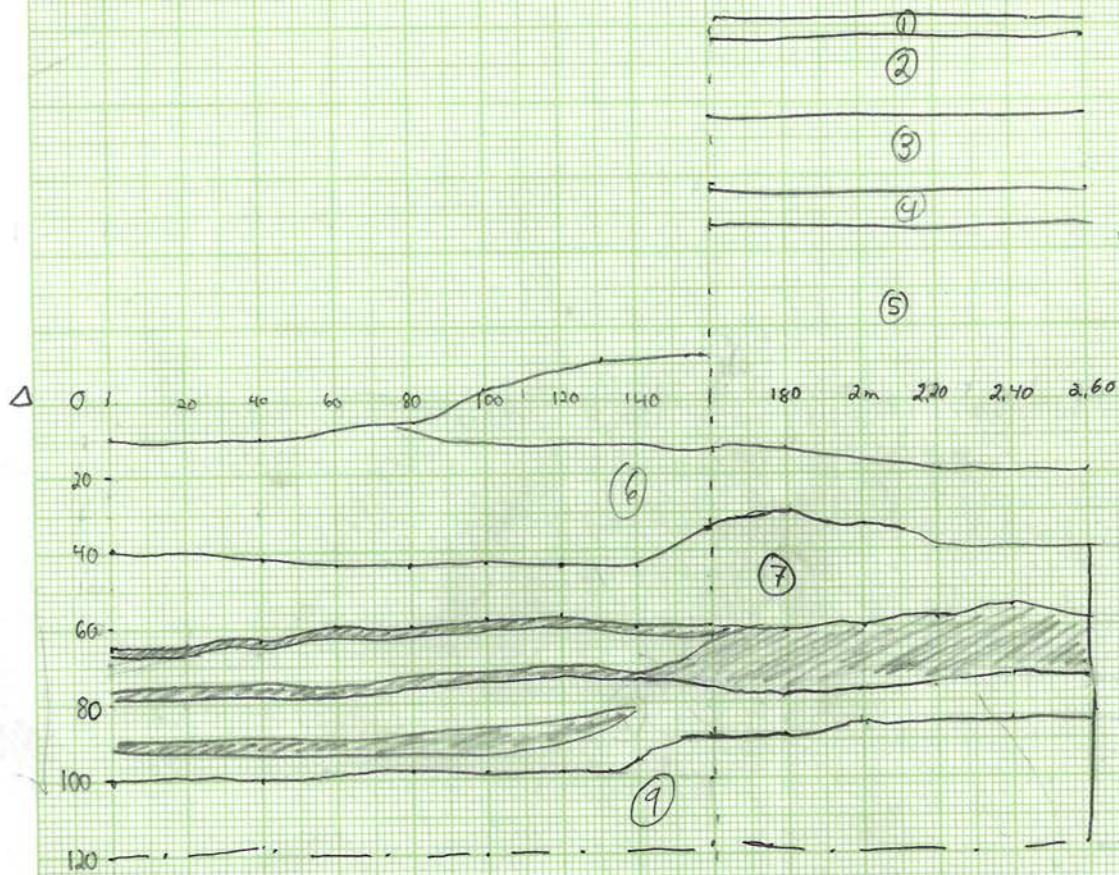
Description des couches de 10, paroi sud et 10R, paroi N

- ① Asphalte
 - ② Pulvar (asphalte broyée)
 - ③ Gros gravier calcaire
 - ④ Poussière de pierre
- } Stationnement du centre d'achat
le Boulevard
- ⑤ Idem que 10H, paroi nord couche ⑤ = Remblai/niveau circulation
chaussée centre d'achat
- ⑥ Idem que sondage 8B, couche 6, idem que op. 7 couche ⑥
= bcp de pierres anguleuses (calcaire) béton briques, déchets de construction divers (verre architectural, poignées porcelaine), mortier, goudron papier
- ⑦ Idem que 10H, paroi nord couche ⑦
- avec branches petites et moyennes pierres rondes
 - Fondation d'un ancien chemin agricole.
- ⑧ Idem que 10H, paroi est couche ⑧
- = Labour agricole, brindilles, branches et quelques charbons de bois
- ⑨ Idem que 10H, paroi est couche ⑨
- sol naturel, limon argileux

PLB-22-1B Tranchée T-10; stratigraphie de la paroi nord et est

Paroi Nord

Paroi est



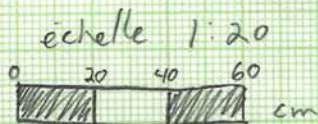
BM: 47,67 m

V.ar: 1,30

Hi:

V.ar: 2,32

#photos 27 à 35



BM ~

V. Ar ~

V. Ar ~

AR

ALR

08/11/2022

10 MM/CM

PLB-22, IB, description des couches

- ① Asphalte: Enrobé bitumineux / Int: stationnement du centre d'achat Le Boulevard
- ② Pulvérin, asphalte broyé
- ③ Gros gravier calcaire, Int: remblai de fondation du stationnement
- ④ Criblure de pierre / Int remblai de fondation du stationnement
- ⑤ Sol hétérogène de limon argileux légèrement sableux gris mat, ocre compact avec gros fragments de béton, plusieurs grosses pierres, des briques rouges, de la tce,
Int: Remblai de remoussement / nivellement du terrain
- ⑥ Sol hétérogène composé de limon sableux beige grisâtre très compact, avec plusieurs poches/lentilles de gravillons calcaire subanguleux grisâtre, avec petites pierres à gravier subanguleux à subarrondis, plaquettes schisteuses (2-3 cm), (3-6 cm), petite pierre granitique et calcaire, pierre arénisée

Int: Sol naturel remanié ?

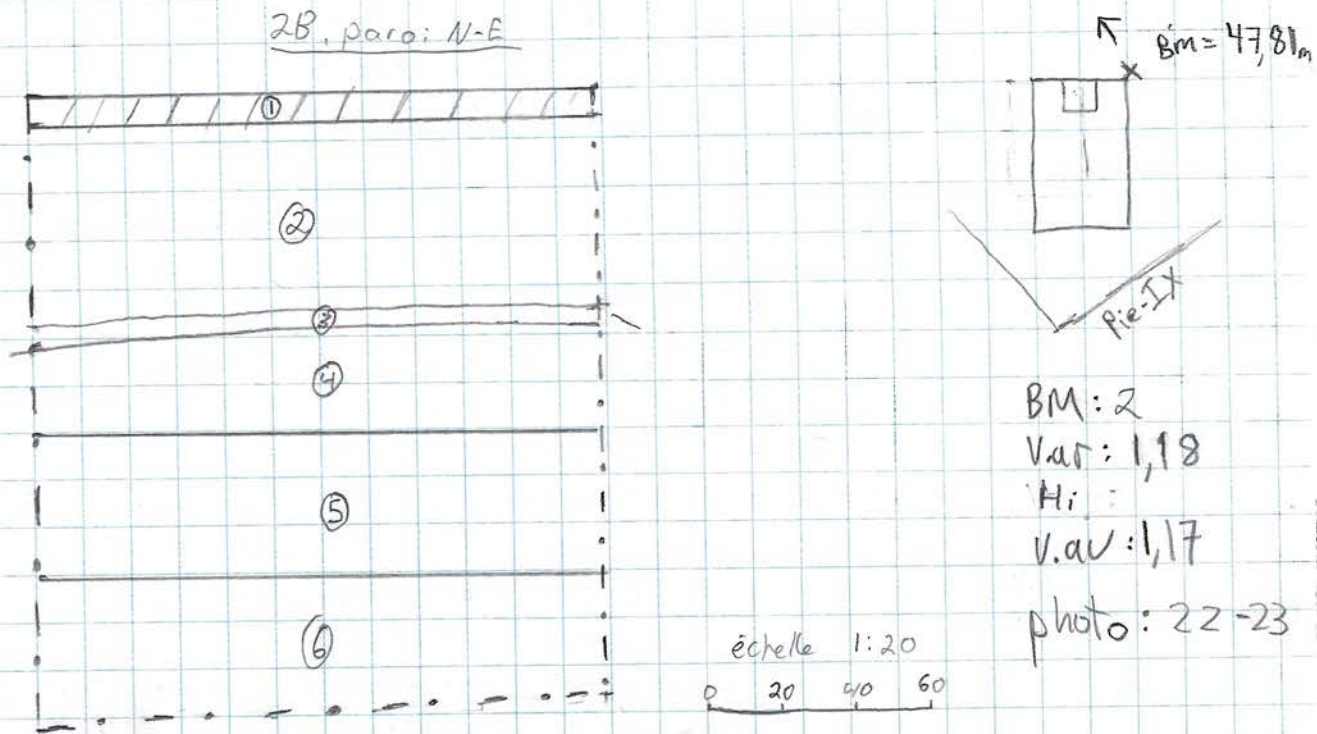
- ⑦ Limon sableux homogène beige légèrement grisâtre moucheté orangé très compact, avec un peu de pierres arénisées petits gravier/pierres (2 cm) et gravillons subarrondis calcaire, quelques plus grosses pierres (>5 cm)

Int: Sol naturel, horizon B

- ⑧ Matrice identique à ⑦, mais intercalée par des alluvions de sabb fin brun gris et sabb moyennement noirâtre, avec gravier/gravillons subanguleux.
Int: Alluvions de débordement du lit majeur du ruisseau du Pont-à-Lavoine

- ⑨ Argile grise-bleutée plutôt compact et homogène, avec traces verticales d'oxydation ocre,

Int: Dépôts marins/lacustre du lac à Lampsilis / mer de Champlain



- ① Asphalte: enrobé bitumineux / Inter: stationnement du centre d'achat Le Boulevard
- ② Gros gravier calcaire avec inclusion de pulvar, asphalte broyée. Inter: Fondation du stationnement
- ③ Limon sableux, brun foncé noirâtre, homogène, meuble Inclusion: grande quantité de gravillons anguleux à subarrondis (gravillons calcaire), pierre calcaire subarrondis (10 cm)
- ④ Limon sableux organique, brun foncé, homogène, plutôt compact. Inclusions: petite pierre arainisée, concrétion ferreuse (oxydation naturel), traces de chaux à l'interface supérieur
Inter: sol de Labour / 19^e siècle
- ⑤ Limon sableux fin, beige moyen, homogène, compact. Inclusions: petits gravillons calcaire anguleux à subarrondis, quelques pierres calcaires anguleuse
Inter: Niveau naturel? interface supérieur remanié
- ⑥ Limon légèrement argileux, brun foncé grisâtre, homogène, compact. Inclusions: gravillons calcaires, pierre subarrondis (10 cm), pierres arainisées, lentilles/poches d'argiles grise à la base du niveau. Inter: sol naturel, dépôt fluvial associé au lac Lampsillis.

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur : Op. 2 (T-15)

Sondage : 2F

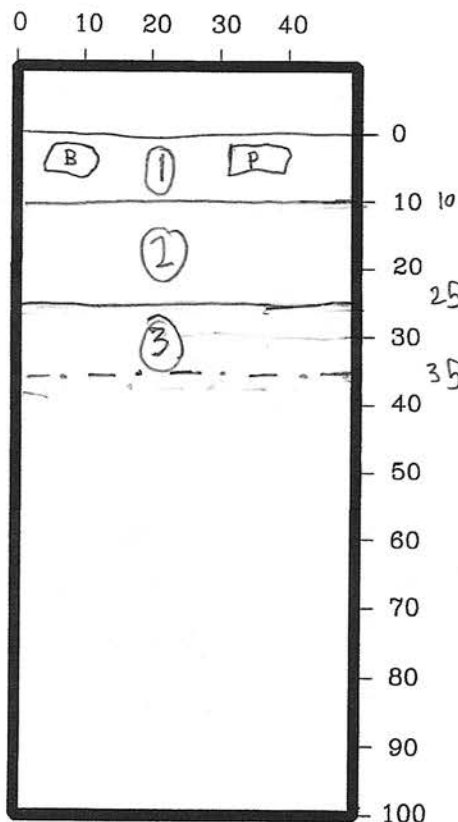
Archéologue : ALR

Site :

Photo(s) : 45

Paroi : sud

Date : 11-10-2022



Échelle : 1cm = 10cm

Légende :

① Limon sableux beige jaunâtre compact avec un peu de gravier et petites pierres calcaires, briques rouges et traces de mortier en petits nodules
 Int: Remblai de nivellement lors de la mise en place du stationnement (vers 1930/1940)

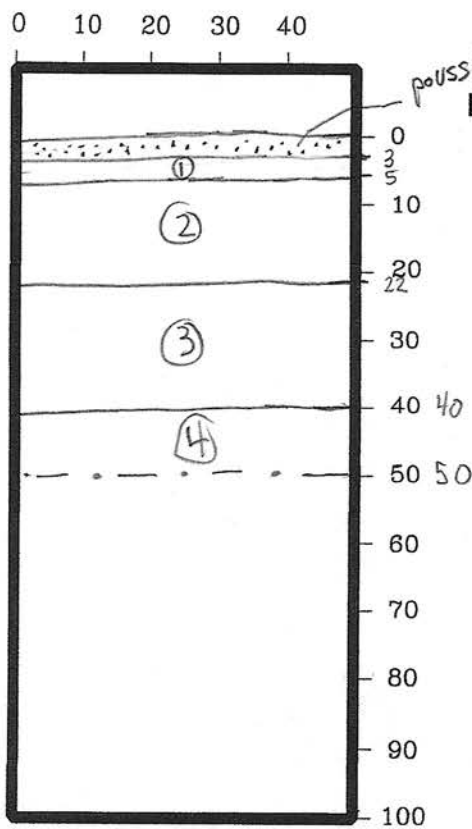
② Limon avec matière organique brun noirâtre avec fibres végétales,
 Int: Labour agricole

③ Limon sableux gris bleuté fin et très compact avec un peu de fibre végétales
 Int: sol naturel stérile

Observations particulières :

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22 Secteur : T-16 (op.3) Sondage : 3E Archéologue : ALR
 Site : Photo(s) : 68 Paroi : sud Date : 10-11-2022



Échelle : 1cm = 10cm

Légende :

- poussière de pierre (Base du remblai de Fondation du stationnement)
- ① Limon argileux légèrement sableux beige jaunâtre compact.
 Int: remblai de nivellement lors de la mise en place du stationnement.
- ② Limon avec matière organique gris brunâtre compact.
 Int: labour agricole
- ③ Limon légèrement sableux beige jaunâtre avec quelques petites pierres (< 4cm)
 Int: sol naturel
- ④ Limon argileux gris bleuté, légèrement brunâtre compact avec quelques petites pierres (< 6cm)
 Int: sol naturel

Observations particulières :

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur :

Sondage : 46

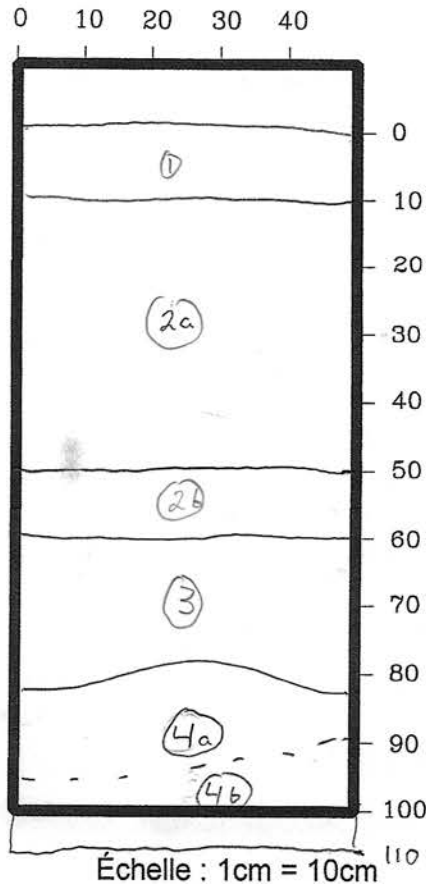
Archéologue :

Site :

Photo(s) :

Paroi :

Date :



Légende :

- ① Asphalte / Inter : Stationnement centre d'achat Le Boulevard
- ②a Gros gravier calcaire anguleux / Inter : Fondation du stationnement
- ②b Petit gravillons/poussière de roche calcaire anguleux / Inter : Fondation du stationnement
- ③ Limon légèrement sableux, gris foncé noirâtre organique compact, homogène. Inclusions: petits gravillons calcaire anguleux, matière organique décomposée, petites particules de sol oxydés, Inter: Niveau de labour 19^e siècle
- ④a Limon argileux, gris pâle à moyen, compact, hétérogène. Inclusions: Nodules d'argiles, pierres calcaires arabinisés. Inter: Dépôts associés au lac Lampsillis
- ④b Limon légèrement argileux, beige orange (oxyde) compact, hétérogène. Inclusions: une petite

Observations particulières :

lentille de sable fin, quelques pierres calcaire subarrondis, oxydation ferreuse (naturel)

Inter: possible niveau B en formation la même matrice de sol que ④a et percolation d'oxyde de fer.

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur : op. 5 (T-4)

Sondage : 5 F

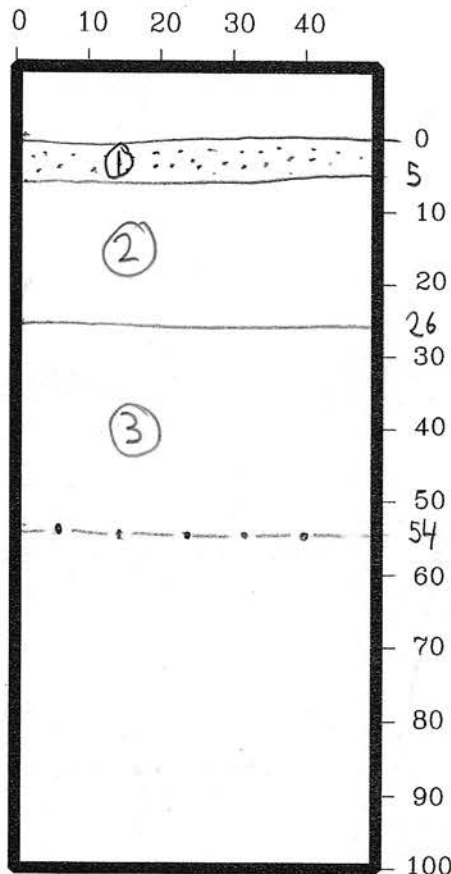
Archéologue : ALR

Site :

Photo(s) :

Paroi : sud

Date : 11-11-2022



ÉCHELLE : 1 CM = 10 CM

Légende



Litière



Lf Humus



Ae

B



C Argile



Sable



Limon



Till



Fluvio-glaciaire



Calcaire



Schiste



Grès



Blocs



Galets



Gravier



Charbon



Rubéfié



Rubéfié

Observations particulières :

① : poussière de pierre base de la Fondation du stationnement

② : Limon organique gris brunâtre avec fibre végétale, rares petits grains de quartz, compact, quelque fragments de petits graviers calcaire anguleux. Int: labour agricole

③ : Limon argileux gris blanchâtre légèrement foncé plutôt compact avec quelques petites pierres.

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur : op 6 (T-14)

Sondage : 6B

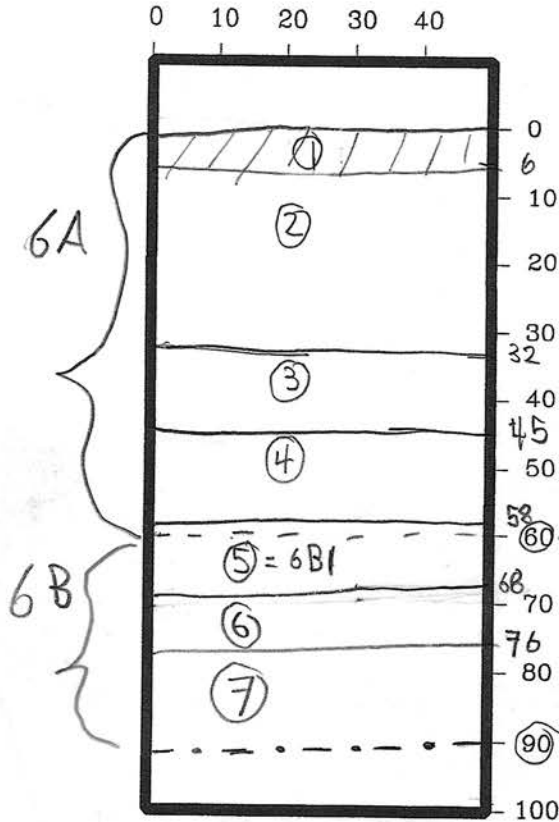
Archéologue : ALR

Site :

Photo(s) :

Paroi : N

Date :



Légende :

① Asphalte

② Pulvar, enrobé broyé

③ Gros gravier calcaire

④ Poussière de pierre

⑤ Limon argileux gris foncé marbré
rouille, avec nodules de mortier gris
beige, moy. compact

Artéfacts : verre à vitre, clou découpe (à vérifier)

Int: Surface de l'ancien labour remanié

⑥ Limon légèrement argileux gris foncé
moussé brun compact, avec fibres
végétales.

Int: labour agricole

⑦ Limon argileux gris verdâtre plutôt compact
avec peu de gravier subanguleux

Int:

Sol naturel

Échelle : 1cm = 10cm

Observations particulières :

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB-22

Secteur : T-12 (op. 8)

Sondage : 8B

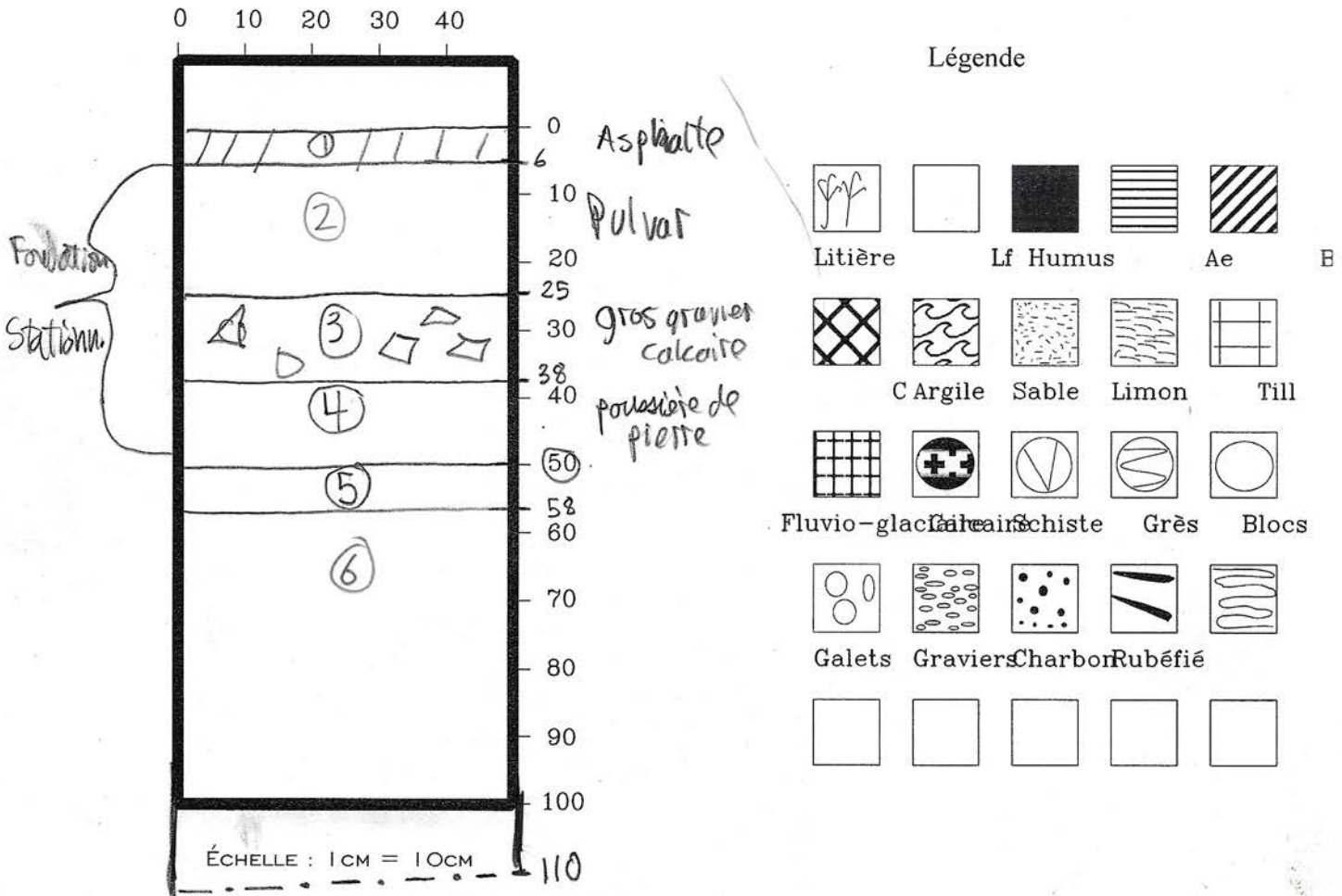
Archéologue : ALR

Site :

Photo(s) :

Paroi : nord

Date : 11-11-2022



Observations particulières :

- ⑤ Limon argileux brunâtre moy. compact, avec petits Frag. de briques rouges, gros charbon minéral, nodules de mortier gris blanchâtre (2 cm et -). Int: surface de circulation du chautier de construction du centre d'achat le boulevard.
- ⑥ Limon argileux gris blenté compact avec Frag. de briques (< 5 cm) nodules de mortier (< 2 cm) gros fragments de béton, plusieurs grosses pierres calcaires anguleuses

Int: remblai de rehaussement provenant d'une démolition au 20^es.

FICHE STRATIGRAPHIE

Projet : PLB 22

Secteur : F8 (op. 9)

Sondage : 9E

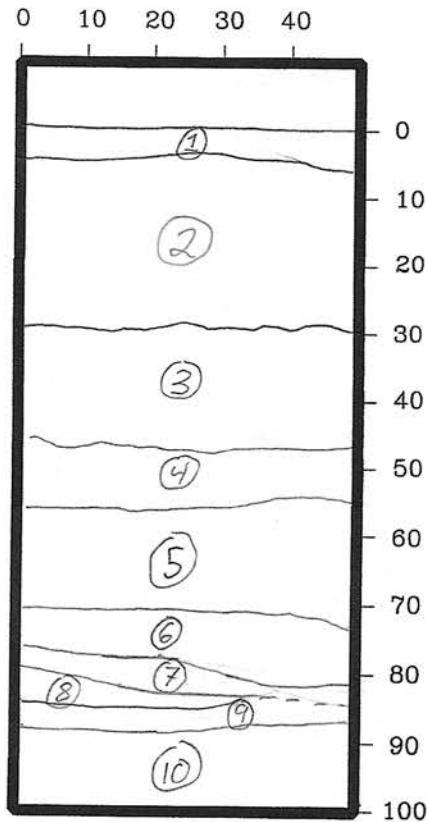
Archéologue : A.R

Site :

Photo(s) :

Paroi : Sud

Date : 11/11/2022



Échelle : 1cm = 10cm

Légende :

- ① Asphalte / Inter : stationnement centre d'achat
- ② Pulvar, asphalte broyée
- ③ Gros gravier calcaire anguleux / Inter : Fondation stationnement
- ④ Petits gravier calcaire anguleux / poussière de roche. Inclusions : Lentilles d'argile limoneuse beige foncé. Inter : Fondation stationnement
- ⑤ Limon argileux, gris foncé compact, homogène. Inclusions : gravillons calcaire anguleux, Pierre calcaire sub-arrondis, pierre calcaire arainisée, percolation ferreuse (naturelle). Inter : Niveau de labour / 19^e siècle
- ⑥ Limon argileux, gris foncé noirâtre (organique), plutôt compact homogène. Inclusions : charbon de bois?, petite particules minérale blanche. Inter : Niveau d'occupation?
- ⑦ Argile limoneuse, grise pâle, compact, homogène. Inclusions : petit gravillons pierre cristalline (quartz, feldspat?), sol de ⑥ apporté par des racines, lentille sol argileux, gravillons calcaire. Inter : Dépôt naturel → associé au possible débordement d'un bras du ruisseau Pont-à-L'Avion

Observations particulières :

- ⑧ Argile limoneuse, beige brun pâle, compact, homogène. Inter : sol ayant recouvert un ancien sol d'occupation? déposition naturelle

- ⑨ limon légèrement argileux, gris pâle, compact homogène. Inclusions : petits gravillons calcaire subarrondis. Le même sol ⑦. Inter : sol d'occupations enfouies?

- ⑩ Argile limoneuse, beige brun pâle, compact, homogène, même que ⑧. Inclusion : rare pierres calcaire / granitique arainisée, petit gravillon calcaire blanchâtre. Inter : sol naturel

PLB-22

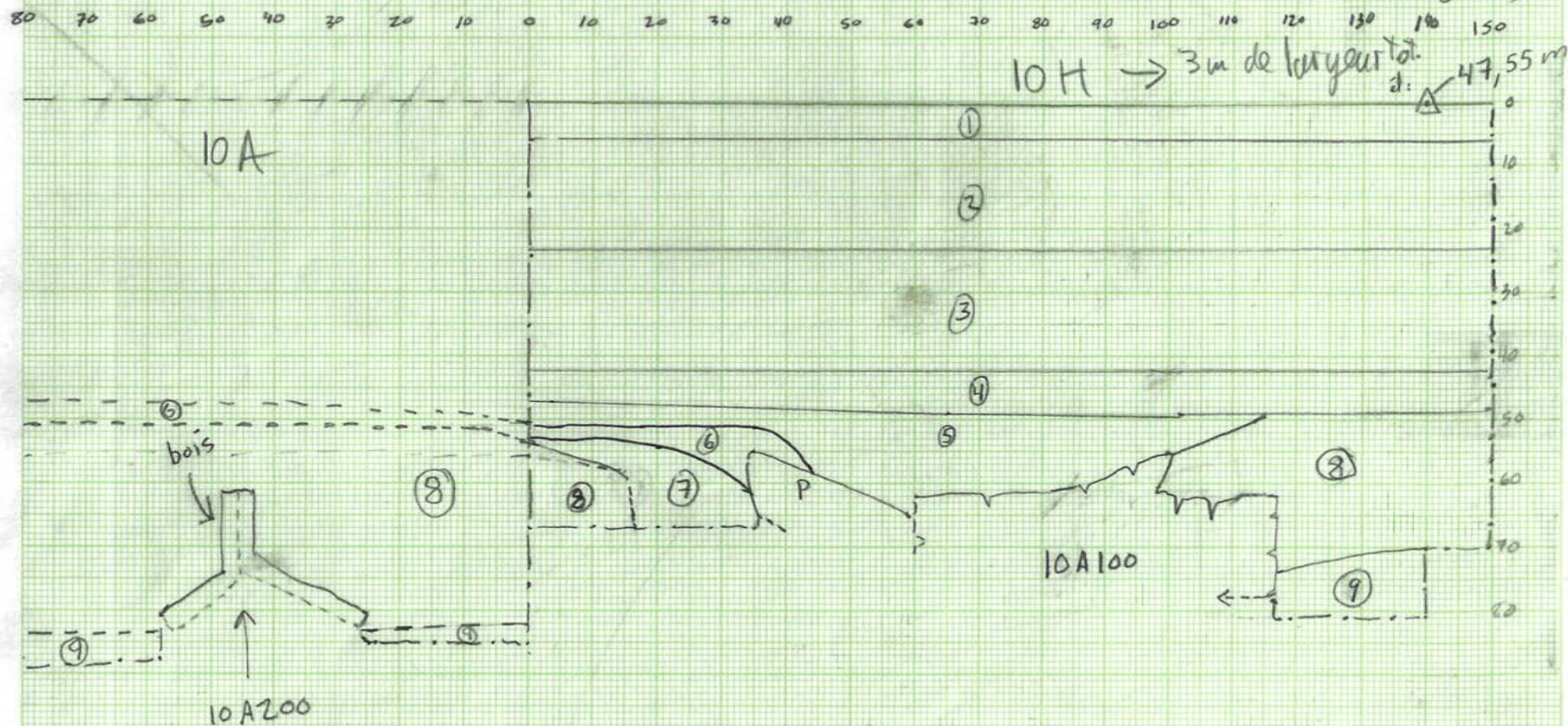
Coupe stratigraphique 10H parai Est

Patex

J. Lederer

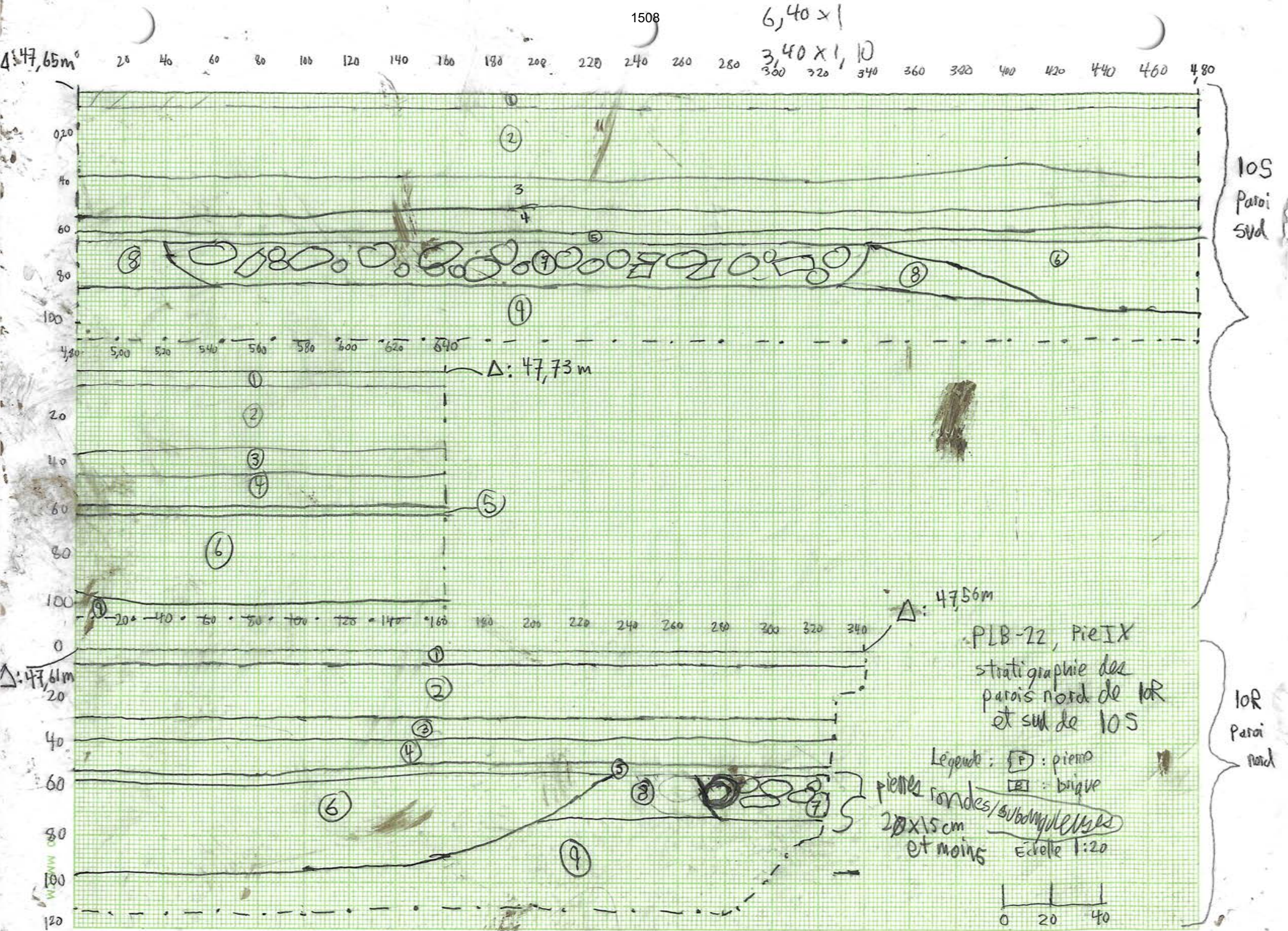
14 nov 2022

(avec des gants...)



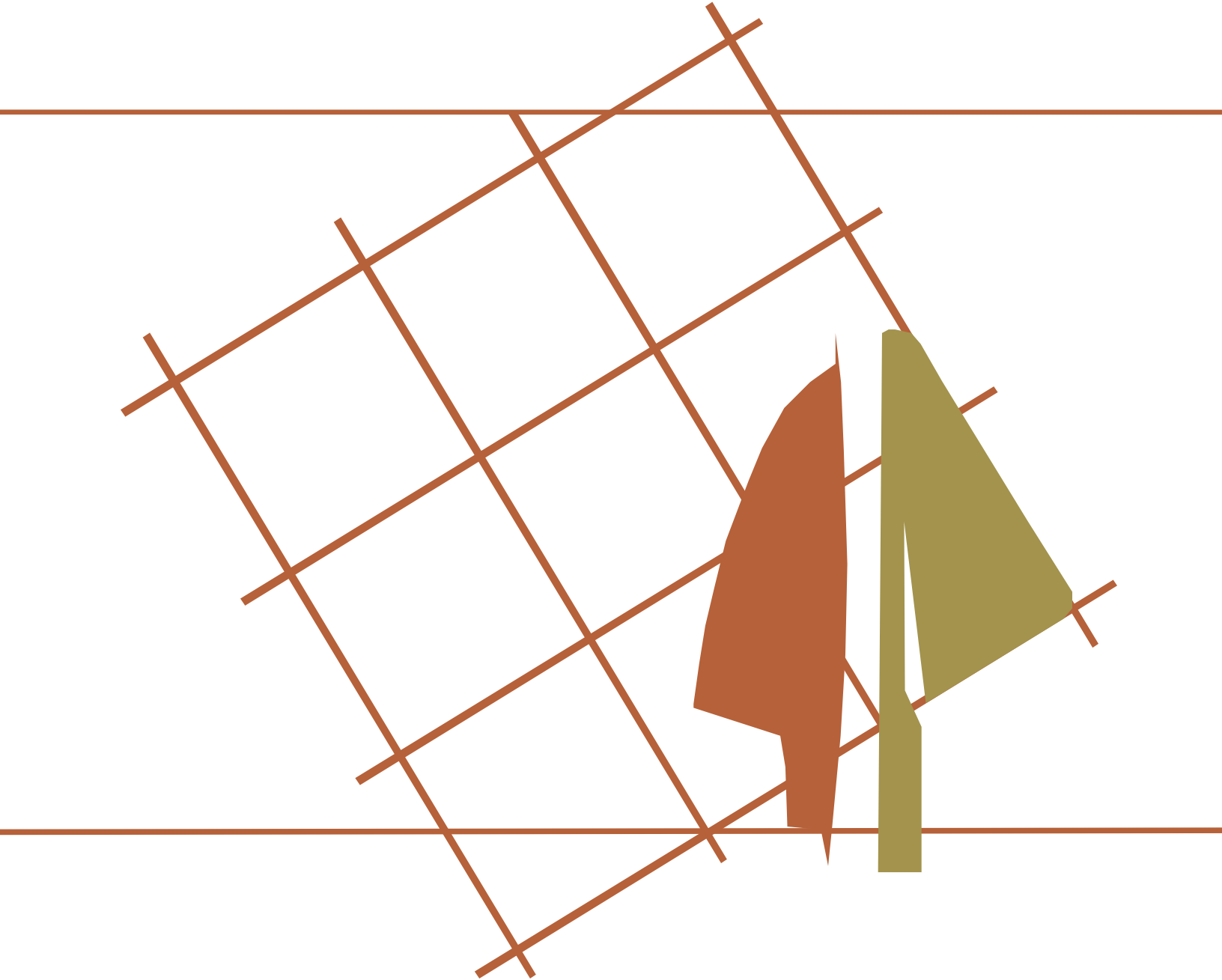
PLB-22, 10H Description des couches, parois

- ① Asphalte
 - ② Pulvar, asphalte broyée
 - ③ Gravier grossier calcaire
 - ④ poussière de pierre
- } stationnement
- ⑤ Argile limoneuse beige marbrée grise Fonce compact, avec quelques gravier et pierres (< 3 cm)
 Int: recouvrement d'abandon du vestige 10A100
- ⑥ Argile limoneuse beige plutôt compact et homogène avec peu de gravier fin calcaire
 Int: remblai d'assainissement / rehaussement après l'abandon de la ferme.
- ⑦ Limon argileux beige légèrement orangé moyennement compact
 Int: remblai de comblement de la tranchée de construction du vestige avec quelques petites pierres subarrondies
- ⑧ Labour = voir descriptions autres sondages / parois
 Limon organique gris brunâtre avec fibre végétale et frag. de bois...
- ⑨ Sol naturel = voir descriptions autres sondages / parois
 Limon argileux gris bleuté ...



Description des couches de 10, paroi sud et 10R, paroi N

- ① Asphalte
 - ② Pulvar (asphalte broyée)
 - ③ Gros gravier calcaire
 - ④ Poussière de pierre
- } Stationnement du centre d'achat
le Boulevard
- ⑤ Idem que 10H, paroi nord couche ⑤ = Remblai/niveau circulation
chaussée centre d'achat
- ⑥ Idem que sondage 8B, couche 6, idem que op. 7 couche ⑥
= bcp de pierres anguleuses (calcaire) béton briques, déchets de construction divers (verre architectural, poignées porcelaine), mortier, goudron papier
- ⑦ Idem que 10H, paroi nord couche ⑦
- avec branches petites et moyennes pierres rondes
 - Fondation d'un ancien chemin agricole.
- ⑧ Idem que 10H, paroi est couche ⑧
- = Labour agricole, brindilles, branches et quelques charbons de bois
- ⑨ Idem que 10H, paroi est couche ⑨
- sol naturel, limon argileux



Montréal

Projet de réfection du Chalet du parc du Mont-Royal et aménagements extérieurs

Intervention archéologique (MTL20-25-08)



Montréal 

**Projet de réfection du Chalet du parc du
Mont-Royal et aménagements extérieurs**

Intervention archéologique (MTL20-25-08)

Contrat 14-09302 ; SMVT 19-17827-M05



Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-971-5

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de l'intervention archéologique effectuée en novembre 2020 et janvier 2021 dans le cadre des travaux de réfection du Chalet du parc du Mont-Royal et de ses aménagements extérieurs pour le compte du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) de la Ville de Montréal. L'objectif de cette intervention était d'assurer la protection des ressources archéologiques potentiellement présentes dans ce secteur du site patrimonial du Mont-Royal.

L'emprise du projet de réfection n'avait jamais fait l'objet d'une intervention archéologique jusqu'à ce jour, bien qu'il présente un potentiel archéologique théorique fort. Ce potentiel est associé à l'occupation autochtone du mont Royal entre 11 600-10 600 ans AA et 1705 de notre ère ; plus particulièrement à l'utilisation de cette espace par les populations autochtones comme lieu de sépultures et lieu de transformation (atelier de taille) de la cornéenne du mont Royal dont une source, potentiellement exploitée, se trouve à quelques dizaines de mètres au sud-est de l'emprise du projet. Le potentiel archéologique de l'emprise du projet est aussi associé aux aménagements du parc du Mont-Royal et à leur utilisation par la clientèle (1876-Auj.), nommément au chemin Olmsted (1876-Auj.), aux anciens pavillons d'été situés au sud-est de l'aire des travaux (1906-1934) et au Chalet actuel (1931/32-Auj.). Il concerne aussi l'usage du mont Royal avant la création du parc (ca 1708-1875), notamment comme réserve de bois de chauffage et de construction.

L'intervention fut effectuée sous le permis de recherche archéologique 20-ARKE-15 et enregistrée sous le code temporaire MTL20-25-08. Elle a impliqué la réalisation d'un inventaire préalable par le biais de la fouille de sept sondages manuels (1A à 1G) disposés sur le talus situé au nord-est du Chalet et en marge du coin nord-est de ce bâtiment afin de vérifier la présence de ressources archéologiques d'intérêt dans ces secteurs et, le cas échéant, de pouvoir suggérer des mesures de mitigation adéquates avant l'installation d'un transformateur électrique et la création d'un nouvel aménagement paysager. Elle a aussi impliqué, pour les mêmes raisons, la supervision archéologique des travaux d'excavation (2A et 2B) liés au remplacement de la borne-fontaine située au nord-ouest du Chalet, le long du chemin Olmsted. Un sondage manuel (3A) fut aussi fouillé lors de cette supervision.

Aucun vestige archéologique propre à documenter l'occupation autochtone des lieux n'a été mis au jour au cours de l'intervention. Divers remblais modernes (1876 ou 1931/32-Auj.) recouvraient le sol naturel stérile dont la surface s'avérait habituellement avoir été dérasée, parfois jusqu'au roc, lors de l'aménagement du chemin Olmsted (1876-Auj.) et du talus situé sur sa frange nord (1935/54-Auj.). À proximité du coin nord-est du Chalet (sondage 1E), le sol naturel ne fut toutefois pas rencontré lors de l'inventaire. La séquence de sols enregistrés dans ce secteur (plus de 1,15 m d'épaisseur) comprend cependant une série de remblais, dont trois ont servi de surface d'occupation au cours de l'histoire du parc du Mont-Royal (1876-Auj.). La plus ancienne de ces surfaces a possiblement été en usage avant la construction du Chalet actuel, soit entre 1876 et 1931/34, ou après, entre 1931/34 et 1961/77. Par ailleurs, parmi les artefacts historiques rencontrés dans les sols, un seul présente un réel intérêt archéologique. Il s'agit d'un coin à fendre le bois témoignant de l'époque où le mont Royal faisait l'objet d'une exploitation forestière (ca 1708-1875) ou encore de l'une des différentes phases d'aménagement du parc Mont-Royal (1876 - Auj.).

Compte tenu des résultats de l'intervention, aucune mesure de protection supplémentaire du patrimoine archéologique (préservation *in situ*, fouille, etc.) ne fut réalisée dans l'emprise des travaux visés. Il fut cependant recommandé à la Ville d'effectuer les autres activités archéologiques planifiées dans le cadre du projet qui se poursuivra en 2021.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES PHOTOS	iv
LISTE DES PARTICIPANTS	v
1 INTRODUCTION	1
2 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	7
2.1 Environnement ancien et occupation autochtone	7
2.2 Occupation eurocanadienne	9
2.2.1 Premiers moments de la colonisation (1642-1666)	9
2.2.2 Occupation de grands domaines (1666-1875)	10
2.2.3 Création et transformation du parc du Mont-Royal (1875-Auj.)	11
3 MÉTHODOLOGIE	25
4 RÉSULTATS	31
4.1 Inventaire préalable - Sondages 1A à 1G	31
4.1.1 Secteur du transformateur électrique - Sondages 1A à 1G, sauf 1E	31
4.1.2 Secteur de l'amélançhier - Sondage 1E	36
4.2 Supervision du secteur de la borne-fontaine - Tranchées 2A et 2B et sondage 3A	39
5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	45
5.1 Conclusion	45
5.2 Recommandations	46
OUVRAGES CONSULTÉS	47
CARTES ANCIENNES	50
DOCUMENTS MANUSCRITS D'ARCHIVES	52
PHOTOGRAPHIES ANCIENNES	53
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ANCIENNES	54
SITES INTERNET	54
ANNEXE 1	
Inventaire de la culture matérielle	

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisation générale de l'intervention archéologique.....	3
Figure 2 - Localisation détaillée de l'intervention archéologique	5
Figure 3 - Localisation des sites archéologiques autochtones situés sur et aux abords du mont Royal	15
Figure 4 - Extrait du plan de H.M. Perrault de 1869 illustrant la propriété Terrace Bank de John Redpath et le couvert forestier toujours présent dans le secteur à l'étude	17
Figure 5 - Extrait des plans de Olmsted de 1877 et de Goad de 1890 illustrant l'évolution du secteur à l'étude	18
Figure 6 - Vue aérienne non datée des premiers pavillons présents à l'est du belvédère entre 1906 et 1934.....	19
Figure 7 - Extrait des plans d'utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1948 et 1966 illustrant l'évolution du secteur à l'étude	20
Figure 8 - Vues aériennes de 1964 et de 1966 du Chalet du parc du Mont-Royal et des environs...	21
Figure 9 - Vues du segment du chemin Olmsted situé à l'ouest du Chalet du parc du Mont-Royal, en 1932/33 et 1954	22
Figure 10 - Vue du segment du chemin Olmsted situé à l'est du Chalet du parc du Mont-Royal, en 1935	23
Figure 11 - Localisation détaillée de l'intervention archéologique	
Feuillet 1 - Secteur au nord du chalet - Sondages 1A à 1G.....	27
Feuillet 2 - Secteur à l'ouest du chalet - Tranchées 2A et 2B	29
Figure 12 - Coupes stratigraphiques des sondages 1A (paroi nord-ouest), 1B (paroi nord-ouest) et 1F (paroi sud-ouest)	33
Figure 13 - Coupe stratigraphique du sondage 1E, paroi nord-ouest.....	37
Figure 14 - Coupe stratigraphique des tranchées 2A et 2B, paroi nord-ouest	41

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - Vue de la portion sud-ouest du secteur d'inventaire localisé au futur emplacement du transformateur sur socle. On aperçoit les sondages 1A et 1G (remblayés) – Vue vers l'ouest (MTL20-25-08-N1-076).....	31
Photo 2 - Vue du sondage 1A au terme de sa fouille manuelle – Vue vers le nord-est (MTL20-25-08-N1-018)	32
Photo 3 - Coin à fendre en métal ferreux retrouvé dans le sondage 1F. Ce dernier reposait sous le sol naturel remanié, directement sur le roc (MTL20-25-08-1F3).....	35
Photo 4 - Secteur d'inventaire localisé au futur emplacement d'un arbre. On aperçoit le sondage 1E au premier plan – Vue vers le sud (MTL20-25-08-N1-049)	36
Photo 5 - Vue du secteur de la supervision localisé à l'emplacement de la borne-fontaine – Vue vers le sud-est (Google Street View, juillet 2015)	39
Photo 6 - Tranchées 2A et 2B en fin d'excavation – Vue vers le nord (MTL20-25-08-N2-052).....	40

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Émilie Desrosiers	Conseillère en aménagement - Division du patrimoine - SUM
Maude Chapdelaine	Conseillère en aménagement - Division du patrimoine - SUM
Rémy-Paul Laporte	Responsable du projet - Division gestion de projets immobilier-Corporatif, SGPI

ARKÉOS

Claude Rocheleau	Archéologue, coordonnateur
Cathy Couture	Archéologue, chargée de projet, rédaction du rapport
Jonas Leclerc	Archéologue technicien
Anne-Carol Preux	Archéologue technicien
Jolyane Saule	Archéologue technicien
Agnès Gelé	Spécialiste en culture matérielle
Marie Fournier	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

Le présent rapport fait état de l'intervention archéologique réalisée pour le compte du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) de la Ville de Montréal en novembre 2020 et en janvier 2021 suite à l'obtention du permis de recherche archéologique 20-ARKE-15. Cette intervention concerne le projet de réfection du Chalet du parc du Mont-Royal et de ses aménagements extérieurs, localisés dans les limites du site patrimonial déclaré du Mont-Royal (figure 1).

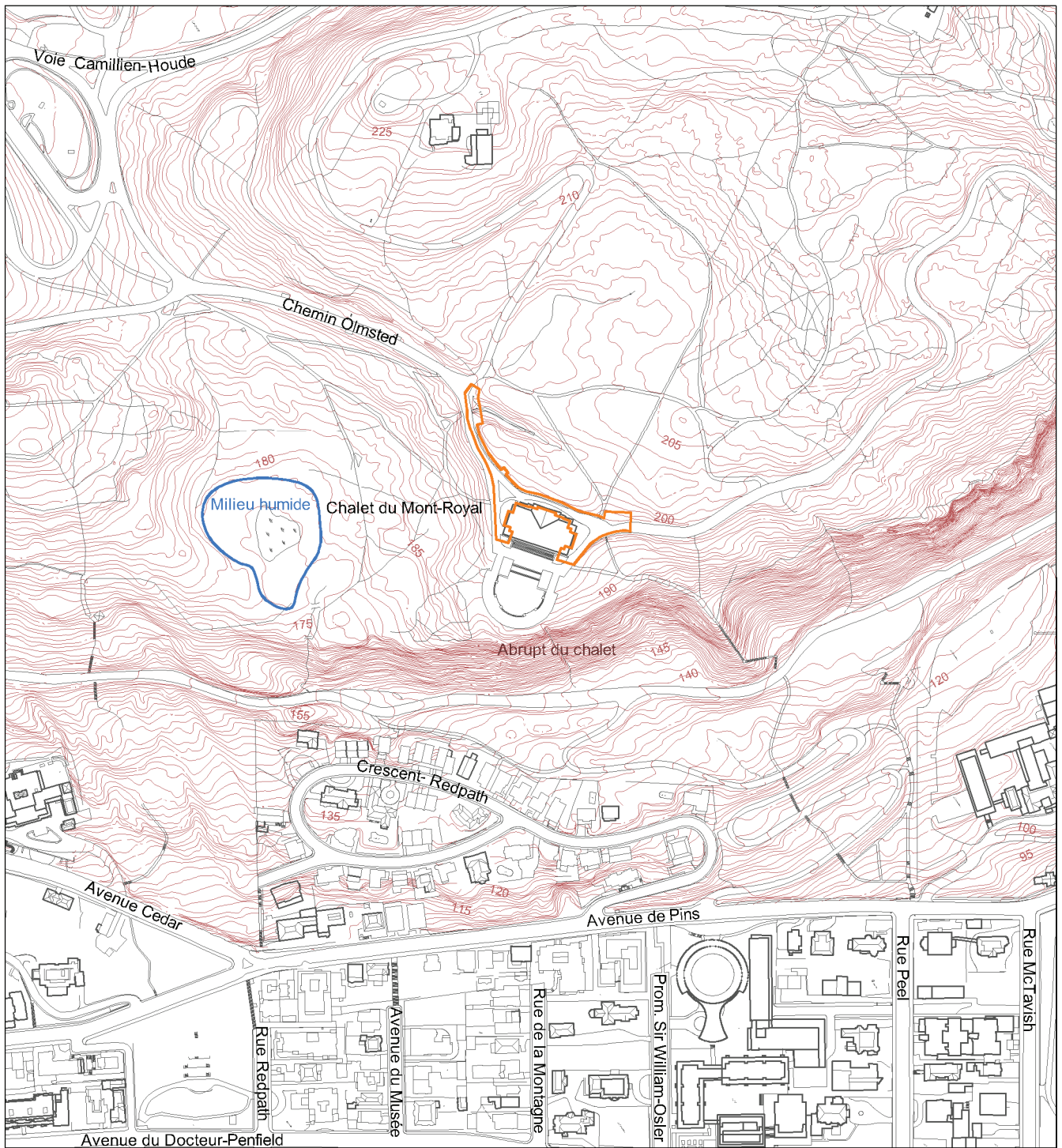
Le projet de réfection a fait l'objet d'une proposition de travail (transmise le 12 août 2020) dans laquelle la réalisation d'un inventaire archéologique préalable et/ou d'une supervision archéologique des travaux extérieurs au Chalet fut recommandée. Divers vestiges liés à l'occupation du mont Royal par les autochtones avant 1705 et par les eurocanadiens à compter de 1535 étaient en effet susceptibles d'être présents dans l'emprise de ces travaux. L'objectif de ces recherches au terrain était d'assurer la protection des ressources archéologiques potentiellement présentes dans ce secteur du site patrimonial du Mont-Royal, et ainsi permettre à la Ville de tenir compte du patrimoine archéologique dans le cadre du projet. Elles devaient en bout de piste permettre de vérifier la présence de ressources archéologiques d'intérêt et, le cas échéant, de pouvoir suggérer des mesures de mitigation adéquates (préservation *in situ*, inventaire complémentaire, fouille, etc.).

L'intervention archéologique réalisée a été enregistrée sous le code temporaire MTL20-25-08 (figure 2). Elle a impliqué la réalisation :

- d'un inventaire préalable par le biais de six sondages manuels de 1 m² dans l'emprise du nouveau transformateur électrique à installer sur le talus situé au nord-est¹ du Chalet et du nouvel aménagement paysager entourant cet équipement (emprise de 180 m² ; 9 m x 20 m)
 - Sondages 1A à 1G, sauf 1E ;
- d'un inventaire préalable par le biais d'un sondage manuel de 0,50 m de côté à l'emplacement du nouvel arbre (amélanchier) à planter près du coin nord-est du Chalet (emprise de 1 m² ; 1 m x 1 m) - Sondages 1E ;
- d'une supervision archéologique des travaux d'excavation visant le remplacement de la borne-fontaine située au nord-ouest du Chalet, le long du chemin Olmsted (emprise de 14 m² ; 2,00-2,50 m x 6,25 m). Lors de cette supervision, un sondage manuel de 0,50 m de côté fut aussi fouillé - Tranchées 2A et 2B et sondage 3A.

¹ Les orientations sont données en fonction du nord géographique.

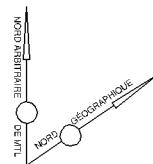
Le présent rapport comporte cinq chapitres. Le prochain chapitre présente le potentiel archéologique de l'emprise des travaux selon les données connues. Le chapitre trois expose la méthodologie privilégiée au terrain en fonction de l'impact des travaux sur les ressources archéologiques potentiellement présentes. Le chapitre quatre présente les résultats de l'intervention archéologique. Le dernier chapitre conclut le rapport.



Légende

- Limites de l'aire d'étude ~ Courbe de niveau au mètre

Figure 1 - Localisation générale de l'intervention archéologique



Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 5000
25 0 50 100 m

Source: Ville de Montréal tuiles 31H12-10-0133, 0134, 0233, 0234, 31H05-010-0433, 0434

Date Août 2021

Numéro de projet 850-971-5-300

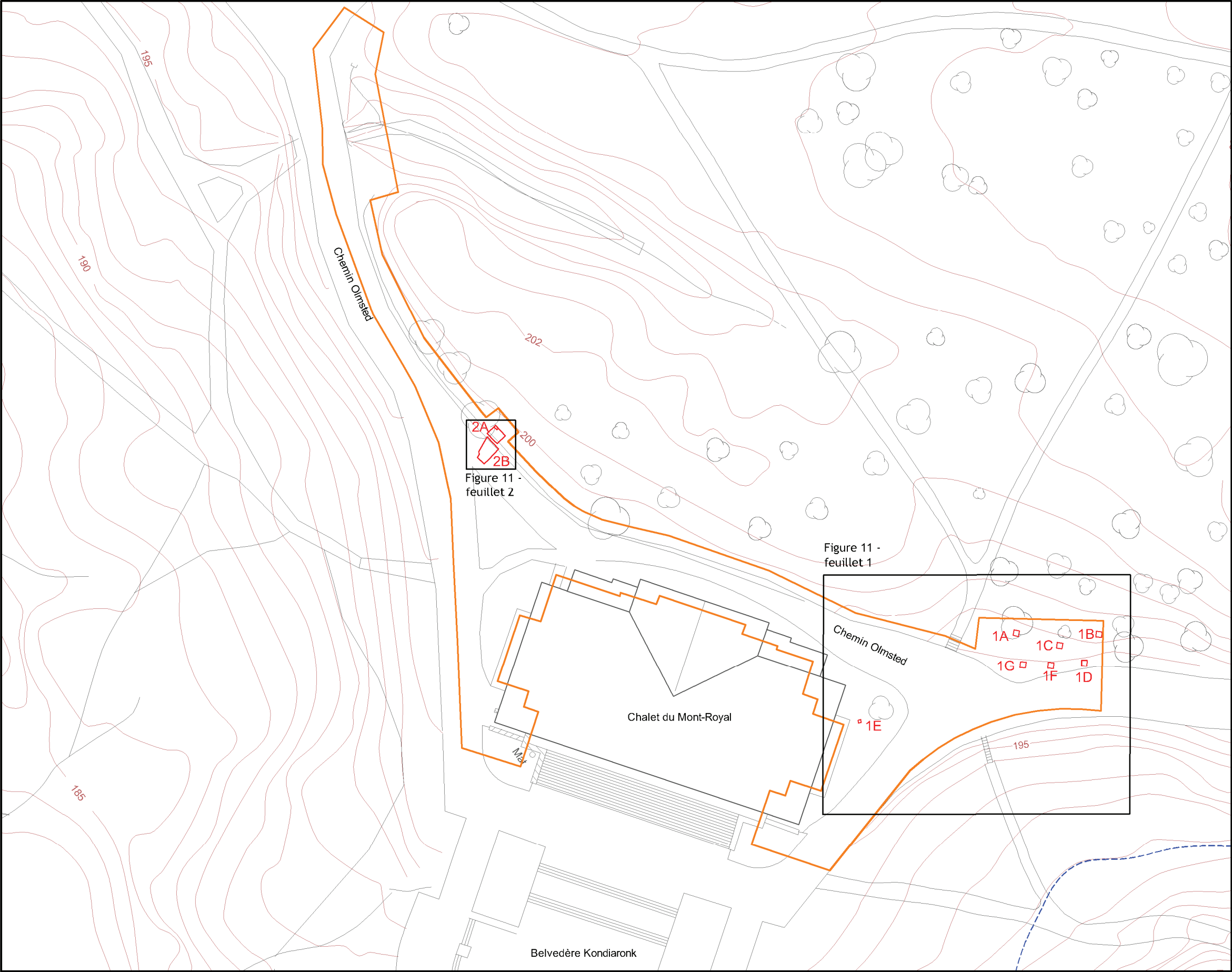
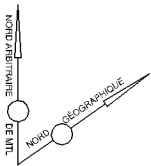


Figure 2

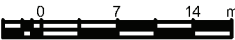
Localisation détaillée
de l'intervention archéologique

Légende

- Limites de l'aire d'étude
- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération
- ~ Courbe de niveau au mètre
- ~ Secteur où fut identifiée de la cornéenne grise (Englobe, 2016)



ÉCHELLE = 1 : 700



Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, 31H12-010-0133, 0134

Date
Août 2021

Numéro de projet
850-971-5-300

2 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

L'emplacement du Chalet du parc Mont-Royal et ses environs immédiats n'ont jamais fait l'objet d'une intervention archéologique, bien que ce secteur du site patrimonial du Mont-Royal est susceptible de recéler des ressources archéologiques liées à son occupation par les populations autochtones avant 1705 et par les eurocanadiens à compter de 1535.

2.1 Environnement ancien et occupation autochtone

Le secteur à l'étude occupe des surfaces s'élevant autour de 196-200 m d'altitude et ayant émergé un peu après 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), pendant l'épisode de la mer de Champlain (13 100-11 200 AA ; Parent et Occhietti, 1988 et 1999 ; Richard, 2014) (figures 1 à 3). Il s'inscrit dans une pente généralement descendante vers le sud et le sud-est, dont le profil est ponctué de petits replats offrant des surfaces pour le bivouac et des vues imprenables sur une portion de la plaine montréalaise et du fleuve. Au nord, se trouve un grand replat nommé la « Plaine » qui s'élève autour de 202-210 m d'altitude et qui compose une partie du sommet de la colline de la Croix, laquelle culmine à une altitude de 234 m. Au sud et au sud-est, se trouve un grand replat s'élevant autour de 180-192 m et bordant l'abrupt du Chalet qui entoure le sommet de la montagne sur ses faces sud-est, est, nord-est et nord. Ce replat est aujourd'hui en majeure partie occupé par le belvédère Kondiaronk (portion sud-est) et un milieu humide (portion nord-ouest). Il offre également des vues sur la plaine montréalaise et le fleuve Saint-Laurent. Le secteur à l'étude est par ailleurs facilement accessible via le flanc sud de la butte de l'Abri où des ravins facilitent l'ascension (rampes naturelles) et le bassin intérieur du mont Royal (flanc nord-ouest du mont Royal). Il se localise de plus à proximité de petits points d'eau, dont l'ancien lac aux Castors (700 m) et la zone humide précédemment décrite (130 m).

Le mont Royal devient habitable et facilement accessible à partir de 11 600-10 600 ans AA environ, soit au début de l'épisode du lac à Lampsilis alors que le niveau de l'eau dans la région de Montréal se situait autour de 64 m et que le lieu accueillait une variété et une quantité plus grande de ressources fauniques et floristiques (Arkéos, 2016). L'histoire autochtone ancienne du mont Royal débute ainsi possiblement à partir de 11 600-10 600 ans AA et se termine autour de 1705, alors que la majorité des autochtones de la mission du fort de la Montagne quitte pour celle du Fort Lorette. La plus grande partie de cette histoire réfère à des populations ayant un mode de vie nomade et une économie de subsistance basée sur la chasse, la pêche et la cueillette. Seuls ces derniers siècles, à partir de 1300 de notre ère, connaissent des populations ayant un mode de vie semi-sédentaire et une économie de subsistance reposant principalement sur l'horticulture. Au cours de cette phase, l'île de Montréal sera fréquentée par les Iroquoiens du Saint-Laurent (1300-1580 de notre ère), puis par d'autres nations Iroquoises ainsi que par des nations Algonquiennes (1580-1705 de notre ère).

Des représentants de ces dernières nations (Mohawks, Hurons et Algonquiens) s'établiront notamment à la mission de la Montagne, ouverte en 1675 sur la terrasse de 60-70 m localisée 900 m au sud de l'aire d'étude.

Les plus anciennes preuves de fréquentation du mont Royal par les populations autochtones remontent toutefois à 4 500 ans AA environ. Et c'est la carrière de cornéenne du mont Royal (BjFj-97), située sur le flanc nord-est de la montagne, qui témoigne de cette présence (voir figure 3). L'exploitation de cette carrière permet de conclure que le mont Royal, et possiblement les autres montérégiennes, est inscrit dans les schèmes d'acquisition de matières lithiques des populations ayant fréquenté le Sud-ouest québécois (Ethnoscop, 1998 ; Gates-Saint-Pierre, 2010). Elle permet également d'attribuer un caractère stratégique à la fréquentation du mont Royal (acquisition de ressources, point de repère) ; un caractère qui a dû également contribuer à augmenter voire à cristalliser son caractère symbolique. Le mont Royal revêtait en effet une valeur spirituelle pour les communautés autochtones d'autrefois. Plus de 75 sépultures ont été découvertes à ce jour sur ses flancs (voir figure 3). Une trentaine de ces sépultures sont clairement associées aux Iroquoiens du Saint-Laurent (1300-1580 de notre ère). Pour ce qui est des autres sépultures, leur contexte de découverte ne permet pas de leur conférer une datation précise ; elles pourraient appartenir tant à l'Archaique supérieur (4 500-3 000 ans AA) qu'au Sylvicole supérieur (950-1580 de notre ère), plus particulièrement aux Iroquoiens du Saint-Laurent (1300-1580 de notre ère). La plupart des chercheurs (Larocque, 1989, 1990a et 1990b ; Viau, 2012 ; Tremblay, 2004 notamment) suggèrent tout de même qu'elles datent davantage du Sylvicole supérieur en raison notamment de la densité de sépultures et du taux élevé de caries dentaires sur les quelques crânes analysés. Elles seraient ainsi peut-être le signe d'appartenance à l'esprit du lieu ou d'appropriation de ce territoire par les Iroquoiens du Saint-Laurent (Renault, 2012). De fait, à partir du XIV^e siècle, le mont Royal et sa périphérie deviennent l'espace de vie quotidienne des Iroquoiens de la province d'Hochelaga. Ils y ont installé leurs villages (BiFj-01 ; Hochelaga et autres), hameaux villageois et hameaux horticoles semi-sédentaires (BiFj-138). La fréquentation plus importante de l'île de Montréal à compter de cette époque conduit vraisemblablement à la création et à l'entretien (débroussaillage) des sentiers, dont certains sont déjà utilisés depuis plusieurs siècles, tel celui du chemin (trouée) de la Côte-des-Neiges, en bordure desquelles font halte les groupes en déplacement à l'intérieur de l'île (BiFj-93 et BjFj-137).

Le mont Royal a donc été fréquenté très tôt par les communautés autochtones, notamment pour y exploiter sa matière première. La présence de veines affleurantes de cornéenne d'Utica a d'ailleurs été détectée dans la falaise de l'abrupt du Chalet située devant le belvédère Kondiaronk et dans la portion sommitale de l'escalier Peel par le géologue Thomas Henry Clark (1972), l'archéologue Yvon Codère de la firme Ethnoscop (1998 ; Codère, 1996a et 1996b), ainsi que lors de l'étude géotechnique et de caractérisation des sols réalisée en 2015 par Englobe (2016) (voir figure 2). Cette source

lithique et le replat sur lequel le belvédère est aménagé auraient pu favoriser une occupation des lieux par des groupes autochtones nomades et/ou sédentaires. Englobe (2016) et Ethnoscop (1998) spécifie toutefois que cette cornéenne présente plutôt une mauvaise à très mauvaise qualité [de taille]. Des recherches de terrain effectuées en contrebas de l'abrupt du Chalet et du belvédère n'ont d'ailleurs pas permis la mise au jour d'objets témoignant de l'utilisation de cet espace comme atelier de taille (Ethnoscop, 2009).

Le reste du roc du secteur du chalet est par ailleurs composé de pierres qui ne présentent aucune qualité de taille ou de polissage. Il s'agit de gabbro, de diorite et plagiogranite qui sont ponctuellement traversés par des dykes (Clark, 1972 ; Englobe 2016). Ce dernier est recouvert par un dépôt meuble correspondant à un till indifférencié (Prest et Keyser, 1982). Selon l'étude de Englobe (2016), ce till est constitué de sable plus ou moins silteux (limoneux) et graveleux brun. Il est plutôt meuble et bien drainé, se situe à une profondeur variant entre 0,60 et 1,20 m et présente une faible épaisseur (moins de 1 m). C'est ce dépôt qui est à même de contenir les témoins de l'occupation autochtone du lieu, dont les sépultures enfouies et les objets perdus ou rejetés en surface, tels des résidus de taille de la cornéenne.

En somme, il est plausible de croire que l'occupation humaine de l'aire d'étude puisse remonter aussi loin que 11 600-10 600 ans AA, bien que la chronologie des sites archéologiques autochtones du mont Royal fait actuellement remonter son occupation à 4 500 ans AA uniquement. Selon les différentes populations autochtones l'ayant fréquentées et ses caractéristiques environnementales, l'aire d'étude a pu servir de lieux de passage, de halte, d'observation de longue portée, de chasse, de cueillette et de transformation de matière lithique (cornéenne) ainsi que de lieu d'inhumation entre 1300-1705 de notre ère. Ainsi, l'ensemble du secteur à l'étude est susceptible de receler des vestiges autochtones relatifs à ces différents usages (objets perdus ou rejetés sur le sol, tels des déchets de taille de la cornéenne; foyers; négatifs de piquets; fosses d'entreposage, sépultures, etc.). Seules l'absence ou la perturbation des dépôts susceptibles de contenir ces traces (sols naturels) tendent à réduire ce potentiel.

2.2 Occupation eurocanadienne

2.2.1 Premiers moments de la colonisation (1642-1666)

C'est en 1535 que le mont Royal fut visité pour la première fois par les Européens et qu'on lui attribua son nom. Entre cette première visite et la fondation de l'établissement de Ville-Marie en 1642, l'île de Montréal fut surtout fréquentée par divers missionnaires et commerçants français venus pour dialoguer et pour faire la traite des fourrures avec les autochtones et par d'autres explorateurs tels Roberval en 1543 et Champlain en 1603 et 1611 (Linteau, 2007 ; Robert, 1994).

Dans ce contexte, il est probable que certains des visiteurs européens se soient rendus sur le mont Royal afin notamment d'observer les caractéristiques de la région ou pour chasser. Mais les comptes rendus de leurs visites sur l'île de Montréal furent peu consignés dans les récits et il demeure difficile d'estimer leur importance et leurs buts (Robert, 1994 ; Renault, 2012).

Les débuts de la bourgade de Ville-Marie, établie en 1642 sur la Pointe-à-Callière, furent pénibles compte tenu de la menace incessante des attaques iroquoises et des inondations saisonnières. Le mont Royal est alors peu fréquenté par les colons. Seules quelques terres situées en dehors du fort sont concédées aux nouveaux arrivants (Trudel, 1976). Suite à l'expédition du régiment de Carignan-Salières en 1666 qui favorise une accalmie dans les guerres iroquoises, la mise en valeur de l'île s'amorce.

2.2.2 Occupation de grands domaines (1666-1875)

À partir de 1666, la montagne devint entièrement en possession des Sulpiciens. Entre 1698-1702, on procède à l'ouverture de la côte Notre-Dame-des-Neiges et, avec elle, du chemin de la Côte-des-Neiges. Suite à l'ouverture de cette voie de circulation majeure, le domaine de la Montagne se trouve scindé en deux. L'enclave située au nord-ouest et occupée par l'aire d'étude se trouve séparée du reste du domaine du Fort de la Montagne, qui est habité (mission et fort) et davantage exploité (exploitation agricole). Elle devait, de ce fait, être moins fréquentée qu'auparavant par les gens du domaine, laissant aux colons de Ville-Marie la possibilité d'y venir chasser et exploiter le bois de chauffage bien que ce comportement soit strictement défendu.

Quelques années plus tard, les Sulpiciens amorcent l'octroi des terres de la Montagne, notamment celle que recoupe l'aire d'étude et qui est inscrite sous le numéro de lot 637 au terrier de l'île de Montréal. Il s'agit d'une immense terre de forme irrégulière qui s'étire du boulevard René-Lévesque jusqu'aux environs du sommet de la colline d'Outremont. Celle-ci fut octroyée en 1708 à Pierre Raimbault qui est greffier, notaire royal, arpenteur, conseiller et procureur du roi, lieutenant intérimaire de la police, subdélégué de l'intendant, juge au tribunal de Montréal et, également, l'homme d'affaires des Sulpiciens (Lahaise, 2000). Selon les aveux et dénombrements de 1731 et 1781 (cités dans Ethnoscop, 2014), la portion de cette terre localisée au pied de la Montagne, entre l'avenue des Pins et le boulevard René-Lévesque, aurait rapidement été occupée (maisons, grange, étable) et mise en valeur (verger, champs). Le reste de la terre, que recoupe l'aire d'étude, serait demeuré à l'état naturel et aurait vraisemblablement été exploité pour le bois de chauffage et de construction selon les plans anciens ultérieurement produits.

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, Raimbault donne certaines portions de son domaine de la Montagne à ses héritiers. La portion du domaine qui recoupe l'aire d'étude demeure toutefois en sa possession. Elle fut finalement vendue en 1795 à l'homme d'affaires François Desrivières (Poitras, 2011).

Ce dernier habite avec sa famille dans les bâtiments existants et poursuit vraisemblablement l'exploitation forestière de la portion montagnaise du domaine.

À partir de 1830, les membres de l'élite montréalaise préfèrent de plus en plus habiter une résidence dans la banlieue de la ville. La montagne et son cadre pittoresque font partie des sites privilégiés. C'est dans ce cadre que le domaine de la montagne de Desrivères est graduellement morcelé. La nouvelle parcelle recoupant l'aire d'étude est acquise par l'homme d'affaires John Redpath un peu avant 1837 selon le plan produit par John Ostell cette année-là. Elle est alors connue sous le nom de Terrace Bank, car elle est composée par de grandes terrasses (replats), dont celles précédemment décrites. Selon les plans subséquemment produits par H.M. Perrault (1858 et 1869 ; figure 4) et Sitwell (1868-1870), Redpath fait défricher la terrasse située en contrebas de l'abrupt du Chalet, où sont situées les propriétés actuelles du Redpath Crescent, et y aménage un verger et un chemin d'accès. Plus au nord, dans l'aire d'étude, la propriété est maintenue boisée et sert vraisemblablement de réserve de bois de chauffage et de construction.

2.2.3 Création et transformation du parc du Mont-Royal (1875-Auj.)¹

La Montagne est utilisée par les citoyens montréalais depuis la fondation de Ville-Marie. Au déplaisir des propriétaires, ceux-ci y viennent pour y faire des promenades, des pique-niques et chasser, certains y coupent du bois, y font des feux et y renversent même des clôtures. L'accès du public à la Montagne et la protection de ses espaces verts deviennent un enjeu important au cours des années 1840-1860. Et, suite aux pressions incessantes de groupes de citoyens, les membres du conseil municipal de Montréal décident en 1869 d'acquérir certains terrains de la montagne pour y aménager un grand parc (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 ; Ville de Montréal, 2012). Le plus grand de ces terrains est la propriété de H.B. Smith qui borde à l'ouest l'aire d'étude (aux environs de la maison Smith ; Ethnoscop, 2008).

L'aménagement du parc est confié en 1874 à l'architecte-paysagiste de renommée mondiale Frederick Law Olmsted (Beveridge, s.d. ; Chartier, 2008 ; Olmsted, 1881). Afin de répondre à des questions d'esthétismes, ce dernier désire que plusieurs autres terrains soient ajoutés au parc, telle la portion nord du grand domaine de Redpath que recoupe l'aire d'étude. L'acquisition de cette portion de la propriété se fait par expropriation en novembre 1875 (Ville de Montréal, 1900-2000).

Le plan d'aménagement produit par Olmsted en 1877 et commenté par la Ville de Montréal illustre bien les limites initiales du parc et les incorporations faites par la suite (figure 5). Ce plan illustre également les aménagements faits et à faire dans le parc selon la vision de Olmsted. Le principal aménagement prévu dans l'aire d'étude est le chemin Olmsted qui doit longer le talus surplombant

¹ L'essentiel des données présentées dans cette section est issu des sites internet *Mémoires des Montréalais* et *Le site officiel du Mont-Royal*. Lorsque cela n'est pas le cas, la référence est donnée dans le texte.

le grand replat bordant l'abrupt du Chalet où il est prévu d'aménager un belvédère d'observation offrant un point de vue exceptionnel sur la ville et les environs. Les travaux de construction (nivellement et remblaiement) de cette voie de calèche sont réalisés en 1876 (The Montreal Herald, 1883). C'est probablement au même moment que les chemins menant au belvédère et le belvédère lui-même sont aménagés (nivellement et remblaiement).

Quelques années plus tard (avant 1885), une première terrasse d'observation est aménagée en bordure de l'abrupt du Chalet. En 1906, 30 ans après l'inauguration du parc, on remplace cette terrasse rudimentaire en bois par un belvédère d'observation en demi-cercle nécessitant l'ajout d'une quantité importante de remblais afin de rehausser le terrain et la construction d'un mur de soutènement (figure 6). Trois pavillons d'été en pierre, reliés par des galeries dotées d'une toiture en métal (cuivre ou fer blanc), sont aussi érigés en 1906 et 1908/09 à l'est de cette terrasse, en bordure de l'abrupt du Chalet. Ce sont les architectes Maxwell, Marchand et Haskell qui les conçoivent. Ces pavillons sont démolis en 1934, suite à la construction du Chalet actuel (1931-1932) qui est beaucoup plus vaste (figure 7). Œuvre de l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne, le Chalet du parc du Mont-Royal fait partie des grands travaux entrepris dans le cadre des programmes gouvernementaux mis sur pied en 1930 afin de lutter contre la Grande dépression de 1929-1939. Il fut meublé et ouvert aux visiteurs en 1934.

Dans la suite du temps, le Chalet et la terrasse du belvédère furent l'objet de quelques modifications/restauration (figure 8). Parmi ces travaux, notons :

- 1951 : Aménagement des voûtes en brique dans le sous-sol du Chalet ;
- 1961 : Agrandissement impliquant le prolongement de la façade nord du Chalet (recouvrement des terrasses) et réfection du toit ;
- 1965 : Réfection totale des deux terrasses est et ouest du Chalet ;
- 1977 : Réfection de la toiture ; les tuiles d'origine sont remplacées par un recouvrement de cuivre ;
- 1983-184 : Réaménagements intérieurs ;
- 1990-1991 : Réfection des auvents, du foyer, de la cheminée et de la toiture ; cette dernière est de nouveau recouverte de tuiles, comme à l'origine, et ;
- 1992 : Réaménagement et agrandissement de la terrasse du belvédère.

Aujourd'hui, le Chalet dispose d'une grande salle d'accueil et de réception au rez-de-chaussée, d'une boutique-nature, d'un comptoir alimentaire et de toilettes publiques au sous-sol. Quant au belvédère, il porte depuis 1997 le nom du chef Huron-Wendat, Kondiaronk, décédé à Montréal lors de la signature du traité de la Grande Paix à l'été 1701.

Les aménagements paysagers situés autour du Chalet du Mont-Royal s'inscrivent dans l'œuvre de Olmsted et sont d'une qualité exceptionnelle, mettant avantageusement en valeur l'édifice ainsi que le belvédère Kondiaronk. Ces aménagements furent réalisés en 1992 et en partie refaits en 2016 afin de mettre en valeur le caractère pavillonnaire du Chalet. Les travaux de 2016 ont impliqué l'installation de bordures de granite ceinturant le bâtiment et l'harmonisation de la végétation avec les caractéristiques géométriques des façades. En ce qui a trait aux éléments particuliers composant l'aménagement paysager plus ancien, peu d'informations nous sont parvenues (voir figures 6 à 8 et figures 9 et 10). Il semble que les plates-bandes végétales bordant à l'ouest et à l'est le Chalet étaient auparavant occupées par le chemin Olmsted à l'ouest (élargissement du chemin) et un espace gazonné ponctué d'arbres à l'est. Il semble aussi que le tracé du chemin Olmsted fut légèrement déplacé vers le nord lors de la construction du Chalet en 1931-1932. Depuis, il passe derrière la façade nord du bâtiment et recoupe le talus situé au nord. Un muret de soutènement en pierre calcaire supporte ce talus depuis 1949-1954 selon les photographies anciennes. Par ailleurs, l'un des trois passages à niveau (tunnels piétonniers) aménagés sur le tracé du chemin Olmsted se trouve également à l'extrémité ouest de la zone des travaux. Ce dernier, construit tout comme le chemin en 1876, a fait l'objet d'une réfection complète en 1992. Aucune de ses composantes n'a été conservée. Enfin, dans le cadre des grands travaux d'agrandissement et de réaménagement du belvédère en 1992, il semble que la partie asphaltée du chemin Olmsted (depuis 1954 au moins) fut remplacée par une chaussée en poussière de pierre et que des escaliers furent construits au nord-est du Chalet pour donner accès à la Plaine.

Le secteur des travaux est par ailleurs traversé par une multitude de services d'utilité publique qui sont aujourd'hui enfouis. La plupart des conduites d'égout et d'aqueduc ainsi que les massifs de conduits électriques recensés se localisent sous le chemin Olmsted. Ils desservent le Chalet, les lampadaires installés en bordure du chemin Olmsted, ainsi que la borne-fontaine située au nord-ouest du Chalet. Les massifs de conduits des télécommunications et l'une des conduites d'égout traversent aussi la Plaine en direction du Chalet. Il est probable que l'installation de ces utilités publiques remonte au plus tôt à la construction du Chalet en 1931-1932. Les réseaux souterrains d'électricité et de télécommunication furent cependant enfouis après 1966, comme le démontre la présence d'un réseau de distribution aérien sur les clichés ayant été pris à cette époque (voir figure 8). Il en est de même pour les lampadaires installés en bordure du chemin Olmsted. Pour ce qui est de l'installation de la borne-fontaine, celle-ci remonterait entre 1949 et 1966 selon les représentations anciennes (voir figure 8).

Par ailleurs, le belvédère Kondiaronk, l'emplacement du Chalet et les environs immédiats n'ont jamais fait l'objet d'une intervention archéologique, alors que les recherches archéologiques pourraient nous permettre de connaître davantage les premiers aménagements effectués dans cette portion du parc du Mont-Royal. En effet, nous avons peu de connaissance sur l'emplacement et les composantes du premier chemin Olmsted, des premiers belvédères et des pavillons d'été aménagés entre 1876 et 1906/1909 et utilisés jusque vers 1931-1934. Les vestiges des anciens niveaux de circulation du chemin Olmsted pourraient notamment être présents dans le secteur d'étude. Le potentiel archéologique de l'aire d'étude est aussi en lien avec l'usage qu'ont fait les citoyens montréalais de la Montagne depuis leur arrivée sur l'île de Montréal. Ces derniers l'ont d'abord exploité pour le bois de chauffage et de construction à partir de 1708 environ et l'ont fréquenté pour y faire des promenades, pratiquer des loisirs (équitation, raquette, ski, etc.) ou encore y faire des pique-niques à compter du XVIII^e siècle. Ces activités ont cependant laissé peu de traces ; il s'agit essentiellement d'objets perdus ou rejetés sur le sol.

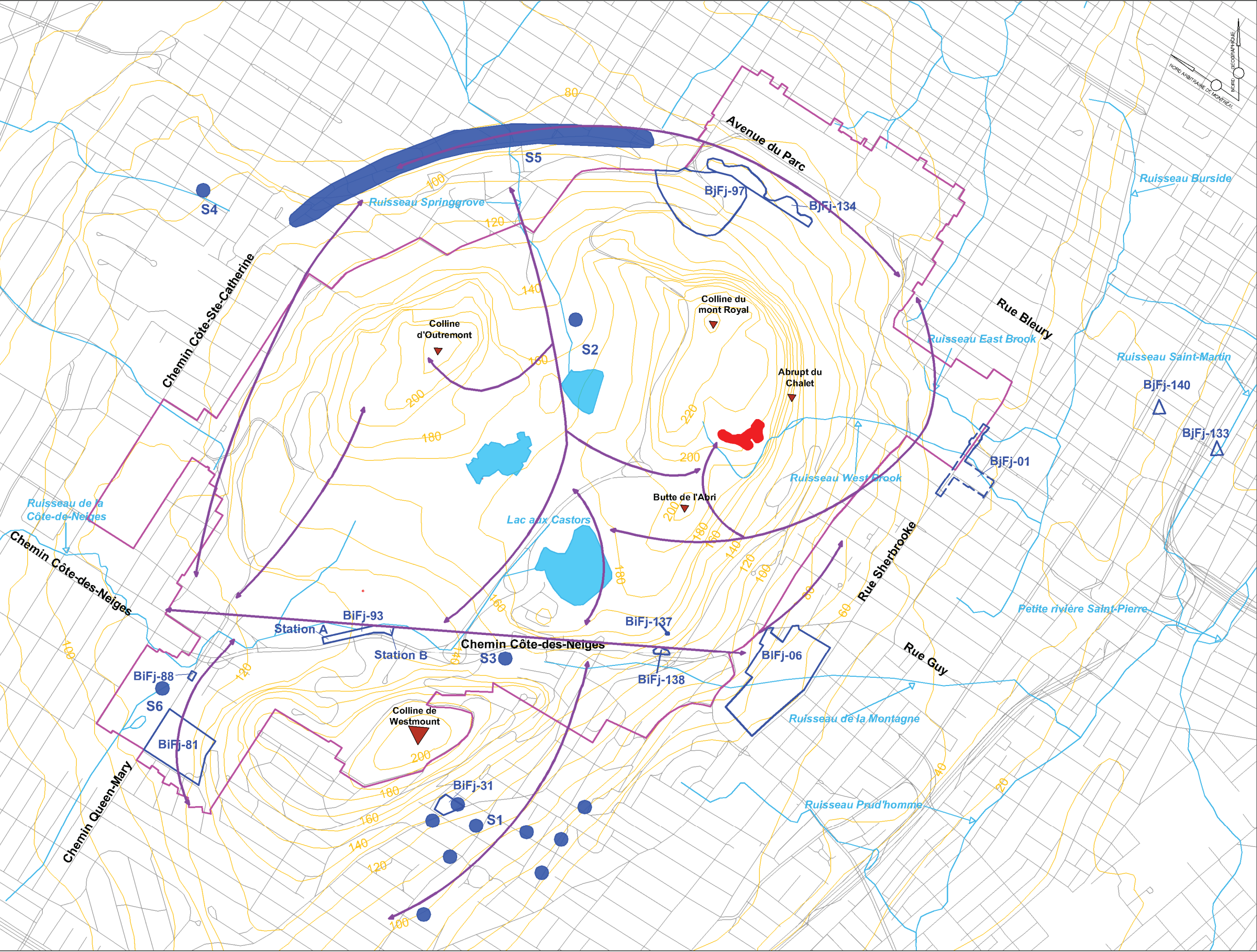


Figure 3
Localisation des sites archéologiques
d'occupation autochtone situés
sur et aux abords du mont Royal

Légende

- Site patrimonial déclaré du Mont-Royal
- Secteur à l'étude
- Axe de circulation
- Courbe de niveau (m NMM)
- Ruisseau

Sites autochtones recensés

Site archéologique reconnu

Sépultures autochtones

Liste des sépultures autochtones

- S1** Terrain funéraire de Westmount
- S2** Sépultures du lot Lyman et du monument aux Pompiers (cimetière Mont-Royal)
- S3** Sépultures de la grotte
- S4** Sépulture de la rue Pratt
- S5** Sépulture du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (entre les avenues Vincent d'Indy et Fernhill)
- S6** Sépulture du Collège Notre-Dame

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal,



ÉCHELLE = 1 : 17500
0 175 350 m

Date
Août 2021

Numéro de projet
850-971-5-300

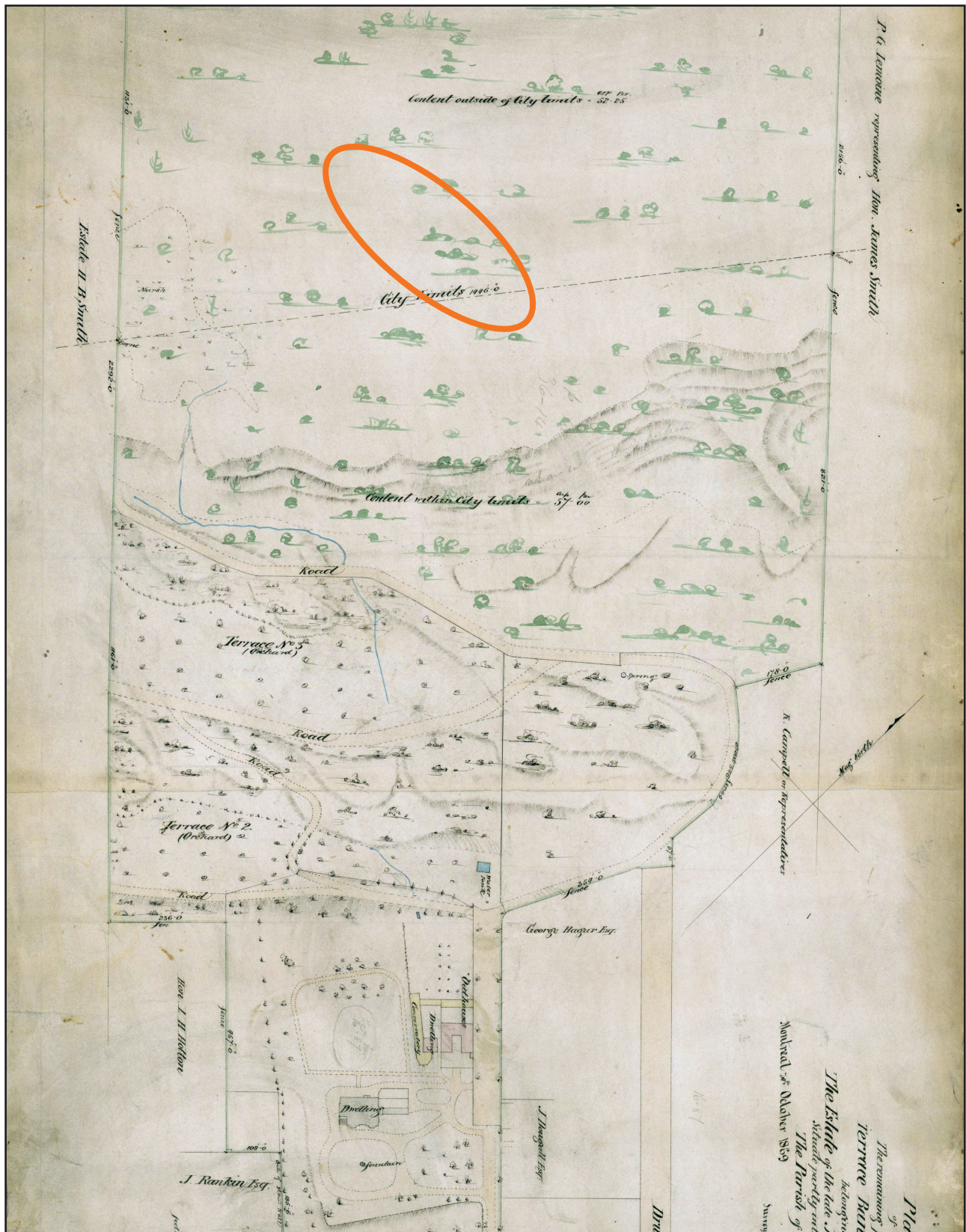


Figure 4 - Extrait du plan de H.M. Perrault de 1869 illustrant la propriété Terrace Bank de John Redpath et le couvert forestier toujours présent dans le secteur à l'étude



Figure 5 - Extrait des plans de Olmsted de 1877 et de Goad de 1890 illustrant l'évolution du secteur à l'étude

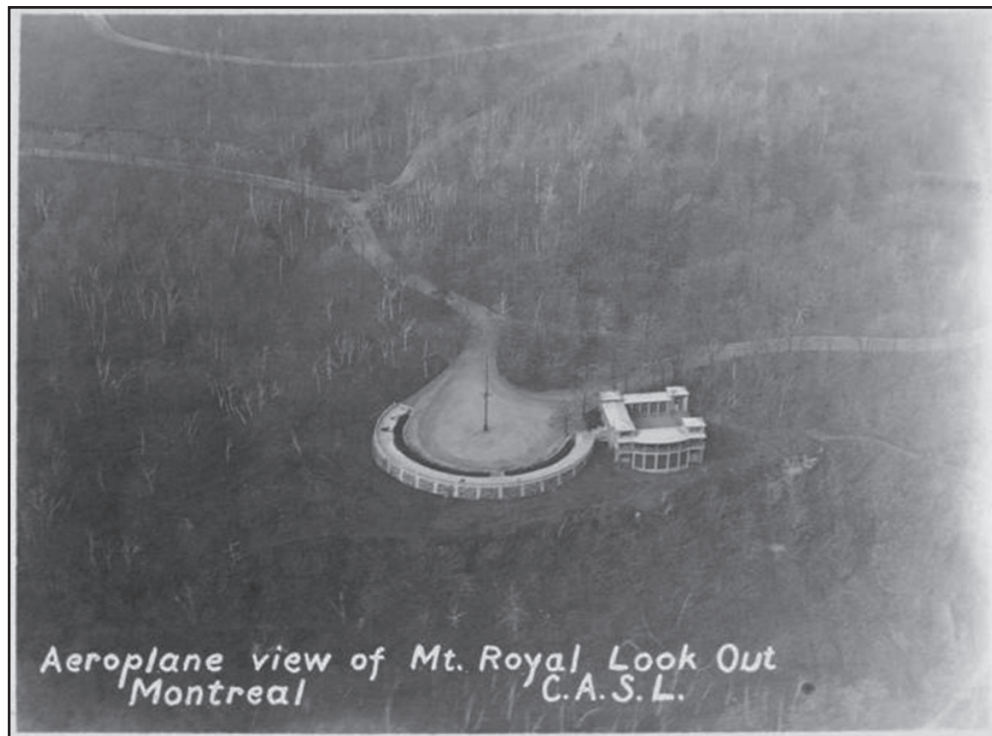


Figure 6 - Vue aérienne non datée des premiers pavillons présents à l'est du belvédère entre 1906 et 1934

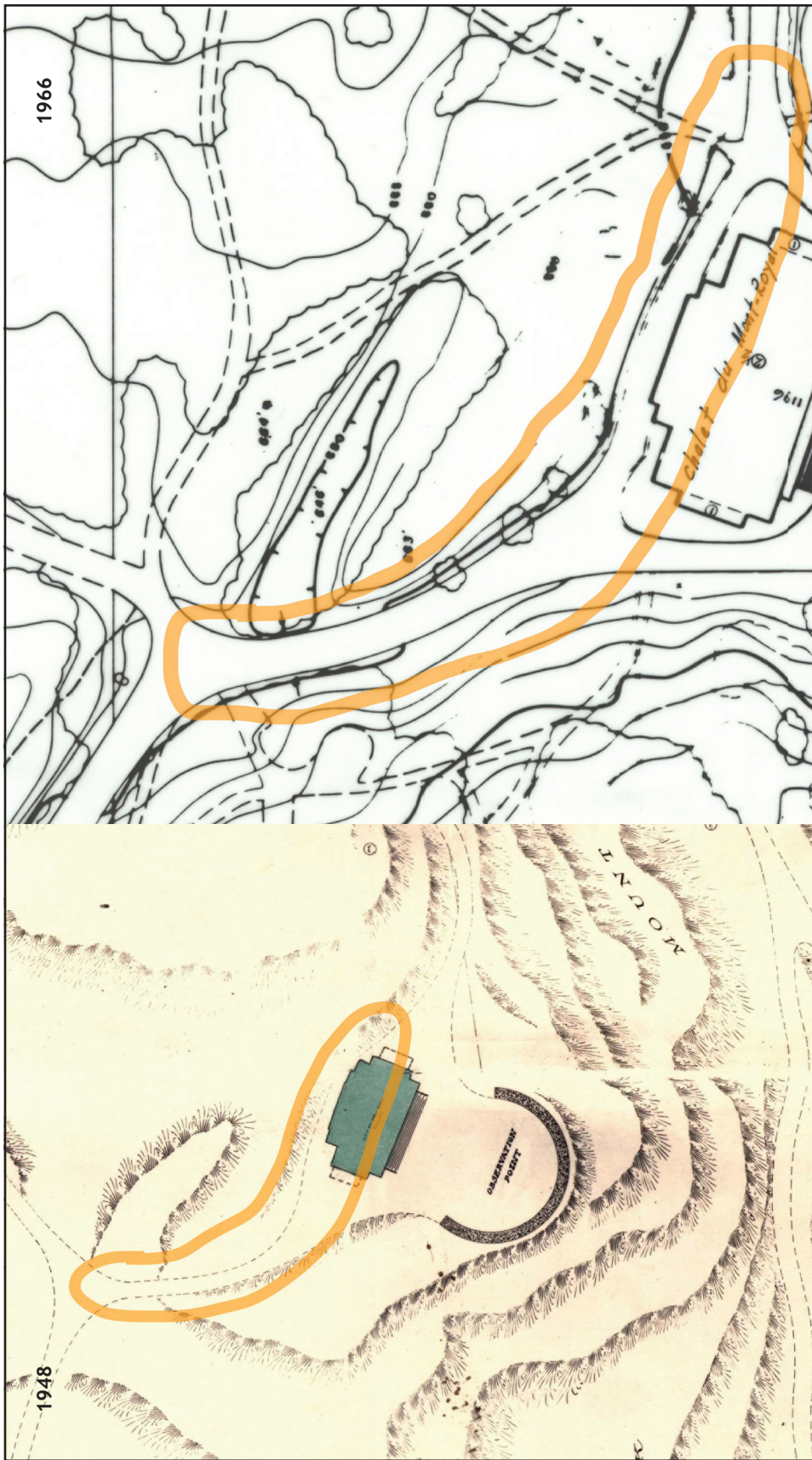


Figure 7 - Extrait des plans d'utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1948 et 1966 illustrant l'évolution du secteur à l'étude

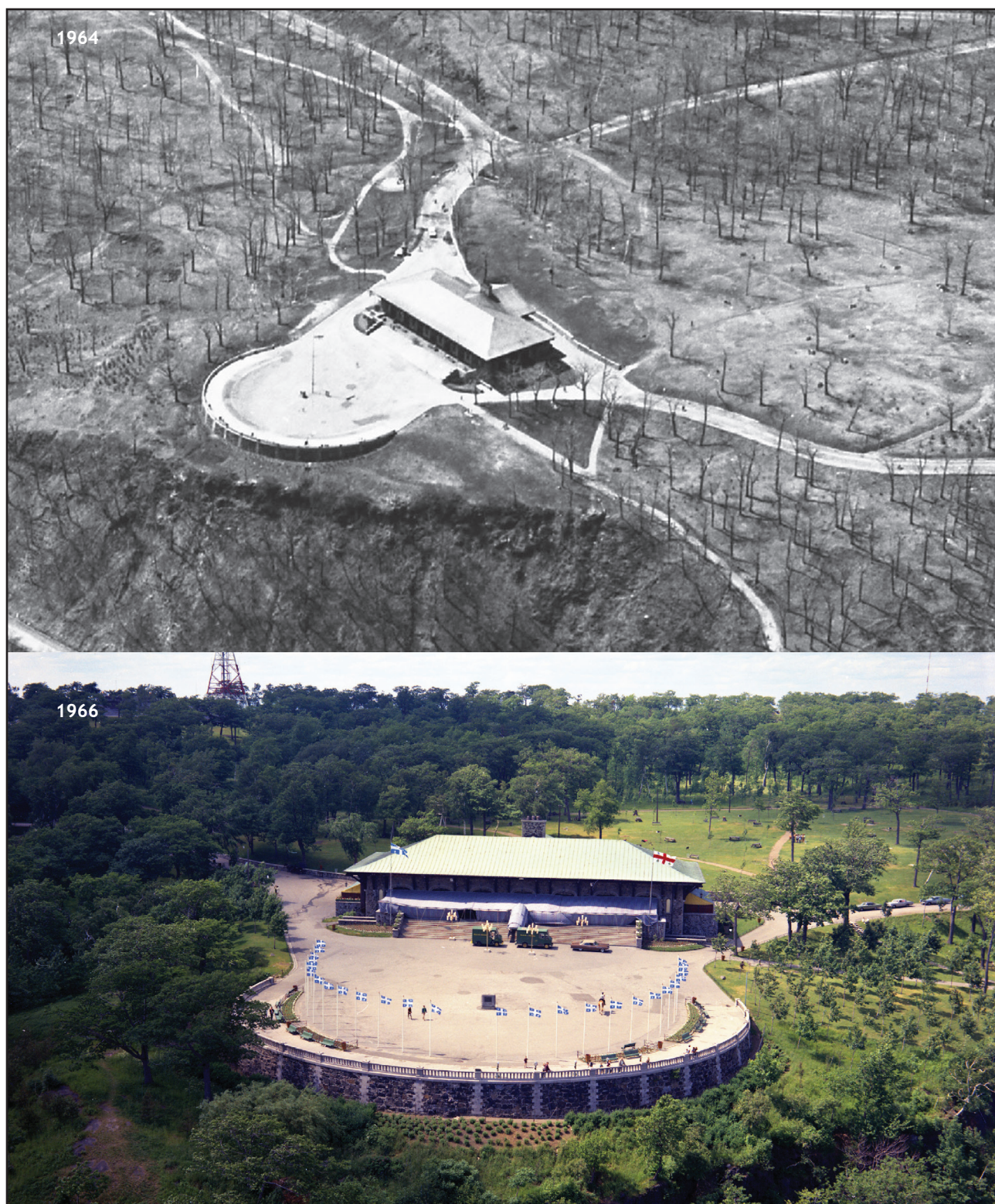


Figure 8 - Vues aériennes de 1964 et de 1966 du Chalet du parc du Mont-Royal et des environs. On aperçoit sur le cliché de 1964 le chemin Olmsted, son mur de soutènement et son passage piétonnier (pont) et sur le cliché de 1966 le détail des aménagements paysagers entourant le Chalet

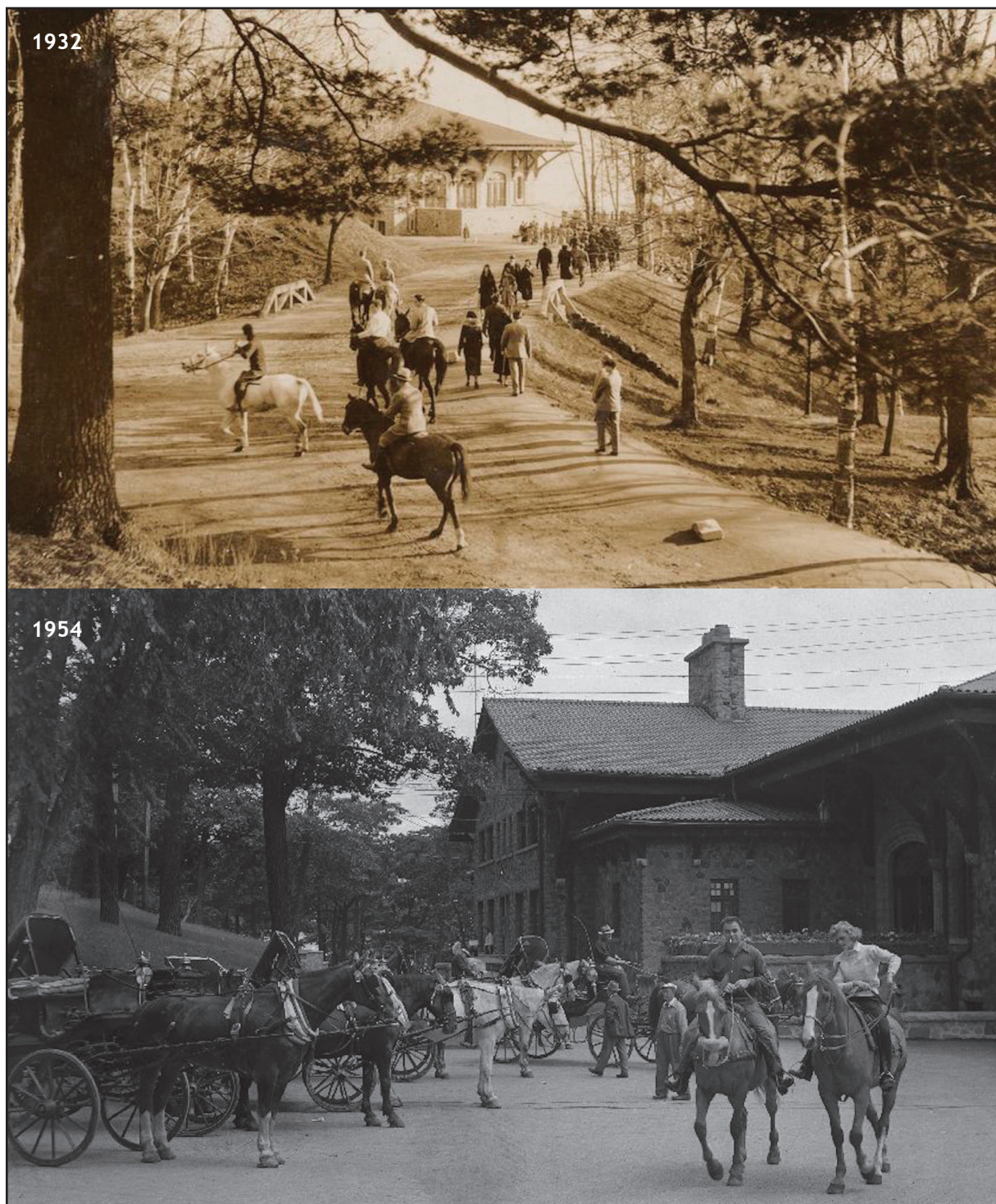


Figure 9 - Vues du segment du chemin Olmsted situé à l'ouest du Chalet du parc du Mont-Royal, en 1932/33 et 1954. Sur la photographie de 1932/33, on aperçoit le passage piétonnier (pont) érigé en 1876 et, au loin, le Chalet. Sur le cliché de 1954, on voit la façade nord du Chalet ainsi que le revêtement d'asphalte apposé sur le chemin Olmsted, à proximité de cet édifice. Le mur de soutènement bordant le chemin au nord est en partie visible derrière les calèches et leur attelage



Figure 10 - Vue du segment du chemin Olmsted situé à l'est du Chalet du parc du Mont-Royal, en 1935. On aperçoit sur ce cliché la façade nord du Chalet, le talus naturel situé au nord ainsi que le revêtement d'asphalte apposé sur le chemin Olmsted, à proximité de cet édifice. On voit également l'entaille abrupte créée dans le talus lors de l'aménagement du chemin Olmsted. L'existence de cet abrupt explique pourquoi le mur de soutènement fut érigé quelques années plus tard.

3 MÉTHODOLOGIE

On l'a vu, l'intervention archéologique réalisée a été enregistrée sous le code temporaire MTL20-25-08 (figure 11). Elle a impliqué la réalisation :

- d'un inventaire préalable par le biais de six sondages manuels de 1 m² dans l'emprise du nouveau transformateur électrique (boîtes CSI et TSS) à installer sur le talus situé au nord-est du Chalet et du nouvel aménagement paysager entourant cet équipement (emprise de 180 m² ; 9 m x 20 m) - Sondages 1A à 1G, sauf 1E ;
- d'un inventaire préalable par le biais d'un sondage manuel de 0,50 m de côté à l'emplacement du nouvel arbre (amélanchier) à planter près du coin nord-est du Chalet (emprise de 1 m² ; 1 m x 1 m) - Sondages 1E ;
- d'une supervision archéologique des travaux d'excavation visant le remplacement de la borne-fontaine située au nord-ouest du Chalet, le long du chemin Olmsted (emprise de 14 m² ; 2,00-2,50 m x 6,25 m). Lors de cette supervision, un sondage manuel de 0,50 m de côté fut aussi fouillé - Tranchées 2A et 2B et sondage 3A.

Les activités d'inventaire préalable s'étant déroulées en marge nord-est du Chalet furent réalisées les 5 et 6 novembre 2020 par une équipe composée de l'archéologue chargée de projet et de trois archéologues de terrain (sondages 1A à 1G). Elles ont débuté par une inspection visuelle des lieux pour déceler toute trace apparente résultant d'activités humaines ayant perturbé les sols en place afin de choisir le meilleur emplacement pour disposer les sondages. Le plan de localisation des services d'utilité publique fourni par la Ville fut aussi utilisé lors de cette étape. Dans le secteur du transformateur, les sondages de 1 m² (1A à 1G, sauf 1E) furent disposés en marge des infrastructures souterraines (conduites d'égout, d'électricité et de téléphone) et d'un fossé aménagé (en 1949/54 ?) dans la portion nord du secteur afin de drainer les eaux de ruissellement en provenance du nord-ouest (de la Plaine) vers le sud-est où se trouve le caniveau nord du chemin Olmsted. Ils se localisent à moins de 7 m l'un de l'autre. Le sondage de 0,50 m¹ de côté fut pour sa part disposé à l'emplacement de la fosse de plantation de l'amélanchier. Tous les sondages furent fouillés à la truelle, selon les standards en vigueur en archéologie. Ainsi, les dépôts formant la séquence stratigraphique ont été identifiés et fouillés sur la base de leur matrice, couleur, compacité et inclusions. Les objets rencontrés en fouille ont été uniquement récupérés lorsqu'anciens (avant XX^e siècle).

1 L'intervention planifiée prévoyait la fouille d'un sondage de 1 m² jusqu'à l'atteinte des sols naturels stériles ou du roc à l'emplacement de la fosse de plantation de l'amélanchier. Le sondage a d'abord été fouillé sur une superficie de 0,50 m de côté afin de connaître la profondeur des sols naturels à documenter et de statuer sur la faisabilité de la stratégie d'intervention sans avoir recourt à un étançonnement, équipement non prévu au mandat. Étant donné la profondeur des sols naturels dans ce secteur (plus de 1,15 m de profondeur) et l'impossibilité de les fouiller dans ce contexte, l'intervention au terrain s'est soldée par la réalisation d'un sondage de 0,50 m de côté atteignant 1,15 m de profondeur. Compte tenu de la profondeur d'excavation de la fosse de plantation (moins de 1 m), l'objectif de protection du patrimoine archéologique de l'intervention fut tout de même atteint.

Les éléments les plus récents ont été notés au terrain avant d'être élagués. Les sondages ont été fouillés jusqu'au roc ou jusqu'à l'atteinte de l'horizon C du sol naturel, à toutes fins utiles stérile, afin de pouvoir discerner la présence de structures (fosses, piquets, poteaux, zone de combustion), celles-ci ne pouvant pas toujours être observées dans les horizons supérieurs du sol naturel. La fouille du sondage 1E fut cependant arrêtée avant l'atteinte de ces dépôts, car ils étaient situés trop profondément pour assurer la sécurité du fouilleur. Au terme de l'intervention, tous les sondages furent remblayés à même leurs déblais de fouille.

La supervision archéologique des travaux d'excavation visant le remplacement de la borne-fontaine située au nord-ouest du Chalet a été effectuée par la chargée de projet le 20 janvier 2021, alors que seule la portion supérieure des remblais modernes était gelée (tranchées 2A et 2B). Le sondage de 0,50 m de côté (sondages 3A) fut effectué suite au retrait de cette portion de sols et permis de caractériser les sols naturels jusqu'à l'horizon C selon les standards en vigueur (voir paragraphe précédent à ce sujet). Les travaux d'excavation de l'entrepreneur se sont poursuivis par la suite et ont fait l'objet d'une supervision afin de vérifier la présence d'éléments d'intérêt archéologique dans les sols retirés. Ces travaux ont nécessité l'excavation jusqu'au roc de deux petites tranchées, de part et d'autre du mur de soutènement longeant le chemin Olmsted. Ces tranchées font une largeur de 2,00-2,50 m et une longueur totale de 6,25 m.

Les enregistrements au terrain ont été réalisés par le moyen de fiches de saisies, de plan, de croquis, de coupes stratigraphiques, ainsi que de photographies. Les relevés altimétriques et planimétriques ont été effectués à l'aide d'un instrument d'arpentage. Le nord géographique de Montréal fut utilisé pour identifier les orientations.

L'unique objet récolté a été traité en laboratoire et inventorié sur un fichier informatique (FileMaker Pro) selon le cadre de classification (matériau et fonction) élaboré par Parcs Canada et informatisé à l'aide du fichier. L'examen au terrain des autres objets rencontrés en fouille a par ailleurs permis la datation des dépôts modernes documentés. Ces objets récents furent élagués au terrain.

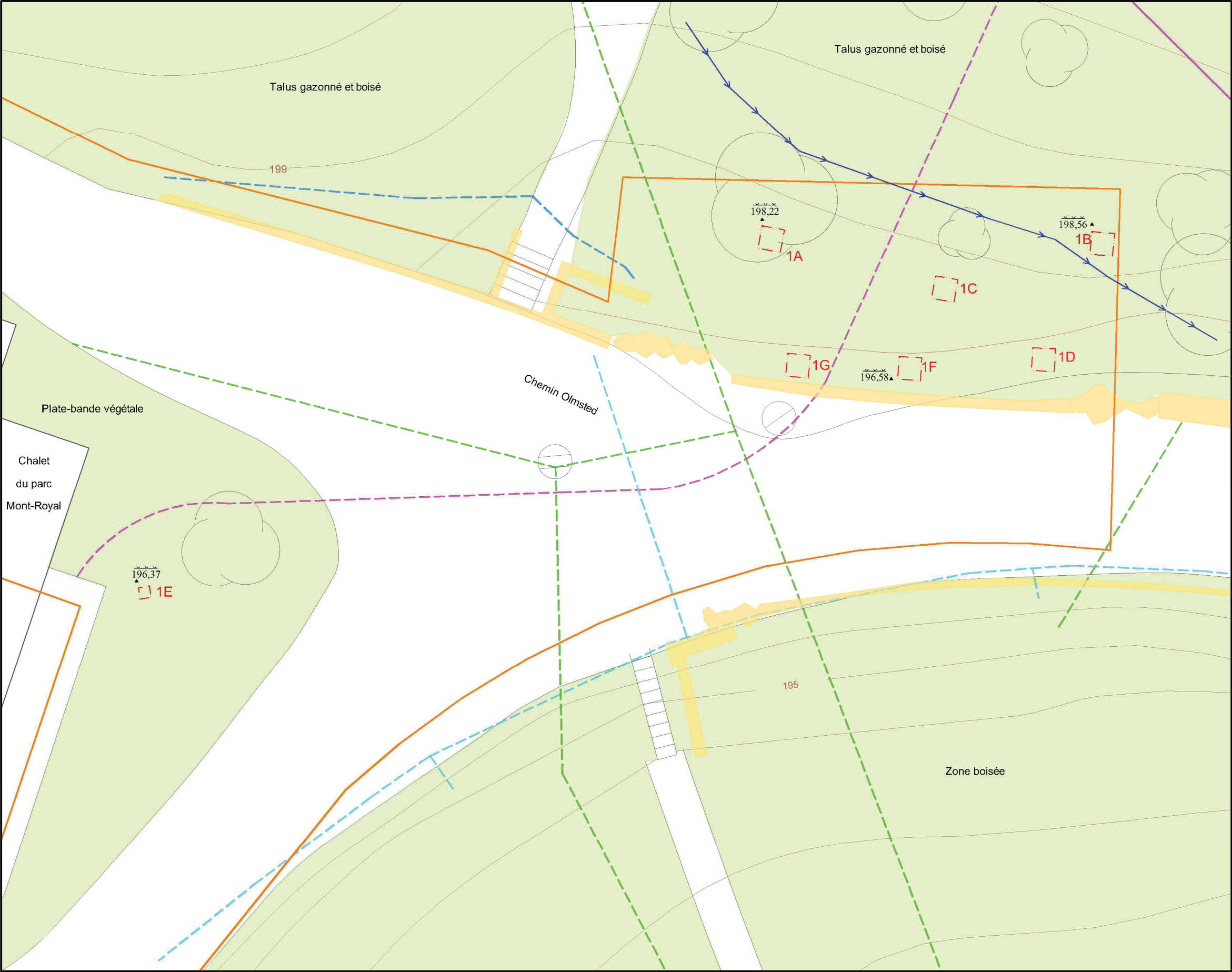


Figure 11
Localisation détaillée
de l'intervention archéologique

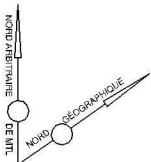
Feuillet 1
Secteur au nord du chalet
Sondages 1A à 1G

Légende

- Limites de l'aire d'étude
- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération
- Courbe de niveau au mètre
- Fossé de drainage
- ▲ Altitude de surface ANM

Infrastructures souterraines

- Aqueduc
- Bell
- Bordure de chemin
- Électricité
- Pluvial

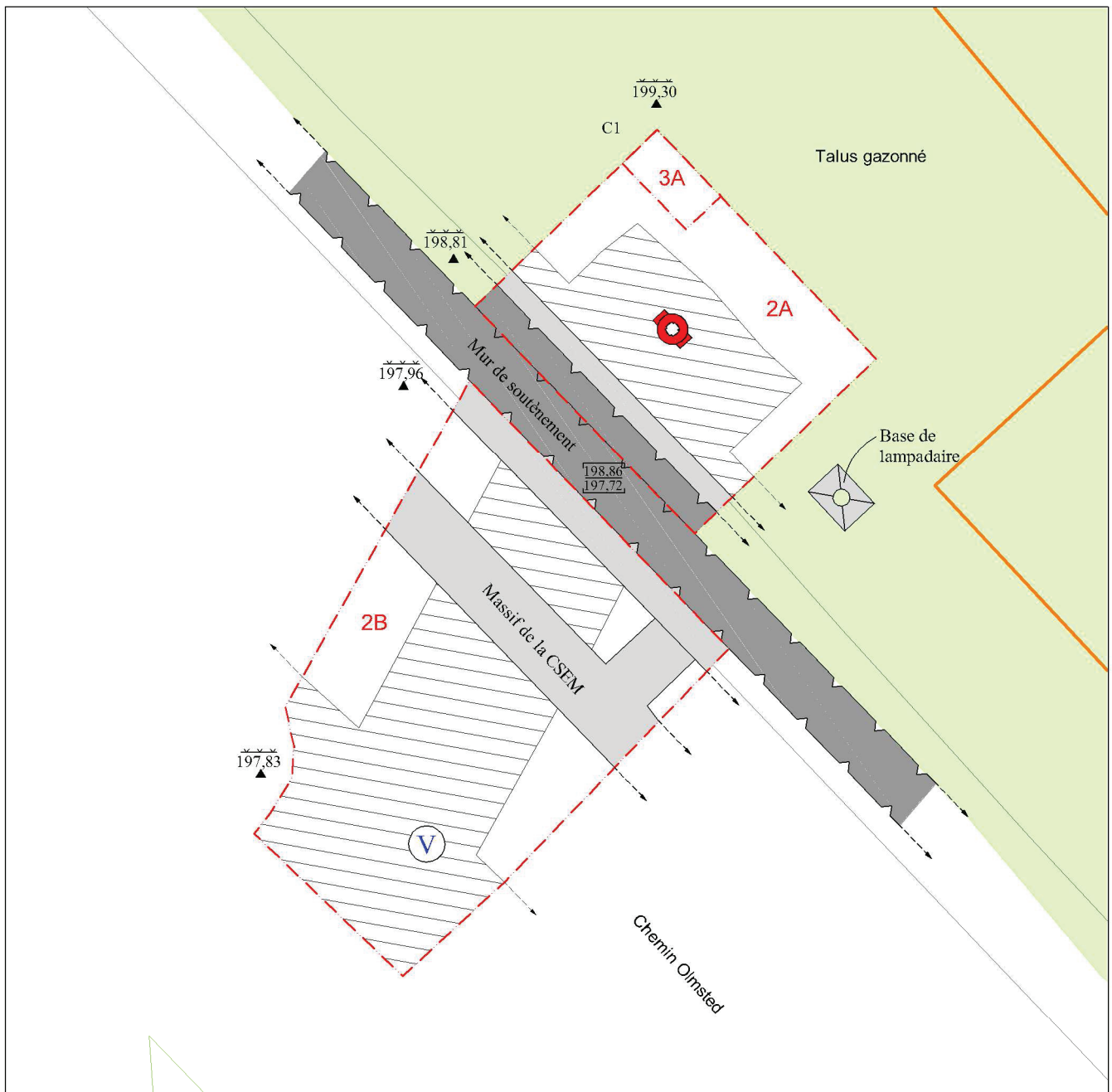


ÉCHELLE = 1 : 175
0 1,75 3,5 m

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, 31H12-010-0133, 0134

Date
Août 2021

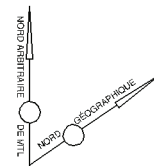
Numéro de projet
850-971-5-300



Légende

— Limites de l'aire d'étude	■ Béton	ⓧ Valve de conduite d'aqueduc
□ Sous-opération	▨ Mur de soutènement en pierre	▲ Altitude de surface ANM
1A Identification de sous-opération	▨ Tranchée récente	▭ Altitude de surface et base de structure ANM
	⦿ Borne fontaine	

Figure 11 - Localisation détaillée de l'intervention archéologique
 Feuillet 2 - Secteur à l'ouest du chalet
 Tranchées 2A et 2B



Source: Ville de Montréal tuiles 31H12-10-0133



ÉCHELLE = 1 : 50
 0.25 0 0.5 1 m

Date Août 2021

Numéro de projet 850-971-5-300

4 RÉSULTATS

4.1 Inventaire préalable - Sondages 1A à 1G

4.1.1 Secteur du transformateur électrique - Sondages 1A à 1G, sauf 1E

Le secteur retenu pour la pose du transformateur électrique et la réalisation de l'aménagement paysager associé fait une superficie d'environ 180 m² (9 m x 20 m) et prend place dans la portion inférieure du talus situé au nord-est du Chalet, en bordure nord du chemin Olmsted (voir figure 11 ; photo 1). Ce talus présente une pente relativement importante (30-45 degrés) qui s'incline de la Plaine (202 m d'altitude) vers le chemin Olmsted (196,30-196,60 m d'altitude). Il est également bosselé et présente un fossé de drainage aménagé dans la portion nord du secteur possiblement vers 1949-1954, soit lors de la construction du mur de soutènement du chemin Olmsted dont la course se termine tout juste à l'ouest du secteur. Ce fossé draine les eaux de ruissellement du nord-ouest (en provenance de la Plaine) vers le sud-est où se trouve le caniveau nord du chemin Olmsted. Une plate-bande de rosiers ponctuée de pierres décoratives borde le chemin Olmsted sur une largeur de 4 m environ. Celle-ci aurait été aménagée en 1992. En retrait du chemin, la végétation est composée



Photo 1 - Vue de la portion sud-ouest du secteur d'inventaire localisé au futur emplacement du transformateur sur socle. On aperçoit les sondages 1A et 1G (remblayés) — Vue vers l'ouest (MTL20-25-08-N1-076)

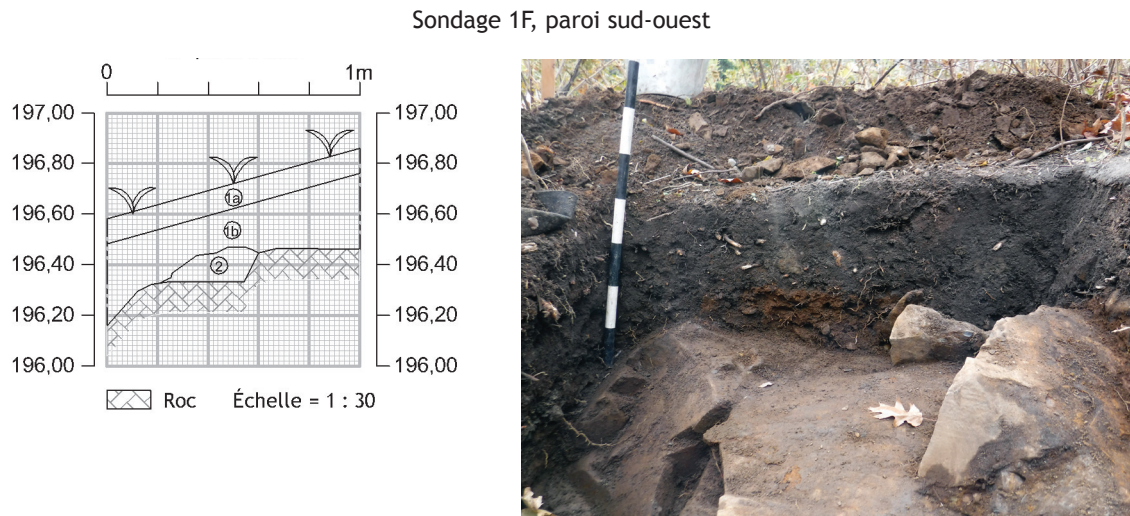
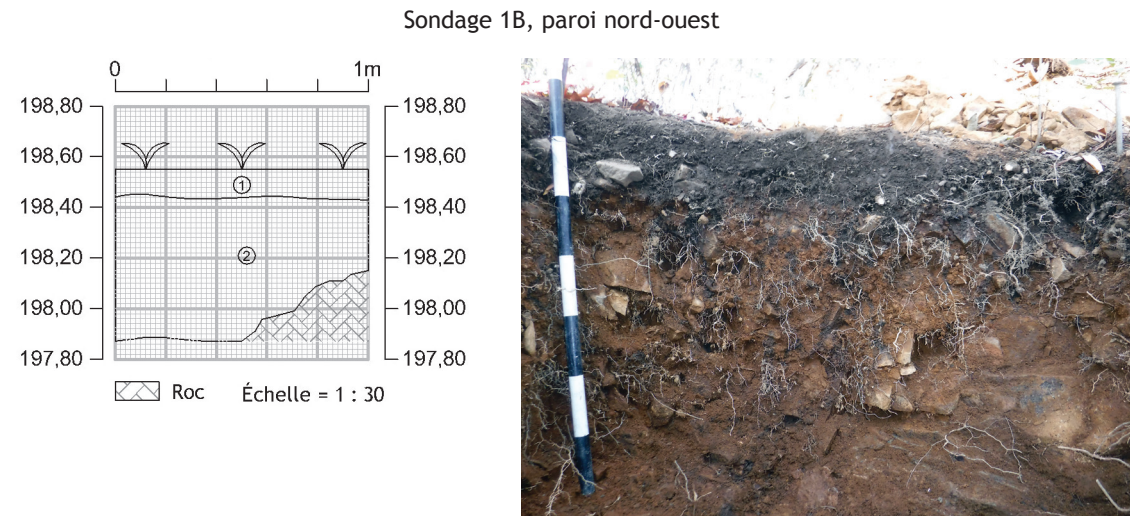
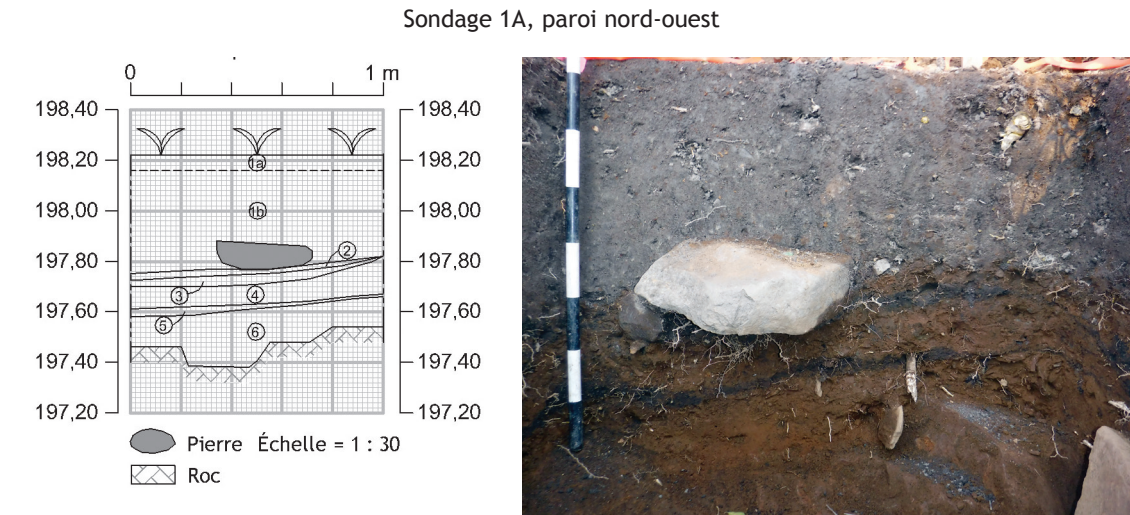


Photo 2 - Vue du sondage 1A au terme de sa fouille manuelle –
Vue vers le nord-est (MTL20-25-08-N1-018)

de jeunes arbres et arbustes (moins de 25 ans) dont certains correspondent à des espèces non indigènes et envahissantes (nerprun notamment). Cette zone boisée correspond à un secteur autrefois gazonné, qui a été laissé en friche depuis 1992. Le secteur est bordé ou recoupé à l'ouest par un escalier menant à la Plaine, un lampadaire, un abreuvoir et un sentier informel emprunté par les cyclistes. Quelques infrastructures enfouies traversent également le secteur, à savoir une conduite d'égout, une conduite d'électricité, une conduite d'aqueduc et une conduite de téléphone.

Six (6) sondages de 1 m² (sondages 1A à 1G, sauf 1E), disposés à moins de 7 m les uns des autres de manière à couvrir le secteur et éviter les tranchées d'installation des infrastructures enfouies, furent fouillés manuellement jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile (sondage 1B) ou du roc (sondages 1A, 1C, 1D, 1F et 1G) (photo 2). Ils ont ainsi été fouillés sur une profondeur de 28 à 84 cm. Tous ont fait l'objet d'un relevé stratigraphique. Les coupes stratigraphiques les plus pertinentes sont représentées sur la figure 12.

Les séquences de sols observés au-dessus du roc comptent six couches différentes (couches 1 à 6). Elles révèlent que le secteur a subi de grandes perturbations (dérasement) qui sont vraisemblablement liées à l'aménagement du fossé de drainage (en retrait du chemin) entre 1949-1954 et de la plate-bande de rosiers (près du chemin) en 1992. En retrait du chemin (sondages 1A et 1C), les sols naturels furent dérasés jusqu'à l'horizon B, dont l'épaisseur résiduelle atteint moins de 20 cm (couche 6). La séquence complète des sols naturels (incluant les horizons Oh et B) semble toutefois avoir été préservée au nord du fossé (sondage 1B) où l'horizon B atteint au moins 29 à 57 cm d'épaisseur (couches 5 et 6). Cet horizon repose directement sur le roc. En marge du chemin Olmsted (sondages 1D, 1F et 1G), les sols naturels furent dérasés jusqu'à l'horizon B, qui ne subsiste ici et là que sous forme de grosses lentilles remaniées faisant au plus 2-10 cm d'épaisseur, et jusqu'au roc, lequel fut aussi en partie retiré. L'aménagement de l'escalier et de la plate-bande de rosiers en 1992 aurait aussi entraîné le rehaussement du terrain situé au sud du fossé de drainage (sondages 1A, 1C, 1D, 1F et 1G) sur une hauteur de 18-50 cm (couches 1a, 1b et 2). L'aménagement de ce fossé en 1949/54 aurait aussi généré l'apport de sol dans le sondage 1A. Les déblais d'excavation apposés dans ce secteur (horizon B) ont entraîné le rehaussement du terrain sur 11-15 cm (couche 4) et la création d'une nouvelle surface d'occupation (couche 3), laquelle fut en usage de 1949/54 à 1992 vraisemblablement.



Description

Couche	Description	Nature	Événement	Datation
1a	Sable très fin et fin, légèrement organique, gris moyen, homogène, plutôt meuble. Stérile.	Surface d'occupation actuelle dans le boisé. Développement d'un horizon organique (Oh) peu marqué, composé en partie du remblai sous-jacent (couche 1b)	Occupation du parc	1992-Aujourd'hui
1b	Sable très fin et fin, gris moyen, avec microlentilles d'argile sablonneuse beige-gris claire et rares cailloux et pierres anguleux, homogène dans l'ensemble, compact. Stérile.	Remblais de rehaussement correspondant à un apport de sols extérieurs. Lié à l'aménagement paysager et de l'escalier à l'ouest. Ce remblai est présent dans toute l'aire d'étude excepté au nord du petit fossé de drainage.	Mis en place des aménagements actuels (aménagement paysager et escalier à l'ouest)	1992
2	Sable très fin et limon, brun-orange moyen, avec petite à moyenne quantité de graviers, cailloux et pierres décimétriques (moins de 30 cm) anguleuses, homogène, plutôt meuble. Stérile.			
3	Limon organique, brun-noir moyen à foncé, homogène, plutôt meuble. Stérile.	Surface d'occupation ancienne. Horizon organique (Oh) développé sur un remblai. Rejoint la couche 5 au sud.	Occupation du parc	1949/54 - 1992
4	Sable très fin et limon, brun-orange moyen, avec petite à moyenne quantité de graviers, cailloux et pierres décimétriques (moins de 30 cm) anguleuses, homogène, plutôt meuble. Stérile.	Remblais de rehaussement correspondant aux déblais de creusement du sol naturel situé à proximité (horizon B). Lié à l'aménagement du petit fossé de drainage situé au nord, car ces déblais sont absents au sud.	Aménagement du petit fossé de drainage situé au nord	
5	Limon organique à très organique, brun-noir moyen à foncé, homogène, plutôt meuble. Inclusions : quelques cailloux anguleux et fragments de bouteilles en verre.	Surface d'occupation ancienne. Horizon organique (Oh) développé sur le sommet dérasé de l'horizon B (couche 6).	Terrain naturel, dérasé et remanié par endroits	Avant 1949/54 (1A) ou avant 1992 (1C, 1D, 1F, 1G) ou avant aujourd'hui (1B)
6	Sable très fin et limon, brun-orange moyen, avec petite à moyenne quantité de graviers, cailloux et pierres décimétriques (moins de 30 cm) anguleuses, homogène, plutôt compact. Stérile.	Horizon B, sommet dérasé dans sondages 1A et 1F et remanié en profondeur dans sondage 1F		
Roc	Gabbro mélanocrate selon Englobe, 2016. Un coin à fendre le bois était présent entre le roc et horizon B dans le sondage 1F (lot 1F3)	Dérasé dans la portion sud du sondage 1F lors de l'aménagement du chemin Olmsted		

Figure 12 - Coupes stratigraphiques des sondages 1A (paroi nord-ouest), 1B (paroi nord-ouest) et 1F (paroi sud-ouest)

Le roc est composé de gabbro mélanocrate selon l'étude d'Englobe (2016). Le dépôt meuble qui le recouvre aurait à l'origine présenté une épaisseur d'au moins 29 à 57 cm et forme l'horizon B (couche 6). Il est composé de sable très fin et de limon brun-orange moyen qui inclut une petite à moyenne quantité de graviers, cailloux et pierres décimétriques (moins de 30 cm) anguleuses et est homogène et plutôt compact lorsque non remanié. Un horizon organique s'est développé à son sommet (horizon Oh ; couche 5). Épais d'au plus 11-12 cm, il s'agit d'un limon organique à très organique brun-noir moyen à foncé, homogène et plutôt meuble, qui inclut de rares cailloux anguleux. Le remblai appliqué en bordure du fossé de drainage (sondage 1A) est composé des déblais de creusement de l'horizon B (couche 4). Il a formé pendant un certain temps (1949/54-1992) une surface d'occupation sur laquelle s'est développé un horizon organique (horizon Oh ; couche 3). Les remblais appliqués sur l'ensemble du secteur lors des travaux d'aménagement de 1992 se composent pour leur part de deux dépôts. Le premier est composé des déblais de creusement de l'horizon B (couche 2). Le second remblai correspond vraisemblablement à un apport de sols extérieurs. Il est formé de sable très fin et fin gris moyen qui inclut des microlentilles d'argile sablonneuse beige-gris clair et de rares cailloux et pierres anguleux. Il est homogène dans l'ensemble, compact et stérile en profondeur (couche 1b). Ses premiers centimètres sont toutefois organiques et plutôt meubles ; ils forment la surface d'occupation actuelle (couche 1a).

Aucun vestige archéologique, outre quelques objets témoignant de la période d'occupation historique, ne fut mis au jour dans les sondages. Les objets historiques correspondent à des morceaux d'objets en plastique, des fragments de bouteille en verre récent et un coin à fendre le bois en métal ferreux (photo 3). Seul ce dernier objet, récupéré à l'interface de l'horizon B remanié et du roc dans le sondage 1F, fut conservé en raison de son ancienneté et de sa nature particulière pouvant témoigner de l'une des différentes phases d'aménagement du parc du Mont-Royal (1875-1992) ou encore de l'exploitation forestière ayant eu lieu avant la création du parc (1708-1875). Les autres objets illustrent l'utilisation du mont Royal par la clientèle du parc (consommation d'aliments et de boissons). Ce type d'objets récents sont nombreux dans le parc et ne représentent pas un intérêt particulier.



Photo 3 - Coin à fendre en métal ferreux retrouvé dans le sondage 1F. Ce dernier reposait sous le sol naturel remanié, directement sur le roc (MTL20-25-08-1F3)

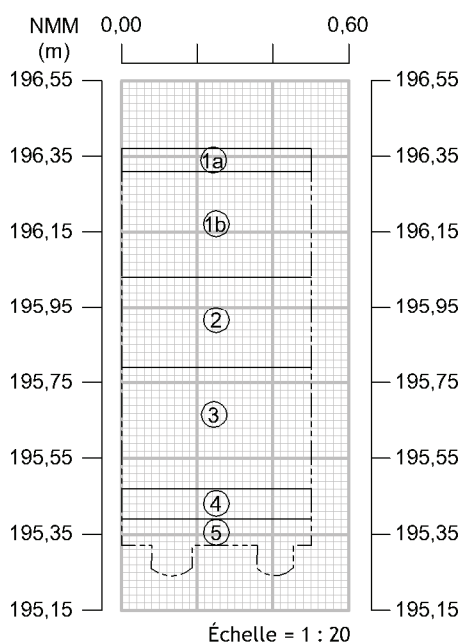
4.1.2 Secteur de l'amélanchier - Sondage 1E

Le secteur retenu pour planter l'amélanchier se situe à proximité (1,90 m) du coin nord-est du Chalet, dans la plate-bande aménagée en 1992 et en partie refaite en 2016. Cette plate-bande est ceinturée d'une bordure de granite et composée de quelques arbres matures (plus de 50 ans) et plusieurs arbustes et plantes (voir figure 11 ; photo 4). À l'emplacement de l'amélanchier, le secteur est relativement plat (196,37 m d'altitude), tapissé de paillis et dépourvu de plantations. Avant l'aménagement de cette plate-bande, l'abord est du chalet était gazonné et ponctué d'arbres.

L'intervention planifiée à l'emplacement de la fosse de plantation de l'amélanchier prévoyait la fouille manuelle d'un sondage de 1 m² jusqu'à l'atteint de l'horizon stérile du sol naturel ou du roc. Le sondage a d'abord été fouillé sur une superficie de 0,50 m de côté afin de connaître la profondeur des sols naturels à documenter et de statuer sur la faisabilité de la stratégie d'intervention sans avoir recourt à un étançonnement, équipement non prévu au mandat. Étant donné la profondeur des sols naturels dans ce secteur (plus de 1,15 m de profondeur) et l'impossibilité de les fouiller dans ce contexte, l'intervention au terrain s'est soldée par la réalisation d'un sondage de 0,50 m de côté atteignant 1,15 m de profondeur. Conséquemment, les sols naturels et le roc ne furent pas rencontrés. L'objectif de protection du patrimoine archéologique fut tout de même atteint, compte tenu de la faible profondeur d'excavation de la fosse de plantation (moins de 1 m). La paroi nord du sondage fut l'objet d'un relevé stratigraphique, lequel est représenté à la figure 13.



Photo 4 - Secteur d'inventaire localisé au futur emplacement d'un arbre. On aperçoit le sondage 1E au premier plan – Vue vers le sud (MTL20-25-08-N1-049)



Description

Couche	Description	Nature	Événement	Datation
1a	Mélange de matière organique et paillis (copeaux de cèdre), brun.	Surface d'occupation actuelle. Terreaux de surface de l'aménagement paysager.		
1b	Sable très fin et fin, légèrement organique, gris moyen, homogène, plutôt meuble. Inclusion : quelques objets modernes et morceaux de plastiques.	Remblai de rehaussement lié à l'aménagement paysager	Mise en place de l'aménagement paysager actuel suite à la réfection du belvédère	2016 - Aujourd'hui
2	Argile, très légèrement sablonneuse, gris-vert moyen, homogène, compact. Rares inclusions dans la masse : joints de mortier de ciment, morceaux de styromousse, terre cuite architecturale de toiture et copeaux de bois.	Remblai de rehaussement associé à l'aménagement du nouveau belvédère		1990/1992
3	Sable fin et moyen, brun-orange foncé, avec quelques graviers et de nombreux cailloux et pierres (moins de 40 cm), plus ou moins homogène, compact. Inclusions dans la masse en petite quantité : fragments de conduites en terre cuite, terre cuite architecturale de toiture, joints de mortier de ciment, clous tréfilés (2 3/4 et 4 po) et fragments de bouteille en verre.	Surface d'occupation ancienne, alors que la surface était gazonnée et ponctuée d'arbres. Remblai de rehaussement marquant la construction du chalet	Mise en place de l'aménagement paysager, suite à la construction du Chalet et à la démolition des pavillons d'été	1931/1934 ou 1961/65/77 - 1992
4	Limon légèrement sablonneux et organique, brun-gris foncé moucheté brun-orange clair par endroits à la base, plutôt compact, plutôt hétérogène. En surface, le dépôt est plus compact et inclut quelques graviers et grains de sable grossier. Stérile.	Surface d'occupation ancienne. Remblai de rehaussement piétiné (compact) et altéré correspondant aux déblais de creusement des sols naturels de l'endroit.		
5	Limon sablonneux, chamarré brun orangé moyen et clair, avec quelques graviers et une petite quantité de cailloux anguleux, hétérogène, plutôt compact, présence de vides. Stérile.	Remblai de rehaussement correspondant aux déblais de creusement des sols naturels de l'endroit OU sol naturel remanié sur place.	Aménagement du chemin Olmsted/ du chemin menant au belvédère ou construction du Chalet	avant 1931/1934 ou avant 1961/1965

Figure 13 - Coupe stratigraphique du sondage 1E, paroi nord-ouest

La séquence de sols enregistrée comprend une série de six remblais (couches 1a à 5) dont trois aurait apparemment servi de surface d'occupation à un moment de l'histoire du parc du Mont-Royal (1876-Auj.). La datation de ces dépôts est difficile, compte tenu du nombre important de travaux extérieurs dont fut l'objet le chalet suite à sa construction en 1931-1932. La surface d'occupation la plus profondément enfouie qui fut documentée se situe à 90 cm de profondeur (195,47 m d'altitude). Elle est formée par des remblais issus du creusement du sol naturel de l'endroit (horizon B principalement). Ces remblais sont au nombre de deux et furent observés sur une épaisseur de 25 cm (couches 4 et 5). Le premier est formé de limon sablonneux incluant quelques graviers et une petite quantité de cailloux anguleux entre lesquels des vides furent notés (couche 5). Il est hétérogène, plutôt compact, chamarré brun orangé moyen et clair et stérile. Le second remblai est aussi hétérogène et stérile et est plutôt compact (couche 4). Il est composé de limon légèrement sablonneux et organique, brun-gris foncé moucheté brun-orange clair par endroits à la base. Sa surface fut apparemment piétinée et altérée lors de son occupation. Elle est en effet plus compacte et inclut quelques graviers et grains de sable grossier. L'absence d'inclusion dans ces dépôts, témoignant par exemple de la construction/réfection d'un cadre bâti à proximité, tend à indiquer qu'elle fut en usage avant le début des grands travaux de réaménagement extérieurs du Chalet en 1961, voire avant la construction du chalet en 1931/32.

La seconde surface d'occupation se localise à une profondeur de 60 cm (195,77 m d'altitude). Le remblai qui la forme fait une épaisseur de 30 cm et se compose, ici encore, des déblais issus du creusement des sols naturels de l'endroit (couche 3). Il s'agit d'un dépôt composé de sable fin et moyen brun-orange foncé qui est plus ou moins homogène et compact et qui comprend quelques graviers et de nombreux cailloux et pierres (moins de 40 cm). Ce dépôt présente dans sa masse des indices témoignant de la construction, réfection et/ou démolition d'un cadre bâti et d'aménagements à proximité. Il s'agit des fragments d'une conduite d'égout en terre cuite grossière, de clous tréfilés (2 3/4 et 4 po), de joints de mortiers ainsi que de fragments de terre cuite architecturale issus de la toiture du chalet. Son apposition pourrait donc dater de la construction du Chalet actuel (1931/32) ou de la démolition des premiers pavillons d'été (1934) ou encore des premiers travaux de réfection du chalet, survenus à partir de 1961 et impliquant la réfection du toit (1961 ou 1977) ou de la terrasse est du Chalet (1965). À cette époque, nous l'avons vu, l'espace à l'étude est gazonné et ponctué d'arbres. Le dépôt comprend aussi des morceaux de bouteilles en verre récent (XX^e siècle) témoignant ici de l'usage du parc par les visiteurs.

La dernière surface d'occupation est celle de la plate-bande végétale actuelle. Trois remblais furent apposés pour l'aménager en 1992 et/ou en 2016 (couches 1a, 1b et 2). Ceux-ci totalisent une épaisseur de 0,60 cm. Le premier est composé d'argile légèrement sablonneuse gris-vert moyen et provient de l'extérieur du parc du Mont-Royal. Il comprend de rares inclusions dans sa masse, à savoir des joints de mortier de ciment, des morceaux de styromousse, ainsi que de la terre cuite

architecturale issue de la toiture du chalet (refait en 1990/91 ?) et des copeaux de bois pouvant correspondre aux résidus d'un ancien paillis (celui de 1992 ?). Le second dépôt est constitué de sable très fin et fin, légèrement organique, gris moyen, homogène et plutôt meuble (couche 1b). Il forme le terreau de plantation et comprend dans sa masse quelques objets modernes, tels des fragments de bouteille en verre et morceaux de plastiques témoignant de la présence des visiteurs dans le parc. Le dernier remblai forme la surface actuelle (couche 1a). Il s'agit d'une mince couche composée d'un mélange de matières organiques et de paillis (copeaux de cèdre) de couleur brune.

Soulignons que les quelques objets retrouvés en cours de fouille (objets/sacs plastiques, bouteilles en verre et clous tréfilés) ne furent pas conservés, car ils ne présentent pas un intérêt particulier.

4.2 Supervision du secteur de la borne-fontaine - Tranchées 2A et 2B et sondage 3A

La borne-fontaine à remplacer aurait été installée entre 1949 et 1966 selon les représentations anciennes (voir figure 8). Elle est localisée dans la partie basse du talus situé au nord-ouest du Chalet et derrière le mur de soutènement longeant au nord le chemin Olmsted (photo 5). Ce talus présente une forte pente (30-55 degrés) qui s'incline de la Plaine (203 m d'altitude) en direction du mur de soutènement (198,81 m d'altitude). Sa surface est gazonnée et ponctuée d'arbres matures et, en bordure du mur de soutènement de lampadaires installés après 1966. Le mur de soutènement, érigé entre 1949-1954, est légèrement plus haut que la partie basse du talus.



Photo 5 - Vue du secteur de la supervision localisé à l'emplacement de la borne-fontaine – Vue vers le sud-est (Google Street View, juillet 2015)



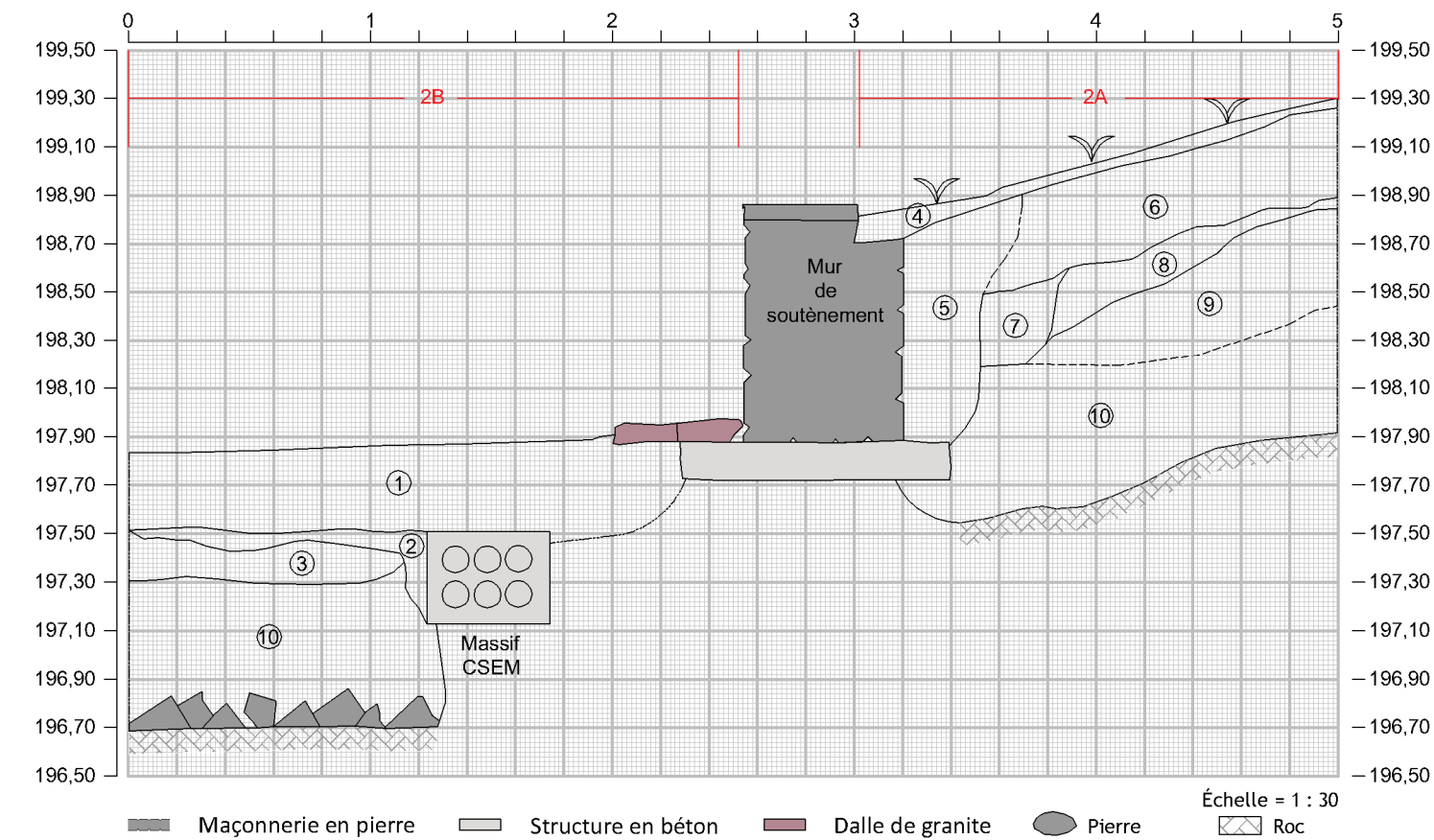
Photo 6 - Tranchées 2A et 2B en fin d'excavation –
Vue vers le nord (MTL20-25-08-N2-052)

En bordure du chemin Olmsted, il fait une hauteur de 0,90 m (198,86/197,96 m d'altitude). Sa construction remonte à 1949/54. Le chemin Olmsted s'incline quant à lui légèrement vers le sud (197,96-197,83 m d'altitude). Sa chaussée est composée de criblure de pierre depuis 1992.

Les travaux planifiés impliquaient le remplacement de la borne-fontaine et de son raccord à la conduite principale localisée sous le chemin Olmsted depuis 1931/32. Ces travaux nécessitèrent l'excavation de deux tranchées (tranchées 2A et 3B), de part et d'autre du mur de soutènement, sur une largeur de 2,00 à 2,50 m et sur une longueur totale de 6,25 m (voir figure 11 ; photo 6). Celles-ci furent excavées jusqu'au roc, soit sur une profondeur de 140 cm dans la portion basse de talus (199,30-198,81 / 197,90-197,41 m d'altitude) et sur une profondeur de 117 cm dans le chemin Olmsted (197,96-197,83/196,66 m d'altitude). Les travaux d'excavations ont été arrêtés, car la Ville a décidé de changer l'emplacement de la borne-fontaine, considérant sa position dernière le mur de soutènement comme inadéquate.

La supervision archéologique des travaux d'excavation de l'entrepreneur a impliqué l'examen des sols retirés et la fouille d'un sondage de 50 cm de côté (sondage 3A) afin de vérifier la présence de vestiges autochtones. Elle a été effectuée en janvier 2021, alors que seule la portion supérieure des remblais modernes était gelée sur 30-35 cm de profondeur (tranchées 2A et 2B). Le sondage manuel (sondages 3A) fut effectué suite au retrait de cette portion de sols et permis de caractériser les sols naturels de surface toujours présents dans la partie nord-ouest de la tranchée 2A.

Au terme des excavations, la paroi nord-ouest des tranchées fut l'objet d'un relevé stratigraphique qui est représenté sur la figure 14. La séquence stratigraphique enregistrée comprend dix dépôts (couche 1 à 10). Trois correspondent aux dépôts meubles (sols naturels) recouvrant le roc (couches 8 à 10), les autres à des remblais apposés entre 1931/32 et 1992 (couches 1 à 7). Aucun vestige d'intérêt archéologique ne fut observés dans les sols naturels (couches 8 à 10). Ces derniers étaient en partie dérasés ; sur 10-20 cm dans l'espace gazonné situé derrière le mur de soutènement (tranchées 2A et sondages 3A ; 198,90-198,60 m d'altitude) et sur plus de 50 cm dans le chemin Olmsted (tranchée 2B ; 197,30 m d'altitude).



Description

Couche	Description	Nature	Événement	Datation
1	Mélange de criblure de pierre calcaire et de sable, gris clair, homogène, très compact. Stérile.	Surface de circulation actuelle. Infrastructure de la chaussée du chemin.	Aménagement de la chaussée du chemin Olmsted	1992 - Aujourd'hui
2	Concassé de pierre calcaire 0 - 3/4 po, gris acier, homogène, plutôt compact, friable. Stérile.	Infrastructure de la chaussée du chemin et comblement de la tranchée de construction du massif électrique	Installation du massif de conduits électriques.	Après 1966
3	Mélange de sable fin à limon brun à brun-gris (30-40 %) et de fragments de pierres calcaires gris-rouille (60-70 %), hétérogène, compact, friable. Stérile.	Ancienne infrastructure de la chaussée du chemin Olmsted. Cette infrastructure fut mise en place après l'installation de la borne-fontaine entre 1949/54-1966, qui elle fut installée après la construction du mur de soutènement entre 1949-1954.	Aménagement de la chaussée asphalté du chemin Olmsted et installation de la borne-fontaine	ca 1949/54-1966
4	Tourbe de surface	Surface d'occupation actuelle. Surface gazonnée		
5	Limon légèrement organique, sablonneux et caillouteux, brun moyen, plus ou moins homogène, meuble. Inclusions dans la masse : nombreux fragments de pierres et quelques fragments d'objets.	Remblai de comblement de la tranchée de construction du mur de soutènement du chemin Olmsted.	Aménagement du mur de soutènement et du talus situé à l'arrière	1949/54 - Aujourd'hui
6	Limon légèrement organique, sablonneux et caillouteux, brun moyen, homogène, meuble. Inclusions dans la masse : quelques fragments de bouteille en verre.	Remblai de rehaussement/nivellement		
7	Mélange de sable très fin légèrement organique brun moyen et de sable très fin à moyen graveleux, caillouteux et pierreux orange brunâtre moyen, hétérogène, plutôt meuble. Stérile.	Sols remaniés sur place.		
8	Sable très fin, légèrement organique, brun moyen, avec quelques graviers et cailloux, homogène, plutôt meuble. Stérile.	Surface d'occupation ancienne. Horizon organique (Ah) développé en partie sur le sommet dérasé de l'horizon B dans la portion sud de la tranchée 2A.		
9	Sable très fin à moyen, orange brunâtre moyen, avec moyenne quantité de graviers et cailloux anguleux et petite quantité de pierres anguleuses, homogène, plutôt compact. Stérile.	Horzion B, sommet dérasé dans la portion sud de la tranchée 2A et sur l'ensemble de la tranchée 2B	Terrain naturel, dérasé lors des aménagements subséquents	Avant 1949/54
10	Sable très fin à moyen, orange brunâtre moyen, grande quantité de graviers, cailloux et pierres anguleux, homogène, compact. Stérile.			
Roc	Plagiogranite selon Englobe, 2016.	Dérasé dans la portion sud de la tranchée 2A		

Figure 14 - Coupe stratigraphique des tranchées 2A et 2B, paroi nord-ouest

Le roc mis au jour est friable dans ces premiers décimètres. Il serait composé de plagiogranite selon l'étude d'Engobe (2016). Les deux dépôts meubles situés en profondeur forment l'horizon B, font une épaisseur de 62-95 cm dans leur portion entièrement préservée (tranchée 2A) et présentent une composition similaire (couches 9 et 10). Ils sont composés de sable très fin à moyen orange brunâtre moyen qui comprend une bonne quantité de graviers, de cailloux et de pierres anguleux. Celui en profondeur comprend toutefois une proportion plus importante de pierre et est plus compact que le premier. Seul ce dernier dépôt était encore présent sous le chemin Olmsted (tranchée 2B), alors que le second subsistait sur toute son épaisseur sous le talus (tranchée 2A). Le troisième et dernier dépôt meuble forme l'horizon Ah (couche 8) et fut partiellement dérasé sur le talus (tranchée 2A) lors de la construction du mur de soutènement en 1949/54. Il s'agit d'une couche homogène et plutôt meuble composée de sable très fin légèrement organique brun moyen. Elle inclut quelques graviers et cailloux. Son épaisseur résiduelle fait tout au plus 8 cm.

Les remblais documentés dans le talus témoignent de l'aménagement du mur de soutènement et du nivellement de la portion basse du talus en 1949/54 (couches 4 à 7) ainsi que de l'installation de la borne-fontaine par la suite, entre 1949/54 et 1966 (couche 1 et autres couches non visibles sur la figure 14). La première couche correspond à la tourbe de surface actuelle, laquelle fut installée après la construction du mur et remplacée en partie après l'installation de la borne-fontaine (couche 4). Les tranchées associées à ces travaux étaient visibles sous cette dernière. La tranchée de la borne-fontaine est principalement composée de criblure de pierre calcaire (non visible sur la figure 14). La tranchée du mur était dissociable du remblai de nivellement apposé au même moment au nord de cette tranchée, en raison de la présence de nombreux fragments de pierre issus de la construction du mur. Ces deux dépôts se composent de limon légèrement organique, sablonneux et caillouteux de couleur brun moyen qui inclut quelques fragments de bouteille en verre (couches 5 et 6). En bordure de la tranchée de construction du mur, une portion des sols naturels semblait s'être effondrée dans la tranchée ou avoir été remaniée sur place lors de son excavation (couche 6).

Les remblais documentés dans le chemin Olmsted témoignent de l'installation : de la conduite principale d'aqueduc en 1931/32 (couche non visible sur la figure 14), de la conduite de raccordement de la borne-fontaine entre 1949/54 et 1966 (couche non visible sur la figure 14), de l'infrastructure de la chaussée par la suite (couche 3), des conduites électriques après 1966 (couche 2) et de l'infrastructure de la chaussée actuelle en 1992 (couche 1). La chaussée actuelle se compose d'un mélange de criblure de pierre calcaire et de sable gris clair, homogène et très compact (couche 1). Ce dépôt fait 32-36 cm d'épaisseur. Il repose sur le remblai de nivellement et de comblement mis en place lors de l'installation des conduits électriques après 1966, à savoir sur une couche de pierre calcaire concassée 0-3/4 po (couche 2). Cette couche, épaisse d'au plus 5-6 cm, recouvre un remblai mis en place suite à l'installation de la borne-fontaine entre 1949/54 et 1966 et qui aurait composé l'infrastructure d'une ancienne chaussée (couche 3). Ce remblai hétérogène, compact et

friable est issu des déblais d'excavation du roc (pierre calcaire) et des dépôts meubles présents dans le parc du Mont-Royal. Il se compose en effet d'un mélange de sable fin à limon brun à brun-gris (30-40 %) et de fragments de pierres calcaires gris-rouille (60-70 %). Il fut dérasé et persiste sur une épaisseur d'au plus 14-20 cm. Les tranchées liées à l'installation de la borne-fontaine et de la conduite principale d'aqueduc étaient visibles sous ce remblai qui recouvrait le sol naturel dérasé (couche 10).

Mentionnons enfin que le mur de soutènement se compose de pierres de différentes natures disposées à tout venant et liées entre elles par du mortier de ciment et est recouvert par des pierres de couronnement. Sa portion hors sols fait une largeur de 46 cm et sa portion enfouie 66 cm. Cette maçonnerie repose sur une dalle de béton présentant une épaisseur environ 15 cm et une largeur de 118 m. Des pavés de granite longent son parement exposé et forment avec la poussière de pierre la surface du chemin Olmsted.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusion

Une première intervention archéologique fut effectuée aux abords du Chalet du parc du Mont-Royal en novembre 2020 et janvier 2021 (MTL20-25-08) pour le compte du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) dans le cadre du projet de réfection de cet édifice et de ses aménagements extérieurs. Dans le cadre de cette intervention, l'emprise des travaux d'excavation nécessaire à la pose du transformateur électrique et à la réalisation de l'aménagement paysager associé sur le talus situé au nord-est du Chalet (sondages 1A à 1G, sauf 1E), à la plantation d'un amélanchier au coin nord-est du Chalet (sondages 1E) et au remplacement de la borne-fontaine localisée au nord-ouest du chalet (tranchées 2A et 2B et sondages 3A) a fait l'objet d'un inventaire préalable ou d'une supervision archéologiques. L'objectif était de vérifier la présence de ressources archéologiques témoignant d'occupations humaines anciennes, tant autochtones qu'eurocanadiennes, dans ce secteur du site patrimonial du Mont-Royal et, le cas échéant, de proposer des mesures de mitigation adéquates (inventaire complémentaire, fouille, supervision, etc.) dans le cadre du projet.

Aucun vestige archéologique propre à documenter l'occupation autochtone des lieux n'a été mis au jour au cours de l'intervention dans le sol naturel. Ce dernier s'avérait avoir été profondément dérasé, parfois jusqu'au roc, dans l'emprise chemin Olmsted et sur sa frange nord, soit sur le(s) premier(s) mètre(s) de la partie basse du talus le bordant (sondages 1D, 1F et 1G, tranchées 2B et tiers sud de la tranchée 2A). Sur la portion du talus nord située en retrait du chemin, le sol naturel est toutefois encore intact ou préservé sur une bonne épaisseur (sondages 1A à 1C ; deux tiers nord de la tranchée 2A).

À proximité du coin nord-est du Chalet (sondage 1E), le sol naturel ne fut toutefois pas rencontré. La séquence de sols enregistrés dans ce secteur lors de l'inventaire (plus de 1,15 m d'épaisseur) comprend cependant une série de remblais dont trois ont servi de surface d'occupation au cours de l'histoire du parc du Mont-Royal (1876-Auj.). La plus ancienne de ces surfaces a possiblement été en usage avant la construction du Chalet actuel, soit entre 1876 et 1931/34, ou après, entre 1931/34 et 1961/77. La plus récente fut aménagée en 1992 et partiellement refaite en 2016. Elle est encore en usage aujourd'hui. D'autres remblais furent aussi notés dans le chemin Olmsted (tranchées 2A et 2B) et sur le talus situé sur sa frange nord (sondages 1A à 1G, sauf 1E). Ceux-ci témoignent de l'installation des services d'utilité publique (1931/32 et 1992), de la construction du chemin (1949/66-1992.) ainsi que de l'aménagement du mur de soutènement et du talus y étant adossé au nord (1949/54-1992).

Enfin, quelques objets historiques furent aussi rencontrés dans les dépôts. Il s'agit essentiellement d'objets en plastiques et de fragments de bouteille en verre témoignant de l'usage du parc par les visiteurs depuis son ouverture et qui présentent peu d'intérêt archéologique puisqu'abondamment retrouvés dans le parc. L'un d'entre eux présente cependant un réel intérêt archéologique. Il s'agit d'un coin à fendre le bois témoignant de l'époque où le mont Royal faisait l'objet d'une exploitation forestière (ca 1708-1875) ou encore de l'une des différentes phases d'aménagement du parc Mont-Royal (1876-1992).

5.2 Recommandations

Plusieurs travaux n'ont pas encore été exécutés dans le cadre du projet de réfection du Chalet du parc du Mont-Royal et de ses aménagements extérieurs. La vérification de la présence de ressources archéologiques dans leur emprise doit encore être faite. Deux recommandations peuvent être formulées sur cette base.

Dans un premier temps, nous recommandons de poursuivre l'investigation à l'emplacement de l'amélanchier à planter au coin nord-est du chalet (sondage 1E) si sa fosse de plantation doit être excavée à une profondeur de plus de 90 cm afin de compléter la caractérisation des remblais anciens (couches 5 et 6) et de vérifier la présence de témoins autochtones dans les sols naturels. Le cas échéant, l'usage d'une pelle mécanique et l'installation d'étalement seront requis (à fournir par l'entrepreneur).

Dans un second temps, nous recommandons d'exécuter le reste des interventions archéologiques planifiées dans la proposition de travail (transmise le 12 août 2020). Ces interventions concernent :

- 1) Un inventaire préalable par le biais de sondages manuels de 1 m² disposés à tous les 10 m dans l'emprise linéaire des travaux liés à l'étanchéisation des fondations du mur nord du Chalet (5 sondages), à l'installation de deux nouveaux massifs électriques du transformateur vers le Chalet et l'extrémité ouest de la zone des travaux (20 sondages) ainsi qu'à l'implantation d'un drain pluvial dans le chemin Olmsted (6 sondages manuels). Cet inventaire doit être réalisé avec l'aide logistique de l'entrepreneur qui procèdera au retrait mécanique des revêtements de surfaces et remblais modernes présents dans le chemin Olmsted.
- 2) La supervision archéologique des travaux d'excavation liés au retrait du réservoir de mazout situé à proximité de l'escalier central du bâtiment côté nord afin de s'assurer qu'aucun sol en place (non remanié) ne sera touché par ces travaux.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Arkéos (2016) Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal. Étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Beveridge, C.E. (sans date) Le mont Royal dans l'œuvre de Frederick Law Olmsted – Hélène Thibodeau (trad.) – Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Clark, T. H. (1972) Région de Montréal, rapport géologique – Ministère des Richesses naturelles, Service de l'exploration géologique, RG 152.
- Chartier, D. (2008) La vision de Frederick Law Olmsted relative au Mont-Royal. Une réflexion sur l'héritage légué par Olmsted lors de la création du parc, en relation avec le processus de restauration et de réaménagement – Ville de Montréal
- Codère, Y. (1996a) Des pierres et des hommes – Ministère de la Culture et des Communications.
- Codère, Y. (1996b) *Contribution à l'étude de la circulation des matériaux lithiques du sud québécois – Archéologiques* – (10) : 87-96.
- Dickinson, J.A. (2007) Évangéliser et former des prêtres. Les missions des Sulpiciens – dans D. Deslandres, J.A. Dickinson ET O. Hubert, Les Sulpiciens de Montréal, une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657-2007, Montréal, Fides.
- Ethnoscop (2009) Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du Mont- Royal. Études de potentiel, inventaire et supervision archéologiques. Secteur de l'escalier Peel, MTL04-25-15. Secteur Peel-Cedar, MTL05-25-14. Secteur du lac aux Castors, MTL04-25-20 et MTL05-25-13. Secteur de la Croix, MTL04-25-3 et MTL05- 25-15 – Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2008) Aménagement des espaces publics de Montréal. Dossier documentaire Propriété de Hosea-Ballou Smith, Arrondissement historique et naturel du mont Royal – Ville de Montréal et MCCCCF.
- Ethnoscop (1998) Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97 – Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Gates St-Pierre, C. (2010) La carrière préhistorique du mont Royal et utilisation de la cornéenne par les populations amérindiennes du Québec méridional – Ville de Montréal.

- Harel, J.-B. (1979) *Le domaine du Fort de la montagne (1666-1880)* – Dans Montréal : Artisans, histoire et patrimoine, Fides et la Société historique de Montréal, Montréal : 14-40.
- Harrington, C.R. et S. Occhietti (1988) *Inventaires systématique et paléoécologique des mammifères marins de la mer de Champlain (fin du Wisconsinien) et de ses voies d'accès* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 42 (1) : 45-64.
- Larocque, R. (1990a) *Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (3-4) : 31-41.
- Larocque, R. (1990b) *Sondages archéologiques à l'école primaire St-George (lot 282), Westmount (1989-1990), BiFj-31* – Ville de Westmount et Ministère des Affaires culturelles.
- Larocque, R. (1989) *Les sépultures amérindiennes de Westmount, une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282, BiFj-31* – Ministère des Affaires culturelles.
- Maurault, O. (1936) *Nos messieurs* – Éditions du Zodiaque.
- Occhietti, S., M. Chartier, C. Hillaire-Marcel, M. Cournoyer, S.L. Cumbaa et C.R. Harrington (2001) *Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 ans BP : le site de Saint-Nicolas* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 55 (1) : 23-46.
- Occhietti, S. et P. Richard (2003) *Effet Réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 57 (2-3) : 115-138.
- Olmsted, F. L. (1881) *Mount Royal* – G.P. Putnam's and sons, New York.
- Parent, M. et S. Occhietti (1999) *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 53 (1) : 117-135.
- Parent, M. et S. Occhietti (1988) *Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St.Lawrencw Valley, Quebec* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 42 (2) : 215-246.
- Poitras, C. (2011) *L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, une montagne dans la ville. Une identité façonnée par les interactions entre les activités humaines et un milieu naturel* – Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Poitras, C. et J. Burgess (2005) *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal* – Québec, Commission des biens culturels du Québec.

- Renault, L. (2012) Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle – Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en anthropologie – Université de Montréal
- Richard, P. J.H. (2018) Le Grand Témoin ou les paysages montréalais au fil du temps – Montréal, Qc. – Rapport inédit
- Richard, P. J.H. (2014) Travaux paléoécologiques au lac aux Castors. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013 – Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.
- Richard, P.J.H. (1995) Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans : essai – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 49 (1) : 117-140.
- Tremblay, R. (2006) Les Iroquoiens du Saint-Laurent, du peuple maïs – Montréal, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, et les Éditions de l'Homme.
- Tremblay, R. (2004) Le potentiel archéologique du secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Éléments d'information sur l'occupation amérindienne – Ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal.
- Viau, R. (2012) L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier – Dans D. Fougères (dir.), Histoire de Montréal et de sa région. Tome 1 : Des origines à 1930, Collection Les régions du Québec, no 21, Québec, Les Presses de l'Université Laval : 41-69.
- Ville de Montréal (2014) Énoncé de l'intérêt patrimonial. Site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk. 1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie), 8 décembre 2014.

CARTES ANCIENNES

Alexander, J.-E. (1850)	<u>Plan of proposed Mountain Boulevard shown in yellow with names of proprietors, sites garden...</u> (BAnQ : copie for a cemetery, a public papier grand format - P351...)
Alexander, J.-E. (1851)	<u>Plan Showing the Names of the Proprietors along the route of the proposed Mountain Montreal.</u> (BAnQ : copie papier Boulevard, grand format - P351...)
Bédard, J.-B. C. (1805-1834)	<u>Plan du terrier de l'île de Montréal de 1805</u> , transcription de la carte de Jean-Baptiste Charles Bédard produite en 1834 faite par le Ville de Montréal à une date indéterminée [19-] (Archives de la Ville de Montréal : VM66- S3P043-00)
Boxer, F. N. (1859)	<u>Map of the City of Montreal shewing the Victoria Bridge, the Mountain & proposed boulevard and different dock projets/</u> compiled and drawn by F.N. Boxer, architect, 1859. BAnQ (G/3454/M651859/B68 CAR)
Boxer, F. N. (1861)	<u>Pocket Map of the City of Montreal.</u> BAnQ (G/3454/M651861/B68 CAR)
Cane, J. (1846)	<u>Topographical and pictorial map of the city of Montreal/surveyed and drawn by James Cane.</u> Montréal : Matthews & McLees, 1846. G 3454 M65 1846 C35 CAR.
Clarke, G. et M. Rapuano (1957)	<u>Master plan of Mount Royal Park / Général site plan</u> , City of Montreal, Public Woks Departement (Banq, collection numérique : G/3452/M6535/1957/C53 CAR)
Goad, C. E. (1880)	<u>Contour plan of Mount Royal Park dans Atlas of the City of Montreal, 1880, Vol. III.</u> Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1880. BANQ : catalogue Iris 0003775654
Goad, C. E. (1890)	<u>Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owner.</u> Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BANQ : G/1144/M65G475/G6/1890 CAR
Grandpré, A. de (1905)	<u>Around Mount Royal Park -</u> (Source : Ville de Montréal, 2012)
Grandpré, A. de (1898)	<u>Topographical map of the Mount-Royal,</u> BAnQ, collection numérique (G/3454/M6535/1898/G73 CAR)
Hopkins, H. W. (1879)	<u>Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga / Plan of Mont Royal Park / Plan of village of Cote St.Louis, St.Louis du Mile End, Outremont & Côte des Neiges , Montréal, Québec :</u> Provincial Surveying and Pub. Co., 1879 - BAnQ, collection numérique (G/1144/M65G475/H6/1879 CAR)

- Johnston, J. (1881)** Map of the island and City of Montreal compiled from the latest surveys, with all improvements to january / Constructed and drawn by J. Johnston. (Archives de la Ville de Montréal : VM66, S5, P016)
- McQuisten, P. (1867)** Plan of properties proposed to be acquired by the corporation of Montreal for a public Park. (Archives de la Ville de Montréal : VM66, S4, P055)
- Olmsted, F. L. (1877)** Mont Royal Design Map, dans F.L. Olmsted 1881 Mount Royal Montreal, G.P. Putnam's and sons, New York. - Modifiée par Ville de Montréal (2012).
- Ostell, J. (1837)** Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Ste-Catherine appartenant aux Heritiers de feu John Gray Ecuier Avec les terres y adjacentes dressé partie d'après un Relevé exprès et partie d'après d'anciens plans. Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs (BAnQ Vieux-Montréal : CA601, S75, SS3, D9)
- Péladeau, J. (1778)** Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre. Péladeau, copie du plan original par Albert Forest (1929), déposé dans les archives du District de Montréal et report des domaines, des fiefs et des côtes sur le plan par l'étude VFBM, (Archives de la Ville de Montréal : CA M001 VM066-2-P008)
- Perrault, H.M. (ca 1855-1860)** Plan of properties on Mountain. - H. M. Perrault, [sans date ; ca 1855-1860] Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs (BAnQ : CA601, S53, SS1, P1326)
- Perrault, H.M. (1858)** Plan of Part of Terrace Bank Property Belonging to John Redpath Esqe. Lying to the North West of Sherbrooke Street, 27 janvier 1858 (BAnQ : CA601,S53,SS1,P257)
- Perrault, H.M. (1869)** Plan of the Remaining Portion of Terrace Bank Property Belonging to the Estate of the Late John Redpath Esq. Situate Partly in the City and Partly in the Parish of Montreal, 30 octobre 1869 (BAnQ : CA601,S53,SS1,P644)
- Perrault, H.M. [ca 1870]** Plan de la partie ouest du Mont Royal. - H. M. Perrault, [sans date] - Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs (BanQ : CA601, S53, SS1, P941)
- Plunkett et Brady (1872)** Plan of the City of Montreal, made by order of the Major Alderman and Citizens. (Archives de la Ville de Montréal, MACM 1872-)
- Picton, J. (1886)** Contour Plan of Mount Royal Park ; The Burland-Desbarats Ltih Co. (ANQM : P318, S8, P167)
- Pinsonneault, A.R. (1907)** Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference - BAnQ, collection numérique (G/1144/M65G475/P5/1907 CAR)

- Prest, V.K. et J. Hode Keyser (1982) Carte des dépôts meubles - in Géologie des dépôts meubles et sols de la Région de Montréal. Services des travaux publics, Cité de Montréal
- Rielle, J. (1858) Map of the Mountain Boulevard (Archives de la Ville de Montréal : CA M001 VM066-4-P044)
- Service d'urbanisme (1949) Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal, novembre 1949, Plan 52-64, Service d'urbanisme de la ville de Montréal (BAnQ : 0003343054)
- Sitwell, H.S. et F.W. Drummond J. (1865-69) Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 (...) [Connu sous le nom de Fortification Surveys], Topographical Dept of War Office, Sourhampton, 1871, version colorée, (BAnQ : NMC44071-44087)
- Ville de Montréal (1902) Plan showing the Superintendent Residence & ourbuildings, Mount Royal Park, City Office Surveyor's (Archives de la Ville de Montréal, dossier mont Royal)
- Ville de Montréal (1900-2000) Registre des propriétés de la Ville de Montréal 1900-2000, Volume 1, Feuilles No 17c, 20 et 20b (Archives Ville de Montréal : CA M001 VM004-01-D002)
- Ville de Montréal (1921) Plan of contours Mount Royal Park, sheets 1, 2, 4 et 6., City Surveyor, Plan no M-69 St-Antoine, Ville de Montréal, Service des travaux publics

DOCUMENTS MANUSCRIPTS D'ARCHIVES

- The Montreal Heral (1883) Our Streets ans roadwa – Montreal Herald and daily commercial gazette – Mercredi 15 août 1883 : 5 (BAnQ, collection numérique : 0005226380)

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

- [1903-1920] [Chalet du Mont-Royal], [Québec (Province) ?], [entre 1903 et 1920 ?] - ANONYME - carte postale photographique (BANQ : CP 034428 CON)
- 1906 Mount Royal Lookout, Montreal, QC, 1906 - Anonyme - Ink on paper mounted on card (Musée McCord, MP-0000.1750.8.2)
- [ca 1907] Le belvédère sur le mont Royal, Montréal, QC, vers 1907, Neurdein Frères 1902-1912 (Musée McCord : MP-0000.877.1)
- [1908] Montreal, in the forest-land on Mont Royal/ Montréal, dans la forêt du Mont Royal, [Paris], [1908?], ANONYME, (BANQ: CP 018516)
- [1906-1931] Aeroplane view of Mt. Royal Look Out Montreal - C.A.S.L., [entre 1906 et 1931] (BANQ : CP 5422 CON)
- 1920 Chalet au belvédère du mont Royal, Montréal, QC, vers 1920, Harry Sutcliffe (musée McCord : M2011.64.2.3.349)
- [1932-1933] The trail riders, nr the lookout on Mt Royal, Montreal, P.Q., [entre 1932 et 1933] - H.S. Photo photographe - carte postale photographique (BANQ : CP 033153 CON)
- 1935 Route menant au chalet et au belvédère du mont Royal, Montréal, QC, vers 1935, Harry Sutcliffe (Musée McCord : M2011.64.2.2.383)
- 1935 Terrain gazonné, arbres et groupe de personnes à l'arrière (côté nord) du chalet au parc du Mont-Royal, Montréal, QC, vers 1935, Harry Sutcliffe (Musée McCord : M2011.64.2.4.131)
- 1935 Groupe de personnes marchant sur le chemin près du chalet dans le parc du Mont-Royal, Montréal, QC, vers 1935, Harry Sutcliffe (Musée McCord : M2011.64.2.4.133)
- 1938 Aire gazonnée sous les arbres près du belvédère du mont Royal, Montréal, QC, vers 1938, Harry Sutcliffe (Musée McCord : M2011.64.2.3.229)
- [ca 1939] Sur le chemin vers le belvédère et le chalet du mont Royal, Montréal, QC, vers 1939, Harry Sutcliffe (Musée McCord : M2011.64.2.3.212)
- 1954 Vue du Chemin Olmsted et de la façade nord du Chalet du parc Mont-Royal, 16 juin 1954. (Archives Ville de Montréal, VM105-Y-1_0134-005)
- 1956 Vue aérienne du mont Royal. - 28 novembre 1956 (Archives Ville de Montréal, VM105-Y-1_0442-001)
- 1956 Vue aérienne du mont Royal. - 7 décembre 1956 (Archives Ville de Montréal, VM105-Y-1_0452-002)

- 1962** Vue oblique du Chalet de la Montagne, Vue vers le nord-ouest - Auteur inconnu - 10 mai 1962 (Archives de la Ville de Montréal : VM94-B009-019)
- 1964** Vues obliques du Mont Royal, belvédère et chalet de la montagne - Philippe Meunier. - 2 mai 1964 (Archives de la Ville de Montréal : VM94-B012-024 et VM94-B012-035)
- 1965** Vues obliques du Mont Royal, belvédère et chalet de la montagne - Maurice Macot. - 6 octobre 1965 (Archives de la Ville de Montréal : VM94-B017-009 et VM94-B017-010)
- 1966** Vues obliques du Mont Royal, belvédère et chalet de la montagne - Maurice Macot. - été 1966 (Archives de la Ville de Montréal : VM94-B041-001)

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ANCIENNES

- 1925** Photo aérienne, cartes et bâtiments montréalais (1925) (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_01027)
- [après 1930]** Photo aérienne de Montréal (après 1930) (Archives de la Ville de Montréal : VM94-Y-1-17-D155)
- 1949** Photo aérienne de la Ville de Montréal (1949) (Archives de la Ville de Montréal : VM97_3_7P10_30)
- 1958** Photo aérienne du Mont-Royal (1962) (Photohèque Ville de Montréal : 1958-4972A-15-085)
- 1962** Photo aérienne du Mont-Royal (1962) (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_04_350)

SITES INTERNET

Mémoires des montréalais, un site du Centre d'histoire de Montréal - « Le belvédère du mont Royal »
<https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/le-belvedere-du-mont-royal>

Le site officiel du Mont-Royal - « Belvédère Kondiaronk » et « Chalet du parc du mont-Royal »
<http://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal>

Le site officiel du Mont-Royal - « Atlas du paysage du mont Royal », août 2012. <http://www1.ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/atlas-paysage-outil-reference>

1

Annexe

Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Chalet du Mont-Royal
Code : MTL-20-25-08

Archéologue : Cathy Couture
Analyste : Agnès Gelé

Date : 2 août 2021
Collection : -

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1F03	3.1.1.1	Fer ind	Fer de coin à fendre	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Objet rectangulaire s'amincissant vers son extrémité, mesurant 16 cm de longueur, 5 cm de largeur et d'une épaisseur maximale de 2,5 cm, présentant une concrétion importante (+++)	1	